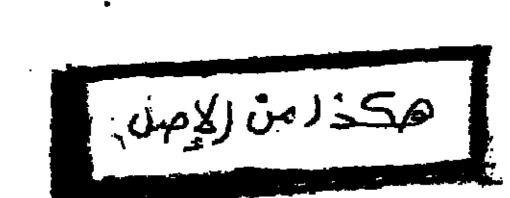


Dossier Maastricht : pages 2 à 10

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14818 – 7 F

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Flottement de la livre et de la lire, dévaluation de la peseta

L'incertitude sur le résultat de la consultation en France aggrave le désordre monétaire européen

L'incertitude sur le résultat du référendum en France a contribué à aggraver la tempête monétaire en Europe. Malgré les interventions massives et répétées, mercredi 16 septembre, des banques centrales des pays à monnaie forte, la lire et la livre, très attaquées, ont dû quitter provisoirement le système monétaire européen (SME). La peseta a été dévaluée de 5 %. La lire réintégrerait le SME mardi 22 septembre. Jeudi matin 17 septembre, les monnaies britannique et italienne avaient perdu respectivement 6 % et 2 % par rapport à leurs anciens cours-planchers. Le dollar était, lui, en forte hausse. Le franc résistait.

« Divergences »

PEUT-ON encore débattre autour de la monnaie unique, alors même que le système monétaire européen, le SME, vient d'exploser? Les décisions prises dans la nuit du 16 au 17 septembre au cours d'une réunion exceptionnelle du comité monétaire de la CEE ne condamnent pas la perspective de la monnaie unique, inscrite dans le traité de Maastricht. Elles rappellent, au contraire, que le SME ne peut être qu'une phase de transition. Entre un système de taux de change flottants et un système de taux de change fixes, il ne peut y avoir de solution intermédiaire que provisoire.

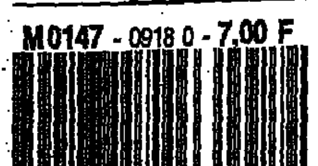
Créé il y a treize ans, le SME était affecté, depuis quelques semaines déjà, par de profondes perturbations. Il se trouvait confronté à de graves attaques alors que, marché unique oblige, les mouvements de capitaux au sein de la Communauté sont désormais presque totalement libres. Si l'incertitude liée au référendum français a précipité la crise, elle n'en est pas la cause unique. La raison principale réside dans les divergences de politiques économiques menées dans les différents pays – en Europe mais aussi outre-Atlantique – pour faire face à une conjoncture médiocre.

LES « faux pas » de la Bundesbank ont, à cet égard, joué un rôle essentiel. Sa politique monétaire restrictive et les « vraies-fausses » déclarations de son président, M. Helmut Schlesinger, ces derniers jours, en faveur d'un réalignement généralisé au sein du SME, ont renforcé le deutschemark vis-à-vis du dollar et déstabilisé l'ensemble du SME. Si le comportement irresponsable de la « Buba » doit être dénoncé – Londres n'y manque pas aujourd'hui, – il faut néanmoins lui donner raison sur un point : il était, il est et il sera toujours impossible de maintenir indéfiniment des taux de change fixes entre des pays aux situations économiques aussi différentes que celles de la CEE.

Le SME a vécu cinq années successives de stabilité. Il n'y a pas eu de modifications des parités depuis 1987. Là est l'erreur : les pays membres se sont obstinés à vouloir maintenir des parités alors que les économies divergeaient, tant en matière d'inflation que de déficits publics. Instaurant un système de taux de change stable – pouvant varier autour de cours-pivots et susceptibles de modifications, – ils ont travaillé comme s'il s'agissait d'un système de taux de change fixes, refusant avec obstination toute dévaluation-réévaluation de leurs monnaies.

LES Douze ont donc pris le SME pour une première étape vers la monnaie unique alors qu'il y a, entre le SME et la monnaie unique, une véritable rupture. La monnaie unique – le traité est clair à ce sujet – implique une politique monétaire unique et une coordination forte des politiques budgétaires. Elle a pour préalable une « convergence » des économies qui n'existe pas aujourd'hui entre les Douze.

Existera-t-elle entre la totalité de ces pays en 1997 ou en 1999? On peut en douter. L'éclatement du SME indique que certains pays – regroupés autour de l'Allemagne et de la France – pourraient en revanche créer rapidement une zone monétaire unifiée. Au risque d'une Europe à deux vitesses.


M0147 - 0918 0 - 7,00 F

Les marchés et les urnes

par François Renard

Jeudi 17 septembre 1992, à 6 heures du matin, pour la première fois depuis sa mise en œuvre officielle le 13 mai 1979, le système monétaire européen (SME) a littéralement explosé, sous l'assaut de la spéculation, en attendant le résultat du référendum français sur le traité de Maastricht. Seul subsiste, d'ici au lundi 21 septembre, un « noyau dur » de monnaies fortes, véritable pivot du système, qui regroupe, autour du mark, les monnaies qui lui sont liées, à savoir le franc français, le florin néerlandais et le franc belge, auxquelles on peut rattacher la couronne danoise, la livre irlandaise, et la peseta espagnole, qui se raccroche de justesse au prix d'une dévaluation de 5 %.

En revanche, les deux grandes devises « faibles » du système, la livre sterling et la lire italienne, se sont mises « entre parenthèses », ou en congé du système, en principe jusqu'à lundi, lorsque la France aura voté. Si elle dit « oui », le SME pourra se reconstituer, très probablement sur de nouvelles parités, pas trop éloignées des précédentes. Si elle dit « non », la secousse sera forte et la crise déjà ouverte cette semaine deviendra aiguë.

Cette journée du 16 septembre 1992 comptera dans les annales des marchés, les spéculateurs se ruant à l'assaut de la livre sterling, désormais en première ligne après la dévaluation de la lire italienne dimanche dernier. La Banque d'Angleterre et la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) devaient intervenir massivement pour empêcher la devise britannique de descendre au-dessous de 2,7780 DM, limite qui lui avait été [illegible] son entrée dans le SME le 8 octobre 1990. L'offensive était irrésistible : les deux banques centrales ont dépensé l'équivalent d'une cinquantaine de milliards de francs, sans doute davantage.

Lire la suite page 21

Lire aussi les articles de nos correspondants à Londres, Madrid, New-York, Rome et Stockholm pages 21 et 22



LE RÉFÉRENDUM

Le FIS cherche le dialogue avec le pouvoir algérien

Un dirigeant du Front islamique du salut (FIS), M. Rabah Kébir, nous a déclaré que son mouvement est prêt à engager, sous certaines conditions, un dialogue avec le pouvoir algérien. C'est la première fois qu'un tel souhait est aussi clairement exprimé, même si des responsables du FIS l'ont déjà évoqué ces derniers mois. M. Kébir se défend de préconiser la violence et affirme que le FIS n'est pour rien dans l'assassinat de l'ancien président du Haut Comité d'Etat, Mohamed Boudiaf, ni dans l'attentat qui a eu lieu le 26 août à l'aéroport d'Alger. Il considère néanmoins qu'un certain type d'« actions militaires » sont des « actes de résistance populaire contre la dictature ».

Lire l'article de JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE page 15

Frontière

par Bruno Frappat

François Mitterrand vient de déplacer, par l'annonce officielle de son cancer de la prostate, la frontière qui sépare la vie privée de la vie publique. Il s'y était en quelque sorte engagé, dès le début de son premier mandat, à l'époque où couraient – à peine son élection acquise – des rumeurs sur un cancer. Des gens « bien informés » et mal intentionnés expliquaient alors que l'élu du « peuple de gauche » ne passerait sûrement pas l'année 1981.

Le président de la République aura, comme tout un chacun, médité, à l'époque et depuis, sur la maladie qui allait emporter Georges Pompidou en 1974 et s'était accompagnée d'une pathétique tentative de rendre opaque ce qui ne pouvait plus l'être. Faute d'informations crédibles et malgré des signes de plus en plus visibles – on se borna à parler officiellement des « grippes à répétition » de Georges Pompidou –, Paris puis la France bruissaient de rumeurs et de chuchotements. Rien n'était plus malsain pour l'Etat que cette impotence sans aveu.

Lire la suite page 11

Lire aussi

LIVRES

Leiris et Bourdieu

De 1922 à 1989, Michel Leiris a consigné sa vie dans un *Journal* qui est à la fois un herbier sentimental et le brouillon de toute son œuvre. Une belle collection de rêves en forme d'opéras. Pierre Bourdieu, dans *les Règles de l'art*, pose un regard de sociologue sur la production des œuvres.

pages 29 à 42

Pionniers de l'Europe

La civilisation étrusque a été un carrefour d'où est issue notre culture. C'est le thème de l'exposition du Grand Palais

par Yvonne Rebeyrol

Les Etrusques ont été les maîtres des Romains – et donc ceux de toute l'Europe – dans de multiples domaines. Les Romains étaient d'ailleurs très conscients de ce qu'ils devaient aux Etrusques : l'organisation légale de la société, la technique d'assèchement des marais, l'urbanisme avec le grand égout de la *cloaca maxima*, de nombreux traits de la religion dont l'art de la divination, notamment. Longtemps après l'absorption progressive des Etrusques dans la république puis dans l'empire romains, on parlait encore l'étrusque; de grandes familles étrusques continuaient à jouer un rôle social (Mécène et Virgile étaient d'origine étrusque) et l'empereur Claude fut, selon Suétone, l'auteur d'une histoire des Etrusques en vingt volumes.

Les chefs-d'œuvre de sculpture et d'orfèvrerie, les admirables tombes peintes ou sculptées des Etrusques ont commencé à être découvertes il y a au moins cinq siècles, comme en témoignent les collections princières d'autrefois et les sections étrusques dont s'enorgueillissent depuis longtemps les grands musées européens. Selon la formule classique chez les spécialistes : l'étruscomanie a précédé l'étruscologie.

Lire la suite page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

LE RÉFÉRENDUM SUR

Débats

Lettre à un ami français qui pense voter « non »

par Etienne Davignon

Cher ami français,

CERTES, c'est à vous qu'il appartient de voter, mais dès lors qu'il s'agit de l'avenir de l'Europe, vous voudrez bien admettre que les conséquences de ce scrutin affecteront vos partenaires de la Communauté. Je me permets donc de m'adresser à vous.

Le rejet du traité de Maastricht par le peuple français ne pourrait être assimilé à une banale querelle entre Etats membres de la Communauté et encore moins à un désaccord spécifique sur une mesure particulière. Ce «non» serait considéré comme un revirement fondamental, d'autant plus significatif qu'il émanerait de la France, membre fondateur de la Communauté, et qui, par sa réconciliation avec l'Allemagne, a modifié le cours de l'histoire de notre continent. Alors que toute la politique de mon pays, comme celle d'autres partenaires de la France, est enracinée dans la conviction profonde que leur avenir et leur bien-être est fonction d'un accroissement de la solidarité européenne, le «non» serait ressenti comme un lâchage car la Communauté ne peut se passer de la France.

Notre inquiétude n'est-elle pas exagérée ? Depuis quarante ans, la Communauté européenne a appris à faire taire ses doutes, à surmonter ses crises et a souvent trouvé, dans ses échecs, de nouvelles raisons d'espérer. En d'autres termes, peut-on dire «non» à Maastricht tout en continuant à vouloir le développement de l'Europe. Sans mettre en cause la sincérité de ceux qui tiennent ces propos, je suis persuadé qu'ils se trompent.

En effet, le traité de Maastricht n'est pas la constitution d'une Europe fédérale, mais beaucoup plus prosaïquement un engagement de douze Etats membres de réaliser des progrès dans la réalisation d'une union économique et monétaire afin :

– de consolider *la convergence* économique qui a permis la mise en place du grand marché ;

– de doter l'Europe d'une monnaie unique plutôt que de permettre la domination d'une seule monnaie nationale.

Parallèlement, l'expérience a mis en lumière qu'une solidarité économique demeure fragile si elle n'est pas confortée par un accord fondamental sur les grandes options de politique étrangère ou de sécurité. La disparition de l'empire soviétique oblige la Communauté à assumer de nouvelles responsabilités que l'état de ses institutions ne lui permet pas encore d'honorer. Les douze États membres ont donc, dans ces domaines, assumé une obligation de résultat. Sans Maastricht, il n'y aurait plus de réponse aux questions concrètes qui interpellent *la Communauté et conditionnent* son développement dynamique. Il y aurait en outre, et ceci est encore plus grave dans les circonstances que nous vivons, la remise en cause du principe même de l'approfondissement de la construction européenne.

Bien sûr, le 21 septembre, les traités de Rome et de Paris seront, en toute hypothèse, encore en vigueur, mais quelle serait leur crédibilité si on constatait que les nouveaux défis demeurent, mais qu'aurait été rejeté le nouveau cadre qui permettrait de les surmonter ? Maastricht est la fin de la négociation des principes ; la ratification intervenue, commencera celle de leur mise en œuvre. Rien de plus faux que d'affirmer qu'elle sera dominée par la technocratie puisque c'est au Conseil des ministres qu'il appartiendra de décider des mesures d'application.

A force d'affirmer aux opinions publiques de chacun de leur pays *que les décisions impopulaires ont* été imposées par Bruxelles, alors que le mérite des « bonnes nouvelles » revient exclusivement aux gouvernements nationaux, les dirigeants politiques découvrent aujourd'hui qu'ils ont été crus. Ils se trouvent dès lors bien embarrassés lorsqu'ils doivent démontrer – ce qui est la vérité – que le cadre institutionnel garantit leurs droits et ne les fait pas disparaître.

Une fêlure profonde

Une fêlure profonde pourrait donc apparaître le 21 septembre. Des problèmes pressants, dont les solutions proposées auront été rejetées, provoqueront une crise profonde et une insécurité dévastatrice. Qui pourra y remédier ? La France, qui en sera la cause, certainement *pas ; L'Allemagne, qui aura vu* dédaigner son engagement de partager sa puissance économique et son acceptation de voir l'écu remplacer le deutschemark ; que peut-elle encore proposer ? Le Royaume-Uni dont la tiédeur européenne limite la marge de manœuvre; peu vraisemblablement. Je pourrais continuer l'énumération, mais ce serait fastidieux.

Et pendant que nos dirigeants s'interrogent sur la suite des événements, les marchés financiers en proie au doute, feront peser les menaces les plus graves sur les instruments que nous avons inventés pour faire pièce aux crises antérieures et qui nous ont si bien servi : le Système monétaire européen, le Marché commun, la solidarité économique. Les marchés seront inquiets et sceptiques puisque nous venons nous-mêmes d'en questionner l'efficacité en mettant en doute leur indispensable développement. L'activité économique s'en ressentira, l'emploi en sera affecté. Que provoquera cette tourmente ?

Cher ami français, une question que nous pensions ne plus jamais avoir à nous poser reviendra d'actualité. Faudra-t-il choisir entre l'Allemagne et la France ? L'existence de la Communauté a permis d'éliminer – croyions-nous définitivement – cette interrogation et partant l'hypothèse d'une primauté d'un Etat en Europe. La Communauté établit une parité entre les grands Etats membres – et ce n'est pas la France qui y perd – tout en respectant les droits de tous les membres. Mais quel est le prix de cette construction ? La disparition des identités nationales ? La création d'une superstructure bureaucratique, technocratique et dictatoriale ?

Allons, allons ! Plutôt que de longues démonstrations, qui peut sérieusement affirmer que tous les autres pays membres de la Communauté seraient prêts à sacrifier leur culture, leur spécificité, leur fierté de nation et que seuls les Français craignent un super-pouvoir anonyme et incontrôlé ? Pourquoi, dans ces conditions, des Etats de grande tradition nationale auraient-ils signé ce traité, pourquoi d'autres frapperaient-ils aux portes de la Communauté ? Les épouvantails ne font peur qu'aux moineaux, et encore...

La réalité est bien différente. Outre ses compétences exécutives, le Conseil des ministres détient le pouvoir législatif. La cohésion de ce Conseil et son efficacité sont fonction de sa capacité de concilier l'indispensable nécessité d'agir avec une sélection avisée des priorités et une prise en compte des réalités nationales. La Commission se doit d'être le porte-parole du bien commun et l'aiguillon indispensable pour éviter l'enlisement du débat, mais le Conseil assume la responsabilité finale, à lui de jouer pleinement son rôle.

« Nous avons besoin de vous »

Des questions essentielles seront à l'agenda du Conseil :

– la mise en œuvre de Maastricht, et chacun sait que la mise en œuvre est plus importante encore que la définition du cadre général ;

– l'élargissement ;

– la solidarité économique ;

– la définition du rôle et de la place de l'Europe sur le plan de la politique extérieure et de la défense.

Or c'est à ce moment précis que la France déciderait elle-même de prendre place au second rang, alors qu'elle siège de droit au premier.

Si vous croyez qu'en disant «non», vous augmenteriez votre pouvoir de négociation, vous contestez une évidence de la vie communautaire : seule une participation active permet d'exercer pleinement son influence. La Grande-Bretagne, après en avoir dressé un bilan négatif, tire finalement sur le plan européen la leçon du négativisme thatchérien. Croyez-vous que ce soit le moment de reprendre une tactique britannique qui a échoué ? Ce serait d'autant plus étonnant que beaucoup de vos partenaires souhaitent au contraire voir prévaloir des positions que vous préconisez.

La France ne sera isolée que si elle en prend la décision. La vie continuera, mais pas de la même manière. Peut-être voulez-vous aussi voter «non» parce que vous voulez faire passer un message à vos dirigeants. Croyez-vous que dans nos pays nous soyions si satisfaits des nôtres ? Mais nous vous en voudrons si vous choisissez une méthode qui nous portera préjudice. C'est parce que nous avons besoin de vous, que nous vous demandons de dire «oui».

La Communauté est à la croisée des chemins et il est bon de méditer un instant ce que disait P. H. Spaak à l'occasion de la signature du traité de Rome : *« Cette fois les hommes d'Occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard. Ils ont fait une grande chose et ils l'ont faite, ce qui est remarquable et peut-être unique, en répudiant tout usage de la force, toute contrainte, toute menace. »*

Sa génération a fait son devoir, que les générations futures ne puissent nous reprocher de n'avoir pas fait le nôtre.

Je vous adresse ce message avec gravité, j'espère que vous le lirez avec amitié.

► Etienne Davignon est ancien commissaire européen.

Une Europe plus modeste

par Roger Stéphane

L'OBSCURITÉ du texte des accords de Maastricht n'est pas innocente, mais révélatrice : chaque négociateur du traité s'est employé à y introduire subrepticement ses restrictions mentales. Presque chaque article peut faire l'objet de lectures contradictoires (1). Ainsi, le 20 septembre, on ne nous demandera rien moins qu'un blanc-seing. A le refuser, nous apparaîtrions comme destructeurs de l'Europe.

Donc, le rejet, par le peuple français, des accords de Maastricht entraînerait le dépérissement de la Communauté économique européenne, du système monétaire européen, de l'Acte unique ? Mouvement d'humeur de nos partenaires, mesure de rétorsion ? Vingt-cinq ans de construction européenne effacés par le seul refus français – puisqu'il est admis que le peuple danois compte pour du beurre ? Heureusement que le premier ministre britannique garde, lui, son sang-froid ! Aux yeux de M. Major : *« Le refus français signifierait la mort du traité, mais pas celle de l'Europe communautaire ; et si la réponse française est oui, il faudra trouver une solution au problème posé par les Danois ».* M. Major signale que la ratification par la Chambre des communes *« pourrait être un passage éprouvant puisque – seuls au sein de la Communauté, – nous allons éplucher le projet ligne par ligne, clause par clause »* (*le Monde* du 9 septembre 1992).

Accusation encore plus grossière : en votant «non», les Français libéreraient les démons xénophobes, chauvins, impérialistes qui n'attendent qu'un signal pour s'emparer de la République fédérale allemande. C'est tout le cas que nous faisons de notre alliée privilégiée ! Ainsi le général de Gaulle, M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand auraient prodigué de bonnes paroles aux dirigeants allemands en les soupçonnant de tolérer secrètement des mouvements revanchards ! Notre alliée serait fragile et nostalgique... N'aurait-on pas dû nous prévenir plus tôt ? Personnellement, je trouve que l'Allemagne nous donne un bon exemple, ou, plus précisément, nous indique les limites réelles d'une politique européenne. Sa réunification lui coûte plus cher que prévu, elle a besoin d'attirer des capitaux, et de manifester la constance de son refus des facilités inflationnistes : malgré les prières françaises, elle augmente ses taux d'intérêt. La Yougoslavie explose, elle encourage les sécessionnistes libéraux et, malgré les autres chefs d'Etat et de gouvernement, elle reconnaît la Slovénie et la Croatie. N'est-ce pas ce souci naturel de sa souveraineté que nos Européens trouvent suspect ? Pour ma part, je souhaiterais que la France défende aussi naturellement ses intérêts que l'Angleterre ou l'Allemagne.

Il convient aussi d'être modeste ; toutes constructions interétatiques ont éclaté dans notre siècle : l'empire austro-hongrois (1920), les empires coloniaux français et anglais, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Fédération yougoslave. Est-il bien raisonnable de corseter à l'avance une alliance qui progressait naturellement ? Est-il bien raisonnable d'imposer un nouveau traité à une Europe qui n'a pas encore expérimenté les effets de l'Acte unique. Enfin, est-il bien raisonnable d'annoncer la prochaine adhésion à notre Europe des Douze, ou des Onze, on ne sait plus, de quatre nations *neutres* (2). La neutralité, demain, d'un quart du Conseil européen permettra-t-elle à leurs partenaires d'avoir une diplomatie éventuellement offensive ? Déjà, la Grèce nous empêche de reconnaître la nouvelle République de Macédoine... Un vote «oui» écartera ces interrogations, et beaucoup d'autres. Il facilitera l'émergence d'une Europe ambiguë. Le «non» peut générer l'organisation d'une Europe plus lucide ; plus modeste.

► Roger Stéphane est écrivain.

(1) Qu'on relise, en particulier, les articles J.3 et J.4.

(2) L'Autriche, la Finlande, la Suède, la Suisse.

L'intérêt bien compris des agriculteurs

par Henri Nallet

DE nombreux agriculteurs et responsables agricoles sont tentés de voter « non » au référendum sur le traité d'Union européenne. Ils attribuent les difficultés qu'ils connaissent à la Communauté alors que nombre d'entre elles, comme le surendettement, sont *purement nationales ; ils redoutent* la réforme de la PAC, qui pourtant aidera les plus fragiles d'entre eux ; ils critiquent, souvent avec raison, la rigidité de la réglementation commune. Mais dans leur inquiétude face à l'avenir, ils oublient tout ce que la construction européenne leur a apporté depuis trente ans : des prix nettement plus élevés que le marché mondial, un vaste marché sur lequel ils écoulent une part croissante de leur production, une protection aux frontières contre les importations de l'Est et de l'Ouest et les aides publiques de leurs exportations. Bref, un système relativement protégé à l'abri duquel l'agriculture française est devenue la plus importante d'Europe. Cette politique agricole commune a toujours progressé grâce à une complicité non écrite entre la France, l'Allemagne et la Commission de Bruxelles.

En m'appuyant sur mon expérience personnelle, je suis convaincu que la victoire du « non » au référendum détruirait, dans un premier temps, le moteur de la PAC puis, dans un second temps, permettrait le démantèlement des mécanismes de la PAC, qui sont les plus favorables aux agriculteurs français. Le raisonnement qui me conduit à cette conclusion est simple et pratique. Si le « non » l'emportait le 20 septembre, quel serait le poids politique du ministre français de l'agriculture, quel qu'il soit, pour défendre les intérêts de nos agriculteurs lors du conseil des ministres de l'agriculture du 21 septembre ? Comment résisterait-il aux ministres britannique, néerlandais et danois qui ne rêvent depuis longtemps que de l'alignement sur les prix mondiaux et de la disparition de la préférence communautaire ? Pourquoi le ministre allemand volerait au secours du ministre français, comme ce fut toujours le cas, si la construction européenne tombe en panne de notre fait ?

Or, dès le 21 septembre, le ministre français de l'agriculture aura besoin de toute son autorité et du soutien sans faille de l'Allemagne pour définir un ferme mandat de négociation au GATT et organiser la résistance aux Américains. Un peu plus tard, le ministre français de l'agriculture devra pouvoir compter sur une Communauté sûre d'elle-même et sur une Allemagne fidèle et déterminée pour contenir dans des limites raisonnables les demandes des pays de l'Est de nous vendre les seules marchandises qu'ils peuvent produire aujourd'hui : céréales, produits laitiers, vins et fruits.

Pour ces raisons simples et immédiates, l'intérêt bien compris des agriculteurs français est de voter « oui », malgré tout ! Même si le « non » peut les tenter, ils savent bien, malgré les beaux discours, les dangers qu'il recèle pour eux. Le « non », ce sont les Britanniques victorieux mettant enfin en œuvre la PAC qu'ils réclament : prix mondiaux, fin des restitutions, fin des organisations de marché. Le « non », ce sont les Américains récupérant l'arme alimentaire en totalité et nous chassant des marchés que l'Europe nous a aidés à conquérir. Le « non », enfin, ce sont les Allemands lassés de nous soutenir et achetant leurs produits agricoles en Pologne, en Hongrie ou en Ukraine plutôt que chez nous.

Ne tournons pas le dos, sur un mouvement d'humeur ou de colère, aux deux générations de paysans et de responsables professionnels qui ont fait de la France, par l'Europe, l'une des premières puissances agricoles du monde.

► Henri Nallet est ancien ministre de l'agriculture.

Des non-dits et de l'échec de la pensée

par Pierre Lamaison

QU'IL faille, après trente ans, changer la philosophie régissant la politique agricole de la Communauté relève de l'évidence. Les négociations en cours, aussi bien à Bruxelles que dans le cadre du GATT, et les mesures d'accompagnement que le gouvernement français vient de prendre en accord avec les syndicats, *constituent de fait une reconnaissance* de cette « évidence ».

Pour autant, on voit bien sur le terrain que les problèmes majeurs n'ont pas été résolus, que les inquiétudes demeurent très vives, essentiellement par un manque de communication.

On ne peut traiter le monde agricole de la même façon que d'autres domaines industriels : le premier est plus que millénaire alors que les autres ont une tradition récente. Il est impossible pour un paysan d'accepter, si on ne lui offre pas une perspective positive qui pourrait être l'aménagement de l'espace et du paysage (à condition de bien définir sa fonction), qu'il soit payé pour ne pas produire.

Même s'il est évident que les paysans français et européens ne survivent aujourd'hui, pour la plupart, qu'en raison du soutien des prix, et qu'ils ne survivront demain qu'à travers les aides directes prévues, il est essentiel de comprendre qu'ils ne perçoivent pas les deux modalités de la même façon. Ils considèrent qu'ils vont être assistés, ce qui n'était pas le cas auparavant, et qu'on va leur demander de nouvelles tâches qu'ils n'ont pas envie de remplir. La jachère et le gel des terres demeurent pour eux, de façon métaphorique, la négation de leur identité et de leur rôle au sein de la société. Ils ne comprennent pas en outre que l'on n'utilise pas les terres gelées afin de produire, à des fins industrielles, des carburants. Les techniques sont parfaitement connues mais il faut probablement aider financièrement l'agriculture pour qu'elle puisse devenir concurrente financièrement par rapport aux grands groupes pétroliers. Enfin, et c'est là l'essentiel, les agriculteurs admettent très difficilement d'être eux-mêmes payés pour ne pas produire alors que plusieurs centaines de millions de personnes, dont des paysans, meurent aujourd'hui de faim à travers le monde.

Il est urgent d'expliciter plus avant les raisons de la politique que mène aujourd'hui l'Europe, de dessiner plus clairement des perspectives pour les enfants des exploitants de notre continent. Quiconque parcourt la campagne et interroge en ce moment les exploitants agricoles se rend compte, contrairement à ce que prétendent certains technocrates et statisticiens, de l'absence dramatique de successeurs, y compris sur des propriétés parfaitement viables économiquement.

L'aide à l'installation des jeunes doit être une priorité absolue, qui suppose aussi une réelle politique pour les jeunes femmes, qui n'ont plus dans de nombreux territoires ni les services minimums ni la sociabilité qui leur permettent aujourd'hui de rester à la terre.

Il est également urgent que l'on puisse enfin sortir du débat *et de la contradiction intellectuelle qui ont prévalu depuis la* guerre concernant l'assistance aux pays « en voie de développement » et aux pays « pauvres ». On sait bien maintenant et depuis longtemps qu'il est impossible de transférer globalement des surplus à ces pays, ne serait-ce qu'en raison de la déstabilisation inévitable de leur agriculture qui en découle. Mais ce constat est maintenant ancien, et malheureusement on n'a pas avancé d'un iota pour régler ce problème de la faim. On meurt en Ethiopie, au Soudan, au Kenya et ailleurs, tandis que l'on tente d'imposer, alors qu'ils ne le veulent pas, aux paysans européens d'être payés pour ne pas produire, ce qui pour eux est immoral.

C'est de là que vient leur révolte.

► Pierre Lamaison est directeur de la revue *Etudes rurales* et membre du Laboratoire d'anthropologie sociale (Collège de France).

LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

Influences

LES Français sont interrogés sur l'Europe, mais certains d'entre eux ont envie d'user du procédé *dont se* moquait Thierry Le Luron : *« C'est pas votre question, mais c'est ma réponse. »* Nombre d'Européens souhaiteraient pourtant pouvoir, eux aussi, répondre à cette question, qui ne leur *sera pas posée. Ceux* de l'actuelle Communauté qui savent que leur avenir dépend de la réponse hexagonale, *comme ceux des* pays qui frappent à sa porte, et qui, à l'image du premier ministre polonais, redoutent les conséquences d'un « non » français.

Ce regard inquiet de l'étranger est mis en avant par les partisans du « oui » pour convaincre les électeurs de mesurer l'importance de leur vote. Mais les avocats du « non » en usent tout autant pour affirmer que si des étrangers souhaitent tant la ratification du traité de Maastricht, c'est peut-être parce que les Français, eux, n'y ont pas intérêt : le PCF souligne le soutien de patrons américains et japonais à la construction de l'Union européenne ; M. Philippe de *Villiers s'étonne que le chancelier* allemand ait à ce point besoin d'un « oui » français qu'il en soit arrivé à mettre à *mal le dogme de l'indépendance de la* Bundesbank.

L'utilisation des perturbations monétaires dans la campagne référendaire n'est pas du goût de tous les défenseurs du « oui ». Au micro de Radio-*Shalonm, mercredi 16, M. Lionel Jospin* a benoîtement expliqué qu'il *« souriait »* quand il entendait certains partisans du *« oui » dire : « Vous voyez, l'esprit de Maastricht souffle »* parce que la banque centrale allemande avait baissé ses taux d'intérêt. M. Pierre Bérégovoy, auteur de cette formule, a dû apprécier... Cela n'a pas empêché le premier ministre, au meeting socialiste de Créteil, de mettre en avant, à nouveau, les conséquences économiques et monétaires d'un rejet de Maastricht. Expliquant qu'il s'était, dans l'après-midi, entretenu avec MM. John Major et Helmut Kohl, il a assuré : *« Aucun d'entre eux n'appartient au même courant politique que moi, et ils attendent avec une certaine angoisse le vote des Français. »*

INFLUENCES étrangères, influence *monétaire*, mais aussi influence de la politique intérieure. M. Jean-Pierre Chevènement affirme, dans un entretien à *Sud-Ouest*, qu'une *« grande majorité d'ouvriers, d'employés, d'agriculteurs et d'artisans ont l'intention de voter « non »*, ajoutant : *« C'est significatif ; il faut reconstituer un grand pôle progressiste ; nous y travaillons avec le Mouvement des citoyens. »* M. Philippe Séguin, en meeting à Nancy, a affirmé que si le « non » l'emporte, *« Jacques Chirac continuera à être le meilleur fédérateur possible des « oui » et des « non » au sein du RPR et de l'opposition »*, alors que, dans le cas contraire, la *« situation serait plus complexe au RPR, puisqu'une grande partie des militants se sont prononcés pour le « non »*.

LE maire de Paris, comme la plupart des autres partisans du « oui », aimerait que les électeurs ne répondent qu'à la question posée. Au micro d'Europe 1, mercredi, il a lancé aux agriculteurs, qui lui ont si longtemps fait confiance : *« Vous avez été ignorés, assommés et donc vous allez voter « non » dans votre immense majorité, et vous avez tort »* car *« nous avons besoin demain d'une France qui ait l'énergie nécessaire pour obtenir à Bruxelles les aménagements indispensables à la réforme de la politique agricole commune pour qu'elle devienne acceptable »*.

L'annonce de la maladie du questionneur ne va-t-elle pas, elle aussi, influencer la réponse des Français ? Les spéculations sur les conséquences du cancer *présidentiel sont devenues le* dernier jeu à la mode, même si, à l'exception malheureusement prévisible de M. Jean-Marie Le Pen, tous les dirigeants politiques se contentent pour l'instant de souhaiter un prompt rétablissement au président de la République. Les électeurs vont avoir du mal à se déterminer sereinement.

THIERRY BRÉHIER

M. Giscard d'Estaing ne veut pas d'un « petit oui »

STRASBOURG

de notre correspondant

La salle d'un millier de places du Palais des congrès de Strasbourg était pleine à craquer pour accueillir, mercredi 16 septembre, M. Giscard d'Estaing, qui avait choisi d'achever son tour de France dans la capitale alsacienne. le défenseur acharné du traité de Maastricht. Dans une région qui donnait récemment, selon un sondage publié dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 65 % d'intentions de vote au « oui », seuls les communistes et le Front national militent en faveur du « non ».

Même M. Robert Spieler, dissident du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen, président d'Alsace d'Abord, s'est exprimé en faveur de la ratification de l'Union européenne, dans laquelle il voit une chance pour les régions de la CEE de jouer la carte de l'autonomie. De son côté, M. ClaudeTruchot, adjoint au maire de Strasbourg chargé des relations internationales, garde un silence gêné : malgré sa fidélité à M. Jean-Pierre Chevènement, il ne peut décemment pas se prononcer ouvertement alors que Mme Catherine Trautmann fait valoir qu'un « non » français serait une menace supplémentaire contre le siège du Parlement européen dans sa ville.

Les élus alsaciens de l'opposition UDF-RPR étaient largement représentés pour la dernière réunion de M. Giscard d'Estaing. Parmi eux, M. Robert Grosmann, conseiller municipal de Strasbourg et secrétaire national du RPR, pour qui *« le référendum n'a qu'une seule signification, l'Europe ou le refus de l'Europe »*.

Face à un auditoire qui lui était complètement acquis, le président de l'UDF n'a eu aucune difficulté à conduire le dialogue avec onze jeunes gens et jeunes filles de nationalité française, britannique et allemande. Appliqué et pédagogue au possible, M. Giscard d'Estaing a passé en revue les principaux volets du traité de Maastricht avec une attention particulière pour l'Union économique et monétaire qui permettra de remplacer *« le rôle prépondérant du mark par celui de l'écu, ce dernier devant être géré collectivement »*.

La question de la *« peur de l'Allemagne »* l'a conduit à hausser le ton. *« C'est une tentative pour ranimer un conflit franco-allemand et je trouve choquant certaines déclarations d'hommes politiques qui aspirent à de hautes responsabilités*, a-t-il dit. *Le défi qui se pose aux Français est de faire aussi bien que leurs amis allemands. »* Pour l'ancien de chef de l'Etat, *mettre en* danger l'entente franco-allemande, c'est s'engager vers *« une autre Europe qui serait moins française »*. Pour M. Giscard d'Estaing, *« un petit « oui »* marquerait un *« certain désengagement »* du pays alors qu'un *« gros « oui »* créerait *« un phénomène d'entraînement fort »*.

« Vous détenez une part significative du destin de la France, a-t-il lancé à ses auditeurs. *Si le « oui » l'emporte, nous reprendrons une sorte de leadership. L'union de l'Europe ne peut se faire sans nous. »*

MARCEL SCOTTO

□ **M. Neuwirth (RPR) votera « non ».** – M. Lucien Neuwirth, sénateur (RPR) de la Loire, indique, dans un entretien accordé mardi 15 septembre au quotidien *la Tribune-le Progrès*, qu'il votera « non » au référendum. M. Neuwirth, qui précise avoir *« longuement réfléchi »* avant de déterminer son vote, se déclare hostile à une Europe *« patrie artificielle qu'auraient enfantée les ordinateurs des technocrates »*. Ancien résistant, M. Neuwirth ajoute : *« Déjà, le 18 juin, j'avais dit « non » à l'effacement de la France, je reste fidèle à ce « non »*. Dans notre enquête sur le choix des élus, région par région, M. Neuwirth avait été classé parmi les personnalités qui ne s'étaient pas prononcées *(le Monde* du 17 septembre).

□ **M. Deniau (UDF) votera « oui ».** – M. Jean-François Deniau, député UDF du Cher, ancien ministre, qui avait subordonné son approbation du traité de Maastricht à plusieurs conditions, notamment à l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur ses conditions d'application, a annoncé, mercredi 16 septembre, après avoir été reçu au Quai d'Orsay par *M. Roland Dumas*, qu'il votera « oui » le 20 septembre, le ministre des affaires étrangères lui ayant assuré qu'un *tel débat* aurait lieu après le référendum.

□ **Le Parti occitan : un « non » provoquerait un *« repli franchouillard et dangereux »*.** – Le Parti occitan, mouvement régionaliste occitan, a appelé à voter « oui » au référendum du 20 septembre. Tout en reconnaissant que le traité de Maastricht reste éloigné de *« l'Europe démocratique des régions »*, le bureau national du mouvement a estimé qu'une victoire du « non » provoquerait le *« retour à la France jacobine »* et un *« repli franchouillard et dangereux »*.

M. Bérégovoy redoute des « turbulences financières et économiques » en cas de vote négatif

Le dernier grand meeting de la campagne socialiste pour le « oui » au référendum a réuni environ deux mille personnes, mercredi 16 septembre, à Créteil, dans le Val-de-Marne.

En présence de nombreux membres du gouvernement – dont le moins remarqué n'aura pas été M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, proche de M. Jean-Pierre Chevènement, – le maire de Créteil, M. Laurent Cathala, lui-même secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés, a ouvert la réunion en rappelant qu'en 1981 sa ville avait accueilli le congrès extraordinaire du PS au cours duquel M. François Mitterrand avait été désigné officiellement comme candidat à la présidence de la République. Chacun des trois principaux orateurs, MM. Laurent Fabius, Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, a exprimé son émotion après l'annonce de la maladie à laquelle le chef de l'Etat doit faire face, et rendu hommage à sa volonté de transparence.

« Nous avons quatre jours pour décider si l'Europe va être renforcée ou disloquée », a lancé M. Fabius en ouverture d'un discours très polémique. Reconnaissant que *« des inquiétudes réelles s'expriment »* devant le traité de Maastricht, le premier secrétaire du PS a ajouté que *« des boniments fleurissent »*. Il s'en est pris, sans le nommer, à M. Charles Pasqua, qui s'était prononcé pour la ratification du traité en juin dernier avant d'opter finalement pour le « non ». *« L'Europe ne l'intéresse pas vraiment*, a affirmé M. Fabius. *Il s'en sert pour mettre en cause les dirigeants de l'organisation à laquelle il appartient. »*

« On a joué avec la peur »

Si le traité est adopté, a affirmé M. Rocard, *« il n'y aura pas, dimanche soir, la victoire du parti du « oui » sur le parti du « non »*. L'ancien premier ministre a voulu une fois encore, alors que va s'achever *« un vrai débat »*, qui *« aura montré ce que la politique peut proposer de meilleur »*, répondre aux inquiétudes qui nourrissent le « non » à Maastricht. Il a évoqué, entre autres, le chômage – face auquel le traité *« n'apporte pas de réponse assurée »*, mais *« ouvre une perspective »* – et la technocratie, pour dénoncer les *« petites lâchetés quotidiennes »* des politiques, qui se déchargent sur Bruxelles des aspects impopulaires des compromis auxquels ils souscrivent. *« La construction européenne, c'est une nouvelle jeunesse pour la France »*, a affirmé M. Rocard à l'adresse de ceux qui s'inquiètent de voir l'identité française se dissoudre dans l'Europe.

M. Bérégovoy s'est montré moins satisfait que son prédécesseur de la qualité de la campagne, regrettant qu'*« au lieu d'avoir un grand débat, on ait joué avec la peur »*. Il a consacré l'essentiel de son propos à l'Union économique et monétaire et à la situation actuelle des monnaies européennes, en affirmant qu'un vote négatif provoquerait *« des turbulences politiques, mais aussi des turbulences financières et économiques »*. Le premier ministre a expliqué que *« l'attente du vote de la France pèse beaucoup »* sur les marchés des changes et que *« si elle votait « non », le système monétaire européen traverserait une grave crise »*. *« Je ne veux exercer aucune pression sur la conscience des Français*, a-t-il dit, *mais je ne voudrais pas qu'ils me reprochent de ne pas les avoir avertis. »*

P. J.

Au « quartier général » de MM. Séguin et Pasqua

La tête et les jambes

Bien que le « quartier général » du « non » de l'opposition parlementaire à la ratification du traité de Maastricht soit situé rue François-Ier, au numéro 1, nul panache blanc n'y flotte pour rallier les électeurs parisiens à la cause du Rassemblement de MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua. L'antre du « non » de droite – un qualificatif qui chagrine le maire d'Epinal – est un ancien hôtel particulier aux pièces spacieuses qui, depuis plusieurs semaines, bourdonne comme une ruche. A gauche de l'entrée, le bureau de l'ancien ministre des affaires sociales. En face du standard, celui de l'ancien ministre de l'intérieur.

Toutes les pièces sont occupées par une nuée de collaborateurs et d'attachées de presse. Beaucoup d'entre eux viennent du Sénat, où M. Pasqua préside aux destinées du groupe RPR, et du conseil régional des Hauts-de-Seine dont le même assure le *pilotage. A l'évidence, la logisti*que est leur affaire. A Philippe, l'argumentation. A Charles, l'organisation. Ce couple n'est pas sans rappeler les candidats d'un ancien jeu télévisé : la tête et les jambes.

Tôt le matin, le « staff Pasqua » fait habilement remarquer au visiteur qu'il est le premier sur le pont. Ingurgitant force cafés, *l'équipe fait régulièrement* un briefing matinal dans la salle de réunion qui accueillera les caméras *de télévision au soir du* 20 septembre. Autour de la table ronde, mardi 15 septembre, il y avait MM. Bernard Tomasini, chef de cabinet, Pierre-Henri Paillet, collaborateur du conseil général, Jean-Jacques Guillet, secrétaire général du groupe du Sénat, Alain Robert, secrétaire général du Mouvement national des élus locaux (MNEL), William Abitbol, en qui certains voient *« le gourou »* de M. Pasqua, et Mme Isabelle Balkany, conseiller général des Hauts-de-Seine qui s'investit à fond pour le « non ». Bras droit de son époux, M. Patrick Balkany, maire (RPR) de Levallois-*Perret, elle se baptise elle-même*, par dérision, *« la reine de la crécelle »*.

Ce matin-là, pendant que l'équipe mettait au point les pré*paratifs de la soirée électorale*, une douzaine de militants, au sous-sol, collaient consciencieusement des timbres sur des enveloppes d'invitation. Dans les bureaux du « staff Séguin », MM. Roger Karuchi et Henri Guaino « planchaient » sur le prochain déplacement de M. Séguin pendant que leur « patron » enregistrait son temps de parole de la campagne officielle.

O. B.

Le maire d'Epinal à domicile

ÉPINAL

de notre correspondante

Mercredi soir. Palais des congrès d'Epinal. C'est une soirée de retrouvailles entre M. Philippe Séguin, maire de la ville, et ses concitoyens. Tout est prêt pour accueillir le mentor du « non » à Maastricht. L'homme aussi qui a débattu avec M. Mitterrand. Décor soft : la tribune drapée de bleu est hérissée de seize drapeaux bleu blanc rouge *alternant avec la bannière euro*péenne. En toile de fond, l'affiche de campagne du Rassemblement pour le « non » *au référendum* : « Liberté, je chéris ton non ». La salle ne tarde pas à devenir trop petite. On s'installe dans les allées. Beaucoup devront se contenter de la retransmission en direct depuis le hall.

20 h 45, la « star » fait son entrée sur une musique façon Jean-Michel Jarre, soutenu par la jeune garde du RPR scandant son nom. *« Me voilà au terme de mon périple. C'est mon honneur et ma joie de pouvoir dire que ce soir je suis chez moi. »* Ces quelques mots chaleureusement applaudis introduisent la prestation de l'orateur venu seul à la rencontre des Spinaliens. Le professeur Séguin donnera de la voix pendant deux heures, il argumentera, démontrera, disséquera, avec des *pointes d'humour* alternant avec des accents de gravité. Parmi ses cibles, Mme Elisabeth Guigou, qui, la veille, tenait débat dans cette même salle. Il est près de 23 heures. Il faut conclure, Philippe Séguin manie l'émotion : *« Bientôt quinze ans qu'entre les Vosges et moi il a été décidé de vivre une aventure exaltante. Qu'avions-nous de si fort en commun pour nous rencontrer ? Un même amour passionné de la France, d'une France dynamique, généreuse. »* Et de conclure : *« Les Vosges ne peuvent pas vouloir de l'Europe contre la France, et je sais qu'elles sauront dire « non »*. *La Marseillaise* met un point final à cette soirée, Philippe Séguin repart pour *Paris*. Dimanche, il sera de nouveau à Epinal pour déposer son bulletin dans l'urne, à l'école Victor-Hugo, un grand européen en son temps.

CLAUDINE CUNAT



Un nouvel espace de négociation pour l'Europe sociale

Patronat et syndicats pourraient peser sur certaines décisions du pouvoir politique, et même s'y substituer

Ceux qui cherchent dans le traité de Maastricht une Europe sociale «clés en main» ne pourront qu'être déçus. Le texte soumis au référendum du 20 septembre prévoit, certes, d'appliquer la majorité qualifiée pour les décisions se rapportant non plus seulement à la santé et à la sécurité des salariés, *mais également* à celles relatives aux conditions de travail, à l'information et à la consultation du personnel ou à l'égalité professionnelle (1). Mais ces champs d'application, malgré leur diversité, ne paraissent pas susceptibles de faire l'objet d'une réglementation plus contraignante que celle adoptée ces dernières années. Chacun en convient : le principal obstacle à la construction d'une Europe sociale réside dans les différences de niveau de développement économique des pays membres.

En revanche, le traité de Maastricht contient de véritables innovations dans le domaine des pratiques sociales. Intégré dans le texte soumis au référendum, l'accord conclu le 31 octobre 1991 par les représentants du patronat européen (l'UNICE pour les entreprises privées, le CEEP pour les sociétés publiques) et de la Confédération européenne des syndicats (CES) permet aux partenaires sociaux de se substituer à la Commission. Ils peuvent ainsi établir des directives susceptibles d'être étendues – c'est-à-dire rendues obligatoires – à la majorité qualifiée ou à l'unanimité des Etats membres, selon les cas. Au plan *national*, leur *mise en œuvre pourra* elle aussi faire l'objet d'une négociation.

Cette adaptation conventionnelle du principe de subsidiarité ouvre la voie à un espace de négociation sociale susceptible de débloquer certains projets de directives tout en permettant aux pays les plus avancés de conserver une législation sociale *plus avantageuse. «Pour la première fois, des pages d'un traité ont été rédigées par les acteurs sociaux»*, se félicite M. Alain Benlezard, l'un des experts de la CFDT. Selon lui, *«la consultation du personnel des entreprises européennes, l'équivalence des qualifications mais aussi l'échange d'informations pour la prévention des accidents du travail»* devraient être l'objet des premières discussions.

Reste que cet espace risque de trouver rapidement ses limites. Tout d'abord, il ne concerne que onze pays puisque la Grande-Bretagne a obtenu de rester à l'écart de toute harmonisation sociale. A terme, la pérennisation d'un tel traitement particulier, surtout dans un domaine qui reste à la traîne par rapport à la dimension économique de la construction communautaire, risque de constituer un précédent fâcheux. En second lieu, la concrétisation de l'Europe sociale dépendra – en cas d'application des accords de Maastricht – de la volonté du patronat et des syndicats de s'entendre sur des domaines de négociation et de leur capacité à trouver des compromis. Or, les approches des uns et des autres sont largement divergentes.

Côté patronal, la définition d'un espace contractuel répond d'abord à la nécessité de contenir une éventuelle dérive de la Commission. *«Mieux vaut prévenir et contrôler l'intervention de la Commission plutôt que de la subir»*, estime en substance l'UNICE. A l'opposé, la CES (qui regroupe plus de quarante confédérations dans une vingtaine de pays) y voit une occasion de promouvoir une harmonisation sociale *«par le haut»*. On peut dès lors redouter que la confrontation entre ces deux stratégies – l'une défensive, l'autre offensive – ne débouche sur une impasse.

Non seulement les syndicats n'ont guère les moyens d'imposer à leurs homologues patronaux de s'asseoir à la table des négociations mais ils ne semblent pas non plus en mesure de pouvoir compter dans un proche avenir sur un coup d'accélérateur politique à l'Europe sociale. En juin, le comité exécutif de la CES rappelait d'ailleurs que, si *«le mouvement syndical européen reste résolument engagé pour la ratification du traité de Maastricht»*, il éprouve de *«l'inquiétude»* à l'égard *«des politiques de convergence en vue de l'Union économique et monétaire qui ne font pas référence, par exemple, à des critères tels que le niveau de l'emploi»*. Certains gouvernements, ajoutait la CES en faisant directement allusion à l'Espagne, en profitent *«pour faire payer la facture de l'assainissement économique aux travailleurs»*.

L'Europe sociale réduite à sa plus simple expression ? Cette vision pessimiste fait l'impasse sur les conséquences qu'entraînera la création d'un véritable espace économique européen. *«Dans un marché, il faut des règles. Or, pour éviter le dumping, les acteurs sociaux, à commencer par les employeurs des pays les plus avancés, devront intervenir pour élaborer ces règles à moins d'aboutir à une cacophonie inacceptable pour les plus forts»*, assure M. Jacques Moreau, délégué général de la fondation Europe et société et secrétaire général du Comité économique et social européen. *«Dans ces conditions,* poursuit-il, *la dynamique viendra de négociations sectorielles.»*

«Effet d'aspiration»

A défaut de bénéficier d'une volonté politique volontariste – c'est le moins que l'on puisse dire, – l'Europe sociale pourrait compter sur un «effet d'aspiration» dans le sillage de l'Union économique et monétaire. *Les salariés dont la législation est la* moins avantageuse en seraient les premiers bénéficiaires.

Dans un entretien publié le 14 septembre par les Echos, M. Zygmunt Tyszkiewicz, secrétaire général de l'UNICE, paraît donner quelque crédit à cette analyse. Rappelant que les partenaires sociaux européens devront aborder *«des problèmes qui ne peuvent être réglés convenablement par une action au niveau de l'Etat membre»*, il précise que *«c'est le cas, par exemple, des questions affectant le bon fonctionnement du marché unique ou celles indispensables pour empêcher des formes inacceptables de concurrence»*. On peut imaginer que des accords-cadres conclus au niveau central soient précisés par des dispositifs beaucoup plus opérationnels, négociés à l'échelon des branches professionnelles. Une articulation mieux adaptée à l'organisation très décentralisée des structures syndicales les plus puissantes, tel le DGB allemand.

En attendant, l'Europe sociale reste en pointillé. Le traité de Maastricht offre un moyen de la faire progresser en permettant aux partenaires sociaux de peser sur les décisions du pouvoir politique voire de s'y substituer. *Mais il faudra utiliser cet outil* sans tarder. S'il ne s'enrichit pas rapidement d'un contenu – même de portée limitée – l'espace de négociation européen risquerait fort de tomber en désuétude.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) La sécurité sociale, la protection des salariés en cas de rupture du contrat de travail, la représentation du personnel ou l'emploi des ressortissants de pays tiers restent régis par la loi de l'unanimité. *Quant aux rémunérations ou au* droit de grève, ils sont explicitement exclus du champ communautaire.

De meilleures conditions de travail

Si l'Europe sociale piétine, il est un domaine dans lequel elle a sensiblement progressé : celui de la sécurité et de la santé des travailleurs communautaires. Seule matière sociale à faire, jusqu'à présent, l'objet d'un vote à la majorité qualifiée du Conseil (1), l'amélioration des conditions de travail a suscité l'adoption de quinze directives depuis 1989. La principale d'entre elles, la directive-cadre du 12 juin 1989, pose les principes généraux en matière de santé et de sécurité au travail applicables dans chaque Etat membre à compter du 1er janvier 1993.

Repris en France dans la loi du 31 décembre 1991 modifiant le code du travail et celui de la santé publique, ce texte concerne l'ensemble des travailleurs salariés des secteurs publics et privés à l'exception des employés de maison. Il fait, d'une part, obligation à tous les employeurs d'évaluer les risques inhérents à leur activité, d'informer leurs salariés et de leur donner une formation adaptée. *Il consacre*, d'autre part, la participation des travailleurs à la mise en pratique des *règles de sécurité de leur entreprise.*

A la suite de cette directive-*cadre, quatorze directives spécifiques* ont jusqu'à présent été adoptées par le Conseil. Elles définissent les prescriptions minimales à respecter à compter du 1er janvier 1993, voire du 1er janvier 1996, lorsqu'il s'agit de la mise à niveau de matériels existants. Plus de la moitié de ces directives ont déjà été transcrites en droit national ou sont sur le point de l'être. Elles concernent le travail sur écran de visualisation (décret du 14 mai 1991), l'organisation des lieux de travail (décret du 31 mars 1992), la conception des machines et des équipements de protection individuelle (décrets du 29 juillet 1992), la manutention manuelle des charges (décret du 3 septembre 1992).

Les prescriptions européennes *relatives à la sécurité des travailleurs* atypiques sont, pour leur part, déjà inspirées de celles en vigueur en France. Le ministère du travail doit en outre publier, d'ici à la fin de l'année, les décrets relatifs à l'utilisation des machines et des équipements individuels et à la prévention des risques liés aux biotechnologies. Il dispose enfin d'un délai d'un an pour transcrire les directives adoptées en 1992 (organisation de la sécurité sur les chantiers temporaires et mobiles, signalisation sur les lieux de travail, prévention dans les industries extractives et minières, assistance médicale à bord des navires).

Parallèlement à la *définition* de ces prescriptions minimales, le Conseil a adopté plusieurs directives améliorant la législation communautaire déjà en vigueur, telles que l'exposition à des agents cancérigènes, chimiques ou ionisants et la prévention des risques liés à l'amiante.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Article 118 A de l'Acte unique.

Outre-mer : un débat trop lointain...

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, n'a pas ménagé sa peine pour essayer de convaincre les citoyens d'outre-mer d'accorder leur confiance au traité de Maastricht, mais il n'est pas certain que *sa visite du mois de juillet dans* les territoires du Pacifique et celle de ces derniers jours dans les deux départements antillais et en Guyane aient suffi à éveiller chez les électeurs de cette France du grand large une passion pour la lointaine Europe.

A la différence des quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, *Guyane, Martinique et Réunion)* qui appartiennent de plein droit à la Communauté européenne au même titre que les départements métropolitains, les trois territoires (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna) et les deux collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) n'y sont qu'associés, au travers d'une décision annexée au Traité de Rome et renouvelée en 1991.

C'est outre-mer, au demeurant, qu'ont été enregistrés, aux élections européennes de juin 1989, les taux d'abstention les plus élevés : 90,01 % en Guadeloupe, 89,24 % en Polynésie, 88,51 % en Guyane, 83,94 % en Martinique, 77,10 % à la Réunion, 74,19 % à Saint-Pierre-et-Miquelon, 69,63 % à Mayotte et 61,31 % en Nouvelle-Calédonie. Seul l'électorat de Wallis-et-Futuna, très sensible aux consignes de vote de ses *chefs coutumiers et de ses élus*, s'était distingué en participant au scrutin à près de 70 % à la suite des prises de position pro-socialistes de son nouveau député, M. Kamilo Gata, rallié au MRG.

Divergences en Nouvelle-Calédonie

Malgré la campagne très active de M. Le Pensec en faveur du *«oui»*, le référendum du 20 septembre risque fort de rencontrer, dans les *DOM-TOM, une égale indifférence* de la part des électeurs, sauf peut-être, encore, à Wallis-et-Futuna, où le débat sur le traité de Maastricht servira de prétexte à une nouvelle confrontation pacifique entre les partisans et les adversaires du *gouvernement central, autrement dit* entre les supporteurs du député, M. Gata, et du nouveau président de l'assemblée territoriale, M. Soane Muni Uhila (ss etiq.), partisans du «oui», et ceux du sénateur RPR, M. Sosefo Makapé Papilio, converti au *«non»*.

Le panorama politique est analogue en Polynésie. Les deux députés, MM. Alexandre Léontieff et Emile Vernaudon, qui se réclament de la majorité présidentielle, voteront «oui», comme le sénateur centriste, M. Daniel Millaud, alors que le président du gouvernement territorial, M. Gaston Flosse, chef de file de la majorité locale, ancien député RPR, appelle à l'abstention, de même que le chef indépendantiste du Front de libération de la Polynésie (FLP), *M. Oscar Temaru. Mais la population* s'intéresse moins au traité de Maastricht qu'aux nouvelles «affaires», à la suite de l'inculpation et de l'incarcération pour *«corruption et trafic d'influence»* de deux des plus proches collaborateurs du *maire de Papeete, M. Jean Juventin*, président de l'assemblée territoriale et allié de M. Flosse.

En Nouvelle-Calédonie, la situation est plus confuse. A titre personnel, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, a opté pour le «non» en reprenant à son compte les arguments du président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua.

Le second député RPR du territoire, M. Maurice Nenou-Pwataho, apparemment réconcilié avec M. Lafleur, a fait de même, mais cette option ne fait pas l'unanimité au sein du RPCR. Le sénateur RPR, M. Dick Ukeiwé, s'est prononcé, au contraire, en faveur du «oui», *«comme Jacques Chirac»*, et comme l'Union océanienne qui regroupe les Calédoniens d'origine wallisienne opposés au RPCR.

La rupture entre M. Ukeiwé et M. Lafleur semble d'autant plus consommée que M. Lafleur soutient la candidature aux élections sénatoriales du président du congrès, *M. Simon Loueckhote, devenu le* candidat officiel du RPCR.

Quant au Front de libération *national kanak socialiste (FLNKS)*, il a invité ses militants à participer au référendum mais sans donner de consigne de vote. Lui aussi semble plus intéressé par la préparation des échéances électorales. La coalition indépendantiste a en effet décidé de changer de stratégie en mettant fin au boycottage des élections nationales qu'elle observait depuis les événements insurrectionnels *de 1984 : elle présentera son propre* candidat aux sénatoriales en la personne de M. Rock Wamytan, vice-président du FLNKS, membre de l'Union calédonienne.

Les préoccupations locales seront prédominantes à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans la collectivité territoriale de l'océan Indien, le Mouvement populaire mahorais *(MPM), qui contrôle le conseil géné*ral et la vie politique a appelé à boycotter le référendum, en reprochant au gouvernement de refuser de rétablir les visas d'entrée pour les ressortissants comoriens. Le «oui» du député UDC, M. Henry Jean-Baptiste, apparaît marginalisé bien qu'il soit épousé par la nouvelle fédération socialiste. Dans l'archipel d'Amérique du Nord, dont la population se sent abandonnée par le gouvernement au fil de ses démêlés maritimes avec le Canada, le maire *de Saint-Pierre, M. Albert Pen*, en rupture de ban avec le groupe socialiste du Sénat, a fait savoir qu'il se pliera, dimanche, contre son gré, à l'obligation d'organiser les opérations de vote, mais la campagne menée contre le pouvoir exécutif par *tous les élus locaux a été tellement* virulente qu'elle laissera sans doute beaucoup de traces protestataires dans les urnes.

La peur d'une Europe aliénante

Des quatre départements d'outre-mer, celui de la Réunion est le seul où le «oui» paraisse réunir une majorité. Un seul des huit parlementaires, M. Auguste Legros, député non-inscrit, ancien maire de Saint-Denis et ancien président du conseil général, s'est prononcé en faveur du «non», *pour* lequel milite aussi la CGT départementale.

Le Parti communiste réunionnais s'est *isolé* en appelant à la *«non participation»*, comme en 1989, pour répondre *«au refus de la CEE de respecter les spécificités des DOM»*, mais le parti de M. Paul Vergès, qui a perdu beaucoup de terrain aux dernières régionales, *cherche surtout à reconquérir l'élec*torat protestataire dans la perspective des législatives. Son député, M. Elie Hoarau, a justifié ce mot d'ordre en regrettant que le gouvernement n'ait pas accepté d'introduire dans la Constitution un amendement *reconnaissant* la *spécificité* des DOM lors du débat parlementaire sur la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité.

Dans les trois autres DOM, les arguments de MM. François Mitterrand et Louis Le Pensec rencontrent des échos divers mais, à l'exception des socialistes alignés sur la rue de Solférino, les partis de gauche penchent plutôt, au mieux, vers l'abstention.

En Guadeloupe, le PCG votera «non», comme le PCF, mais aussi comme la plupart des groupes indépendantistes, tandis que les «refondateurs» communistes, regroupés derrière *MM. Ernest Moutoussamy, député*, et Henri Bangou, sénateur, à l'intérieur du nouveau PPDG (Parti progressiste démocratique guadeloupéen), recommandent le boycottage.

En Martinique, le principal allié des socialistes, le PPM (Parti progressiste martiniquais), qui dispose, depuis mars, de la présidence du conseil général, préconise le vote blanc en réclamant que le *«peuple martiniquais»* soit *«consulté»* séparément *«sur son intégration ou son association à l'Europe.»* Idem en Guyane où le PSG (Parti socialiste guyanais), qui contrôle les deux assemblées, recommande l'abstention bien que le ministre des DOM-TOM ait promis le déblocage à court terme de deux cents millions de francs de crédits d'Etat pour alimenter de nouveaux grands chantiers publics.

Ni l'adjonction au traité de Maastricht de la «Déclaration relative à la représentation des intérêts des pays et territoires d'outre-mer», ouvrant la voie à des mesures dérogatoires, ni la réforme de l'octroi de mer adoptée par le Parlement à l'iniative du gouvernement ne sont visiblement parvenues, dans ces anciennes colonies, à dissiper les craintes d'une Europe aliénante entretenues par les disparités économiques et sociales, la peur diffuse *«que ces pays ne se transforment pas purement et simplement en paysages»*, selon la formule imagée du maire-poète de Fort-de-France, M. Aimé Césaire.

ALAIN ROLLAT

Le choix des élus

Nous achevons avec l'outre-mer le recensement, région par région, des prises de position des élus – députés, sénateurs, parlementaires européens, présidents des conseils généraux et régionaux – sur le traité de Maastricht (*le Monde* du 16 et du 17 septembre).

OUTRE-MER

GUADELOUPE

Oui : Frédéric Jalton (PS, d.), Dominique Larifla (PS, d. et prés. cons. gén.), François Louisy (PS, s.), Lucette Michaux-Chevry (RPR, d. et prés. cons. rég.).

Abstention : Ernest Moutoussamy (app. PC, d.), Henri Bangou (app. PC, s.).

GUYANE

Non : Léon Bertrand (RPR, d.), Georges Othily (div. g., s.).

Abstention : Elie Castor (app. PS, d. et prés. cons. gén.), Antoine Karam (app. PS, prés. cons. rég.).

MARTINIQUE

Oui : Guy Lordinot (app. PS, d.), Roger Lise (UDF, s.), Rodolphe Désiré (app. PS, s.).

Non : Emile Capgras (app. PC, prés. cons. rég.).

Nul : Claude Lise (app. PS, d. et prés. cons. gén.).

Ne se prononcent pas : Aimé Césaire (app. PS, d.), Maurice Louis-Joseph-Dogué (PS, d.).

MAYOTTE

Oui : Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS, d.).

Abstention : Marcel Henry (div. d., s.), Younoussa Bamana (div. d., prés. cons. gén.).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Oui : *Dick Ukeiwé (RPR, s. et p. e.).*

Non : Jacques Lafleur (RPR, d.), Maurice Nenou-Pwataho (RPR, d.).

Ne se prononce pas : Simon Loueckhote (RPR, prés. du Congrès).

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Oui : Alexandre Léontieff (maj. p., d.), Emile Vernaudon (app. PS, d.), Daniel Millaud (div. d., s.).

Abstention : Gaston Flosse (RPR, prés. du gouvernement du Territoire).

LA RÉUNION

Oui : Alexis Pota (ex-PC, d.), André Thien-Ah-Koon (div. d., d.), Jean-Paul Virapoullé (UDF-CDS, d.), Paul Moreau (RPR, s.), Albert Ramassamy (PS, s.), Louis Virapoullé (UDF-CDS, s.), *Camille* Sudre (div. g., prés. cons. rég.), Eric Boyer (div. d., prés. cons. gén.).

Non : Auguste Legros (ex-RPR, d.).

Abstention : Elie Hoarau (app. PC, d.).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ne se prononcent pas : Gérard Grignon (UDF-CDS, d.), Albert Pen (ex-PS, s.), Marc Plantegenest (ex-PS, prés. cons. gén.).

WALLIS-ET-FUTUNA

Oui : Kamilo Gata (MRG, d.), Soane Muni Uhila (div. g., prés. de l'Assemblée territoriale).

Non : Sosefo Makapé Papilio (RPR, s.).

SÉNATEURS REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Oui : Jean-Pierre Bayle (PS), Pierre Biarnes (PS), Jean-Pierre Cantegrit (UDF-rad.), Charles Habert (UDF), Hubert Durand-Chastel (div. d.), Guy Penne (PS), Xavier de Villepin (UDF).

Non : Paulette Brisepierre (RPR), *Pierre Croze (UDF), Char*les de Cuttoli (RPR), Paul d'Ornano (RPR).

Ne se prononce pas : Olivier Roux (UDF).

Le traité déjà ratifié par quatre pays de la Communauté

Le traité de Maastricht a déjà été ratifié par quatre pays :

– L'Irlande, par référendum, le 19 juin (69 % en faveur du «oui»).

– Le Luxembourg, par voie parlementaire, le 2 juillet (51 voix *contre 9*).

– La Belgique, par voie parlementaire, le 17 juillet (146 «pour», 33 «contre», 3 abstentions).

– La Grèce, par voie parlementaire, le 1er août (286 «pour», 8 «contre», 6 abstentions).

En dehors du Danemark, qui a *voté «non» le 2 juin (50,7 %)*, et de la France, qui se prononce le 20 septembre par référendum, tous les autres pays ont choisi la voie parlementaire :

– En Italie, le Sénat devait voter la ratification, jeudi 17 septembre, après le vote favorable de sa commission des affaires étrangères. Le vote de la Chambre *des députés est nécessaire* pour une ratification définitive. Celle-ci n'interviendra qu'après le 20 septembre.

– En Espagne, le Congrès (sénateurs et députés) a approuvé à l'unanimité, en juillet, la *réforme constitutionnelle* préalable à la ratification parlementaire du traité.

– En Allemagne, la Chambre des députés (Bundestag), le 7 octobre, et la Chambre haute (Bundesrat), le 25 novembre, doivent se prononcer d'une part sur le projet de ratification, d'autre part sur un texte modifiant la Constitution.

– En Grande-Bretagne, le gouvernement a suspendu, le 3 juin, le débat parlementaire. Le texte avait été adopté en deuxième lecture le 21 mai aux Communes par 336 voix contre 92. *Le «oui» français relancerait* la procédure parlementaire.

– Aux Pays-Bas, les députés doivent se prononcer *dans* le courant de l'automne.

– Au Portugal, le projet doit être également soumis dans les mois qui viennent au Parlement.



LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

Un entretien avec M. Alain Juppé

« Si le « oui » l'emporte, l'engagement d'une grande partie de l'opposition aura sauvé l'idée européenne » nous déclare le secrétaire général du RPR

« Vous attendiez-vous à une telle audience du « non » dans la campagne pour le référendum de ratification du traité de Maastricht ? Et comment l'expliquez-vous ?

– C'est pour moi une surprise. Il y a quelques mois, le « oui » recueillait de l'ordre de 60 % des suffrages dans les intentions de vote. La montée du « non » a, me semble-t-il, deux raisons : la campagne très intense de ses partisans, qui ont utilisé des arguments méritant, pour la plupart, considération, et l'amalgame entre le refus de Maastricht et le rejet du président de la République. Compte tenu de l'état de l'opinion, cela a considérablement fait progresser le « non ».

» Pour ce qui nous concerne, nous sommes entrés en campagne au bon moment. Notre campagne a été active et elle a influencé l'électorat du RPR : le « oui » a gagné des points au cours des dernières semaines. Nous la poursuivrons jusqu'au terme. Elle a été intéressante et elle s'est déroulée sans agressivité. Le débat a été riche, il a été à l'essentiel, ce qui est la vertu du référendum.

– Au-delà d'une réaction de l'opinion à l'égard de M. Mitterrand, diriez-vous qu'il y a une réaction de peur ou de repli de l'électorat vis-à-vis de l'Europe ?

– Ce reflexe a joué et il a été exploité par certains, mais il ne faut pas le prendre d'une manière uniquement négative en considérant que c'est de l'archaïsme, du conservatisme, de la peur ou du nationalisme dans le mauvais sens du terme. Il y a aussi une véritable interrogation dont il faudra tenir compte, quoi qu'il arrive. Même si le « oui » l'emporte, ce que j'espère, il y aura quand même eu un Français sur deux environ qui aura voté « non ». C'est un signal. Le signal d'un malaise vis-à-vis d'une certaine forme de fonctionnement des institutions communautaires : la technocratie. Le comportement de la Commission ne pourra jamais plus être ce qu'il a été jusqu'à maintenant. De ce point de vue encore, le débat aura été utile.

– Il est un peu paradoxal d'entendre un gaulliste dire, à propos d'un référendum, qu'on peut séparer la question posée de celui qui la pose.

– Je suis très admiratif envers ceux qui se réclament, jour et nuit, des mânes du général de Gaulle. Quand j'entends dire qu'il aurait plutôt voté « non », cela me fait sourire. Ceux qui le soutenaient avant 1958, du reste, annonçaient qu'il n'appliquerait pas le traité de Rome. Ou qu'il ferait l'Algérie française. Le général de Gaulle a parfois surpris ses plus fervents partisans. Il n'est plus là pour trancher.

« Je reproche à M. Mitterrand d'avoir divisé les Français »

» La pratique référendaire telle que l'envisage le RPR, aussi bien Jacques Chirac que Charles Pasqua, a évolué. Nous souhaitons maintenant une extension du champ du référendum, notamment aux questions de société, pour en faire vraiment un instrument de démocratie directe. Dès lors qu'on s'oriente vers cette pratique du référendum, on ne peut pas en faire à tous les coups un plébiscite. Il ne faut donc pas confondre la question posée et le choix politique qui s'exercera, le moment venu, à l'encontre de M. Mitterrand.

– Ne pensez-vous pas que M. Mitterrand a pris un risque trop élevé pour la construction européenne ?

– L'argument de ceux qui disent que Maastricht est trop compliqué pour faire l'objet d'un référendum est un peu surprenant en démocratie. Si le débat n'avait été que parlementaire, il serait resté extrêmement technique et juridique. On serait passé à côté des vrais problèmes politiques qui se seraient posés d'une autre manière, un jour ou l'autre. Le référendum est évidemment un risque, mais si le « oui » l'emporte, il donnera une légitimité nouvelle à la construction européenne. Cela permettra, au passage, de couper les ailes d'un canard qui volait depuis quelque temps, selon lequel les Français rejetaient la politique, les politiques et le débat politique.

» Je ne reproche pas à M. Mitterrand d'avoir pris le risque d'un référendum, je lui reproche, en revanche, d'avoir créé les conditions d'une division des Français sur l'idée européenne qui les rassemblait, il y a quelques mois encore. Il porte une responsabilité personnelle, car il a voulu faire une opération de politique intérieure, une arme de division de l'opposition. Résultat, c'est devenu une arme de division des Français.

– Vous évoquez le vote des étrangers communautaires aux élections locales et européennes dont plus personne ne parle ?

– Charles Pasqua a fait au Sénat toute sa campagne là-dessus et cette préoccupation n'a pas disparu de l'esprit des Français. Elle nourrit la hantise des étrangers qui avait été entretenue par d'autres. On a aussi entendu dire qu'avec Maastricht, il n'y aurait plus de frontières, que ce serait la foire d'empoigne. Or, il y a belle lurette que les frontières intérieures en Europe sont des passoires. Il ne faut pas nous dire que Maastricht va dégrader la situation actuelle. Au contraire, Maastricht, en proposant de créer de véritables frontières extra-communautaires avec des visas, des contrôles, une coopération policière, peut apporter un « plus ». Cela dépendra certes de la mise en œuvre du traité, mais quand on dit que Maastricht démantèle toute possibilité de contrôle, c'est faux !



– Que répondez-vous à l'argument selon lequel le réaménagement monétaire qui vient de se dérouler n'aurait pas pu avoir lieu dans le cadre de Maastricht ?

– Cette question a suscité des réactions très exactement contradictoires. Les partisans du « non » expliquent que c'est la démonstration de la justesse de leus thèse selon laquelle la banque centrale européenne échappera au pouvoir politique. Les partisans du « oui » affirment que c'est, au contraire, la preuve de l'influence des gouvernements sur les banques centrales, en particulier la Bundesbank, qui a cédé à la pression du chancelier. Il faut que chacun aille jusqu'au bout de son raisonnement.

» Ce qui vient de se passer prouve que la marge de manœuvre de la France en matière de politique monétaire est, dès aujourd'hui, quasiment nulle, car, depuis 1979, nous sommes dans un système monétaire qui crée une solidarité stricte. Nous ne pouvons pas baisser nos taux d'intérêt tout seul quand nous le décidons. M. Sapin se glorifie de cette décision ; en fait, il n'y est pour rien. Seul M. Chevènement est un peu cohérent puisqu'il préconise, à terme, une sortie du SME. Mais cela se traduirait par la dévaluation du franc, la reprise de l'inflation et donc la baisse de la compétitivité française, c'est-à-dire l'augmentation du chômage. Nous avons vécu cela entre 1981 et 1983.

« Rien d'irrémédiable n'a été commis »

– Ne craignez-vous pas que la fracture soit telle au sein de l'opposition qu'il sera impossible de la résorber ?

– Je ne le crois pas. Cette campagne n'a pas été agressive. On n'a pas entendu d'excommunications réciproques. Chacun prend bien la peine d'expliquer que le point de vue du camp adverse est respectable : Philippe Séguin l'a fait à plusieurs reprises, Jacques Chirac et moi-même l'avons fait également. Rien d'irrémédiable n'a été commis. Charles Pasqua répète qu'il ne met pas en cause l'unité du RPR, que Jacques Chirac en est le leader naturel et qu'il est le meilleur candidat à l'élection présidentielle.

» Si le « oui » l'emporte, on parlera très rapidement d'autre chose. On sera très vite dans la pré-campagne législative. Une force centripète puissante s'exercera sur l'opposition : la nécessité de resserrer les rangs pour gagner les élections législatives. Les gens sur le terrain deviendront tout à fait unitaires et raisonnables.

» Si le « non » l'emporte, je ne sais pas très bien ce qui va se passer . Nous vivrons une phase d'incertitude, d'abord du côté du pouvoir, car M. Mitterrand ne pourra pas rester inerte, ensuite du côté du RPR et de l'opposition, qui entreront dans une période de remise en question. La seule façon de lever l'hypothèque sera, pour le président du RPR et pour son équipe, de demander à nos militants s'ils nous font toujours confiance. Cela concernera évidemment, aussi, le secrétaire général, qui procède du président du mouvement.

– Une très courte victoire du « oui » ne sera-t-elle pas extrêmement difficile à gérer pour le RPR ?

– Ce sera beaucoup plus facile à gérer qu'une victoire du « non ». Nous lancerons immédiatement une campagne très vigoureuse contre les socialistes pour préparer les législatives et nous entraînerons nos troupes, qui n'attendent que cela.

– Vous avez donc le sentiment d'avoir trouvé un espace pour le « oui antisocialiste » dans cette campagne.

– Certains me demandent ce que je faisais avec M. Jack Lang, dimanche dernier. Je réponds : la même chose que Charles Pasqua à côté de M. Chevènement, le dimanche précédent. Je défendais mon point de vue, en marquant ma distance avec le pouvoir en place. Nous sommes parvenus à exister par nous-mêmes, et si le « oui » l'emporte on sera bien obligé d'admettre que l'engagement d'une grande partie de l'opposition aura sauvé l'idée européenne.

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD ET THOMAS FERENCZI

هكذا من الأصل



POINT / LES ENJEUX DE MAASTRICHT

Une étape décisive

La construction d'une Europe unie est une longue histoire où alternent périodes calmes et étapes décisives. Maastricht est à ranger dans la seconde catégorie. Le traité sur l'Union européenne, dont le président de la République demande au Français d'autoriser la ratification, vient couronner une œuvre commencée en 1957 avec le traité de Rome. L'union économique et monétaire *qu'il prévoit, avec la création d'une monnaie* unique d'ici à la fin du siècle, est la suite presque logique de la volonté des « pères *fondateurs* » *d'intégrer progressivement* les économies des pays européens. Elle est, en tout cas, la confirmation que les premiers échelons ont été gravis avec succès et que le coup d'accélérateur donné par M. Jacques Delors en 1985 a été efficace.

***Mais Maastricht*, c'est aussi beaucoup plus que cela, et pas simplement parce que la mort programmée des monnaies *nationales va priver* les Etats d'un des attributs essentiels de leur souveraineté. Pour la première fois dans un traité européen, des *États souverains reconnaissent* que la construction de l'Europe implique aussi une mise en commun de leurs politiques *étrangère et de sécurité*, c'est-à-dire de leur défense : un autre élément du noyau dur de la souveraineté est touché. Pour la première fois, aussi, à la traditionnelle citoyenneté nationale vient s'ajouter une citoyenneté européenne.**

L'importance du cap à franchir explique l'intérêt des Français, leur découverte des réalités de la construction européenne. *L'Europe, enfin, n'est plus la chose des spé*cialistes, mais l'enjeu d'un choix que chaque électeur doit faire.

Depuis longtemps, il était clair que la ligne de fracture passait à travers toutes les formations politiques. La campagne référendaire a confirmé que l'Europe était le révélateur de divisions profondes.

■ POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DÉFENSE

L'un des objectifs de l'Union, fixé par le traité, est l'affirmation de *« son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune »*. Le titre V dispose que, pour l'essentiel, la prise de décision reste soumise à la règle de l'unanimité, mais des *« actions communes »* peuvent être décidées, dans le cadre desquelles les modalités pratiques seront décidées à la majorité qualifiée.

Les partisans du « non » arguent qu'une *« politique étrangère et de sécurité commune »* est incompatible avec l'indépendance nationale, d'autant que les Etats membres s'engagent, après coordination, à défendre des positions communes devant les organisations et conférences internationales ; quand tous les partenaires de la Communauté ne sont pas présents, ceux qui y participent défendent ces positions communes (par exemple, la France et la Grande-Bretagne au Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui fait dire à Philippe Séguin que ces deux pays ou bien violeront l'esprit de la Charte des Nations unies, ou bien céderont leur siège à la Communauté). *Ils affirment que la* France, au nom de la solidarité communautaire, sera amenée à défendre des positions contraires à ses intérêts. Citant le cas de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, ils redoutent aussi une paralysie de la diplomatie.

Les partisans du « oui » se réfèrent également à la crise yougoslave pour souligner que la volonté d'union a évité un débordement hors des frontières de l'ex-Yougoslavie. M. Balladur a observé qu'en outre *« l'Union européenne est indispensable si les Douze ne veulent pas encore et toujours dépendre des autres, c'est-à-dire des Etats-Unis »*. Quant aux menaces que ferait peser le traité sur la souveraineté de la France, ils observent que c'est une politique *« commune »* qui est prévue et non *« unique »*, ce qui laisse à la France la possibilité de conduire une politique correspondant à ce qu'elle estime être son intérêt et d'empêcher par son droit de veto une politique qui y serait contraire.

■ MONNAIE UNIQUE

L'écu européen remplacera le franc français... et le mark allemand. Cette principale innovation du traité de *Maastricht* n'entrera en application qu'entre le 31 décembre 1997 et le 1er janvier 1999, mais sans attendre elle implique un rapprochement *des situations économiques* et monétaires des Etats membres, imposant à leurs gouvernements une stricte discipline budgétaire. Cette union *économique et monétaire* viendra achever un mécanisme commencé avec l'union douanière du traité de Rome et le grand marché de l'Acte unique.

Cette monnaie unique sera gérée par la Banque centrale européenne, dont l'indépendance par rapport au pouvoir politique sera comparable à celle de la Federal Reserve américaine ou de la Bundesbank allemande. Sa *mission première* sera de *« maintenir la stabilité des prix »* (article 105 du nouveau traité), mais c'est le Conseil européen qui fixera *les grandes orientations de la politique* économique et le conseil des ministres qui surveillera les déficits budgétaires des Etats membres et déterminera les rapports entre l'écu et les monnaies non européennes.

Les partisans du « non » refusent cet abandon par la France de sa souveraineté monétaire. Ceux de gauche affirment que le gouvernement *français ne pourra déterminer* librement sa politique budgétaire, donc fiscale. Ceux de droite ajoutent que le libre jeu du marché implique aussi la concurrence des monnaies, M. de Villiers récusant *« une monnaie espéranto »*. Les uns et les autres refusent que la politique monétaire ne soit gérée que par des fonctionnaires sans directives des politiques. Ils contestent aussi la priorité donnée à la lutte contre l'inflation.

Les partisans du « oui » répondent que la création d'un marché unique impose que la monnaie soit aussi unique, que l'interconnexion des économies réduit déjà l'indépendance monétaire de la France, qu'actuellement, en fait, c'est la Bundesbank qui impose ses choix, alors que des représentants de tous les Etats participeront à la gestion de l'écu. Ils insistent, à l'image de M. Bérégovoy, sur la nécessité d'une monnaie *« forte »*, garantie d'une *« croissance saine »*, et soulignent que l'écu deviendra la plus puissante monnaie mondiale.

■ INSTITUTIONS

Les modifications institutionnelles apportées par le traité de Maastricht renforcent le caractère hybride des institutions de l'Union. Le Conseil européen, réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres, qui n'avait pas d'existence juridique depuis sa création en 1975, est reconnu comme étant l'institution qui *« donne à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations politiques générales »*. Mais à côté de cet aspect confédéral, les domaines où le conseil des ministres peut décider à la majorité, sur proposition de la Commission, sont accrus. Les prérogatives du Parlement européen sont aussi augmentées : les sujets sur lesquels le conseil des ministres doit tenir compte de ses avis, avant d'adopter *règlements ou directives*, sont plus nombreux ; il en est même pour lesquels l'assemblée dispose d'un droit de veto. Surtout le président de la Commission et les autres commissaires, après avoir été désignés par les gouvernements des Etats membres, devront, avant leur nomination définitive, se soumettre à un vote d'approbation par le Parlement européen.

Les partisans du « non » ne se satisfont pas de ces modifications. Ils dénoncent la *« bureaucratie »* bruxelloise qui imposerait ses vues *« sans contrôle démocratique »*. Ils contestent la légitimité du Parlement européen, dont les membres *élus, en France, à la proportionnelle* sur des listes nationales sont en fait choisis par les états-majors des partis et non par les électeurs. Ils *demandent que les Parlements* nationaux puissent réellement contrôler toutes les décisions prises à Bruxelles.

Les partisans du « oui » ne nient pas les abus commis par les « eurocrates ». Mais ils soulignent que, *justement*, les *changements prévus* par le traité de Maastricht permettront dorénavant de les éviter. Ils font remarquer que le pouvoir de décision appartient au conseil des ministres européens dont *tous* les membres sont responsables devant des assemblées démocratiquement élues. Ils ajoutent que la réforme constitutionnelle, votée au printemps par le Congrès, va permettre au Parlement français de donner son avis avant que le gouvernement ne participe aux négociations bruxelloises.

Et si c'était « non » ?

Les partisans du « oui » n'ont pas manqué de dramatiser les *conséquences d'une éventuelle* victoire du « non ». Les dirigeants socialistes ont affirmé, comme M. Roland Dumas, que le rejet du traité de Maastricht porterait *« un coup d'arrêt peut-être fatal »* à la construction européenne.

Le débat porte en fait sur la possibilité d'une renégociation du traité. Les partisans du « non », qui se déclarent opposés à Maastricht, mais favorables à l'Europe, affirment que, *le traité de Rome et l'Acte unique* demeurant en vigueur, il suffirait de renégocier un nouveau traité pour que la construction européenne continue. Ils font observer que l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954 n'a pas empêché, trois ans plus tard, la signature du traité de Rome. Les parti*sans du « oui » répondent* qu'une renégociation ne peut être envisagée ou que la dynamique européenne serait cassée. Ils soulignent que, trente-huit ans après le rejet de la CED, la Communauté ne dispose toujours pas d'une défense commune.

Pays	population	PNB	sièges au PE	voix au C des M
ROYAUME-UNI	57 350 000	776 052	81	10
BELGIQUE	9 947 000	149 985	24	5
PAYS-BAS	14 935 000	218 092	25	5
DANEMARK	5 137 000	97 419	16	3
ALLEMAGNE	79 300 000	1 190 158	81	10
IRLANDE	3 528 000	29 606	15	3
LUXEMBOURG	377 400	9 289	6	2
FRANCE	56 442 000	931 850	81	10
PORTUGAL	9 803 000	46 654	24	5
ESPAGNE	38 765 000	383 830	60	8
ITALIE	57 655 000	844 834	81	10
GRÈCE	10 032 000	52 514	24	5

POPULATION : nombre d'habitants en 1990
PNB : produit national brut de 1990 en millions d'ECU
PE : Parlement européen
C des M : conseil des ministres européens ; les décisions qui peuvent être prises à la majorité qualifiée doivent obtenir 54 voix.

Un nouveau principe : la subsidiarité

Le traité de Maastricht a fait *entrer dans le débat politique* un nouveau concept, emprunté à la doctrine de l'Eglise et développé par le pape Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo anno* en 1931 : le principe de subsidiarité. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui lui a consacré un rapport, le définit comme *« un principe de limitation des pouvoirs du niveau européen par rapport au niveau national et par rapport au niveau local »*. L'article 3 B du traité précise que *« dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, la Communauté n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les Etats membres et peuvent donc, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, être mieux réalisés au niveau communautaire »*.

Les partisans du « non » formulent plusieurs objections. La première est qu'en conférant à la Communauté de nombreuses compétences supplémentaires *le traité va exactement dans la* direction opposée à la subsidiarité. La seconde est que la Communauté décidera elle-même de son champ d'intervention et qu'elle sera donc, comme le souligne Mme Garaud, *« juge et partie »*. Conscient de cette faiblesse, M. Giscard d'Estaing a proposé que les Douze engagent une négociation pour mieux définir les conditions d'application de ce principe.

Les partisans du « oui » soulignent que l'application de ce principe empêchera la Communauté de se mêler de tout puisque, sur un problème donné, *on se demandera, avant de se* tourner vers elle, s'il n'est pas plus efficace de faire appel aux gouvernements nationaux, voire aux institutions régionales. Les signataires du traité présentent donc la subsidiarité comme un remède aux dérives bureaucratiques et une manière de rapprocher les pouvoirs de la réalité quotidienne.

■ SÉCURITÉ ET IMMIGRATION

« Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres, sous réserve des limitations et conditions prévues par le présent traité et par les dispositions prises pour son application. » (Titre II, art. 8A, du traité). Le titre VI relatif à la « coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures » établit la liste des missions relevant de la coopération intergouvernementale : *« La politique d'asile, les règles régissant le franchissement des frontières extérieures (...), la politique d'immigration et la politique à l'égard des ressortissants des pays tiers (...), la lutte contre la toxicomanie (...), la coopération judiciaire en matière pénale, la coopération douanière, la coopération policière en vue de la prévention de la lutte contre le terrorisme, le trafic illicite de drogue et d'autres formes graves de criminalité internationale »*.

Cette « Europe des citoyens », marquée par la suppression des contrôles aux frontières internes à la Communauté européenne, doit entrer en vigueur le 1er janvier 1993. Les accords de Schengen, signés par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal, ont en outre établi une liste de pays pour lesquels un visa sera obligatoire à l'entrée dans la Communauté et ils ont institué un outil de coopération policière, Europol.

Les partisans du « non » craignent que la liberté de circulation n'entraîne d'une part un afflux de réfugiés et d'immigrés clandestins dans la Communauté et particulièrement en France – une *« Europe-passoire »* (Mme Garaud, M. de Villiers) ; ils prédisent, d'autre part, une Europe *« mafieuse »*, une *« communauté de la criminalité et de la délinquance »* et s'inquiètent de l'harmonisation à venir des législations, en matière de consommation de stupéfiants par exemple.

Les partisans du « oui » soulignent que l'Union européenne renforcera la coopération judiciaire et policière entre les pays membres et permettra une plus grande efficacité, notamment par l'échange d'informations. Ils estiment également que face aux pressions migratoires de l'Europe de l'Est et du Sud, seule la Communauté peut établir des règles communes pour l'entrée et le séjour des ressortissants étrangers et lutter contre l'immigration clandestine.

■ COÛT DU TRAITÉ

« On ne peut à la fois signer un nouveau traité et en refuser les conséquences », a rappelé M. Jacques Delors en présentant son projet d'augmentation du budget de la Communauté. Il a calculé qu'il faudrait que celui-ci augmente de 30 % en cinq ans. Mais seule la *moitié de la somme supplémentaire* réclamée par le président de la Commission aux Etats membres est directement liée à la mise en *application* du *traité* de Maastricht, c'est-à-dire à l'aide aux régions les plus pauvres pour aboutir à *« la cohésion économique et sociale »*.

Le reste serait consacré à l'aide aux pays de l'Est, à un soutien à la formation professionnelle et à la *réforme de la politique agricole* commune.

Les partisans du « non » affirment donc que l'Europe, qui, d'après Mme Garaud, *« coûte actuellement 4 287 francs par ménage français et par an »*, verrait sa facture augmenter pour atteindre *« 5 200 francs par an et par ménage »*, d'après les calculs de M. de Villiers.

Les partisans du « oui » s'inscrivent en faux contre ces calculs. M. Lamassoure assure que, *« à l'heure actuelle, sur 100 francs gagnés, les Français en versent 44 à l'Etat français et 1,2 à la CEE. Avec Maastricht, ils verseront 1,37 francs à l'Union européenne. Dans dix ans, l'Europe, dont nous avons besoin, prélèvera au maximum 3 francs »*.

Effectivement, le budget de la Communauté a été, en 1991, de 445 milliards de francs, soit 1,13 % du produit national brut communautaire ; la France en fournit 19,4 %, ce qui lui coûte à peu près 4,5 % de ses recettes fiscales ; elle est le deuxième contributeur derrière l'Allemagne.

Mais si la France donne, elle reçoit aussi, notamment pour ses agriculteurs ; ainsi, en 1991, sa contribution nette n'aura été que de l'ordre de 25 milliards de francs.

A quoi il faut ajouter que l'aide accordée aux membres de la Communauté les plus pauvres facilite la vente chez eux des produits français : les exportations de la France vers l'Espagne, le Portugal et l'Irlande ont crû de plus de 60 milliards de francs entre 1985 et 1990.

■ DROIT DE VOTE

« Tout citoyen de l'Union résidant dans un Etat membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat membre où il réside. » (Titre II, art. 8B, du traité).

Cette disposition, qui est l'élément principal de la *« citoyenneté de l'Union »* instituée par le traité de Maastricht, a suscité une objection en France, où les maires et les élus municipaux, dans certaines conditions, participent à l'élection de l'assemblée sénatoriale, expression de la souveraineté nationale. Dans la loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité, adoptée *en juin, le Parlement français* a donc précisé, à l'initiative du Sénat, que les citoyens européens résidant en France *« ne peuvent exercer les fonctions de maire ou d'adjoint, ni participer à la désignation des électeurs sénatoriaux et à l'élection des sénateurs »*.

Cette restriction devra figurer dans une directive adoptée par le Conseil européen avant le *31 décembre 1994*, qui précisera également les autres conditions d'ouverture du droit de vote et d'éligibilité, telle que la durée d'installation dans le pays.

Les partisans du « non » estiment que le droit de vote et d'éligibilité est indissociable de la nationalité. Ils dénoncent dans cette mesure une *« dérive fédéraliste »* (MM. Séguin, RPR, et Chevènement, PS) et craignent qu'elle n'ouvre *ensuite la voie au droit* de vote de tous les étrangers (MM. de Villiers, UDF, et Le Pen, FN).

Les partisans du « oui » soulignent qu'en raison de son caractère très restrictif, le droit de vote et d'éligibilité ne s'appliquera qu'à une minorité d'étrangers. Ils relèvent également le caractère réciproque de ce droit, qui bénéficiera donc aux Français installés dans un pays étranger membre de la Communauté.

Pour ses plus farouches partisans, ce droit est un pas vers une meilleure intégration, par la création d'une véritable citoyenneté européenne.

Page réalisée par le service politique

LE RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

ici MAAAASTRICHT ! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS !

Monnaie unique et besoin d'identité

Changer ses devises

Si la *monnaie n'était* que l'intermédiaire des échanges ou l'*étalon* des valeurs, le projet d'une monnaie européenne unique ne susciterait pas tant d'inquiétudes. Il y a certes d'importantes questions économiques, sociales et politiques au cœur de cette décision. Chacun, aujourd'hui, les connaît. Par exemple : battre monnaie est un attribut de la souveraineté de l'Etat, et de très longue date le *signe même du* pouvoir. Toucher à ce lien très antique entre l'autorité et l'argent ne va pas sans une série de difficultés. Il n'est pas dit qu'elles soient déjà résolues : le contrôle par les hommes politiques des décisions de la future Banque centrale n'est assurément pas le point le plus clair de ce traité.

Tout et son contraire ayant été dit sur ces thèmes et sur quelques autres par les meilleurs experts, des arguments aussi rationnels qu'incompatibles ayant été échangés de tous bords, peut-être faut-il tourner le regard *ailleurs, écarter un* instant les analyses «techniques» et se demander ce que la monnaie représente, dans l'imaginaire de chacun, au quotidien.

Car la *monnaie vécue, si l'on* peut dire, n'a pas grand-chose à voir avec celle dont parlent économistes et financiers. Nous y sommes attachés d'une manière affective, immédiate, irréfléchie. Dès que nous devons manipuler d'autres pièces et billets, effectuer une gymnastique mentale devant la moindre étiquette pour convertir en francs les prix étrangers, quelque chose de nos repères familiers envers la réalité paraît ne plus fonctionner. Casinos et clubs de vacances l'ont bien compris : en remplaçant la monnaie habituelle par de nouveaux signes, ils créent un microcosme où les valeurs sont pour un temps différemment vécues.

Un signe et non plus un objet

Ainsi la monnaie est-elle profondément liée à notre sentiment d'être «chez nous». En un temps où tous les aéroports, tous les hôtels, toutes les nourritures, tous les vêtements, toutes les villes même finissent par être plus ressemblants que dissemblables, à quoi reconnaît-on un pays étranger ? Deux traits et deux seulement : la langue et la monnaie. Même si les frontières ne sont plus que fiction, on sait qu'on en a franchi une lorsque n'ont plus cours ni les mêmes mots ni les mêmes devises.

Cette proximité n'est évidemment pas le fait du hasard. Langue et monnaie sont les deux systèmes de circulation – d'information, de valeur – au sein d'une communauté. *L'un comme l'autre sont des* conventions sociales, dont jamais personne n'a décidé la mise en œuvre. L'un comme l'autre ressortissent à la capacité de création symbolique de l'esprit humain, forgeant à son usage des fictions collectives. Il n'y a dans la nature ni mot ni monnaie, qui seuls permettent ce que le Français nomme finement le «commerce» des humains entre eux. Rendant possibles toutes les relations aux autres, débouchant virtuellement sur une capacité d'échange universel, systèmes linguistiques et systèmes monétaires leur font en même temps grandement obstacle. Ils *sont en effet porteurs des particu*larismes les plus puissants, des marques d'identité les plus tenaces, des repérages de la réalité les mieux ancrés. De même que nous tenons par toutes les fibres de notre histoire à la langue de Molière ou de Diderot, de même il semblerait que nos louis, nos francs soient au même titre la frappe de notre identité.

*Ce n'est pas exact. Le parallé*lisme s'arrête ici. Personne en effet ne rêve plus sérieusement d'une langue unique, et seuls quelques-uns songent au retour d'une langue commune. La monnaie unique européenne est en revanche un projet réalisable à terme. Car les deux ordres ne sont évidemment pas identiques. La diversité des langues est cosubstantielle à celle des *cultures, et à leur dialogue.* Mallarmé avait tort d'écrire : *«Les langues imparfaites en cela que plusieurs»*. Leur nombre appartient au contraire à leur perfection.

Pour les monnaies, la question est de savoir dans quelle mesure elles sont dissociables ou non de notre identité. Certains auront le sentiment qu'instaurer une monnaie unique va nous arracher à nous-mêmes, nous diluer dans une uniformité sans saveur, nous spolier des barricades de Delacroix ou des pensées de Pascal à mesure que leur effigie disparaîtra de nos poches. *D'autres* feront *au* contraire remarquer qu'il y a là une confusion. Les espèces, sonnantes ou froissables, ne sont qu'une survivance. Depuis pas mal de temps, la monnaie se dissocie de son support, devient information électronique, mémoire magnétique, scintillement sur des écrans. Juste un signe mobile, plus du tout un objet palpable. Rien qu'un code, pas même une écriture. En ce domaine, les particularismes et les disparités peuvent alors paraître des archaïsmes sans justification. Les monnaies imparfaites en cela que plusieurs... Nous pourrons donc cesser de changer nos devises.

Ou plutôt il faudrait y parvenir, mais en un autre sens. Ce ne serait plus celui de la conversion des valeurs fiduciaires, mais celui d'un changement de notre confiance, d'une modification de nos maximes d'action. Aux devises : *«Mieux vaut le passé que l'avenir, le terroir que les puissances étrangères, le clos que l'ouvert...»* il serait temps de substituer d'autres, qui laissent advenir le futur. Il ne s'agit pas de lendemains qui chantent, mais simplement d'une autre façon d'être soi. Ce n'est ni la fin des identités *ni l'avènement soudain d'une cité* universelle. Il s'agit seulement d'acheter un jour avec le même billet de la fougasse ou des bretzels. C'est très peu, et c'est beaucoup. L'Europe aussi, finalement.

ROGER-POL DROIT

► Sous la direction de notre collaborateur Roger-Pol Droit, vient de paraître *Comment penser l'argent ?* (le Monde Editions, 428 p., 150 F).

Une «âme» à l'Europe

Les Eglises sont moins engagées qu'hier dans la construction communautaire

«Si dans les dix ans qui viennent nous n'avons pas réussi à donner une âme, une signification, une spiritualité à l'Europe, nous aurons perdu la partie. Voulons-nous une Europe fermée sur elle-même, entourée d'un mur de Jéricho ? Voulons-nous transmettre à nos enfants un continent marginalisé dont les citoyens ne rêvent que de se payer un deuxième frigo ou une deuxième voiture ? Il manque un souffle à notre vision. Les Eglises y ont leur part.» A l'heure où, comme le dit Jacques Delors (1), des responsabilités nouvelles attendent les Eglises en Europe, celles-ci se trouvent comme frappées d'un triple mal : l'épuisement de leur influence sociale, politique et même morale ; la résurgence de conflits à base nationale, ethnique et religieuse ; le recul de l'idée œcuménique qui, depuis les années 30, avait permis aux Eglises de se rapprocher après des siècles de séparation.

Même s'il est excessif de dire que *«Dieu créa l'Europe»* (2), l'engagement des Eglises chrétiennes après la guerre dans la réconciliation franco-allemande et le lancement de la construction européenne a été suffisamment net – avec les figures emblématiques que furent chez les catholiques Robert Schuman, Konrad Adenauer ou Alcide De Gasperi, chez les protestants Martin Niemöller, Marc Boegner ou Jean Rey – pour que les railleurs laissent à la postérité les expressions d'*«Europe vaticane»*, d'*«axe Paris-Rome-Bonn»* ou d'*«internationale protestante»*. Mais, entre cette mobilisation des débuts et la timidité des Eglises pour se prononcer par exemple sur les enjeux de Maastricht, il y a un fossé.

Il est le fruit d'une déception provoquée par l'échec de la CED et l'abandon d'une vision politique fédérale au profit d'une *«Europe des marchands»*, de la division de l'électorat catholique et protestant – qui n'a jamais été homogène, comme le prouve l'attitude après-guerre d'un Emmanuel Mounier, hostile à la démocratie-chrétienne, – de la priorité donnée, dans le mouvement œcuménique pendant la guerre froide et dans l'Eglise catholique de Jean-Paul II, à la Grande Europe de l'Atlantique à l'Oural.

Les idées de démocratie sociale, européenne, pluraliste et pacifique, promues après-guerre par les Eglises, les partis et syndicats chrétiens comme «troisième *voie*» entre le marxisme inhumain et le capitalisme sauvage, sont peu à peu entrées dans le patrimoine commun. La voix des Eglises s'est affaiblie surtout à cause du recul de leur influence dans la société. Même si les grands rassemblements, comme ceux de Rimini en Italie ou de Czestochowa en Pologne, comme les «Kirchentage» et «Katholikentage» en Allemagne, témoignent d'une réelle vitalité, la société civile a évolué indépendamment des institutions religieuses, comme elle l'a fait des institutions et des partis politiques. Et, toutes proportions gardées, le consensus autour des grandes expressions publiques d'Eglises semble aujourd'hui aussi difficile à trouver que pour un projet d'intégration européenne comme celui de Maastricht.

Le recul des valeurs religieuses

Aussi partielles soient-elles, les enquêtes sur les valeurs en Europe observent par exemple un accroissement spectaculaire des déclarations de non-appartenance à une religion. Selon la Fondation pour l'étude des systèmes de valeurs (EVSSG), *qui a enquêté en juin* et juillet 1990 dans les douze pays de la communauté, 25 % des Européens se déclarent ainsi «sans religion» (3). Dans une enquête analogue de 1981 menée par le même institut, ce pourcentage n'était que de 13 %.

S'agit-il d'un détachement de la religion ou d'une forme croissante d'indifférence ou d'agnosticisme ? Cela est impossible à définir. On *sait seulement que* le reflux touche des pays à majorité catholique autant que protestante (39 % se disent «sans religion» en France, 42 % en Grande-Bretagne, 49 % aux Pays-Bas) et qu'il frappe aussi bien le sentiment d'appartenance à une religion que la pratique, les croyances et l'éthique qu'elle commande. En Europe du Nord par exemple, le décalage est surprenant entre le statut de religion d'Etat donné aux Eglises *luthériennes* (qui s'en accommodent d'ailleurs de plus en plus mal) et la situation religieuse de pays qui ont les taux de pratique religieuse les plus faibles et les taux de divorce et d'avortement les plus forts.

Si dans l'Europe des Douze la distance se creuse ainsi entre les Eglises et un héritage culturellement défini en grande partie par le christianisme, en Europe de *l'Est* l'effondrement du communisme n'a pas entraîné une montée irrésistible de la religion, sauf sous la forme d'une religiosité vague, pragmatique et souvent sectaire. Au contraire, on assiste à des phénomènes de rejet là où la tutelle de l'Eglise, comme en Pologne, est jugée pesante. Des attitudes anticléricales renaissent en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Les Eglises ont récupéré leurs droits et leurs biens, mais, à cause de leur affaiblissement (après tant d'années de persécutions) et de leurs divisions, il serait risqué de pronostiquer une «rechristianisation» de l'Europe à partir des pays de l'Est.

Ce diagnostic intervient au moment où, en Europe, s'expriment des revendications nationales ou ethniques dans lesquelles la religion redevient une composante singulière et essentielle. Si elle n'est pas prépondérante, la dimension religieuse *des conflits actuels ou anciens qui* déchirent l'ancienne Yougoslavie, l'Arménie, Chypre ou l'Irlande est même fortement présente. Certes, le caractère emblématique de la religion importe plus ici que le contenu de la conviction – surtout en Irlande, où la guerre ressemble plus à un conflit colonial qu'à une guerre de religion, – mais les phénomènes d'affirmation identitaire comprennent de plus en plus de «religieux». Déjà mal en point avec la montée des intégrismes, l'image de la religion en Europe risque de redevenir belliqueuse et agressive. Bref, entre le projet œcuménique et universaliste des Eglises et la réalité de peuples, de couches sociales, d'individus qui entendent se définir d'abord dans leur singularité, le fossé ne fait aussi que croître. L'analogie joue encore avec la construction européenne : *le projet fédéraliste* se heurte à des réflexes toujours plus grands de méfiance antitechnocratique.

Le retour du «confessionnalisme»

Outre la guerre, qui redevient donc une menace, les Eglises se trouvent affrontées en Europe à d'autres urgences comme la protection des minorités nationales, la lutte contre la xénophobie, le sort des réfugiés, celui des migrants, des exclus de la croissance, ou comme le défi écologique, qui ne semble guère mobiliser que les protestants d'Allemagne ou d'Europe du Nord. Le rapport aux normes morales redevient aussi un enjeu depuis que l'Irlande a ouvert la voie à l'avortement et que la Pologne l'a refermée. *«L'éthique,* s'interroge le sociologue Jacques Sutter, *doit-elle être un espace stratégique de la reconquête des Eglises ou au contraire un espace autonome libéré de la religion ?»*

Les Eglises semblent d'autant moins armées pour faire face à ces nouvelles exigences qu'elles sont entrées dans ce que Jean Fisher, secrétaire général du Conseil des Eglises européennes (KEK), a appelé récemment à Prague un *«hiver œcuménique»*. Le paradoxe veut en effet que, si le rapprochement entre les Eglises divisées a évolué parallèlement, surtout depuis le concile Vatican II (1962-1965), au progrès de la construction européenne, le mouvement œcuménique aujourd'hui est stagnant.

Les identités confessionnelles resurgissent, alors que toutes les Eglises se sentent affaiblies et en situation de concurrence. C'est notamment vrai en Europe de l'Est, devenue du jour au lendemain, après des décennies d'athéisme contraint, un marché libre de la religion, balayant des positions établies depuis des siècles. Le conflit le plus spectaculaire oppose les catholiques et les orthodoxes à propos notamment de ces Eglises *«uniates»* en Ukraine, en Roumanie, en Russie, en Slovaquie (et au Proche-Orient), qui, après le seizième siècle, ont rejoint la juridiction du pape de Rome, tout en gardant le rite du lieu (oriental), ce qui est insupportable pour les confessions orthodoxes attachées à la souveraineté territoriale et nationale.

Les grandes Eglises orthodoxes russe, grecque, roumaine récusent le «prosélytisme» catholique ou baptiste, que le patriarche de Moscou a un jour qualifié de *«braconnage religieux»*. Malgré le rideau de fer, des contacts avaient été maintenus avec *les responsables de ces Eglises orthodoxes*. Mais en réalité l'œcuménisme était resté une affaire de spécialistes, atteignant peu la base des fidèles, qui, avec le retour à la liberté, se méfie d'une élite *«protestantisante»* ou *«catholicisante»*.

Mais les coups de frein viennent aussi du Vatican. La lettre du cardinal Ratzinger du mois de juin 1992, rappelant la doctrine catholique la plus traditionnelle sur la primauté du pape, a jeté un froid dans toutes les Eglises non catholiques d'Europe. Jean-Paul II a fait de la chute du communisme l'occasion d'un sursaut, appelé *«nouvelle évangélisation»*, dont le concept semble peu adapté à la mosaïque des confessions, des nations, des cultures qui composent l'Europe. *«Qui prendrait le risque aujourd'hui d'entraver la marche en avant de l'œcuménisme serait un criminel»*, dit Mgr Jérémie, exarque en France du patriarcat de Constantinople. Malgré cette profession de foi, le décalage est grand entre ces considérations ecclésiologiques et les nécessités historiques de l'Europe d'aujourd'hui.

HENRI TINCQ

1) CEE, cellule prospective, circulaire 704-bis 92. Résumé de discours de Jacques Delors aux Eglises.

2) Dans *la Liberté de Fribourg*, 1er-2 décembre 1990.

3) Ces chiffres sont analysés par Jacques Sutter, sociologue français, dans un article à paraître au quatrième trimestre 1992, figurant dans une série de cinq volumes des Editions Einaudi consacrés à l'histoire de l'Europe.

Droit de cité pour la culture

L'article 128 peut permettre une meilleure protection des activités artistiques et intellectuelles

L'Europe du traité de Rome et de l'Acte unique ne connaissait pas la culture. Selon les textes encore aujourd'hui en vigueur, un tableau *de Van Gogh ou un film d'Almodovar* sont des marchandises au même titre qu'un paquet de nouilles ; un spectacle mis en scène par Chéreau ou un concert dirigé par Abbado sont des opérations commerciales de même nature que la vente des sardines à la criée. Déférence gardée pour les nouilles et les sardines, l'introduction de la culture à l'article 128 du traité de Maastricht doit modifier cette situation, et faciliter la prise en compte des particularités des enjeux culturels par les instances européennes.

Il est pourtant bien paisible, bien modéré, cet article 128. Son paragraphe 1 stipule que *«la Communauté contribue à l'épanouissement des cultures des Etats membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun»* : pas très compromettant. Mais, outre que ledit «héritage culturel commun» constitue tout de même le socle intellectuel de toute l'entreprise européenne, *c'est la présence même du mot* «culture» qui compte.

Son omission délibérée des précédents textes a étayé l'argumentaire des membres de la Communauté adeptes du laisser-faire (les lois du marché). Avec les effets mortifères que l'on sait, chaque fois que les besoins de l'art ne correspondent pas à la logique du profit. Ayant désormais droit, si le traité est approuvé, à des *«actions d'encouragement à l'exclusion de toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des Etats membres»*, la Communauté peut seulement intervenir «en plus», à la marge, et jamais «à la place» des Etats. Contrainte, en outre, par l'impératif de l'unanimité, elle ne risque guère de céder à l'interventionnisme à tout crin.

Des recommandations et de l'argent

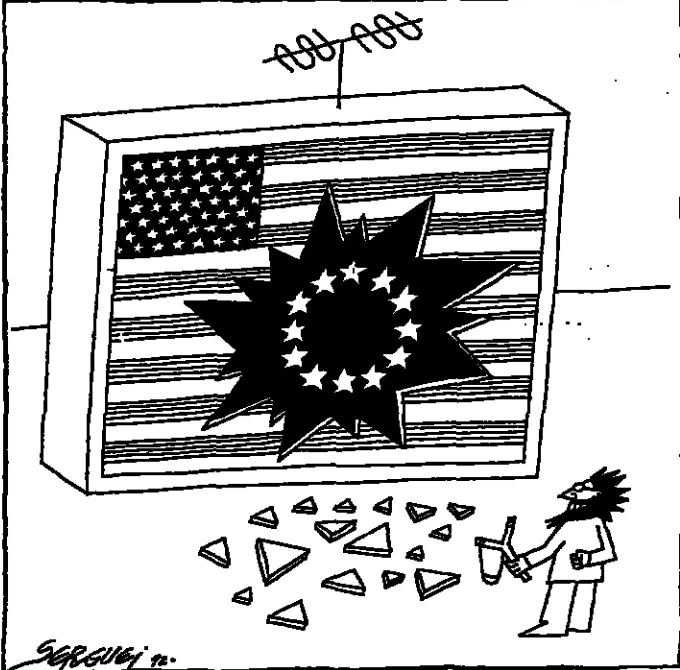
Pratiquement, que peut-elle faire ? Donner des recommandations, et de l'argent. Elle a d'ail*leurs déjà commencé, en particulier* dans le domaine le plus lourd économiquement, celui de l'audiovisuel. La directive «télévision sans frontière», adoptée en octobre 1989 et entrée en vigueur en octo*bre 1991*, a *illustré la portée, et les* limites, de son intervention, en *«incitant»* les Etats membres à respecter notamment des quotas de diffusion favorisant les productions européennes face à l'invasion américaine. *Un texte en deçà des espé*rances des Français, traditionnellement en pointe sur la question et qui souhaitaient une règle plus contraignante, mais d'une grande audace à côté de ce que voulaient les représentants de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Danemark..., sans parler du Luxembourg.

Quant aux aides financières, elles ont pris la forme, dans ce domaine, du programme Media (200 millions d'écus pour la période 1991-1995, environ 1,4 milliard de francs), qui intervient dans tous les secteurs de la production, de la distribution et de la diffusion. C'était encore ajouter son écot aux aides nationales – quand elles existent. Mais, en la matière, certaines questions sont naturellement «supranationales», par exemple la diffusion par satel*lite, qui concerne plusieurs pays.* La prise en compte de la nature culturelle des produits ainsi distribués modifie les termes de toute négociation.

Autre point sensible, les négociations hors Communauté, en particulier dans le cadre du GATT. Pour les Américains, l'audiovisuel représente le deuxième poste le plus bénéficiaire à l'exportation (après l'aéronautique). On imagine avec quelle vigueur ils cherchent à élargir leur marché... et combien la possibilité de prendre en compte le péril culturel représenté par leur pression peut aider à souder les rangs européens, quand certains membres envisageraient volontiers d'échanger une concession de Washington sur les tourtes de soja contre toutes leurs images et toutes leurs musiques.

Trésors nationaux

La Communauté participe également déjà, modestement, à d'autres actions de soutien, en faveur notamment du patrimoine. Un nouveau paragraphe ajouté à l'article 92 prévoit *«des aides destinées à promouvoir la culture et la conservation du patrimoine»* pour renforcer cette intervention, tandis que la protection des trésors nationaux est cette fois explicitement envisagée. Ce n'est qu'un aspect du vaste problème de la circulation des œuvres d'art, qui se posera en termes cruciaux dès l'ouverture du grand marché, le 1er janvier prochain. Là aussi, l'inscription de la culture autorise des protections contre la fuite, le trafic et la piraterie en profitant de la législation la *moins contraignante* au sein de la Communauté.



Bien d'autres débats peuvent être influencés, dans un sens plus favorable aux créateurs, par l'ajout de l'article 128. Ainsi la discussion qui oppose *les tenants du droit d'auteur d'inspiration française* au copyright anglo-saxon – avec des conséquences capitales pour les écrivains, les peintres, les musiciens, les cinéastes, les interprètes, mais aussi par exemple les rédacteurs de programmes informatiques. Ou la discussion, cette fois encore à l'initiative des Français, sur le prix unique du livre.

L'article 128 ne règle aucune de ces questions. Mais il fournit un point d'appui «constitutionnel» à tout pays ou organisme qui veut les soulever. Et les exemples passés prouvent que les décisions de Bruxelles tendent plutôt à «tirer en avant» les plus réticents, sans remettre en cause les acquis des partenaires plus engagés. Cela explique sans doute, outre l'efficacité des «réseaux Lang», l'afflux des adhésions de grands noms de la culture au Comité national pour le «oui» animé par Hélène Carrère d'Encausse (et relayé par le Comité international formé autour d'Elie Wiesel et Umberto Eco). Cela explique aussi le soutien des sociétés d'auteurs à l'Union européenne (soutien explicite de la SACEM, implicite de la SACD). Et, simultanément, l'oubli de la culture dans l'argumentaire des opposants au traité.

JEAN-MICHEL FRODON

هكذا من الأصل



Petit voyage dans les tribus du «non»

Entre fidélités et ruptures, réactions viscérales et positions de principes, les adversaires de Maastricht forment une coalition bien complexe

par Annick Cojean

«Je parle au nom des... ringards!» Le public éclate de rire et applaudit Georges Gorse à tout rompre. Assis derrière l'estrade, les mains sur le ventre, Charles Pasqua adresse un coup d'œil malicieux au député RPR des Hauts-de-Seine chargé de chauffer la salle. Fameuse idée d'attaquer par l'humour. Les *«ringards»*, ce soir-là, n'en sont pas dépourvus. Les *«ringards»* s'assument. Puisque tel est le *«stupéfiant»* sarcasme que leur adressent ces jours-ci les *«pro-Maastricht»* et qui, à leurs yeux, résume tous les autres : *«rétrogrades»*, *«rabat-joie»*, *«saboteurs»*, *«frileux»*, *«ronchons»* et on en passe, quand il ne s'agit pas de l'insultant *«beaufs»*, généralement réservé aux électeurs du Front national, va pour la ringardise! A condition d'en faire un étendard à brandir avec autant d'allégresse que le drapeau tricolore, le badge du RPR et le slogan «Liberté, je chéris ton non». Non à Maastricht, s'entend. Après tout, si c'est être *«ringard»* que de vouloir rester fidèle à la philosophie du général de Gaulle! Si c'est être *«ringard»* que de trop aimer la France... autant en revendiquer le titre!

Mais la famille RPR (du moins la branche des «non») n'est pas la seule à se reconnaître déconcertée par les attaques des défenseurs du traité de Maastricht. Tous les militants du «non» au référendum s'accordent dans une même indignation, perplexes et stupéfaits devant les adjectifs accolés à leur discours. *«Du jamais vu!* fulmine un supporter de Jean-Pierre Chevènement. *On ne daigne pas répondre à nos arguments : on nous fait le coup du mépris, en nous traitant d'irresponsables, de fossoyeurs de la France, de patriotes passéistes, de Fenouillards trouillards».* Cette attitude le laisse pantois. Iraient-ils à ce point à contre-courant? Les sondages prouvent pourtant que leurs troupes équivalent à peu près à celles du «oui». Alors? Pourquoi cette impression qu'il leur faut guerroyer contre l'air du temps? Et qu'est-ce que l'air du temps? N'est-ce pas ce climat impalpable fait de mode et de vent, produit de la télévision, laquelle – ils sont sur ce point unanimes – fait la part belle au «oui», le rendant *«naturel»*, *«moderne»*, *«évident»*.

Pour le reste... Bien malin qui pourrait expliquer les connivences qui, par-delà les clivages politiques traditionnels, unissent les partisans du «non». Nous en avons rencontré, au gré de plusieurs meetings. Que de contradictions derrière ce mot de trois lettres!

• Palais des sports de Levallois, mardi 8 septembre.

Le RPR fait bien les choses. Ses meetings ont une allure folle. Tout y est réglé comme du papier à musique – service d'ordre impressionnant, places attribuées, va-et-vient interdits, – comme un ballet ou comme un opéra à la mise en scène efficace. *«C'est toujours grandiose quand M. Pasqua s'en mêle»,* soupire une militante, la main sur l'ouvrage (et la photo) de son champion qu'elle espère se faire dédicacer, le regard perdu sur la tribune où le ton du leader RPR monte sensiblement d'un cran à l'encontre du président – *«Allons-nous nous laisser piéger par le numéro d'un vieil acteur qui sollicite un dernier rappel?»* – pour la plus grande joie de l'assistance. *«Quelle faconde! Quel artiste!»* applaudit une retraitée en kilt, chavirée d'enthousiasme.

Quel grand bonhomme, oui, semble approuver la foule qui échange au même moment sourires et œillades. *«Un guide dans la lignée de De Gaulle,* dit une élégante à la voix pointue. *Pas une mauviette ni une girouette!»* Allusion à... *«A Chirac, évidemment! Maastricht aura au moins eu l'avantage de dégonfler cette baudruche et de remettre les pendules à l'heure».* Un ange passe. Avec un léger courant d'air froid.

Sur l'estrade comme dans la salle, l'heure n'est plus aux nuances. L'euphorie est contagieuse. Dangereuse. Comment résister à l'ivresse d'un bon mot, d'un coup de griffe, d'un coup de gueule, quand la salle est à ce point fraternelle et fervente? *«La voilà la vraie France, fidèle au général, attachée à ses valeurs, rebelle et résistante quand le moment l'exige.»* Magie du meeting réussi qui confond en une même illusion la salle et le pays tout entier. *La Marseillaise*, il est vrai, chantée à l'unisson, brouille souvent la vue... Mais la dame martiniquaise qu'émeut l'hymne national et qu'embrasse en partant Charles Pasqua confirme son humeur frondeuse : *«Il est plus que temps de défendre notre indépendance et nos libertés! Maastricht risque de faire affluer dans ce pays des milliers d'étrangers. Cela suffit! On a déjà assez d'un ministre africain qui donne le mauvais exemple!»*

Le porte-drapeau qui agitait frénétiquement son étendard à chaque tirade de Charles Pasqua est fourbu. Mais quelle excitation! *«Il faut quelqu'un comme Pasqua pour réveiller la France!»* Et un *«scandale»* comme Maastricht pour réveiller le patriotisme des Français? *«Je dis non au fédéralisme car je veux rester Français. Et non à des impôts supplémentaires. J'ai un prélèvement de 6 400 francs par mois, je dis stop. Aucune envie de banquer pour les écoles d'Athènes ou de Bilbao.»* En revanche, *«quelle honte»* d'abandonner l'Europe de l'Est et de ne prévoir aucun geste à l'égard de *«nos amis»* polonais! *«Ah, elle est belle, la générosité des socialistes!»*

Un jeune homme plus discret, ingénieur chez Alcatel, ne comprend pas *«l'effet de mode»* dont semble bénéficier le «oui» à Maastricht. C'est pourtant, dit-il, aller *«à contre-courant»* de l'Histoire que de gommer l'idée de nation. C'est mettre *«un doigt dans un engrenage périlleux»* que d'accorder un droit de vote à des étrangers. Et c'est faire *«l'Europe de la drogue, de la mafia, de la corruption»* que de renoncer à nos frontières.

• Paris, salle de la Mutualité, mercredi 9 septembre.

Debout, le *«non»* de gauche! Il n'y a qu'à la «Mutu» qu'un tel appel pouvait s'exprimer. Il n'y a qu'à la «Mutu» que pouvaient prendre place côte à côte Jean-Pierre Chevènement et Charles Fiterman, Max Gallo et Philippe Herzog, Alain Lipietz, l'économiste des Verts, Marcel Rigout et Roland Carraz. Et la «Mutu», ce soir, vibre comme un grand soir. *«Comme on se retrouve!»*, sourit un universitaire, l'imperméable et le cartable à la main, en jetant un coup d'œil du balcon. *«On n'a pas trop changé!»* Non, tout compte fait, ils n'ont pas trop changé, ces grands ados mûris qui parcourent la salle d'un pas familier et traînant, comme pour se laisser le temps de faire renaître quelques images de ces réunions sans fin, ces manifs, ces AG dont ils furent les piliers. Souviens-toi camarade!

«Cela fait seize ans que je travaille, seize ans, je crois, que je n'avais pas remis les pieds à la Mutualité! dit un statisticien. *Il fallait bien Maastricht pour me sortir de ma torpeur. Ce n'est pas parce qu'un tas d'illusions se sont écroulées qu'il faut laisser le champ libre aux cyniques, aux technocrates et aux marchands!»* Se ressaisir, camarade. Renouer avec l'irrespect. De ces luttes d'il y a vingt ans, il reste bien quelque chose. *«La nostalgie du confort militant. Le besoin aussi de quelques certitudes. Maastricht,* dit un libraire, *m'a fait adhérer au mouvement de Chevènement.»*

Max Gallo, inspiré, dénonce à la tribune la campagne du «non» détournée au profit *«des chouans et autres réactionnaires».* La salle applaudit. Et puis Alain Lipietz, à son tour, évoque l'inconfort des anti-Maastricht de gauche, qui doivent *«supporter»* dans leur camp *«des nationalistes, anti-européens et xénophobes».* Cela rend malade Sylvain, chargé de cours en fac, militant chez les Verts depuis quatre ans. *«De Villiers évoquant l'ordre moral, cela donne envie de fuir. Et Chevènement vibrant de nationalisme, cela me stupéfie. Le Pen et Marchais me révulsent. Mais que faire?... Répondre à la question posée. En conscience. C'est encore la meilleure façon de n'être point trahi».* Sa réponse sera «non». Non à cette Europe *«anti-démocratique»* dont le Parlement est court-circuité par un exécutif non élu. Non à cette Europe *«anti-sociale»* qui n'a rien prévu sur le droit syndical, le revenu minimum, la durée du travail... *«Maastricht va permettre aux avocats, aux médecins, aux architectes de prospérer et d'aller s'installer à l'étranger. Mais que se passera-t-il pour l'ouvrier?»*

C'EST LES "NON" DANS TON GENRE QUI FONT DU TORT AUX "NON" COMME MOI

PESSIN

Tignasse rousse, chemise marron, une longue permanence à la CGT, plus de vingt ans au PC, Henri est en rupture et milite dans un groupe où se retrouvent des rénovateurs, des reconstructeurs et des *«communistes ouverts».* Maastricht, pour lui, *«c'est le triomphe de Giscard, l'apothéose de son libéralisme! Merci Mitterrand!».* Maastricht, *«c'est un cheval de Troie pour les Américains».* Le mot d'ordre est simple : re-né-go-cier. Henri a des idées. Il a passé des soirées à disséquer le texte dudit traité. Ce serait *«trop inconfortable»* d'en prôner le rejet sans une vraie connaissance et sans proposition alternative. Les jeunes, croit-il, voteront plutôt «oui». *«Cela leur semble naturel, eux qui voyagent et qui parlent les langues. Ce sera un vote naïf et frais, sans rapport avec le texte. Mais au fond, ce sont eux qui feront l'Europe.»*

Les sièges sont fatigués et le vieux plancher craque. Les militants ici sont indisciplinés, qui vont et viennent, s'interpellent et discutent dans les travées. Le *«camarade danois»*, président du Parti socialiste du peuple, est ovationné pour avoir affirmé que *«chez vous comme chez nous, il existe un non de gauche à Maastricht».* Réconfortante pensée pour Iraklis, d'origine grecque, lui qui a adhéré en 1986 – *«juste après l'échec de la gauche»* – à Socialisme et République et se sent orphelin d'un vrai dessein de gauche. *«Le «non» pourra ainsi être une planche d'appui pour créer une gauche européenne ardente. On a besoin d'une secousse salutaire. On a besoin d'un projet idéologique et social. Le traité de Maastricht est une capitulation. Le constat du triste renoncement de Mitterrand. Il a changé. Moi pas».*

• Collège Maximilien Vox, 6e arrondissement, jeudi 10 septembre.

L'endroit est vaste et carrelé, on aperçoit des éviers. Ce doit être la cantine. Plutôt genre réfectoire que self-service. Plutôt réfrigérant. Mais de quoi se plaint-on? Les préaux d'école offrent d'excellents lieux de discussion. Pourquoi pas une cantine? Car on devait s'en douter : les Verts continuent de débattre. Les Verts sont partagés. *«Comme les Français en somme»*, sourit un militant pour trouver une excuse qu'on ne lui demandait pas. Beaucoup sont indécis et le réquisitoire de Marie-Anne Isler-Béguin, député Vert et vice-présidente du Parlement européen, venue tout droit de Toulouse expliquer sa position, ne fera pas évoluer la salle d'un iota. Les Verts, c'est entendu, veulent plus d'Europe, plus de solidarité, plus de démocratie. Mais mieux vaut-il, pour être efficace, *«un bon coup de pied dans la fourmillière»*? Ou *«la politique des petits pas»*? Eclats.

«Attention! Notre «non» dans l'urne ne sera pas signé. Il ira grossir le fleuve des amis de Pasqua, Villiers, Le Pen, Marchais. Il alimentera le vote le plus anti-européen. Et il sera perçu par nos voisins comme une fermeture, voire une hostilité envers l'Europe.

– C'est d'être fidèle à son éthique qui importe. Je voterai contre parce que je ne veux pas du modèle économique proposé, parce que je rejette l'inégalité qu'instaurera entre les étrangers le droit de vote offert aux seuls Européens, parce que les chaînes que Maastricht nous impose sont de celles dont on ne s'échappe pas.

– La liberté comporte le droit, pour un peuple, de refuser d'appartenir à des ensembles. Je suis né en Hongrie, j'ai choisi d'être Français. J'en ai soupé des ensembles!

– Moi j'ai mal à l'écologie. Ce parti est une caricature et ne sert à rien. A la première échéance importante, il se débine : aucune position! Comment être pris au sérieux?

– Je voudrais savoir si le traité permettra au reste de l'Europe d'imposer à la France une autoroute dont elle ne voudrait pas.

– Imaginez la morosité des investisseurs au lendemain du vote!

– Mais elle est déjà là, la morosité que vous redoutez. Regardez autour de vous : c'est la crise, la faillite totale du système!

– La faillite... Cela fait bien cent ans qu'on annonce la mort d'un système qui finit par triompher dans le monde entier.

– Le «non» s'impose. Mieux vaut un clash aujourd'hui que la multiplication de tensions ou qu'une révolution d'ici quelques mois. Le traité ne nous convient pas. Vidons l'abcès.

– Folie. Je voterai pour le «oui». Je ne veux pas revenir cinquante ans en arrière. Et je n'accepterai jamais que nos petites voix écolos soient mêlées à celles des fascistes.

– Je ne veux pas participer à un jeu de dupes, mais je serai catastrophé si le «non» passe. Je m'abstiendrai.

– Ce n'est pas très créatif.

– Quoi? Mais je dénonce ce compromis bâtard. Et j'exècre cette question hypocrite à laquelle personne ne répondra vraiment.»

Etc.

• Paris, salle du Zénith, samedi 12 septembre

Le «non», ils en sont sûrs, fera un raz de marée. En prenant le car de Rougemont, dans les Vosges, certains, sans l'avouer, avaient encore *quelques appréhensions. Mais là,* vu l'ambiance du Zénith... *«Vous avez vu cette salle? C'est... magnifique. Bouleversant!»* Ils ne savent plus où regarder : la scène immense sur laquelle les barons du «non» ont déjà trouvé place, les écrans géants qui affichent *«Non, c'est non!»,* les banderoles qu'agitent d'autres jeunes gens déchaînés comme eux, la fanfare survoltée, les canotiers et les crécelles qui font un bruit d'enfer. Faute de pouvoir danser, ils sautent à pieds joints sur leurs chaises. Leurs voix, déjà, sont un peu éraillées à force de chanter *«Mitterrand, fous l'camp!»* Mais ils ne s'en lassent pas. Ils ont vingt ans, une carte au RPR, une *admiration sans bornes pour Philippe* Séguin dont ils suivent les meetings, mais aussi Charles Pasqua. Et vive le militantisme! Et vive la politique!

Les vedettes arrivent : Pasqua, Villiers, Séguin, dans un bain de lumière blanche et de musique d'opéra. La *température monte* d'un cran. Politique ou spectacle? *«Les partisans du «oui» revendiquent une campagne enthousiaste? Nous aussi!»* Figuration ou bien provocation? *«Le combat pour le «non» n'est pas un combat archéo. C'est le combat des jeunes! C'est la sauvegarde de la France qui est en jeu.»* Ils parlent tous ensemble et manquent de tomber. *«Ce n'est pas du nationalisme, c'est du patriotisme. Nuance!»*

Jean Royer, hermétique à l'euphorie, n'a décidément pas changé. Michel Poniatowski, hilare, a forci. Maurice Couve de Murville est blasé. L'amiral de Gaulle prend la pose. L'ombre géante du père plane sur tous les débats. *«Quand je pense que Chirac est absent...,* dit un vieux gaulliste d'Asnières en observant la tribune. *Je ne comprends pas. On se serait fait tuer pour lui il y a seulement cinq ans. Aujourd'hui, il est foutu!»* Coupable d'avoir pris ses troupes à rebrousse-poil et d'avoir cédé *«sans conviction»* aux sirènes du «oui». *«C'est nul,* juge Michel, le colleur d'affiches. *Je colle sans trop d'illusions sur l'efficacité du message, mais avec conviction sur le fond. Et je me fais un plaisir de coller sur les affiches du PC et du Front national qui pourtant prônent le «non».*

La Marseillaise a retenti dans une débauche de confettis et ballons tricolores, suggérant de former les bataillons pour punir les féroces soldats mugissant dans nos campagnes... *«C'est pour la Yougoslavie qu'il faudrait prendre les armes!* estime un garçon de seize ans. *Je serais prêt à mourir pour contribuer à faire cesser le massacre! Mais de cela l'Europe de Maastricht ne veut pas entendre parler...»*

Dehors, les jeunes mousquetaires de Philippe de Villiers démontent le stand du mouvement Combat pour les valeurs. Une parenté avec les autres «non»? *«On retrouve peut-être Chevènement sur l'idée de souveraineté nationale, car c'est un patriote. C'est même une bonne surprise de voir qu'au PS quelqu'un d'intègre ose la rébellion.»* Le Pen? *«Ah, la question-piège! Disons qu'il veut s'approprier des valeurs qui peuvent être aussi les nôtres. Mais c'est un extrémiste. Ne nous confondez pas, hein!»* Le discours lepéniste sur l'Europe, pourtant, ne les choque pas. *«Non, pourquoi?...»*

• Parc de la Courneuve, dimanche 13 septembre.

Les communistes ont de la chance : il ne pleut pas à la Fête de *l'Huma*, et Maastricht leur offre une occasion inouïe de douces retrouvailles. Sans vedette et sans méga-meeting. Mais sur un socle plus stable qu'il n'y pouvait paraître. Le PC est l'une des rares familles politiques que Maastricht n'ait pas divisés. *«Ah que non!»* proclame un badge en raillant Johnny qui penche pour le «oui».

Vu de la ferme vosgienne, du stand d'Epinal, de la maison antillaise et des crêperies bretonnes, l'affaire est entendue et chaque devanture rivalise d'astuce pour fustiger *«Maas-fric»*, *«Maas-triche»*, *«Maastrique»* ou encore *«Maas-friche»*. *«Moi,* dit une jeune banlieusarde, *je ferais rimer Maastricht avec arnaque. C'est moins subtil, mais c'est plus clair!»* C'est qu'elle a lu le traité, affirme-t-elle d'emblée, avant de préciser : *«ses passages importants».* C'est aussi le cas de Laurence, des Jeunesses communistes de l'Hérault – *«de quelle paix parle-t-on lorsqu'on donne la bombe atomique à l'Allemagne et qu'on se range sous la bannière de l'OTAN?»* – ou Didier, militant communiste dans l'Essonne – *«Qu'entend-on par démocratie dans une Europe où le référendum est un privilège rare?»* Leur «non» est *«réfléchi»* mais qu'on ne se méprenne pas : *«On n'est pas à la traîne des jeunes qui rêvent de suppression des frontières, d'horizons élargis, d'amitiés planétaires! On sait juste que Maastricht... c'est pas ça.»*

Liliane et Marcel ne prétendent pas avoir lu le traité, mais ils font confiance au parti et à *l'Humanité*. *«Ceux qui ne la lisent pas ne savent pas ce qui se trame.»* Ils ont donc compris que Maastricht rendra *«les riches plus riches et les pauvres plus pauvres»*, qu'il permettra *«une surexploitation des travailleurs»* quitte à faire *«exploser»* le code du travail, *«pourquoi pas les retraites et la sécurité sociale?»*, que les emplois iront en diminuant quand *«la haute finance»* aura gagné les rênes de la maison Europe. Leur petite-fille les a navrés en affirmant l'autre jour : *«Moi, si j'avais dix-huit ans j'aurais voté «oui»! «Dans une famille communiste!»*, se désole Liliane.

Michel – soixante-sept ans dont quarante-deux de parti – a étudié le traité. Et la vente de *Révolution* dans les allées de La Courneuve lui fournit l'occasion de maintes discussions. *«C'est un avantage de ce traité : partout on débat.»* Mais c'est pour lui le seul. Et l'importance de l'enjeu – *«depuis 1789, les Français n'ont peut-être jamais eu à faire un choix aussi grave»* – l'a poussé, lui, *«l'ancien gaulliste et résistant, devenu communiste par raison à la Libération»*, à écrire à Philippe Séguin pour suggérer *«cette union exceptionnelle que nous avions connue dans la guerre à travers le Conseil national de la Résistance».* Le député des Vosges, qui lui a répondu *«gentiment»*, n'a pas jugé déplacé cette référence à une période dramatique de l'Histoire, preuve, pense Michel, que des *«passerelles»* sont toujours possibles avec les hommes de courage. *«Dans tous les camps, il y a des insoumis. C'est formidable! Continuons donc de débattre. Quelle que soit l'issue du scrutin, la lutte ne fait que commencer.»*

Qui vote ?

Les enquêtes d'opinion sont concordantes : le débat sur le traité de Maastricht a provoqué un intérêt croissant au fur et à mesure que s'approchait la date du 20 septembre. Les démarches effectuées pour participer à la consultation corroborent les indications fournies par les instituts de sondages. La constatation est double. Elle s'appuie sur le nombre des demandes d'inscription sur les listes électorales et sur le recours au vote par procuration.

Les listes électorales établies au 31 décembre de chaque année sont contrôlées en janvier et février de l'année suivante. Toutefois, à l'occasion du référendum du 20 septembre, peuvent s'inscrire en dehors des périodes de révision les fonctionnaires mutés ou admis à la retraite après le 31 décembre, les militaires renvoyés dans leurs foyers et ceux qui ont changé de domicile lors de leur retour à la vie civile, les personnes naturalisées ayant recouvré l'exercice du droit de vote dont les avait privés une décision de justice, ainsi que les jeunes ayant eu dix-huit ans entre le 1er janvier et le 19 septembre à minuit. C'est dans cette dernière catégorie, celle des jeunes, que les demandes ont été les plus nombreuses (au moins 90 % des nouvelles inscriptions selon le Centre d'information civique). Pour le 20 septembre, seuls pourront voter les citoyens inscrits sur les listes électorales au plus tard *le 10 septembre.*

Le vote par procuration est ouvert aux électeurs appartenant *aux catégories énumérées par le* code électoral (notamment ceux qui sont empêchés par leurs activités ou obligations professionnelles, ou par leur état de santé). Les citoyens qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre *leurs congés ont la possibilité de* voter par procuration. En revanche, le Conseil d'Etat, dans une décision du 29 décembre 1989, a estimé que les retraités ne peuvent bénéficier d'une possibilité ne s'appliquant qu'aux per*sonnes actives. Cette situation* faite aux retraités a retenu l'attention de plusieurs parlementaires qui se proposent d'y remédier en modifiant la loi.

Le code électoral ne fixe pas formellement une date limite pour effectuer les démarches nécessaires à l'établissement des procurations. Mais les conditions pra*tiques demandent deux à trois* jours : un imprimé de procuration comporte un talon destiné au mandant et deux volets, qui sont adressés par la poste, en recommandé, l'un au maire de la commune sur la liste électorale de laquelle le mandant est inscrit, l'autre au mandataire. Chaque mandataire, qui doit lui-même jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune *que son mandant, ne peut dispo*ser de plus de deux procurations dont une seule établie en France. Les procurations sont établies par acte dressé devant le juge du tribunal d'instance ainsi que devant tout officier de police judiciaire, autre que les maires et leurs adjoints, désignés par le juge. L'établissement des procurations *est gratuit. La présence du man*dataire n'est pas nécessaire. Le mandant, muni d'une pièce d'identité, doit fournir les justifications ou attestations légitimant sa demande. Le vote par correspondance a été supprimé par la loi du 31 décembre 1975.

Les bureaux de vote pour le référendum (qui ne comporte qu'un seul tour...) seront ouverts, dimanche 20 septembre, de 8 heures à 18 heures sauf déci*sion préfectorale, ce qui est le cas* à Paris, où les bureaux ne seront clos qu'à 20 heures.

هكذا من الأصل

LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

ici MAAAASTRICHT! LES EUROPÉENS PARLENT AUX EUROPÉENS!

Le « non » favoriserait le commerce américain

BRUXELLES (Communauté européenne)

de notre correspondant

Les signaux envoyés par les Américains depuis l'été sont contradictoires. Ils peuvent donner parfois l'impression d'une volonté de calmer le jeu, comme si Washington était conscient de la nécessité de ménager la Communauté dans un moment délicat. Certains interprètent ainsi la trêve apparente dans la « guerre du soja ». Les Etats-Unis, soucieux d'accroître leurs exportations sur le marché européen, se battent pour amener les Douze à réduire les subventions qu'ils accordent à leurs producteurs d'oléagineux et menacent de répliquer par un relèvement des droits de douane sur un volume d'échanges de 1 milliard de dollars s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Ils auraient pu mettre en œuvre ces sanctions (qui visent notamment les producteurs français de vin, de cognac et de fromages) à la fin août ou au début septembre. Mais ils ont préféré pour l'instant laisser les choses en l'état et insisté au contraire pour que les négociations avec la Communauté soient poursuivies.

Cette dernière hésite actuellement sur la voie à suivre : il n'est pas exclu qu'elle améliore encore quelque peu l'offre faite aux Américains, par exemple en s'engageant à limiter de 15 % sa production d'oléagineux, ce qui correspondrait *grosso modo* à la baisse devant normalement résulter de la mise en œuvre de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Mais, outre le fait qu'une telle concession supplémentaire ne serait guère du goût des agriculteurs, il n'est pas certain qu'elle suffirait à satisfaire l'appétit américain.

Cependant, la trêve n'est pas générale : les dangers que font peser le référendum français sur la construction européenne n'a pas empêché l'administration Bush de prendre, ou de laisser passer, des mesures dont elle n'ignore pas qu'elles seront perçues comme de la pure provocation. Ainsi en est-il de la décision que vient de prendre le département du commerce, après instruction d'une plainte déposée par les industriels américains, d'appliquer des droits compensatoires anti-subventions sur les importations de certains produits sidérurgiques français, allemands et anglais. Une sanction qui, de surcroît, pourrait n'être qu'un début, de nombreuses plaintes ayant été déposées.

Autre nouvelle du plus mauvais effet de ce côté-ci de l'Atlantique, la décision, annoncée récemment par le président Bush de débloquer 1,1 milliard de dollars supplémentaires pour favoriser les exportations de blé américain. Cette initiative, qui a suscité un tollé parmi l'ensemble des producteurs, a été particulièrement mal ressentie dans la Communauté : elle intervient alors que les Etats-Unis exercent une pression très vive sur les Douze pour qu'ils s'engagent, dans le cadre de l'Uruguay Round, à très sérieusement limiter (24 %) leurs propres exportations de céréales subventionnées.

M. François Mitterrand a écrit au président Bush pour regretter cette surenchère, expliquant que ce n'était certainement pas la voie à suivre si l'on voulait trouver les compromis permettant d'enfin conclure l'Uruguay Round. Un avis qui est partagé par la Commission de Bruxelles.

Mme Carla Hills, le représentant spécial des Etats-Unis pour les négociations commerciales, est venue à Bruxelles début septembre pour inviter la Commission à consentir un effort particulier afin de débloquer l'Uruguay Round avant le 3 novembre, date de l'élection présidentielle. A l'entendre, la perspective d'un accord serait très appréciable pour améliorer les chances du candidat Bush. Un discours qui laisse sceptique : *« Si c'était tellement important pour le président Bush, est-ce qu'il se permettrait des incartades du type de celle commise en augmentant massivement les subventions à l'exportation de blé ? »* s'interroge ainsi un proche collaborateur de M. Delors déjà cité.

Sans compter que les Américains, s'ils pressent la Communauté de faire preuve de souplesse, n'ont pour leur part consenti aucun effort pour tenir compte de ses demandes sur le volet agricole. *« La conjoncture économique est plutôt mauvaise et nous sommes en période électorale. M. Bush est donc tenté de prétendre qu'une partie des difficultés que connaît le pays est due aux turpitudes des autres et en particulier au comportement des Européens. Les Américains ne semblent pas du tout prêts à baisser la garde, je crois au contraire que le plateau où s'accumulent les conflits ne peut que se charger »*, explique ainsi un diplomate français.

C'est là une tentation d'autant plus plausible que les Américains ne sont d'aucune manière des partisans fanatiques du traité de Maastricht. Ils ont déjà eu l'occasion d'exprimer leurs réticences à l'égard du projet de politique de défense commune. La perspective d'une monnaie unique, de loin la principale innovation du traité, inquiète leurs spécialistes, même s'ils conservent des doutes sur la capacité de la Communauté d'accomplir ses ambitions. *« Ils savent très bien que l'écu pourrait devenir un redoutable concurrent et voient là un nouveau moyen pour remettre en cause la suprématie américaine. En matière monétaire comme en matière de défense, ils souhaitent garder leur position prééminente mais sans vouloir en payer le prix. Quoi qu'ils prétendent, ils ne seraient pas déçus que les Européens ratent leur coup. Ce n'est pas cette Europe-là, l'Europe de Maastricht, qu'ils ont voulue »*, commente ce diplomate.

Selon lui, cet état d'esprit, non seulement ne les retient pas, mais les pousse à se montrer agressifs sur le plan commercial et à laisser filer le dollar. Sur ce terrain des conflits commerciaux, un succès du « non » affaiblirait considérablement l'influence de la France dans le débat interne aux Douze et serait donc *« une très bonne affaire pour les Etats-Unis »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Très loin de Washington...

WASHINGTON

de notre correspondant

Vu des rives du Potomac, le référendum français sur Maastricht est une affaire bien lointaine, brumeuse, qui suscite des commentaires nuancés dans l'administration américaine, une couverture médiatique parcimonieuse et l'indifférence de l'opinion. Cette consultation est perçue comme une péripétie politico-diplomatique curieuse, tout à la fois franco-française et franco-européenne ; elle ne passionne guère les Etats-Unis qui ont, à l'heure actuelle, d'autres préoccupations électorales.

La ligne officielle est connue : Maastricht bénéficie d'un *a priori* positif au sein de l'administration Bush, comme, d'ailleurs, dans l'équipe du candidat démocrate Bill Clinton. *« Au-delà de cette appréciation générale positive sur le renforcement de l'unité européenne*, dit-on dans les milieux officiels, *les détails sont l'affaire des intéressés. »*

Cette position de principe n'empêche pas les conflits sur le GATT, l'organisation future de la défense européenne, voire quelques inquiétudes sur l'éventuelle concurrence que l'écu pourrait un jour faire au dollar (*voir ci-dessus l'article de Philippe Lemaître*). L'exaspération de cette atmosphère conflictuelle a pu faire que les Etats-Unis, en juin, n'ont pas versé trop de larmes sur le « non » danois au traité. Mais, au fond, les Américains, républicains et démocrates confondus, veulent une Europe *« forte et stable »*, selon le vocable officiel utilisé à Washington.

Pas question pour les milieux gouvernementaux, bien sûr, de se prononcer sur un référendum qui est autant affaire de politique intérieure française qu'européenne. Certains n'en laissent pas moins entendre, assez clairement, qu'un « non » viendrait provoquer en Europe de l'Ouest une période de relative turbulence au moment, précisément, où la partie orientale du Vieux Continent a besoin d'un pôle de stabilité. C'est là l'une des explications de la position américaine, voire d'une certaine ambivalence : d'éventuelles inquiétudes sur l'émergence d'une puissance concurrente coexistent avec le désir d'un renforcement européen qui serait un facteur d'équilibre en Europe à l'heure du démantèlement de l'empire soviétique. L'équipe Clinton le dit ouvertement ; l'administration républicaine plus discrètement.

Dans les milieux politiques, on décèlerait quelque irritation devant une certaine tonalité anti-américaine de la campagne en France ; cela n'a pas suffi à transformer les Américains en de farouches anti-européens.

ALAIN FRACHON

Les responsables russes craignent une Communauté trop forte

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Maastricht ? Non, je ne connais pas cette entreprise. » Prenant sans doute le journaliste étranger pour un démarcheur publicitaire ou pour un employé d'une entreprise de sondage, ce jeune Moscovite, questionné sur le référendum français, avoue, sans honte, qu'il n'a aucune idée de ce que représente le traité de Maastricht et du débat qu'il suscite en France. Il est loin d'être le seul. A l'aube d'un hiver que tous redoutent, l'immense majorité des Russes semble, bien naturellement, davantage préoccupée par des conditions de vie de plus en plus rudes que par l'éventuelle création d'une Banque centrale européenne ou l'exportation du reblochon français vers les autres pays de la Communauté.

Ce premier moment d'incompréhension passé, et une fois expliqué que le traité de Maastricht vise essentiellement à renforcer l'union européenne, les langues se délient. *Le premier se dira « pour l'Europe »* car *« nous aussi, nous en faisons partie »*. Le second, plus sceptique, conseillera aux Européens de *« regarder d'abord ce qui se passe en Yougoslavie »*, mais s'abstient de préciser si l'impuissance de la Communauté dans ce conflit démontre la nécessité d'une union européenne plus élaborée ou, au contraire, la faillite de cette union. Quant au troisième, un ouvrier vivant à 3 000 kilomètres de Moscou, en vacances dans la capitale, son hostilité est sans nuances : *« Ce sont les pays les plus riches qui s'unissent sur le dos d'abord de leur propre classe ouvrière et ensuite pour exploiter les pays de l'Est, plus pauvres. »* De quoi requinquer M. Georges Marchais en personne.

Soulagement au « non » danois

Les hommes politiques sont restés d'une prudence exemplaire et nul ne s'est hasardé à formuler une prévision, et encore moins un souhait, quant à l'issue du référendum français. *« Pour le moment*, explique un journaliste moscovite, *nous sommes, nous, dans un processus rigoureusement inverse de celui de la Communauté européenne. Nous nous désintégrons progressivement : après la fin du COMECON, puis de l'URSS et les balbutiements de la CEI, voilà que nous voyons aussi, par endroits, la Russie elle-même se disloquer. C'est du Delors à l'envers ! »*

Un autre observateur, plus cynique, note que *« nos hommes politiques ne comprennent pas très bien pourquoi se priver d'un pouvoir qu'on possède et qui a été si dur à gagner en acceptant de tels transferts de souveraineté. »* Il ajoute que le « non » danois et la forte résistance française ont été souvent accueillis avec un rien de soulagement, voire de jubilation secrète, par tous ceux qui sont comme choqués par le succès de l'angélisme européen comparé à leur propre histoire et leur situation actuelle. Selon que l'on soit né d'un côté ou de l'autre du pays, l'opinion des uns et des autres varie aussi fortement, bien que *chacun s'en défende. Un homme politique* de Moscou et *a fortiori* de Saint-Pétersbourg se sentira infiniment plus européen qu'un ponte d'une région proche de la frontière avec le Kazakhstan.

M. Vladimir Zouev, directeur de recherche sur la Communauté européenne au célèbre Institut économique mondial, estime, pour sa part, que la plupart des responsables russes craignent malgré tout l'émergence d'une Communauté européenne trop unie et trop forte. Et il le regrette : *« Nous avons pourtant tenté de prouver le contraire*, dit-il. *Les conclusions de nos études sur les conséquences pour la Russie de l'intégration européenne montraient très clairement qu'une Communauté européenne forte aurait un triple avantage pour nous : d'abord elle aurait une capacité plus grande pour nous aider économiquement, ensuite elle créerait un pôle de stabilité sur le continent et nous en avons grandement besoin et, enfin, elle serait mieux à même de nous accueillir un jour sans craindre d'être submergée. »* Paroles d'expert.

JOSÉ-ALAIN FRALON

LE RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

Débats

L'Europe des chercheurs

par Hubert Curien

UN appel vient d'être lancé par des scientifiques français de renommée internationale en faveur du « oui » à Maastricht. Il confirme l'engagement européen du milieu de la recherche.

« C'est la création du CERN, le Centre européen de recherche nucléaire, qui marque sans aucun doute, en 1953, la première manifestation de la solidarité scientifique européenne. Quarante ans plus tard, le CERN est toujours un puissant pôle d'attraction, non seulement pour les spécialistes de la physique des particules élémentaires qui y viennent de toute l'Europe, mais aussi pour leurs collègues du monde entier. On ne sait pas assez que le nombre des physiciens américains qui travaillent au CERN est supérieur à celui des physiciens européens qui fréquentent les installations comparables situées aux Etats-Unis.

Le CERN est l'archétype des grands investissements de recherche en Europe. L'Agence spatiale européenne, plus récente, mérite, elle aussi, une mention particulière : elle donne l'exemple de l'évolution d'une institution qui s'adapte à l'avancement des connaissances et des techniques. En 1962, neuf pays européens décident de créer l'ESRO (Organisation européenne de recherche spatiale). Puis, en 1964, six pays créent l'ELDO (Organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux). Mais les technologies spatiales progressent vite. Elles exigent aussi une grande fermeté dans les maîtrises d'œuvre.

Instruits par les expériences de l'ESRO et de l'ELDO, les Européens réunissent, en 1975, leurs actions spatiales communes sous le chapeau d'une seule agence, plus structurée, l'ASE (Agence spatiale européenne), qui groupe actuellement treize pays membres. Le principe de l'ASE est original, car il permet à chacun de participer à un menu commun, agrémenté par un programme à la carte, où chacun peut s'affirmer selon un profil qui lui est propre. C'est ainsi que les Français ont pu et su se faire les champions d'Ariane.

Evolution dans les structures : poursuivons l'exemple. En 1980, il s'avère que le lanceur Ariane est promis à un bel avenir commercial. Il est donc opportun d'en gérer la production et la vente selon les méthodes les plus appropriées. Nous fondons alors la société Arianespace, firme européenne, qui prend le relais avec des méthodes plus proches du marché.

Il était bien naturel que l'Europe de la recherche se construisît partout où de grands instruments étaient indispensables : la physique des noyaux (Euratom) et des particules (CERN), les sciences et techniques spatiales (ASE), l'astronomie (ESO, qui groupe les pays européens pour l'exploitation de grands télescopes dans l'hémisphère sud), les grandes sources de rayonnement (ESRF, qui, installé à Grenoble, va nous fournir des faisceaux de rayons X remarquablement puissants), mais il nous est aussi apparu qu'une concertation entre les grands établissements chargés de la gestion de la recherche dans nos divers pays pourrait être bénéfique.

Nous avons ainsi créé la Fondation européenne de la science (FES), dont le siège est à Strasbourg. Administrativement ultra-légère, la FES est un forum où se rencontrent périodiquement les responsables du CNRS et de l'INSERM en France, de la Max-Planck Gesellschaft en Allemagne, des centres nationaux de recherche britanniques, du CNR italien et de bien d'autres venant de tous les pays de l'Europe de l'Ouest. Ils y comparent leurs méthodes, ils y font part de leurs projets. Ils y développent une politique de « réseaux européens » sur des sujets en émergence.

L'intérêt des initiatives d'académies nationales

Europe des instruments scientifiques, Europe des institutions de recherche, mais aussi Europe des chercheurs. Dans chacun de nos pays, et dans chacune des disciplines (mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences humaines et sociales...), existent depuis longtemps des « sociétés savantes » qui organisent des réunions spécialisées et éditent des revues, principal support de publication pour les chercheurs. La spécialisation scientifique a conduit bon nombre de ces sociétés à ressentir un isolement dont elles pouvaient utilement sortir en prenant une dimension européenne. C'est ainsi que, par agrégation sans nécessité de fusion, se sont mises en place des associations d'une taille suffisante pour constituer de bons interlocuteurs aux grandes sociétés savantes américaines. La Société européenne de physique, créée en 1968, par exemple, est une entité tout à fait respectable, et respectée.

L'Europe, qui a ainsi ses laboratoires communs, ses « fondations » communes, ses sociétés savantes fédérées, est-elle allée jusqu'à établir une académie ? Oui, plusieurs, même : Academia Europeae est la plus connue, et celle à laquelle je crois pouvoir prédire le meilleur avenir. L'émergence de cette savante compagnie n'enlève rien à l'intérêt des initiatives récentes menées par plusieurs académies nationales de sciences pures ou appliquées pour constituer des fédérations européennes.

L'Europe dont il s'agit, quelle est-elle géographiquement ? Les chercheurs ont pris le parti de travailler, pragmatiquement, à géométrie variable et en configuration ouverte. Du côté de l'Est, les limites ont été progressivement repoussées, et les pays de l'Europe centrale et orientale, ont, dans bon nombre des institutions dont j'ai fait mention, un statut sinon de partenaires, au moins d'associés ou d'observateurs transformable à terme. L'une des mécaniques de coopération technique la plus importante maintenant en Europe est sans doute « Eurêka ». Idée française, proposée en 1985, transformée en moins d'un an en réalité européenne : qui dit mieux ? Qu'est-ce qu'Eurêka ? « Eu » pour Europe, « re » pour recherche, et, si voulez bien, « ka » pour cas par cas. Eureka est une incitation à l'innovation spontanée. Ce sont les ingénieurs et les chercheurs qui proposent des programmes technologiques et industriels susceptibles de mettre l'industrie européenne en bonne position dans la compétition mondiale. Mais ces propositions, émanant des laboratoires et des industries, ne sont reçues que si elles sont multinationales. Raboter les frontières politiques, techniques et conceptuelles, tel était l'objectif des fondateurs d'Eurêka. Vingt pays (dont la Hongrie) et la Communauté y participent maintenant. Cent nouveaux projets ont, cette année, reçu le label. De l'épuration des eaux à la gravure des microcircuits électroniques, de la voiture propre à l'usine du futur, l'imagination et le savoir-faire ont tout loisir de consommer d'utiles mariages.

Tout cela est bel et bon, mais Maastricht dans tout cela ? Eh bien, oui, la Communauté européenne est bien au centre de nos actions, et je ne connais guère de bons laboratoires européens qui ne soient impliqués dans l'un ou l'autre de ses programmes. Certes, le budget dont la Communauté dispose pour la science et la technologie est encore relativement modeste : 2,5 milliards d'écus par an, en regard des 100 milliards qui se dépensent au total dans les douze pays. Mais il s'agit là d'argent à caractère catalytique, qui induit des réactions, qui initie des coopérations, qui provoque des échanges.

Initialement, les actions scientifiques et techniques de la Communauté étaient restreintes au domaine de l'énergie. C'est Etienne Davignon qui, en 1978, mit en place de nouveaux programmes, axés d'abord sur l'électronique et l'informatique. « Esprit » a provoqué un changement d'attitude chez de nombreux chercheurs et ingénieurs. Leur carnet d'adresses a muté : il était essentiellement américain, il s'est européanisé. L'Acte unique, en 1987, a donné officiellement droit de cité à la recherche et au développement technologique dans les secteurs autres que celui de l'énergie. Un programme-cadre pluriannuel règle maintenant ces actions. Le troisième de ces programmes a été adopté pour la période 1990-1994.

Et que nous apportera le traité de Maastricht ? En termes généraux, il conforte l'Europe. Elle a encore besoin de fortifiants. Tous ceux qui se sont appliqués, dans l'enthousiasme mais aussi avec patience, à la bâtir le savent. Mais sortons des généralités : pour la science et la technologie, le traité apporte quatre nouveautés. Il affirme le rôle de la recherche comme fondement et appui des décisions qui doivent être prises non seulement pour améliorer la compétitivité de l'industrie européenne, mais aussi pour mener une politique moderne en matière d'environnement, d'agriculture et de formation.

Le programme-cadre de recherche et de développement regroupera l'ensemble des actions de recherche menées par la Communauté. Nous aurons ainsi une meilleure lisibilité de l'ensemble de ce secteur.

Le programme-cadre sera codécidé par le conseil des ministres et le Parlement. Ainsi, les élus européens seront directement impliqués dans la procédure de programmation.

On y gagne en démocratie. Pas en complication, car les procédures de mise en œuvre des actions spécifiques au sein du programme-cadre sont allégées.

Voilà de modestes changements, pensera-t-on peut-être. Pour nous, scientifiques, ils sont bien loin d'être minces, car la science, qui était absente du traité de Rome, devient, avec Maastricht, l'une des bases confirmées de la politique communautaire. Et nous, chercheurs, qui avons le privilège de parcourir le monde, nous savons bien, d'expérience, que tout ce qui, comme le traité de Maastricht, conforte l'Europe nous permet *aussi d'être plus assurément français.*

► Hubert Curien est ministre de la recherche et de l'espace.

Le « oui » d'un gaulliste

par Maurice Herzog

LES chantres du « non » ne cessent de nous rebattre les oreilles : les gaullistes doivent absolument voter « non » à Maastricht. Ils claironnent également que seul un « non » franc et massif pourrait contraindre François Mitterrand à partir.

Ces contre-vérités sont tellement flagrantes que les électeurs non avertis se sentent offensés. Les prend-on pour des demeurés ? Mais les mensonges n'ont qu'une durée de vie limitée et la vérité finit toujours par éclater.

A de multiples reprises, le général m'avait affirmé que la constitution d'un noyau franco-allemand devait seule permettre l'avènement de l'Europe. Comme toujours projeté dans l'avenir, attaché à l'Europe des peuples mais beaucoup moins à celle des Etats, il démontrait sa foi européenne en élaborant son plan Fouchet de 1961-1962 qui n'est guère différent du traité de Maastricht. Les textes en témoignent. Dès lors, pourquoi prétendre passionnément le contraire et inciter les gaullistes à voter « non » ?

Les ambitions personnelles motivent à l'évidence ces incompréhensibles négations et contradictions. Peu nous chaut la direction du RPR au regard de l'avenir fondamental de notre pays, seul en cause actuellement.

L'Europe est déjà en marche. Est-il de mise, face à l'immense espérance que ce traité représente, de revenir en arrière, de s'enfermer à l'intérieur de nos murailles en se barricadant dans nos frontières hexagonales ?

Grâce à Maastricht, l'Europe nous ouvre un avenir enfin encourageant. Pour les jeunes générations, il sera le grand défi du XXIe siècle. Pour eux, la France restera toujours leur patrie, mais l'Europe deviendra leur grand espoir.

► Maurice Herzog est ancien ministre du général de Gaulle.

Le droit des citoyens

par Léo Hamon

LE résultat du référendum ne sera connu que dans la nuit du 20 au 21 septembre, mais on sait déjà qu'il sera « serré ». Alors que le gouvernement et les leaders confirmés des grandes formations ont épousé la cause du « oui », il est déjà acquis que près d'une moitié du corps électoral, malgré une instante propagande officielle, refuse de répondre à l'appel du « oui ».

Cette « dissidence » du peuple vis-à-vis de ceux qui sont censés le représenter est d'ores et déjà un acquis qu'on ne pourra effacer. Comment s'explique ce divorce ?

« *Ce traité a été préparé et négocié en secret* », vient de convenir publiquement Jacques Chaban-Delmas, partisan notoire du « oui ». S'agissant d'un traité qui, suivant l'expression même de M. Roland Dumas, prétend réaliser une « *mutation fondamentale vers une entité supranationale et fédérale* », le peuple français aura été ainsi mis devant le fait accompli.

A présent, pour détourner les Français de voter « non », les partisans du « oui » dénoncent inlassablement l'effet déplorable que produirait, selon eux, un vote français négatif à travers l'Europe, mais ils veulent ainsi tirer argument de la situation qu'ils ont eux-mêmes délibérément créée. Les « princes qui nous gouvernent » veulent bien s'accuser d'un « défaut de pédagogie » : mais ce qu'ils appellent « défaut de pédagogie » est tout simplement le défaut de démocratie.

Un lieu commun de bienséance

La construction européenne jamais définie – toujours invoquée, – avancée en fait par coups de pouce successifs, sans vraiment débattre les choix d'orientation à faire, est devenue à la fois un lieu commun de bienséance et une utopie à laquelle il fait bon rêver (comme on a rêvé naguère tantôt d'un retour à l'ordre moral, tantôt d'une marche au communisme). Bonne conscience sans problèmes ! Mais au résultat, un jour, surprise, la France se découvre divisée – opposée – alors qu'il eût fallu la rassembler, ne fût-ce que pour être plus forte dans l'Europe.

C'est contre cela que se manifeste une révolte venue des profondeurs du peuple, une révolte que mesurent les sondages en attendant le scrutin ; contre les états-majors, contre les « importants », c'est la manifestation des citoyens qui veulent secouer la tutelle des prétendus experts. Si nous ne l'avions pas exprimé, cette manifestation eût été la ressource exploitée par d'autres, aux mobiles troubles. En assumant l'expression de ce sentiment naturel, nous avons servi la démocratie. Sans doute le refus du règne des « importants » était déjà notoire : constatation banale que la désaffection des citoyens à l'égard de la politique, du nombre élevé des abstentions, des votes de protestation ! La non-représentativité des « importants » nourrissait ainsi d'excellents articles dans les journaux, mais elle n'avait pas d'expression juridique possible. Et voici que le référendum donne aux Français la possibilité de récuser ce pouvoir : s'ils en usaient ? Si les tenants du « oui » réussissaient à contenir le mouvement, ils n'y parviendraient en tout cas que par un usage intensif des privilèges d'expression et d'influence, des facilités de mobilisation que confère le pouvoir. Les historiens pourront un jour trouver piquant de voir des socialistes devenus ministres invoquer eux-mêmes contre le « non » la même crainte de la Bourse et des mouvements financiers qui, naguère, était opposée par la droite à une montée des intentions de vote de gauche. En somme, dans le chantage à la peur, chacun son tour ! Qu'il soit donc permis de répondre à notre tour : « *N'ayez pas peur, osons.* »

Le peuple français redevenu souverain

Faut-il encore s'étonner de voir, dans un scrutin qui engage la responsabilité des Français, intervenir des hommes d'Etat étrangers pressés de nous voir consentir des abandons dont ils se sont eux-mêmes exemptés ou qui se mueront pour leurs pays en avantages sonnants – et serons-nous assez légers pour croire que la discrétion de la Commission, à la veille du référendum, ou encore l'assouplissement des taux d'intérêt voisins persisteront quand on n'aura plus besoin de notre « oui », puisqu'il aurait été acquis ?

Et comment ne pas rêver à cette opportune mise en relation des mouvements de la Bourse avec le jugement que les citoyens sont invités à porter sur les exigences de la souveraineté nationale ! Mais quel que soit le résultat final, la révolte se sera produite et il faudra pour l'avenir compter avec elle. On ne pourra plus autant procéder par mise du peuple français devant le *fait accompli des décisions* des « importants »... et les instances communautaires, derrière lesquelles il était jusque-là si commode de s'abriter, auront été trop critiquées pour que l'instinct de conservation n'exige pas des gouvernants politiques nationaux de mieux contenir les techniciens à leur place – subordonnée. Les contempteurs inlassables du « jacobinisme » devront revoir leur pratique de la hiérarchie, qui ressemble fort à un autoritarisme.

Il faudra aussi assurer plus sérieusement, par telles voies et tels arbitrages que de droit, un équilibre des moyens d'expression entre les thèses recommandées par le pouvoir et celles qui lui seraient opposées. Faute de quoi on devrait se souvenir, sans le vouloir, du temps de la candidature officielle et de « l'affiche blanche du Second Empire »... simplement adaptés au temps des médias. Plus généralement, la restauration justement réclamée de l'Etat passe par une remise au point de la relation du pouvoir et de la justice.

Pour retrouver le civisme dont on déplore tant la défaillance, il ne faudra pas parler seulement de l'Europe, aux vertus et aux progrès sans cesse représentés, il faudra parler davantage de la France aux Français – et marquer davantage son rôle, son expression, ses *intérêts propres. Quelles* répercussions auront le référendum et sa grande mobilisation sur le dessin ultérieur du « paysage politique » ? On peut imaginer différents scénarii, après le 20 septembre, selon les résultats du scrutin, et avec, pour chacun, des variétés dans l'évolution. Ou bien, dans chacun des camps du « oui » et du « non », un *regroupement et un approfondissement* de la réflexion de tous, sur les implications et la mise en œuvre des sentiments exprimés. Ou bien, à l'intérieur de ce que sont aujourd'hui la majorité et l'opposition, un effort persévérant pour réduire le poids des « importants » et donner davantage de moyens, de pouvoir et de place, à l'expression et à la *responsabilité des citoyens.*

Pour inciter à voter « oui », les hommes du pouvoir répètent volontiers : « *la France* est notre patrie, l'Europe est notre avenir ». Ambiguë, la formule pourrait laisser entendre que « la patrie française appartient maintenant au passé ». Répondons clairement, la France, notre patrie, est notre avenir, le monde est son environnement, l'Europe entière y tiendra une place de choix. Toujours chez nous, la République sera un effort et un combat.

► Léo Hamon est ancien ministre.

« Le Monde » a publié

Outre le numéro spécial de *seize pages « L'Europe de Maastricht »*, d'août-septembre 1992, *le Monde* a publié notamment :

Des dossiers

– Le texte du traité, les principaux extraits (8 *février* et 30 avril 1992).
– L'Union économique et monétaire (5 décembre 1991).
– L'Union politique européenne (7 décembre 1991).
– Les Douze et les Sept : la CEE et l'AELE (11 février 1992).
– L'Europe et l'immigration (11 février 1992).
– Les pays de la CEE et la ratification (3 mars 1992).
– L'histoire de la défense européenne et la réorganisation de la sécurité européenne (23 juin 1992).
– La CEE face aux consommateurs (3 décembre 1991).
– Les chefs d'entreprise français et Maastricht (30 juin 1992).
– Maastricht et la Bourse, monnaie « unique » et monnaie « commune » (1er septembre 1992).
– Les banques centrales et le fonctionnement de la future Banque centrale européenne (15 septembre 1992).
– La construction européenne et la souveraineté (14 et 15 mars *1991*).

Une bibliographie

– Maastricht à travers les livres et les revues (5, 11, 23, 24 juin, 14 juillet 1992).
– Les succès de l'édition (29 août 1992).

Des entretiens

Avec :
– Mme Elisabeth Guigou (3 juin 1992 et 16 septembre 1992).
– M. Jean-Pierre Chevènement (12 septembre 1992).
– M. Charles Millon (8 septembre 1992).
– Mme Marie-Chistine Blandin (28 août 1992).
– M. Jack Lang (20 août 1992).
– M. Philippe Séguin (4 juillet 1992).
– M. John Major (26 juin 1992).
– M. Jacques Delors (26 juin 1992).
– M. Giovanni Agnelli (17 juin 1992).
– M. Jacques Attali (12 mai 1992).
– M. Laurent Cohen-Tanugi (5 *mai 1992*).
– M. Claude Cheysson (6 juin 1992).
– M. *Valéry Giscard-d'Estaing* (27 avril 1992).
– M. François Léotard (18 avril 1992).
– M. André Lévy-Lang (14 décembre 1991).
– M. Hans-Dietricht Genscher (14 décembre 1991).
– M. Ruud Lubbers (30 novembre 1991).

Des analyses et des points de vue

En 1992 :
– « La raison de voter « oui », par Valéry Giscard d'Estaing (16 septembre).
– « Réponse aux franchisés du « non », par Michel Noir (11 septembre).
– « Maastricht : association ou barbarie », par Edgar Morin (10 septembre).
– « Terrasser le nationalisme », par Harlem Désir (7 septembre).
– « La cathédrale engloutie », par Maurice Duverger (3 septembre).
– « *Catastrophe ou perspective ?* », par Francis Wurtz (2 septembre).
– « D'un départ à l'autre », par *Alain Minc (1er septembre).*
– « Réponses aux fantasmes », par Paul Quilès (31 août).
– « A L'Est de Maastricht », par Lionel Stoléru (28 août).
– « La voie de la sagesse », par Philippe de Villiers (27 août).
– « Sursaut pour l'emploi », par Jean Kaspar (26 août).
– « Pour une Europe politique », par Paul Thibaud (24 août).
– « Les dangers du « non », par Edouard Balladur (21 août).
– « Oui, tout *simplement* », par Alain Juppé (24 juillet).
– « Dépasser Maastricht », par Edouard Balladur (24 juin).
– « L'heure de vérité », par Maurice Duverger (19 juin).
– « *Pour une nouvelle agriculture* », par Henri Nallet (2 juin).
– « L'Europe après le traité », par Maurice Duverger (23 mai).
– « Sans nostalgie ni illusion », par Michel Barnier (9 mai).
– « Un champ nouveau pour nos ambitions », par Michel Sapin (6 mai).
– « Maastricht et alors ? », par Alain Carignon (29 avril).
– « Faire confiance aux Français », par Raymond Barre (25 avril).
– « Après Maastricht », par Michel Rocard (24 avril).

...STRICHT

...oit des citoyens

par Léo Hamon

Le peuple français redevenu souverain

POLITIQUE

L'état de santé du président de la République

M. Mitterrand affirme qu'il « n'a pas encore songé » à se démettre de son mandat

M. François Mitterrand, qui souffre d'un cancer de la prostate, est sorti amaigri mais souriant, mercredi 16 septembre, peu après 17 heures, de l'hôpital Cochin, à Paris, où il était hospitalisé depuis le jeudi soir 10 septembre. Dans un court entretien avec la presse, le président de la République a affirmé qu'il n'avait pas envisagé de démissionner : *« Je n'y ai pas encore songé,* a-t-il dit. *Il n'y a pas de raison et je ne pense pas que l'on m'ait enlevé un lobe du cerveau, car ce n'est pas de ce côté-là que cela se passe. »*

Interrogé sur le référendum du 20 septembre, M. Mitterrand a déclaré : *« Je souhaite très vivement que les Français, dans leur majorité, optent pour le « oui », parce que pour moi, dans mon esprit, dans ma conviction, le sort de la France ne peut que s'en trouver grandi. »* Il a confirmé qu'il se rendrait à Château-Chinon dimanche pour voter, en ajoutant : *« C'est aux Français de décider maintenant. Je crois que c'est une grande épreuve de démocratie. »* Lorsqu'on lui a demandé quand il reprendrait ses activités, le chef de l'Etat a répondu : *« Dès le début de la semaine prochaine, enfin peut-être à partir du conseil des ministres de mercredi, je reprendrai normalement. Dimanche, cela va être une journée de vacances grâce au référendum. Lundi et mardi, je serai en demi-teinte. Mercredi, si tout va bien, et il n'y a aucune raison que cela aille mal, je serai au conseil des ministres. »*

M. Mitterrand a également évoqué son séjour à l'hôpital en disant : *« J'ai été très bien soigné, dans un milieu très sympathique. On y trouve une grande qualité humaine, des possibilités de conversations, un soin professionnel et psychologique formidable. Je suis très pour Cochin, même si je n'ai pas l'intention de m'y installer... J'ai lu les journaux, j'ai lu un livre, mais il me restait du temps et je regardais le ciel. »* Enfin, à propos de sa maladie, il a indiqué : *« Je ne pouvais pas être assez ignorant pour ne pas savoir que, dans ce genre de maladie, ça* [le cancer] *arrive une fois sur deux. Peut-être pas une fois sur deux, mais très souvent. Comment voulez-vous que je fasse ? Je pense que c'est un combat honorable à mener contre soi-même. »*

Vers 15 h 30, les services de sécurité de l'Elysée avaient effectué des préparatifs pour la sortie de M. Mitterrand du pavillon Albarran où se trouve le service d'urologie de l'hôpital, en plaçant notamment à distance les nombreux journalistes et curieux, au-delà d'un périmètre délimité par des barrières. A sa sortie, raccompagné notamment par le professeur Bernard Debré, chef du service d'urologie, et par son médecin personnel, le docteur Claude Gubler, M. Mitterrand est allé, sous les applaudissements, serrer quelques mains au contact des quelque deux cents personnes massées derrière les barrières, et dont certaines avaient des fleurs à la main, notamment des roses rouges. Après s'être entretenu brièvement avec les journalistes, le président est monté à l'avant de sa voiture pour regagner l'Elysée où il a répété, sur le perron : *« Lundi et mardi, j'irai encore un peu mollo avant de reprendre mes activités mercredi. »* Puis il est monté dans son bureau où il a examiné les principaux dossiers d'actualité avec ses collaborateurs.

Les dirigeants de l'opposition comme ceux de la majorité expriment des vœux pour le « rétablissement » du chef de l'Etat

M. Pierre Bérégovoy a donné *« quelques informations »* sur la santé du président de la République au début du discours qu'il a prononcé, mercredi 16 septembre dans la soirée, lors du dernier grand meeting du Parti socialiste pour le « oui » au référendum, à Créteil (Val-de-Marne). *« Il va bien,* a déclaré le premier ministre, *il est entré en convalescence. Il va exercer pleinement ses attributions. »* M. Bérégovoy a souligné que le chef de l'Etat avait *« dit le mal dont il souffrait et dont il a beaucoup souffert tout au long de ce mois d'août ». « Il ne voulait pas,* a précisé le premier ministre, *que l'intervention chirurgicale ait lieu avant le 21 septembre, mais il y a été contraint. Vous mesurez le courage dont il a fait preuve pour aborder à la télévision* [le 3 septembre] *le grand débat qui a permis aux Français de mieux comprendre ce qu'était l'enjeu du référendum. »*

« Je souhaite lui dire en votre nom, dès demain matin, lorsque nous reparlerons des affaires de la France et du monde, vos sentiments affectueux et fidèles et vos vœux de prompt rétablissement », a déclaré, en conclusion, M. Bérégovoy, dont les propos ont été chaleureusement applaudis. Avant lui, M. Laurent Fabius, qui s'était entretenu par téléphone avec M. Mitterrand mercredi matin, avait exprimé envers le chef de l'Etat, au nom de l'assistance, des sentiments d'*« amitié profonde »*, de *« soutien chaleureux »* et d'*« affection »*.

M. Michel Rocard, qui s'exprimait lui aussi à Créteil, a observé que M. Mitterrand *« n'aimerait sans doute pas qu'on dramatise une situation médicale qui ne sort de l'ordinaire que par celui qu'elle touche ».* Aussi s'est-il borné à souligner que le chef de l'Etat *« est un homme de sang-froid dans toute épreuve ». « Il est en droit d'attendre de nous tous,* a-t-il dit, *un sang-froid égal au sien. »*

Le choix de la transparence

L'ancien premier ministre a salué la *« volonté de transparence »* du président de la République, en déclarant : *« Il préfère la transparence, quitte à ce qu'elle alimente je ne sais quelles conjectures, plutôt que l'opacité qui, elle, alimente les rumeurs. Ce souci est courageux, il est démocratique. Il ressemble à M. Mitterrand. »*

M. Jean-Louis Bianco a déclaré mercredi, à Clermont-Ferrand, où il présidait une réunion en faveur du « oui », que la maladie du président de la République ne constitue pas *« une nouvelle donne politique dans le pays »,* nous indique notre correspondant Jean-Pierre Rougé. M. Bianco a précisé : *« Cette opération, je sais, maintenant, qu'elle était prévue déjà depuis quelque temps. (...) Elle devait se faire après l'émission télévisée* [du 3 septembres] *et avant le référendum. Elle a été accélérée, sur la fin, de deux à trois jours. »*

Les dirigeants de l'opposition ont formé des vœux pour la santé du président de la République.

M. Valéry Giscard d'Estaing juge *« tout à fait légitime de porter à la connaissance de l'opinion publique des faits relatifs à la santé de ses dirigeants »,* a-t-il déclaré, mercredi, sur France 2. L'ancien chef de l'Etat estime donc que M. Mitterrand *« a eu tout à fait raison »* de rendre publique la nature de la maladie. *« Je lui renouvelle,* a-t-il dit, *l'expression de mes vœux de complet et rapide rétablissement. »*

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a souhaité à M. Mitterrand *« une meilleure santé et une guérison prochaine ». « Ce qui arrive au président de la République,* a-t-il dit sur RFI, *arrive tous les jours à beaucoup de Français et de familles françaises, et, naturellement, lorsqu'on apprend la maladie d'une personne qu'on connaît, on a un mouvement d'émotion. Le président de la République doit faire, à son tour, cette expérience si difficile de la maladie et du cortège d'interrogations qui l'accompagne. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas les mêmes idées politiques que lui que nous ne mesurons pas la difficulté de cette épreuve. »*

M. Jacques Chirac a souhaité *« de tout cœur, un rétablissement rapide et complet »* à M. Mitterrand. Interrogé sur Europe 1, le président du RPR a indiqué qu'il avait *« évolué un peu »* depuis l'époque où, ministre sous la présidence de Georges Pompidou, il était *« très réservé »* sur la publicité donnée à la maladie de ce dernier. *« Aujourd'hui,* a-t-il dit, *il est normal qu'il y ait une certaine transparence et qu'un responsable informe l'opinion publique de son état de santé ou la fasse informer par des médecins compétents. »*

La politique et la politesse

Des vœux de *« prompt rétablissement »* ont été exprimés aussi par M. Charles Pasqua, qui participait à un meeting à Ajaccio. Le président du groupe RPR du Sénat a précisé : *« Le combat pour les idées et la politique sont une chose, l'humanité et la politesse en sont une autre. »* Autre partisan du « non » au référendum, M. Philippe Séguin a déclaré : *« Quand un homme est sur un lit d'hôpital, quel qu'il soit, il mérite la compassion et le respect. »* M. Georges Marchais a souhaité un *« prompt rétablissement »* au chef de l'Etat, en observant que *« sa sortie de l'hôpital, les déclarations qu'il a faites (...) montrent que les choses vont dans cette voie ». « Je m'en félicite »,* a ajouté le secrétaire général de PCF.

Partisan du « non », lui aussi, M. Jean-Pierre Chevènement a exprimé sa *« peine »* en ajoutant : *« Je souhaite que l'affection dont souffre le président de la République soit promptement circonscrite et qu'il la surmonte avec la robustesse physique et morale que nous lui connaissons. »*

Les accusations de M. Le Pen

Au cours d'un débat sur Maastricht organisé mercredi 16 septembre sur TF 1, M. Jean-Marie Le Pen a accusé M. Mitterrand d'avoir choisi de subir une intervention chirurgicale pour influer sur le cours de la campagne. En début d'émission, le président du Front national avait indiqué qu'il ne tirait pas sur *« les ambulances qui passent entre les lignes adverses ».* Cette insinuation à propos de l'opération du président de la République avait conduit Mme Simone Veil à juger ce propos *« infâme ».* Pour sa part, M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), avait qualifié M. Le Pen de *« nazi ».*

Le chef de file de l'extrême droite ayant ensuite affirmé que *« l'opération du président Mitterrand avait été programmée dans le cadre de la campagne »* pour le référendum, une partie des invités politiques présents sur le plateau a quitté le studio. Aux hurlements de M. Le Pen répondaient des invectives telles que *« fasciste »* et *« espèce de salopard ».* Jeudi matin, Mme Dominique Voynet (Verts), MM. Charles Fiterman (reconstructeur communiste) et Krivine ont justifié leur départ du studio par leur refus de *« cautionner par leur présence le fait que Le Pen ait été désigné comme porte-parole du « non » sur un sujet aussi sensible que l'identité de la France et l'immigration ».*

Il y a dix-huit ans

Les « grippes à répétition » de Georges Pompidou

Un communiqué laconique, *« Le président de la République est décédé le 2 avril 1974 à 21 heures. Signé : le professeur Vignalou »,* publié par l'Elysée ce mardi 2 avril à 22 h 05, fait suite à un « flash » de l'agence France-Presse de 21 h 58 : *« Pompidou est mort. »* Cette annonce provoque naturellement une grande émotion dans l'opinion publique, mais elle ne constitue pas une véritable surprise. Depuis de nombreux mois en effet, nul n'ignorait que le chef de l'Etat était souffrant, mais aucune précision n'avait jamais été donnée sur la nature du mal qui devait l'emporter.

En raison du mystère, mais aussi des mensonges qui ont accompagné la maladie du président, et malgré des témoignages apportés après coup, il est malaisé de connaître l'origine et même le déroulement de celle-ci. Certains suggèrent que, dès 1968, Georges Pompidou ressentait une anémie légère et quelques saignements de nez qui révélaient un trouble de la composition du sang, mais que démentaient la mine du futur président de la République, son activité et son goût de vivre. Le mal progressera cependant jusqu'à être identifié comme étant la maladie de Waldenström, c'est-à-dire une macroglobulinémie, sorte de cancer du sang.

Le premier constat public d'un changement du comportement du chef de l'Etat apparaît en septembre 1972, lors d'une conférence de presse à l'Elysée, où il semble particulièrement fatigué. On saura par la suite que c'est en août 1972 que Georges Pompidou a rédigé son testament et pris les dispositions – qui seront respectées – pour ses obsèques. Le 8 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël de l'Elysée, il s'excuse *« d'être un peu grippé ». Ses collaborateurs parleront* ensuite, contre toute évidence, de *« grippes à répétition »* en réponse aux questions insistantes des journalistes.

Visage enflé

En février 1973, le président doit s'aliter quelques jours pour une autre *« grippe ».* En mai, il renonce à inaugurer le Salon de l'Aéronautique mais, lorsqu'à la fin du même mois il rencontre le président Nixon à Reykjavik (Islande), la transformation de son aspect physique impressionne. La démarche lourde, le visage enflé, le teint anormalement bronzé, révèlent les effets du traitement à base de cortisone qui lui a cependant évité toute hospitalisation. Il se rend en Chine en septembre mais, lors des vœux de fin d'année à la presse, à l'Elysée, il doit s'asseoir dans un fauteuil pour converser avec les journalistes. Et c'est le 7 janvier que, pour la première fois, le professeur Vignalou publie un bulletin de santé signalant *« une affection grippale ».*

La fiction est ainsi toujours officiellement maintenue. Le 24 janvier à Poitiers, où il effectue un voyage officiel, son visage a encore enflé et, au dîner de l'Elysée du 11 février en l'honneur des membres du gouvernement, il dit : *« Je lève mon verre à ma propre santé, étant donné que j'ai été profondément touché de l'intérêt qu'en ont manifesté certains. »* En effet, la rumeur de la maladie du chef de l'Etat s'est transformée en réalité bien visible et l'annulation de plusieurs manifestations prête à des commentaires de plus en plus nombreux. Il décide cependant de maintenir son voyage à Pitsounda, au bord de la mer Noire pour rencontrer Léonide Brejnev le 12 mars. Mais son état lui interdit de participer au dîner prévu.

De retour à Paris, une *« lésion bénigne d'origine vasculaire dans la région anorectale »,* selon un autre communiqué médical, l'empêche de présider le dîner du corps diplomatique. Ses collaborateurs ne parlent dès lors plus de grippes mais de crises d'hémorroïdes, sans arriver davantage à convaincre leurs interlocuteurs. Georges Pompidou préside le Conseil des ministres du mercredi 27 mars avant de partir pour Orvilliers où se déclarent une hémorragie et une septicémie générale qui lui seront fatales dès son retour à Paris.

A aucun moment pendant tous ces mois – ni depuis d'ailleurs, – un communiqué ou une déclaration autorisés n'ont indiqué précisément de quel mal allait mourir le deuxième président de la Ve République, à l'âge de soixante-trois ans, après cinq années passées à l'Elysée.

ANDRÉ PASSERON

La croisée des chemins

par Alain Rollat

M. FRANÇOIS MITTERRAND sait ce qui l'attend. La maladie et la mort hantent depuis si longtemps ses méditations sur la fuite du temps qu'elles sont devenues ses compagnes familières. Il n'ignore pas que la révélation de son cancer va fatalement engendrer mille rumeurs qui auront en commun de spéculer sur son départ anticipé de l'Elysée. On va désormais soupeser sa démarche, analyser ses gestes, scruter son visage, épier ses attitudes, guetter ses fatigues, surveiller sa température... Il aura plus que jamais en mémoire la fin de Georges Pompidou, dont il écrivit naguère avec compassion : *« D'autres que moi, assurément, avaient été plus attentifs, l'œil fixé sur le gros homme tassé dans son fauteuil, glissant à leurs affidés :* « L'heure approche », *et lui, fouillé, violé dans son agonie par cet appétit des vivants* (1)... »

Mais c'est justement le souvenir de l'acharnement mis par le successeur de Charles de Gaulle à défier le destin et à rester à son poste jusqu'au bout qui a dicté à M. Mitterrand, depuis 1974, une ligne de conduite de laquelle il n'entend pas s'écarter, si l'on en juge par sa décision du mercredi 16 septembre d'abolir la notion de secret d'Etat, au nom de la totale loyauté due par l'élu du suffrage universel au peuple souverain. Cela ne le dérangera pas que l'on s'interroge sur l'évolution de sa santé. Il y a onze ans qu'il l'a dit : *« Cela ne me choque pas. Il est normal qu'on s'intéresse à la santé du président de la République en raison du rôle déterminant qu'il remplit dans les institutions françaises. »* A l'époque déjà, la rumeur courait qu'il était atteint d'un cancer. C'était en décembre 1981. M. Mitterrand expliquait volontiers, en direct à la télévision, qu'il avait été conduit à se soumettre à divers examens médicaux, l'été précédent, à la suite de douleurs au dos. Et il donnait la clé qui explique son comportement d'aujourd'hui : *« Le problème essentiel, dans la fonction que j'occupe, est que les ennuis de santé ne doivent pas être tels qu'ils puissent nuire à l'exercice de la fonction. C'est çà la morale qu'un responsable politique doit respecter. »*

Cela, il l'a répété sur tous les tons depuis onze ans, en s'astreignant à une stricte hygiène de vie quotidienne. C'est le seul vrai dilemme qui l'ait habité quand il hésitait à solliciter le renouvellement de sa charge au printemps de 1988 : compte tenu des risques de problèmes de santé inhérents à son âge, pouvait-il honnêtement prétendre à un second mandat ? Il ne s'était décidé qu'après avoir obtenu l'assurance de son médecin personnel que *« la machine était en état »,* et après avoir recommandé au docteur Claude Gubler d'avoir la franchise de lui parler *« sans détours »* si, d'aventure, l'évolution de son état de santé menaçait un jour d'affecter l'exercice de ses fonctions. *« Je n'oublie pas que j'ai soixante-quinze ans,* disait-il encore au printemps dernier. *J'exercerai mes fonctions de la manière que je jugerai bonne pour la France, autant que je m'en sentirai parfaitement capable. »* M. Mitterrand est arrivé aujourd'hui à cette croisée des chemins. Les médecins qui l'ont opéré l'assurent que le cancer de la prostate qui l'affecte n'est en rien comparable avec le cancer du sang qui a précipité la mort de Georges Pompidou. Si beaucoup d'autres hommes peuvent vivre et travailler normalement en étant atteint par cette maladie relativement banale, pourquoi pas le président de la République ? Fort d'avis médicaux rassurants, M. Mitterrand a donc décidé de continuer à assumer ses fonctions comme si de rien n'était et de faire de sa maladie une affaire presque secondaire, *« un combat honorable à mener contre soi-même »,* sans se poser ouvertement la question de son retrait de la scène publique. L'Elysée a déjà refermé la parenthèse : officiellement, le chef de l'Etat reprendra ses activités sans aucun changement et avec la volonté, quoi qu'il arrive le 20 septembre, de respecter les échéances, d'assumer le deuil de la défaite attendue des socialistes aux prochaines législatives, et d'accepter une nouvelle cohabitation avec ses adversaires politiques.

Autorité affaiblie

Cette attitude est conforme à l'éthique d'un homme qui manifeste sa grande capacité de *« tranquillité intérieure »,* selon sa propre expression, chaque fois que des événements extérieurs menacent sa part de liberté et ses marges de manœuvre politiques. Rien n'autorise donc à imaginer que M. Mitterrand puisse tricher avec lui-même, et avec les Français, s'il devenait un jour patent que l'évolution de sa maladie commence à affecter ses forces physiques, intellectuelles et morales.

Mais si la transparence se conjugue volontiers avec la morale, elle n'offre pas la garantie de la moindre tranquillité politique. Bien au contraire, l'aveu courageux voulu par M. Mitterrand ne fera que compliquer davantage sa tâche présidentielle. Même s'il se remet parfaitement de son opération et si le traitement qu'il va suivre enraye efficacement son cancer, le président de la République n'en apparaîtra pas moins amoindri. Non seulement aux yeux de ses compatriotes mais aussi auprès de ses partenaires internationaux. Son autorité, qui était déjà fort affectée, n'en sera que davantage affaiblie. Mais, cela aussi, M. Mitterrand le sait mieux que personne.

Voilà pourquoi ce serait lui faire injure que de le prendre au mot quand il affirme, par souci d'esthétique, qu'il ne s'interroge pas, aujourd'hui, sur ses capacités à conserver les rênes du pouvoir, alors qu'il le faisait avec lucidité quand il se portait mieux.

(1) *La Paille et le grain*, Flammarion, 1975.

Frontière

Suite de la première page

Il faut saluer la manière dont le chef de l'Etat aura levé, dans la vie publique de la France, le tabou du cancer. Ce faisant, il est en phase avec l'évolution de la société elle-même, où les cancéreux ne cachent plus leur maladie. Ainsi est-on passé de l'opacité à la transparence.

Cette dernière, comme l'observe Michel Rocard, fait passer du risque des rumeurs à celui des conjectures. Elle déplace les interrogations du domaine du diagnostic à celui du pronostic.

Si transparence il y a, peut-elle, et même doit-elle, être totale ? Peut-on imaginer le temps venu des dossiers médicaux entièrement dévoilés, fournis au public comme des dossiers de presse ? Déplacer une frontière n'est pas la supprimer.

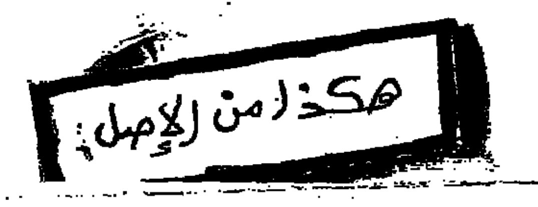
Sauf à admettre qu'à monter absolument au sommet de l'Etat on doive s'exposer absolument. L'information donnée jeudi par le bulletin de santé officiel est sans doute incomplète aux yeux des Français médecins. Pour les autres, qui s'interrogent forcément sur les capacités de l'homme en charge de la France, que dire de plus que ce qu'il en dit lui-même et qu'il rendit visible en sortant de Cochin, avec cet humour intact qui, plus que tout, « signe » la vitalité d'une intelligence ?

Relation sereine

Il serait naïf d'imaginer que le débat sur le pouvoir en France, ne sera pas, désormais, affecté par l'élément nouveau que constitue la maladie du président. Dès jeudi on sentait frémir les scénarios des bien-portants, et l'échéance du 20 septembre était presque oubliée !

François Mitterrand, président philosophe, entretient avec l'idée de la mort une relation sereine qu'il a un jour résumée ainsi *« Je sais que je vais mourir, mais je n'y crois pas ! »*

BRUNO FRAPPAT



L'état de santé du président de la République

Le pronostic du cancer de la prostate dépend de la précocité du diagnostic

De l'avis de tous les spécialistes, c'est lors de la phase silencieuse, *latente asymptomatique*, qu'il est essentiel de poser le diagnostic de cancer de la prostate. Après, même lorsque le volume tumoral n'excède pas 1 centimètre cube, le risque de diffusion métastatique devient important, compromettant les chances de guérison.

Le cancer de la prostate représente, après le cancer broncho-pulmonaire, la deuxième cause de décès par cancer chez l'homme (environ neuf mille décès par an en France). Sa fréquence croît avec l'âge, à tel point que l'on retrouve *à l'autopsie des lésions d'adénocarcinome* de la prostate chez 40 % des hommes de plus de soixante-quinze ans décédés d'une autre cause. La probabilité de développer un cancer de la prostate menace un homme sur onze au cours de sa vie.

La gravité du cancer de la prostate tient au fait qu'il est très souvent diagnostiqué à un stade avancé. Ce diagnostic tardif s'explique par l'absence de douleurs ou de *symptômes cliniques* au cours des nombreuses années pendant *lesquelles la tumeur se développe* silencieusement, localisée à l'intérieur de la prostate. Si une symptomatologie clinique précoce existait, cela permettrait la mise en œuvre d'un *traitement curatif efficace* (prostatectomie radicale, radiothérapie). Cela n'est pas le cas, ce qui constitue pour les spécialistes un véritable casse-tête : quelle stratégie *préventive* préconiser?

Trois examens *permettent* de dépister précocément un grand nombre de cancers de la prostate. Il s'agit tout d'abord du toucher rectal, qui, à condition d'être pratiqué chaque année, permet de détecter chez les hommes de plus de cinquante ans la plupart des cancers périphériques postérieurs (qui représentent la moitié des cancers localisés). Cette méthode de dépistage est d'autant plus importante qu'elle peut très aisément être pratiquée par les médecins généralistes.

Déterminer le volume tumoral

Le dosage de l'antigène spécifique prostatique (APS) peut avoir un intérêt dans certains cas puisqu'il s'agit du seul marqueur sanguin spécifique du tissu prostatique. *Cependant, les faibles* sensibilité et spécificité de l'APS (son taux s'élève lors de toutes les affections de la prostate, qu'elles soient cancéreuses ou non) font *qu'il est inutilisable pour le diagnostic* de routine, du moins lorsqu'il n'existe aucune anomalie clinique.

Réalisée lorsqu'il semble exister *une zone suspecte au toucher rectal*, l'échographie transrectale avec biopsies échoguidées est d'un grand secours. Elle permet non seulement de biopsier toutes les zones perçues *comme anormales au toucher rectal*, mais aussi de reconnaître, grâce à des biopsies systématiques, un pourcentage non négligeable de cancers prostatiques occultes.

Une fois le diagnostic de cancer posé (il s'agit dans plus de 90 % des cas d'un adénocarcinome), il est essentiel de déterminer le volume tumoral. On sait en effet, aujourd'hui, que c'est son accroissement – lent et régulier – qui va *conditionner le potentiel de malignité*. Pour apprécier le stade de développement tumoral et de différenciation cellulaire, les médecins disposent d'un certain nombre de classifications.

L'une, dite TNM, tient compte à la fois de la taille de la tumeur, de son caractère localisé ou non, de l'existence de ganglions envahis et de la présence éventuelle de métastases. Une autre classification clinique, dite de Whitmore ou de l'American Joint Committee, définit quatre stades anatomiques, A, B, C et D. *Le stade A correspond à* un cancer cliniquement occulte, le stade B à une tumeur palpable, le stade C à une extension extra-prostatique atteignant ou non les *vésicules séminales, le stade D* à une tumeur métastatique. Une troisième classification, histologique celle-la, dite de Gleason, définit cinq grades de différenciation (du *grade 1, glandulaire bien différencié*, au grade 5, indifférencié ou anaplasique). Il s'agit d'un élément essentiel du pronostic.

Une fois déterminé le stade évolutif de la tumeur, il est possible d'établir un pronostic et de poser les indications thérapeutiques. *Ainsi, on considère que le taux* moyen de survie à cinq ans est de 78 % pour les stades A et B, et de respectivement 58 % et 20 % pour les stades C et D.

Le principe du traitement du cancer de la prostate repose essentiellement sur son caractère hormonodépendant. *En effet, le développement* de la prostate, et donc de son cancer, se trouve sous le contrôle des hormones mâles (ou androgènes). La plus importante de *ces hormones est la testostérone* sécrétée, sous le contrôle d'une hormone hypophysaire, la LH, par le tissu testiculaire. L'un des objectifs du traitement va donc être de priver *les cellules prostatiques* cancéreuses d'apport en hormones mâles.

Pour ce faire, les médecins disposent schématiquement de trois méthodes :

– Supprimer la production d'hormones testiculaires en réalisant une castration chirurgicale (pulpectomie);

– S'opposer à la production de l'hormone en bloquant la sécrétion de la *LH hypophysaire*;

– Empêcher l'action de l'hormone mâle sur les cellules prostatiques *au moyen de médicaments* anti-androgènes.

Lorsque la lésion cancéreuse est *localisée, il est possible cependant* d'éviter cette castration chirurgicale ou médicale. Il est en effet alors possible de traiter le cancer de la prostate soit par radiothérapie, *soit au moyen d'une exérèse* chirurgicale de toute la prostate et des chaînes ganglionnaires du petit bassin (prostatectomie radicale). Cette dernière méthode thérapeutique permet d'avoir la certitude que la totalité de la tumeur a été enlevée. *Une telle certitude n'existe pas* avec la radiothérapie, qui, en revanche, permet au malade de garder sa prostate et des fonctions sexuelles le plus souvent intactes.

Lorsque la tumeur n'est plus localisée à la prostate, et même si elle paraît encore relativement petite, le risque de métastases augmente et l'exérèse chirurgicale ne *suffit plus. Il faut alors avoir* recours soit à une pulpectomie testiculaire, soit à un traitement hormonal médical (œstrogènes, agonistes de la LH-RH et/ou anti-androgènes). Bien qu'à l'origine parfois de complications (les œstrogènes peuvent provoquer des complications cardio-vasculaires), ces traitements hormonaux permet*tent de contrôler efficacement*, pendant plusieurs années, l'évolution de la maladie. Leur efficacité dépend du degré de dissémination et de différenciation des cellules *tumorales. Il peut arriver, parfois*, que les cellules cancéreuses deviennent insensibles à ces traitements hormonaux, ce qui a pour conséquence d'aggraver considérable*ment le pronostic*.

Apparition récente ?

Si l'on en croit les bulletins de santé semestriels établis par le docteur Gubler – le dernier, du 22 juillet, faisait état d'un bilan clinique, biologique et paraclinique *« normal »* (1), – on doit conclure que *les troubles urinaires* dont souffrait le président de la République avant d'être opéré étaient d'apparition *récente et que, fin juillet*, son cancer de la prostate en était à un stade de développement infraclinique tel que *« les examens biologiques et paracliniques approfondis »* (le communiqué ne précisait pas lesquels) pratiqués n'ont pu le déceler. L'évolution rapide du développement de son cancer conduit à s'interroger à la fois sur son degré d'évolutivité et de différenciation ainsi que sur la présence d'éventuelles lésions métastatiques. En privé, plusieurs cancérologues ou urologues soulignent les ambiguïtés de la chronologie proposée par la mise bout à bout des bulletins de santé semestriels et des *communiqués médicaux du médecin* personnel du président de la République, le docteur Gubler. La plupart s'interrogent sur la réalité du *« stade initial »* évoqué par l'Elysée jeudi.

Le président de la République poussera-t-il la transparence jusqu'à rendre public le compte rendu des examens anatomo-pathologiques faits à la suite de la résection transurétrale qu'il a subie à l'hôpital Cochin et les résultats des différents examens complémentaires (radiographie pulmonaire, scintigraphie osseuse et hépatique, *urographie intraveineuse et/ou* échographie rénale, scanner ganglionnaire) qui sont habituellement pratiqués en pareil cas pour déterminer le stade évolutif d'un cancer de la prostate? *La nature des traitements* qui lui ont été administrés et qui vont l'être sera-t-elle également portée à la connaissance des Français?

FRANCK NOUCHI

(1) Publié le 22 juillet 1992 par le service de presse de l'Elysée, le communiqué précisait : *« A la demande du président François Mitterrand, un bilan de son état de santé a été effectué à la fin du premier trimestre 1992. Selon le protocole habituel, ce bilan a comporté des examens cliniques et des examens biologiques et paracliniques approfondis. Les résultats sont normaux. »*

La transparence et ses limites

Rien en théorie n'imposait au chef de l'Etat d'autoriser ses médecins à révéler la nature de l'affection dont il est atteint. On *peut penser que* cette décision, unanimement saluée, marque une *étape désormais irréversible dans* les rapports complexes entre l'exercice du pouvoir et le secret médical. Il reste pour autant à savoir jusqu'où peut aller une telle transparence. Qui peut et doit en fixer les limites?

Les rapports entre un médecin *et son patient, serait-il président* de la République, reposent sur la *règle fondamentale du secret* médical. Seul le malade peut, sous certaines conditions, autoriser son médecin à rompre ce secret. Sans doute y a-t-il quel*ques exceptions à cette règle*. C'est notamment le cas des médecins du travail : *leurs* responsabilités, d'ordre préventif, ne les lient pas de la même façon à un secret qui, sinon, s'impose à tous les praticiens. Dans le cadre de la *médecine du travail, il s'agit de* protéger une personne contre certains risques professionnels, mais aussi de protéger la collectivité en contrôlant l'aptitude d'un sujet à *exercer* telle ou telle fonction. Curieusement pourtant, les responsables *politiques, quels que* soient leurs fonctions et leur pouvoir, ne sont pas, en France, soumis à un tel contrôle.

Jamais le législateur n'a souhaité définir les règles qui permettraient, dans certains cas très précis, de lever l'obligation de secret *médical à laquelle les médecins* des hommes d'Etat et des membres du gouvernement ne peuvent donc se dérober. En 1981, une proposition émanant du corps *médical avait été faite pour remé*dier à cette situation tout à fait *paradoxale et qui* a pu – comme on l'a vu dans le cas de Georges Pompidou – conduire à de dangereuses extrémités. Initiative sans lendemain *(le Monde* du 23 décembre 1981). C'est à la même époque que M. François Mitterrand, qui venait d'être élu à la présidence de la République, *faisait savoir qu'il entendait, dans* ce domaine, montrer l'exemple en autorisant deux fois par an la publication d'un bulletin médical sur son état de santé. M. Valéry Giscard d'Estaing avait, quelques années auparavant, pris le même engagement *sans* le tenir.

Le *premier bulletin médical* fut publié dès le lendemain de l'élec*tion présidentielle*, en même temps qu'un communiqué sur l'état de son patrimoine *(le Monde daté 24-25 mai* 1981). Le nouveau président de la République expliquait qu'il entendait rendre publiques *« les informations que les Français sont en droit d'attendre de celui qu'ils ont choisi pour assumer la plus haute charge de l'Etat »*.

Une série de rumeurs

Lors d'une conférence de presse organisée en septembre de la même année *(le Monde* du 26 septembre 1981), M. Mitter*rand revenait sur le sujet sous une* forme ironique : *« Vous m'avez demandé où en était ma santé,* répondait-il alors à l'une des questions posées. *J'ai adopté en étant élu une procédure qui m'avait été recommandée par beaucoup d'entre vous – pas spécialement pour moi mais pour le titulaire de cette fonction, – c'est-à-dire faire connaître mon état de santé. Il paraît qu'il y a beaucoup de chefs d'Etat qui sont malades, et j'ai l'impression que beaucoup voudraient m'ajouter à la liste... Je reconnais qu'il m'arrive d'éternuer... et que l'autre jour, après avoir fait des gestes inconsidérés dans une occupation tout à fait louable, de caractère sportif, je me suis un peu tordu une vertèbre ! »*

Quelques semaines plus tard, on apprenait, non sans surprise, *que le président, souffrant* de douleurs lombaires persistantes, avait subi à l'hôpital du Val-de-Grâce différents examens diagnostiques quelques peu sophistiqués, parmi lesquels *une* scintigraphie osseuse. L'affaire en resta là. *Coupant court à une série de* rumeurs agitant à échéance plus ou moins régulière les milieux politiques, l'Elysée publie depuis, tous les six mois, des bulletins de *santé signés par le docteur* Claude Gubler, médecin personnel du président, *concluant invariablement* à des résultats cliniques et biologiques *« normaux »* et *« satisfaisants »*.

Aujourd'hui, la *révélation* du seul diagnostic de cancer de la prostate ne permet nullement de mettre un terme aux rumeurs qui, *depuis 1981, n'ont cessé de circuler* sur l'état de santé du président de la République. Paradoxalement, elle vient, brutalement, soulever de nouvelles questions. *Certains* spécialistes mettent en doute le fait qu'un tel diagnostic *ait pu être établi dans de telles* circonstances chez un homme de soixante-seize ans bénéficiant d'une étroite surveillance médicale.

D'autres avancent que certains éléments de la morphologie cutanée de M. Mitterrand sont caractéristiques *d'un traitement par* hormone œstrogène. Tous soulignent que seuls le compte rendu anatomo-pathologique, la chronologie et la nature des examens *complémentaires pratiqués, et, en* corollaire, la thérapeutique administrée, permettront de connaître le pronostic et surtout les conséquences de ce mal sur les capacités du chef de l'Etat à assumer ses charges.

JEAN-YVES NAU

La préparation des élections sénatoriales

Meurthe-et-Moselle : querelles de famille

NANCY

de notre correspondant

Avec un affrontement qui fait fi des appartenances partisanes, *la* droite de Meurthe-et-Moselle, déjà secouée par une longue crise, profitera des élections sénatoriales pour régler ses dissensions. Des quatre sortants, *tous* favorables à l'opposition, seul M. Claude Huriet (UDF) demande *aux* 1 981 grands électeurs du département de lui renouveler son mandat. Pas moins de vingt-deux candidats se sont déjà déclarés, dont neuf se réclament de l'opposition UDF-RPR.

Les deux principales listes constituées à droite illustrent la fracture qui s'est créée au sein de la majorité départementale du conseil général, présidé par M. Jacques Baudot (UDF-CDS), adjoint au maire de Nancy, M. André Rossinot (UDF-rad.). Face à la candidature de M. Baudot et de ses amis, la contestation est conduite par M. Charles *Choné, président départemental* du CDS, déjà candidat malheureux aux sénatoriales de *1983*. Maire de Ludres, l'une des dix-huit communes du district de Nancy, et particulièrement actif à la tête de l'Association départementale des maires, il s'est allié à M. Huriet, qui a perdu, en 1987, la présidence du conseil général à la suite d'un *« putsch »* organisé par M. Baudot.

M. Chérèque sans illusions

M. Choné s'est, d'autre part, prononcé sans ambiguïté en faveur du « oui » au référendum sur le traité de Maastricht, alors que les instances locales du CDS ont dû désavouer publiquement M. Baudot, avocat inattendu du « non ».

Pour sa part, *M. Baudot* joue la légitimité. Légitimité du président du conseil général, mais aussi légitimité de la parole donnée. Selon lui, M. Guy Vattier (UDF-PR), maire de Briey, qui fait campagne aux côtés de M. Choné, aurait trahi sa parole de *ne pas se présenter au Sénat*.

Les grands électeurs du département, majoritairement ruraux, sont désorientés par ces querelles byzantines qui leur apparaissent souvent comme des règlements de comptes entre les élus du chef-lieu. C'est dans cette zizanie qu'est intervenue la candidature surprise d'une personnalité *éminente* du monde économique lorrain, M. Bernard Guerrier de Dumast (div. d.), ancien secrétaire général de Pont-à-Mousson SA, vice-président du conseil économique et *social de Lorraine*, et, entre autres, fondateur du technopole de Nancy-Brabois. M. Guerrier de Dumast, lui aussi adjoint au maire de Nancy, revendique une représentation des *« socio-professionnels » au palais* du Luxembourg, en se réclamant du précédent du sénateur UDF, M. Pierre Laffitte, fondateur de Sofia-Antipolis (Alpes-Maritimes).

Les socialistes, menés par M. Jacques *Chérèque*, ancien ministre, conseiller régional et représentant du canton de Pompey, en appellent à la *« sagesse »* des grands électeurs pour sanctionner les rivalités de l'opposi*tion... Mais ils ne se font guère d'il*lusions quant au retournement d'une population rurale depuis longtemps attachée au centre droit. Pas plus que les quatre candidats présentés par le Parti communiste, parmi *lesquels* figurent tant des orthodoxes que des « reconstructeurs », et qui mettent à profit la campagne électorale pour exprimer leur désaccord avec la loi Joxe-Baylet sur la coopération intercommunale.

Quant aux Verts de Meurthe-et-Moselle, malgré l'accord que viennent de passer leurs *élus* au conseil régional avec le président, M. Gérard Longuet *(UDF-PR)*, ils annoncent que leurs candidats ne seront en aucun cas habilités à conclure une entente avec les autres prétendants, même entre les deux tours du scrutin du *27 septembre*.

BERNARD MAILLARD

Orne : bataille de générations

ALENÇON

de notre correspondant

Les deux sièges à pourvoir reviendront, sauf tremblement de terre, à deux candidats d'une droite majoritaire dans ce départe*ment rural. Le seul intérêt du scru*tin est de savoir qui remportera la troisième manche du combat fratricide qui oppose deux générations de la droite ornaise depuis mars dernier.

D'un côté, les sénateurs sortants, *les « aînés » : MM. Hubert* d'Andigné (RPR), président du conseil général, qui cherche à obtenir un quatrième mandat, et Henri Olivier *(CNI)*, conseiller général de Rémalard, qui en brigue un troisième ; de l'autre, le tandem des « rénovateurs » de droite, composé de MM. Daniel Goulet (RPR), député et conseiller régional, et Alain Lambert (UDF-PR), maire et conseiller général d'Alençon.

Aux élections régionales, la liste animée par ces derniers avait devancé avec 35,41 % des suffrages la liste soutenue par M. d'Andigné (16 %). Deux *semaines plus tard*, ce dernier prenait sa revanche pour la présidence du conseil général avec 22 voix contre 11 à M. Lambert. La troisième manche, le 27 septembre, s'annonce nettement plus indécise qu'en 1983, où les deux *sortants, seuls en piste* à droite, avaient triomphé dès le premier tour.

T*outefois, les « rénovateurs »* partent divisés puisque l'un des principaux animateurs de la campagne anti-d'Andigné de mars dernier, M. Daniel Miette (UDF-CDS), conseiller général, a choisi de se présenter, mais en solitaire. Un autre proche des *« rénovateurs »*, M. Eugène Ermessent *(div. d.)*, qui avait *failli* battre M. d'Andigné dans son canton il y a six mois, s'est également mis sur les rangs.

La gauche se contentera de compter les points. Avec deux candidats chacun, le PS et le PC font acte de présence, sans illusion. Les nouveaux conseillers *régionaux*, MM. André Cayrel (FN) et Thierry Boisbault *(Génération Ecologie)* sont également candidats à des élections ignorées par les Verts, qui réservent leurs forces pour les législatives.

ÉRIC CHOPIN



هكذا من الأصل

MAASTRICHT

…oit des citoyens

par Léo Hamon

Le peuple français redevenu souverain

L'état de santé du président de la République

M. Mitterrand affirme qu'il « n'a pas encore songé » à se démettre de son mandat

M. François Mitterrand, qui souffre d'un cancer de la prostate, est sorti amaigri mais souriant, mercredi 16 septembre, peu après 17 heures, de l'hôpital Cochin, à Paris, où il était hospitalisé depuis le jeudi soir 10 septembre. Dans un court entretien avec la presse, le président de la République a affirmé qu'il n'avait pas envisagé de démissionner : *« Je n'y ai pas encore songé*, a-t-il dit. *Il n'y a pas de raison et je ne pense pas que l'on m'ait enlevé un lobe du cerveau, car ce n'est pas de ce côté-là que cela se passe. »*

Interrogé sur le référendum du 20 septembre, M. Mitterrand a déclaré : *« Je souhaite très vivement que les Français, dans leur majorité, optent pour le « oui », parce que pour moi, dans mon esprit, dans ma conviction, le sort de la France ne peut que s'en trouver grandi. »* Il a confirmé qu'il se rendrait à Château-Chinon dimanche pour voter, en ajoutant : *« C'est aux Français de décider maintenant. Je crois que c'est une grande épreuve de démocratie. »* Lorsqu'on lui a demandé quand il reprendrait ses activités, le chef de l'Etat a répondu : *« Dès le début de la semaine prochaine, enfin peut-être à partir du conseil des ministres de mercredi, je reprendrai normalement. Dimanche, cela va être une journée de vacances grâce au référendum. Lundi et mardi, je serai en demi-teinte. Mercredi, si tout va bien, et il n'y a aucune raison que cela aille mal, je serai au conseil des ministres. »*

M. Mitterrand a également évoqué son séjour à l'hôpital en disant : *« J'ai été très bien soigné, dans un milieu très sympathique. On y trouve une grande qualité humaine, des possibilités de conversations, un soin professionnel et psychologique formidable. Je suis très pour Cochin, même si je n'ai pas l'intention de m'y installer... J'ai lu les journaux, j'ai lu un livre, mais il me restait du temps et je regardais le ciel. »* Enfin, à propos de sa maladie, il a indiqué : *« Je ne pouvais pas être assez ignorant pour ne pas savoir que, dans ce genre de maladie, ça* [le cancer] *arrive une fois sur deux. Peut-être pas une fois sur deux, mais très souvent. Comment voulez-vous que je fasse? Je pense que c'est un combat honorable à mener contre soi-même. »*

Vers 15 h 30, les services de sécurité de l'Elysée avaient effectué des préparatifs pour la sortie de M. Mitterrand du pavillon Albarran où se trouve le service d'urologie de l'hôpital, en plaçant notamment à distance les nombreux journalistes et curieux, au-delà d'un périmètre délimité par des barrières. A sa sortie, raccompagné notamment par le professeur Bernard Debré, chef du service d'urologie, et par son médecin personnel, le docteur Claude Gubler, M. Mitterrand est allé, sous les applaudissements, serrer quelques mains au contact des quelque deux cents personnes massées derrière les barrières, et dont certaines avaient des fleurs à la main, notamment des roses rouges. Après s'être entretenu brièvement avec les journalistes, le président est monté à l'avant de sa voiture pour regagner l'Elysée où il a répété, sur le perron : *« Lundi et mardi, j'irai encore un peu mollo avant de reprendre mes activités mercredi. »* Puis il est monté dans son bureau où il a examiné les principaux dossiers d'actualité avec ses collaborateurs.

Les dirigeants de l'opposition comme ceux de la majorité expriment des vœux pour le « rétablissement » du chef de l'Etat

M. Pierre Bérégovoy a donné *« quelques informations »* sur la santé du président de la République au début du discours qu'il a prononcé, mercredi 16 septembre dans la soirée, lors du dernier grand meeting du Parti socialiste pour le « oui » au référendum, à Créteil (Val-de-Marne). *« Il va bien*, a déclaré le premier ministre, *il est entré en convalescence. Il va exercer pleinement ses attributions. »* M. Bérégovoy a souligné que le chef de l'Etat avait *« dit le mal dont il souffrait et dont il a beaucoup souffert tout au long de ce mois d'août »*. *« Il ne voulait pas*, a précisé le premier ministre, *que l'intervention chirurgicale ait lieu avant le 21 septembre, mais il y a été contraint. Vous mesurez le courage dont il a fait preuve pour aborder à la télévision* [le 3 septembre] *le grand débat qui a permis aux Français de mieux comprendre ce qu'était l'enjeu du référendum. »*

« Je souhaite lui dire en votre nom, dès demain matin, lorsque nous reparlerons des affaires de la France et du monde, vos sentiments affectueux et fidèles et vos vœux de prompt rétablissement », a déclaré, en conclusion, M. Bérégovoy, dont les propos ont été chaleureusement applaudis. Avant lui, M. Laurent Fabius, qui s'était entretenu par téléphone avec M. Mitterrand mercredi matin, avait exprimé envers le chef de l'Etat, au nom de l'assistance, des sentiments d'*« amitié profonde »*, de *« soutien chaleureux »* et d'*« affection »*.

M. Michel Rocard, qui s'exprimait lui aussi à Créteil, a observé que M. Mitterrand *« n'aimerait sans doute pas qu'on dramatise une situation médicale qui ne sort de l'ordinaire que par celui qu'elle touche »*. Aussi s'est-il borné à souligner que le chef de l'Etat *« est un homme de sang-froid dans toute épreuve »*. *« Il est en droit d'attendre de nous tous*, a-t-il dit, *un sang-froid égal au sien. »*

Le choix de la transparence

L'ancien premier ministre a salué la *« volonté de transparence »* du président de la République, en déclarant : *« Il préfère la transparence, quitte à ce qu'elle alimente je ne sais quelles conjectures, plutôt que l'opacité qui, elle, alimente les rumeurs. Ce souci est courageux, il est démocratique. Il ressemble à M. Mitterrand. »*

M. Jean-Louis Bianco a déclaré mercredi, à Clermont-Ferrand, où il présidait une réunion en faveur du « oui », que la maladie du président de la République ne constitue pas *« une nouvelle donne politique dans le pays »*, nous indique notre correspondant Jean-Pierre Rougé. M. Bianco a précisé : *« Cette opération, je sais, maintenant, qu'elle était prévue déjà depuis quelque temps. (...) Elle devait se faire après l'émission télévisée* [du 3 septembre] *et avant le référendum. Elle a été accélérée, sur la fin, de deux à trois jours. »*

Les dirigeants de l'opposition ont formé des vœux pour la santé du président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing juge *« tout à fait légitime de porter à la connaissance de l'opinion publique des faits relatifs à la santé de ses dirigeants »*, a-t-il déclaré, mercredi, sur France 2. L'ancien chef de l'Etat estime donc que M. Mitterrand *« a eu tout à fait raison »* de rendre publique la nature de la maladie. *« Je lui renouvelle*, a-t-il dit, *l'expression de mes vœux de complet et rapide rétablissement. »*

M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a souhaité à M. Mitterrand *« une meilleure santé et une guérison prochaine »*. *« Ce qui arrive au président de la République*, a-t-il dit sur RFI, *arrive tous les jours à beaucoup de Français et de familles françaises, et, naturellement, lorsqu'on apprend la maladie d'une personne qu'on connaît, on a un mouvement d'émotion. Le président de la République doit faire, à son tour, cette expérience si difficile de la maladie et du cortège d'interrogations qui l'accompagne. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas les mêmes idées politiques que lui que nous ne mesurons pas la difficulté de cette épreuve. »*

M. Jacques Chirac a souhaité *« de tout cœur, un rétablissement rapide et complet »* à M. Mitterrand. Interrogé sur Europe 1, le président du RPR a indiqué qu'il avait *« évolué un peu »* depuis l'époque où, ministre sous la présidence de Georges Pompidou, il était *« très réservé »* sur la publicité donnée à la maladie de ce dernier. *« Aujourd'hui*, a-t-il dit, *il est normal qu'il y ait une certaine transparence et qu'un responsable informe l'opinion publique de son état de santé ou la fasse informer par des médecins compétents. »*

La politique et la politesse

Des vœux de *« prompt rétablissement »* ont été exprimés aussi par M. Charles Pasqua, qui participait à un meeting à Ajaccio. Le président du groupe RPR du Sénat a précisé : *« Le combat pour les idées et la politique sont une chose, l'humanité et la politesse en sont une autre. »* Autre partisan du « non » au référendum, M. Philippe Séguin a déclaré : *« Quand un homme est sur un lit d'hôpital, quel qu'il soit, il mérite la compassion et le respect. »* M. Georges Marchais a souhaité un *« prompt rétablissement »* au chef de l'Etat, en observant que *« sa sortie de l'hôpital, les déclarations qu'il a faites (...) montrent que les choses vont dans cette voie »*. *« Je m'en félicite »*, a ajouté le secrétaire général de PCF.

Partisan du « non », lui aussi, M. Jean-Pierre Chevènement a exprimé sa *« peine »* en ajoutant : *« Je souhaite que l'affection dont souffre le président de la République soit promptement circonscrite et qu'il la surmonte avec la robustesse physique et morale que nous lui connaissons. »*

Les accusations de M. Le Pen

Au cours d'un débat sur *Maastricht* organisé mercredi 16 septembre sur TF 1, M. Jean-Marie Le Pen a accusé M. Mitterrand d'avoir choisi de subir une intervention chirurgicale pour influer sur le cours de la campagne. *En début d'émission*, le président du Front national avait indiqué qu'il ne tirait pas sur *« les ambulances qui passent entre les lignes adverses »*. Cette insinuation à propos de l'opération du président de la République avait conduit Mme Simone Veil à juger ce propos *« infâme »*. Pour sa part, M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), avait qualifié M. Le Pen de *« nazi »*.

Le chef de file de l'extrême droite ayant ensuite affirmé que *« l'opération du président Mitterrand avait été programmée dans le cadre de la campagne »* pour le référendum, une partie des invités politiques présents sur le plateau a quitté le studio. Aux hurlements de M. Le Pen répondaient des invectives telles que *« fasciste »* et *« espèce de salopard »*. Jeudi matin, Mme Dominique Voynet (Verts), MM. Charles Fiterman (reconstructeur communiste) et Krivine ont justifié leur départ du studio par leur refus de *« cautionner par leur présence le fait que Le Pen ait été désigné comme porte-parole du « non » sur un sujet aussi sensible que l'identité de la France et l'immigration »*.

Il y a dix-huit ans

Les « grippes à répétition » de Georges Pompidou

Un communiqué laconique, *« Le président de la République est décédé le 2 avril 1974 à 21 heures. Signé : le professeur Vignalou »*, publié par l'Elysée ce mardi 2 avril à 22 h 05, fait suite à un « flash » de l'agence France-Presse de 21 h 58 : *« Pompidou est mort. »* Cette annonce provoque naturellement une grande émotion dans l'opinion publique, mais elle ne constitue pas une véritable surprise. Depuis de nombreux mois en effet, nul n'ignorait que le chef de l'Etat était souffrant, mais aucune précision n'avait jamais été donnée sur la nature du mal qui devait l'emporter.

En raison du mystère, mais aussi des mensonges qui ont accompagné la maladie du président, et malgré des témoignages apportés après coup, il est malaisé de connaître l'origine et même le déroulement de celle-ci. Certains suggèrent que, dès 1968, Georges Pompidou ressentait une anémie légère et quelques saignements de nez qui révélaient un trouble de la composition du sang, mais que démentaient la mine du futur président de la République, son activité et son goût de vivre. Le mal progressera cependant jusqu'à être identifié comme étant la maladie de Waldenström, c'est-à-dire une macroglobulinémie, sorte de cancer du sang.

Le premier constat public d'un changement du comportement du chef de l'Etat apparaît en septembre 1972, *lors d'une conférence de* presse à l'Elysée, où il semble particulièrement fatigué. On saura par la suite que c'est en août 1972 que Georges Pompidou a rédigé son *testament et pris les dispositions* – qui seront respectées – pour ses obsèques. Le 8 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël de l'Elysée, il s'excuse *« d'être un peu grippé »*. Ses collaborateurs parleront ensuite, contre toute évidence, de *« grippes à répétition »* en réponse aux questions insistantes des journalistes.

Visage enflé

En février 1973, le président doit s'aliter *quelques jours* pour une autre *« grippe »*. En mai, il renonce à inaugurer le Salon de l'Aéronautique mais, lorsqu'à la fin du même mois il rencontre le président Nixon à Reykjavik (Islande), la transformation de son aspect physique impressionne. La démarche lourde, le visage enflé, le teint anormalement bronzé, révèlent les effets du traitement à base de cortisone qui lui a cependant évité toute hospitalisation. Il se rend en Chine en septembre mais, lors des vœux de fin d'année à la presse, à l'Elysée, il doit s'asseoir dans un fauteuil pour converser avec les journalistes. Et c'est le 7 janvier que, pour la première fois, le professeur Vignalou publie un bulletin de santé signalant *« une affection grippale »*.

La fiction est ainsi toujours officiellement maintenue. Le 24 janvier à Poitiers, où il effectue un voyage officiel, son visage a encore enflé et, au dîner de l'Elysée du 11 février en l'honneur des membres du gouvernement, il dit : *« Je lève mon verre à ma propre santé, étant donné que j'ai été profondément touché de l'intérêt qu'en ont manifesté certains. »* En effet, la rumeur de la maladie du chef de l'Etat s'est transformée en réalité bien visible et l'annulation de plusieurs manifestations prête à des commentaires de plus en plus nombreux. Il décide cependant de maintenir son voyage à Pitsounda, au bord de la mer Noire pour rencontrer Léonide Brejnev le 12 mars. Mais son état lui interdit de participer au dîner prévu.

De retour à Paris, une *« lésion bénigne d'origine vasculaire dans la région anorectale »*, selon un autre communiqué médical, l'empêche de présider le dîner du corps diplomatique. Ses collaborateurs ne parlent dès lors plus de grippes mais de crises d'hémorroïdes, sans arriver davantage à convaincre leurs interlocuteurs. Georges Pompidou préside le Conseil des ministres du mercredi 27 mars avant de partir pour Orvilliers où se déclarent une hémorragie et une septicémie générale qui lui seront fatales dès son retour à Paris.

A aucun moment pendant tous ces mois – ni depuis d'ailleurs, – *un communiqué* ou une déclaration autorisés n'ont indiqué précisément de quel mal allait mourir le *deuxième président* de la Ve République, à l'âge de soixante-trois ans, après cinq années passées à l'Elysée.

ANDRÉ PASSERON

La croisée des chemins

par Alain Rollat

M. FRANÇOIS MITTERRAND sait *ce qui l'attend. La maladie et* la mort hantent depuis si longtemps ses méditations sur la fuite du temps qu'elles sont devenues ses compagnes familières. Il n'ignore pas que la révélation de son cancer va fatalement engendrer mille rumeurs qui auront en commun de spéculer sur son départ anticipé de l'Elysée. On va désormais soupeser sa démarche, analyser ses gestes, scruter son visage, épier ses attitudes, guetter ses fatigues, surveiller sa température... *Il aura plus que jamais en* mémoire la fin de Georges Pompidou, dont il écrivit naguère avec compassion : *« D'autres que moi, assurément, avaient été plus attentifs, l'œil fixé sur le gros homme tassé dans son fauteuil, glissant à leurs affidés :* « L'heure approche », *et lui, fouillé, violé dans son agonie par cet appétit des vivants* (1)... »

Mais c'est justement le souvenir de l'acharnement mis par le successeur de Charles de Gaulle à défier le destin et à rester à son poste jusqu'au bout qui a dicté à M. Mitterrand, depuis 1974, une ligne de conduite de laquelle il n'entend pas s'écarter, si l'on en juge par sa décision du mercredi 16 septembre d'abolir la notion de secret d'Etat, au nom de la totale loyauté due par l'élu du suffrage universel au peuple souverain. Cela ne le dérangera pas que l'on s'interroge sur l'évolution de sa santé. Il y a onze ans qu'il l'a dit : *« Cela ne me choque pas. Il est normal qu'on s'intéresse à la santé du président de la République en raison du rôle déterminant qu'il remplit dans les institutions françaises. »* A l'époque déjà, la rumeur courait qu'il était atteint d'un cancer. *C'était en décembre 1981.* M. Mitterrand expliquait volontiers, en direct à la télévision, qu'il avait été *conduit à se soumettre à divers examens médicaux*, l'été précédent, à la suite de douleurs au dos. Et il donnait *la clé qui explique son comportement* d'aujourd'hui : *« Le problème essentiel, dans la fonction que j'occupe, est que les ennuis de santé ne doivent pas être tels qu'ils puissent nuire à l'exercice de la fonction. C'est çà la morale qu'un responsable politique doit respecter. »*

Cela, il l'a répété sur tous les tons *depuis onze ans, en s'astreignant à* une stricte hygiène de vie quotidienne. C'est le seul vrai dilemme qui *l'ait habité quand il hésitait à solliciter* le renouvellement de sa charge au printemps de 1988 : compte tenu des risques de problèmes de santé inhérents à son âge, pouvait-il honnêtement prétendre à un second mandat? Il ne s'était décidé qu'après avoir obtenu l'assurance de son médecin personnel que *« la machine était en état »*, et après avoir recommandé au docteur Claude Gubler d'avoir la franchise de lui parler *« sans détours »* si, d'aventure, l'évolution de son état de santé menaçait un jour d'affecter l'exercice de ses fonctions. *« Je n'oublie pas que j'ai soixante-quinze ans*, disait-il encore au printemps dernier. *J'exercerai mes fonctions de la manière que je jugerai bonne pour la France, autant que je m'en sentirai parfaitement capable. »* M. Mitterrand est arrivé aujourd'hui à cette croisée des chemins. Les médecins qui l'ont opéré l'assurent que le cancer de la prostate qui l'affecte n'est en rien comparable avec le cancer du sang qui a précipité la mort de Georges Pompidou. Si beaucoup d'autres hommes peuvent vivre et travailler normalement en étant atteint par cette maladie relativement banale, pourquoi pas le président de la République? Fort d'avis médicaux rassurants, M. Mitterrand a donc décidé de continuer à assumer ses fonctions comme si de rien n'était et de faire de sa maladie une affaire presque secondaire, *« un combat honorable à mener contre soi-même »*, sans se poser ouvertement la question de son retrait de la scène publique. L'Elysée a déjà refermé la parenthèse : officiellement, le chef de l'Etat reprendra ses activités sans aucun changement et avec la volonté, quoi qu'il arrive le 20 septembre, de *respecter les échéances, d'assumer* le deuil de la défaite attendue des socialistes aux prochaines législatives, *et d'accepter une nouvelle cohabitation* avec ses adversaires politiques.

Autorité affaiblie

Cette attitude est conforme à l'éthique d'un homme qui manifeste sa grande capacité de *« tranquillité intérieure »*, selon sa propre expression, chaque fois que des événements extérieurs menacent sa part de liberté et ses marges de manœuvre politiques. Rien n'autorise donc à imaginer que M. Mitterrand puisse tricher avec lui-même, et avec les Français, s'il devenait un jour patent que l'évolution de sa maladie commence à affecter ses forces physiques, intellectuelles et morales.

Mais si la transparence se conjugue volontiers avec la morale, elle n'offre pas la garantie de la moindre tranquillité politique. Bien au contraire, l'aveu courageux voulu par M. Mitterrand ne fera que compliquer davantage sa tâche présidentielle. Même s'il se remet parfaitement de son opération et si le traitement qu'il va suivre enraye efficacement son cancer, le président de la République n'en apparaîtra pas moins amoindri. Non seulement aux yeux de ses compatriotes mais aussi auprès de ses partenaires internationaux. Son autorité, qui était déjà fort affectée, n'en sera que davantage affaiblie. Mais, cela aussi, M. Mitterrand le sait mieux que personne.

Voilà pourquoi ce serait lui faire *injure* que de le prendre au mot quand il affirme, par souci d'esthétique, qu'il ne s'interroge pas, aujourd'hui, sur ses capacités à conserver les rênes du pouvoir, alors qu'il le faisait avec lucidité quand il se portait mieux.

(1) *La Paille et le grain*, Flammarion, 1975.

Frontière

Suite de la première page

Il faut saluer la manière dont le chef de l'Etat aura levé, dans la vie publique de la France, le tabou du cancer. Ce faisant, il est en phase avec l'évolution de la société elle-même, où les cancéreux ne cachent plus leur maladie. Ainsi est-on passé de l'opacité à la transparence.

Cette dernière, comme l'observe Michel Rocard, fait passer du risque des rumeurs à celui des conjectures. Elle déplace les interrogations du domaine du diagnostic à celui du pronostic.

Si transparence il y a, peut-elle, et même doit-elle, être totale? Peut-on imaginer le temps venu *des dossiers médicaux* entièrement dévoilés, fournis au public comme des dossiers de presse? Déplacer une frontière n'est pas la supprimer.

Sauf à admettre qu'à monter absolument au sommet de *l'Etat on doive s'exposer absolument*. L'information donnée jeudi par le bulletin de santé officiel est sans doute incomplète aux yeux des Français médecins. Pour les autres, qui s'interrogent forcément sur les capacités de l'homme en charge de la France, que dire de plus que ce qu'il en dit lui-même et qu'il rendit visible en sortant de Cochin, avec cet humour intact qui, plus que tout, « signe » la vitalité d'une intelligence?

Relation sereine

Il serait naïf d'imaginer que *le débat sur le pouvoir* en France, ne sera pas, désormais, affecté par l'élément *nouveau que constitue la maladie* du président. Dès jeudi on sentait frémir les scénarios des bien-portants, et l'échéance du 20 septembre était presque oubliée!

François Mitterrand, président philosophe, entretient avec l'idée de la mort une relation sereine qu'il a un jour résumée ainsi *« Je sais que je vais mourir, mais je n'y crois pas! »*

BRUNO FRAPPAT

هكذا من الأصل

EUROPE

CEI : report du sommet de Bichkek

Les velléités d'« intégration » des Républiques ex-soviétiques sont à nouveau contrariées

La réunion des présidents des pays membres de la Communauté des Etats indépendants qui devait se tenir le 25 septembre à Bichkek, capitale du Kirghizstan, a été reportée au 9 octobre, a indiqué mercredi 16 septembre l'agence Itar-Tass.

MOSCOU

de notre correspondant

Officiellement, ce report d'au moins deux semaines doit permettre de compléter les textes soumis à la signature des présidents, de faire en sorte que la réunion puisse prendre des décisions concrètes sur l'ensemble de l'ordre du jour. Mais il est symptomatique que le report ait été demandé par la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan, c'est à dire par les quatre puissances «nucléaires» de l'ex-URSS qui n'arrivent toujours pas à se mettre complètement d'accord sur le statut des forces stratégiques déployées sur le territoire pendant la période de transition, qui prendra fin lorsque la Russie restera le seul Etat de la région doté d'une force de frappe atomique.

Des réunions des ministres de la défense puis des affaires étrangères, début septembre, n'ont pas suffi à résoudre les différences. On se heurte toujours aux désirs contradictoires de l'Ukraine, qui entend conserver le contrôle «administratif» (mais non pas opérationnel) des unités nucléaires présentes sur son territoire, et du Kazakhstan, qui veut que l'ensemble du dispositif soit chapeauté par le commandement des forces communes – alors que la Russie a hâte d'être seule maîtresse en droit d'une force qu'elle contrôle déjà de fait.

La querelle peut paraître byzantine, mais elle prouve que la phase d'exacerbation des sensibilités nationales au sein de la CEI est loin d'être achevée. D'autres questions épineuses, – en particulier celle de la protection des frontières «communautaires» – restent aussi à résoudre. Déjà, tout au long du premier semestre, les «sommets» de la CEI ont eu tendance à s'espacer : le report de la réunion de Bichkek apparaît donc comme un nouveau symptôme des difficultés inhérentes à la construction d'une communauté mise en chantier sur les ruines pas encore déblayées de l'ancienne URSS.

Le rôle du président kazakh

Pourtant, ce contretemps intervient au moment précis où se manifeste un assez fort courant «intégrateur», ou «réintégrateur» : c'est le président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbaev, qui s'en est fait le porte-parole le plus explicite, plaidant aussi bien pour la mise en place d'une solide défense commune que pour une intégration économique et la constitution d'organismes communautaires efficaces. Ce désir est largement partagé par la plupart des Républiques d'Asie centrale, qui non seulement dépendent étroitement de la Russie pour la survie de leur économie (la Turquie n'étant absolument pas en mesure de prendre le relais, du moins à court terme), mais aussi pour la protection de leurs frontières, et des pouvoirs en place. Si, au Tadjikistan, M. Rakhmon Nabiev a selon toute apparence perdu son pari de résister à la pression de l'opposition en s'appuyant sur la Russie, en Ouzbekistan, M. Islam Karimov, autre apparatchik grand teint, est intéressé au plus au point par une «stabilisation» régionale, à laquelle pourrait contribuer un renforcement de la Communauté.

La tentation d'un certain retour au bercail se manifeste aussi en dehors de l'Asie centrale : ainsi l'Azerbaïdjan, que l'on croyait «perdu» pour la CEI depuis le coup d'Etat manqué de l'ex-président Moutalibov et la victoire de «l'opposition», flirte désormais avec l'idée d'une adhésion qui lui permettrait de mieux défendre ses intérêts à Moscou et d'y contrebalancer les efforts de l'Arménie.

Même en Ukraine, fer de lance du refus d'une intégration interprétée comme une nouvelle soumission à la Russie, la profonde crise économique et l'échec des velléités d'indépendance monétaire donnent des arguments à ceux qui plaident pour une attitude plus coopérative. Pour sa part, le président Kravtchouk répète d'un même souffle qu'il n'y a pas grand chose à espérer de la CEI, mais qu'il n'est pas question de la quitter.

JAN KRAUZE

DIPLOMATIE

Souhaitant accélérer la réforme de l'Organisation

Le secrétaire général de l'ONU veut pénaliser les mauvais payeurs

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

«Transformer une période d'espoir en une ère de devoirs accomplis», telle est la mission que M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies, assigne à l'organisation dont il a pris la tête en janvier dernier. Dans son premier rapport annuel, publié mercredi 16 septembre, l'ancien vice-premier ministre égyptien passe en revue les innombrables conflits dans lesquels l'ONU est désormais engagée et qui l'ont parfois conduite à s'aventurer *«sur des territoires»* assez éloignés de la charte des Nations unies.

Pour s'adapter à cette nouvelle situation, explique-t-il, il faut *«accélérer le processus des réformes»*, tant au sein de l'organisation que parmi tous les organismes qui lui sont rattachés. Après avoir procédé à la suppression d'une quinzaine de postes de premier rang au siège de l'organisation et entrepris de s'attaquer à la bureaucratie des autres institutions liées à l'ONU, M. Boutros-Ghali, sans doute sensible aux critiques de ceux qui lui reprochaient de trop favoriser l'action politique de l'ONU au détriment de ses autres missions, a consacré une partie importante de son document à *«la responsabilité cruciale»* qui incombe à l'ONU en matière d'activités économiques et sociales, soulignant que la pauvreté, les privations et l'aliénation sociale qui en résulte dans les pays en voie de développement ne favorisent guère *«l'essor de la démocratie»* dans cette partie du monde.

La récente inflation des conflits met d'autant plus la machine onusienne à rude épreuve qu'elle est constamment au bord de la banqueroute financière. Entre 1948 et 1987, les Nations unies avaient entrepris treize opérations de maintien de la paix.

Depuis 1988, c'est exactement le même nombre d'opérations nouvelles qui ont été lancées (dont celle du Cambodge, engageant 18 000 «casques bleus» et civils onusiens tandis que plus de 20 000 soldats de l'ONU seront bientôt présents dans l'ex-Yougoslavie) alors que l'organisation a vu le nombre de ses postes financés par le budget général ramené de 11 400 en 1987 à 10 100 aujourd'hui.

Une taxe sur les ventes d'armes

Le coût des opérations de maintien de la paix approuvées au cours des douze derniers mois représente 3 milliards de dollars, soit plus de quatre fois le montant le plus élevé jamais engagé au cours d'une année. Comment les financer quand on sait que les mauvais payeurs doivent actuellement 908 millions de dollars à l'ONU au titre du budget général (l'équivalent d'une année budgétaire) et 845 millions pour les opérations de maintien de la paix? s'interroge M. Boutros-Ghali. Le secrétaire général évite de mentionner le cas des Etats-Unis, qui doivent à ce jour 731 millions de dollars aux Nations unies.

Reprenant la majeure partie des propositions avancées par son prédécesseur avant son départ, le secrétaire général de l'ONU demande notamment que les mauvais payeurs se voient appliquer des pénalités au titre des sommes dues, que le secrétaire général puisse procéder à des emprunts sur les marchés financiers et que soit créé un fonds de réserve de 50 millions de dollars pour financer la première étape des opérations de maintien de la paix.

D'autres suggestions semblent plus difficiles à mettre en place, telle l'instauration d'*«une taxe sur le trafic aérien, dont la sécurité dépend du maintien de la paix»*, ou encore d'*«une taxe sur les ventes d'armes»* dont le produit servirait à financer la tenue par l'ONU d'un registre consignant les ventes d'armes dans le monde.

Une attention délicate à l'intention des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) qui sont à la fois les artisans de la paix dans le monde, mais aussi les principaux marchands d'armes de la planète.

SERGE MARTI

Les «révélations» de la télévision russe

Est-ce bien Adolf Hitler?

La télévision russe a diffusé, mardi 15 septembre, un film d'archive montrant le cadavre intact d'un homme qui ressemblait à Adolf Hitler, que l'on disait avoir été brûlé après son suicide. Le visage, la petite moustache, la corpulence et l'uniforme peuvent faire penser à la dépouille mortelle du chef nazi, apparue quelques secondes, étendue dans la cour de la chancellerie à Berlin, les jambes recouvertes par une capote, entouré d'officiers soviétiques. La télévision n'a donné aucune indication sur la provenance du film, dont le KGB, interrogé, s'est refusé à certifier l'origine. L'émission était consacrée à une cousine du Führer arrêtée par le KGB et morte dans un camp.

Selon la version couramment admise, Hitler et sa compagne Eva Braun se sont suicidés le 30 avril 1945 et leurs cadavres ont été brûlés par des officiers allemands. Mais un historien russe a affirmé en juillet que les cadavres avaient été découverts intacts par des officiers soviétiques du renseignement : M. Lev Bezimenski précisait que Staline avait ordonné qu'ils soient enterrés, ce qui fut fait à six reprises, la dernière fois à Magdebourg, dans l'ex-RDA. Mais en 1970, les cadavres auraient été détruits pour éviter que des groupes néonazis fassent de l'endroit un point de ralliement. – *(Reuter, AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk prépare la voie à un gouvernement non racial

Le président Frederik De Klerk a annoncé des réformes législatives, mercredi 16 septembre, pour préparer la voie à un gouvernement de transition non racial. Parmi ces réformes figurent un amendement à la Constitution permettant à toute personne, *«indépendamment de sa race ou de sa couleur»*, d'être nommée ministre, une modification de la loi électorale, une réunification des départements des *«affaires intérieures»*, actuellement séparés sur une base raciale, et un *«remodelage»* des bantoustans.

Dans l'attente d'une rencontre au sommet avec M. Mandela, actuellement en préparation, le président a précisé que le gouvernement ne voulait pas mener ces réformes *«seul»*, mais qu'il souhaitait simplement *«gagner du temps»*. Ces réformes doivent être discutées lors d'une session extraordinaire du Parlement, le mois prochain, et au cours de l'année prochaine.

M. De Klerk a ajouté qu'une Constitution transitoire serait en place avant la fin de son mandat dans deux ans et que tous les Sud-Africains voteraient aux prochaines élections générales. Le président a également indiqué qu'il rencontrerait M. Mandela *«dans un proche avenir»*. – *(AFP.)*

LIBAN

Le gouvernement accepte la démission de quatre ministres

Acceptant la démission du ministre des affaires étrangères, M. Farès Boueiz, le gouvernement libanais a décidé, mercredi 16 septembre, de confier ce portefeuille au ministre de la justice, M. Nasri Maalouf, quatre-vingt-un ans.

La démission de MM. Georges Saadé, ministre des postes et télécommunications, Samir Geagea, ministre d'Etat sans portefeuille, et Sami Minkara, ministre du tourisme, a également été acceptée. En se récusant, ces hommes entendaient protester contre les conditions dans lesquelles ont été organisées les récentes élections législatives, notamment boycottées par les partis chrétiens. – *(AFP.)*

□ **Plus de trois cents personnes auraient été arrêtées.** – Le Centre d'action et d'information pour le Liban en France vient de dénoncer, dans un communiqué, une campagne d'*«arrestations arbitraires»*, dont auraient été victimes plus de trois cents civils et militaires. Le communiqué souligne que ces mesures visent à *«éliminer les opposants au régime»*.

□ **ALLEMAGNE : profanation d'un cimetière juif à Berlin.** – Le grand cimetière juif de Berlin-Weissensee a été profané par des inconnus qui ont peint une croix gammée sur un de ses murs, a annoncé, mercredi 16 septembre, l'association juive Adass Jiisroel. A Bad-Waldsee, à l'ouest de l'Allemagne, une bombe de fabrication artisanale a explosé sans faire de victimes dans un foyer pour étrangers. En Saxe, toujours dans l'ex-RDA, une centaine de perquisitions ont été effectuées chez des néo-nazis. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **AZERBAÏDJAN : poursuite des bombardements aériens.** – Dans la guerre arméno-azerbaïdjanaise pour le contrôle du Haut-Karabakh, un hélicoptère azerbaïdjanais a été abattu mercredi 16 septembre, alors que des avions azéris et des hélicoptères arméniens bombardaient les zones tenues par l'adversaire, ont rapporté les agences des deux parties. – *(Tass.)*

La campagne en Allemagne pour l'obtention d'un siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU

Le SPD apporte son soutien au gouvernement

Le chef de l'opposition sociale-démocrate (SPD) allemande, M. Björn Engholm, s'est prononcé, mercredi 16 septembre, en faveur de l'obtention par l'Allemagne d'un siège permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Le SPD apporte ainsi son soutien ouvert à la campagne que mène le gouvernement allemand pour détenir un tel siège. *«Après quatre décennies et demie à construire la démocratie, ce ne serait pas une mauvaise chose d'avoir un siège»*, a-t-il estimé au cours d'une émission télévisée de la ZDF. *«Le monde entier attend de nous que nous fassions beaucoup, de façon spectaculaire. Souvent, on attend de nous plus que nous pouvons faire»*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, avait indiqué à des journalistes, en début de semaine, qu'il comptait faire savoir, la semaine prochaine à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, que son pays souhaitait *«être pris en compte de manière adéquate»* en cas de révision de la liste des membres du club très fermé des permanents du Conseil de sécurité. *«Nous ne sommes pas des demandeurs actifs»*, mais lorsque la question sera posée *«nous devrons défendre les intérêts de l'Allemagne»*. Dès le mois d'août, l'Allemagne avait fait savoir qu'elle était *«intéressée»* par un tel siège. – *(AFP, Reuter.)*

Réuni à Berlin

Le congrès de l'Internationale socialiste accueille plusieurs nouveaux membres

Le Parti démocratique de la gauche (PDS), ancien Parti communiste italien, est devenu officiellement, mercredi 16 septembre, membre à part entière de l'Internationale socialiste (IS), avec l'accord du Parti socialiste italien de M. Bettino Craxi (*le Monde* du 9 septembre).

Le dix-neuvième congrès de l'IS, réuni à Berlin jusqu'à jeudi, avait à statuer sur la demande de plus de soixante pays. Pour la première fois, un ancien parti communiste d'Europe de l'Est, le Parti socialiste hongrois, est admis à titre d'observateur. M. Pierre Mauroy, qui devait être élu jeudi président de l'IS, a souligné la nécessité d'*«être prudent et ferme»* en matière d'adhésion de ces pays en raison d'une *«confusion entretenue à l'Est entre le communisme et la social-démocratie»*.

Une nouvelle formation politique haïtienne, le Parti du congrès des mouvements démocratiques (KONAKOM), de tendance social-démocrate – qui n'avait qu'un statut d'observateur – a été officiellement admise au sein de l'IS, a annoncé mercredi le responsable de la commission des affaires internationales de ce parti. Un seul parti politique haïtien, le Parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA, socialiste), était jusqu'à présent membre de l'IS.

Le FPI de Côte-d'Ivoire et le FFS de Aït Hahmed, d'Algérie, entrent à l'IS à titre de membres consultatifs. Les anciens mouvements révolutionnaires en Amérique latine, qui avaient pratiqué la guérilla et qui se sont reconvertis dans la social-démocratie – les sandinistes et le M19 de Colombie – entrent comme observateurs.

M. Mikhaïl Gorbatchev a pris la parole mercredi devant le congrès. Il a invité les participants à continuer à défendre un socialisme ouvert et à inventer un *«nouvel humanisme»*. Notre correspondant Henri de Bresson nous a précisé que M. Gorbatchev a ensuite été ovationné par plusieurs milliers de Berlinois devant l'ancien hôtel de ville de Berlin-Est.

ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le HCR confirme que l'avion humanitaire italien a été abattu par un missile

GENÈVE

de notre correspondante

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a confirmé, mercredi 16 septembre à Genève, que l'appareil italien transportant des secours destinés à la population de Sarajevo qui s'est écrasé le 3 septembre à proximité de la capitale bosniaque a été abattu en plein vol par un missile à guidage infrarouge, vraisemblablement du type SA-9 ou SA-16 ou une version «améliorée» d'un missile du type Stinger – des armes qui sont toutes aisément transportables. Les débris de l'avion étaient disséminés sur une grande surface, et il est possible que l'appareil ait été touché par plusieurs missiles, d'autant plus que ses deux moteurs ont été atteints.

Pas plus que les auteurs du rapport établi par le gouvernement italien, le HCR n'avance d'indications quant aux responsables de la destruction de l'appareil, qui avait entraîné l'interruption du pont aérien humanitaire instauré le 3 juillet en coopération avec la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). Le HCR attend les conclusions de l'enquête italienne et celles du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que de nouvelles garanties de sécurité de toutes les parties au conflit. S'il obtient satisfaction sur ce dernier point, le HCR espère pouvoir reprendre le pont aérien à la fin de cette semaine.

Première évacuation de prisonniers

Cependant, un avion russe, affrété à Zagreb par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a pu accomplir avec succès le 15 septembre une mission humanitaire : l'évacuation de soixante-huit prisonniers gravement blessés ou malades détenus par les forces serbes dans la région de Banja-Luka, au nord-est de la Bosnie, et qui ont été libérés pour être remis au délégué du CICR. Ces prisonniers, tous dans un état dramatique – au point que les membres de l'équipage russe n'ont pu s'empêcher de pleurer, – ont été transportés vers la Grande-Bretagne pour y être hospitalisés et soignés. Les autorités britanniques ont fait savoir que leurs familles pourraient les rejoindre dès que possible.

Cette opération intervient deux semaines après la conférence de Londres qui stipulait que toutes les parties au conflit devaient libérer sans condition la totalité des civils détenus. Malheureusement, le CICR n'a toujours pas obtenu des factions en guerre des informations satisfaisantes sur les divers camps de détention ni les listes nominatives des personnes arbitrairement internées.

ISABELLE VICHNIAC

PROCHE-ORIENT

Aux pourparlers de Washington

Les négociateurs syriens évoquent l'attitude «sérieuse» d'Israël

Les participants aux pourparlers bilatéraux de paix israélo-arabes de Washington soufflent le chaud et le froid, à mi-parcours de la sixième session de leurs travaux. Alors qu'entre les Israéliens et les Palestiniens le dialogue semble faire du sur place, le chef de la délégation syrienne, M. Mouaffak El Allaf, qui jusqu'ici n'avait pas caché son mécontentement, a déclaré pour la première fois mercredi 16 septembre que les pourparlers pourraient déboucher sur un document *«acceptable pour les deux parties»*. A la condition toutefois, a-t-il précisé, que *«l'attitude d'Israël continue d'être aussi sérieuse qu'elle l'est aujourd'hui»* lorsqu'il s'agira de discuter du retrait du Golan. *«Nous avons pu nous mettre d'accord d'une manière générale sur certains éléments»*, a-t-il ajouté, tout en soulignant qu'il restait encore plusieurs points importants en suspens.

Le chef de la délégation israélienne, M. Itamar Rabinovich, a indiqué que la *«question territoriale»* serait abordée dès jeudi 17 septembre et s'est déclaré satisfait par certaines réponses syriennes aux demandes israéliennes concernant la *«nature d'une paix future»*. Il a estimé que les négociations ont été *«très constructives»*.

Alors que se poursuivaient les pourparlers de Washington, le président syrien M. Hafez El Assad a effectué une visite imprévue en Egypte, où il a eu pendant près de six heures – dont deux en tête à tête – *un entretien avec son homologue* égyptien, M. Hosni Moubarak. Les deux chefs d'Etat ont estimé qu'il fallait continuer de négocier *«afin de préserver l'impulsion du processus et ont affirmé leur détermination à surmonter les difficultés qui commencent à apparaître dans les pourparlers»*, a déclaré un conseiller du chef de l'Etat égyptien, M. Oussama El Baz. *«L'Egypte est convaincue qu'un progrès tangible est toujours possible au cours des prochains mois»*, a-t-il ajouté. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a déclaré pour sa part à son retour en Israël en provenance d'Allemagne qu'il *«espère»* que, dans un délai d'un an, Israël parviendra à *«un accord ou à des accords»* avec les parties arabes. – *(AFP, Reuter.)*

La CSCE publie un rapport accablant pour les dirigeants des trois communautés bosniaques

Le Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réuni mercredi 16 septembre à Prague, a publié un rapport accablant pour les trois communautés bosniaques sur la situation dans les camps de détention en Bosnie-Herzégovine.

PRAGUE

de notre correspondant

«Je croyais qu'une telle barbarie était morte avec Hitler, ce n'est pas le cas», a déclaré à la presse M. Kenneth Blackwell, représentant américain au Comité des droits de *l'homme de l'ONU et coauteur du* rapport de la mission d'enquête de la CSCE en Bosnie-Herzégovine. Dirigée par le Britannique Sir John Thomson et M. Blackwell, cette mission a été réalisée entre le 29 août et le 4 septembre ; elle s'est rendue dans une vingtaine de camps et centres de détention, essentiellement en Bosnie-Herzégovine.

Selon M. Blackwell, les mêmes mauvais traitements, les mêmes conditions de vie déplorables et la sous-alimentation ont été constatés dans tous les camps, qu'ils soient tenus par des Serbes, des Croates ou des Musulmans. Néanmoins, les camps administrés par les Serbes sont les plus nombreux, la grande majorité des prisonniers sont musulmans, les détenus croates étant plus rares.

Le rapport de la CSCE indique que la plupart des prisonniers sont des civils de tous âges, hommes, femmes et enfants, qui ont été chassés de leur foyer. La mission n'a par contre presque pas rencontré de prisonniers de guerre ayant pris une part active aux combats. *«Il est très vraisemblable que beaucoup aient été exécutés, comme l'affirment de nombreux témoignages»*, a estimé M. Blackwell. Il considère également probable l'existence de *«camps privés»* tenus par des groupes incontrôlés. Dans certains cas, ce seraient des villages ou des quartiers entiers qui fonctionneraient comme camps de détention, les habitants, isolés du monde et persécutés par les autorités de la communauté majoritaire, ne pouvant quitter leurs maisons.

Selon M. Blackwell, les camps sont un élément fondamental de la politique de *«nettoyage ethnique»*. Ils ne relèvent pas de la seule initiative locale des *«chefs de guerre»*, comme le proclament les dirigeants bosniaques, serbes ou croates, d'ailleurs contredits par les autorités des camps, qui déclarent *«appliquer les ordres»*. *«Les leaders politiques contrôlent leurs structures militaires et administratives, les éléments incontrôlés sont marginaux»*, affirme le rapport, qui condamne les trois parties en conflit pour leur non-respect de leurs engagements pris le 22 mai 1992 sur le traitement des prisonniers et des populations civiles.

Le rapport, dont les recommandations rejoignent celles de M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial du Comité des droits de l'homme de l'ONU, propose une présence permanente d'observateurs de la CSCE en Bosnie-Herzégovine et encourage l'organisation d'autres missions humanitaires.

MARTIN PLICHTA

MM. David Owen et Cyrus Vance misent sur l'«attitude positive» du gouvernement de Belgrade

S'adressant à la presse, mercredi 16 septembre, à deux jours des pourparlers sur la Bosnie-Herzégovine à Genève, les deux coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, M. Cyrus Vance (pour l'ONU) et lord Owen (pour la CEE), se sont félicité de l'*«attitude positive»* du gouvernement de la nouvelle Yougoslavie de M. Milan Panic. Lord Owen a notamment mis au crédit de M. Panic le fait qu'il ait accepté la présence d'observateurs sur les aéroports de Serbie et du Monténégro et qu'il juge cette présence souhaitable sur les aéroports de Bosnie-Herzégovine.

MM. Vance et Owen ont indiqué qu'une éventuelle exclusion ou suspension de la nouvelle Yougoslavie des instances de l'ONU *«n'affecterait pas la conférence»*. *«Nous devons avoir toutes les parties nécessaires à la table de négociations»*, a déclaré M. Vance.

Des représentants de Belgrade et de Zagreb devraient participer, vendredi à Genève, au début des travaux du groupe sur la Bosnie-Herzégovine avec les représentants des trois communautés en guerre de cette République : le ministre musulman des affaires étrangères, M. Haris Silajdzic, le dirigeant des Serbes, M. Radovan Karadzic, et M. Mate Boban, pour les Croates. Il sera notamment question du degré de contrôle dont disposent Belgrade sur les Serbes de Bosnie et M. Karadzic sur ses partisans, à propos duquel M. Vance a émis des *«doutes»*.

MM. Vance et Owen ont rappelé qu'il appartient au Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, de décider quand reprendra le pont humanitaire de Sarajevo, interrompu le 3 septembre. – *(AFP.)*

□ **Les Serbes de Bosnie favorables au rattachement à Belgrade.** – Le Parlement de la «République serbe» de Bosnie (auto-proclamée) s'est prononcé, mercredi 16 septembre, pour le rattachement à la nouvelle Yougoslavie (Serbie-Monténégro). Il a invité les autorités de Sarajevo à décréter un cessez-le-feu et à négocier une *«délimitation concertée»* des frontières. Les forces serbes occupent actuellement environ les deux tiers du territoire de la République de Bosnie-Herzégovine. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après l'échec des discussions

La chancellerie prend de nouvelles sanctions contre les surveillants de prison en grève

Après l'échec et la confusion de la journée de discussions de mardi, la chancellerie a pris, mercredi 16 septembre, de nouvelles sanctions contre les surveillants de prison en grève. Des centaines de lettres de mise en demeure leur demandant de reprendre leur travail dans un délai de deux heures ont été adressées dans la journée aux personnels pénitentiaires.

A l'issue du délai fixé par la chancellerie, quarante-cinq agents qui n'avaient pas repris leur travail ont été frappés d'une exclusion temporaire d'un an. Ces sanctions s'ajoutent aux trente-neuf exclusions temporaires de trois mois prononcées dimanche, à la veille de l'enterrement du surveillant tué à Clairvaux. Selon le ministère de la justice, ces mises en demeure ont produit leurs effets: mercredi, 100 établissements sur 182 étaient touchés par le mouvement, contre 127 mardi soir et 140 mardi matin. Quant aux forces de l'ordre, elles assuraient totalement le travail des surveillants dans 66 prisons au lieu de 72 mardi.

Cet état des lieux est contesté par les syndicats, qui avancent des chiffres très différents: selon Force Ouvrière, 144 établissements étaient encore touchés par le mouvement mercredi. Pour la première fois depuis le début du conflit, les cinq syndicats des personnels pénitentiaires se sont mis d'accord pour exiger la levée immédiate de toutes les sanctions, y compris les retenues sur salaires, avant toute reprise du dialogue. Dans un communiqué signé par l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP, 35,3 % des voix), Force Ouvrière (32,5 %), l'UGSP-CGT (11,55 %), l'Union des syndicats pénitentiaires (10,8 %) et la CFDT (2 %), les syndicats estiment qu'il est *«capital de rester unis»* en concluant: *«Qui pourrait sanctionner des centaines de fonctionnaires pénitentiaires? Qui pourrait se permettre de refuser de porter remède aux maux déjà anciens de la pénitentiaire?»*

Les policiers appelés à «entrer dans l'action»

Les mouvements de détenus se sont poursuivis mercredi 16 septembre. Privés de parloir, de promenades, de douches et d'activités depuis l'évasion de Clairvaux, certains n'ont quasiment pas quitté leur cellule depuis cinq jours. Dans les établissements où le mouvement est bien suivi, le courrier n'est pas distribué et les «cantines», ces systèmes qui permettent aux détenus de s'approvisionner en cigarettes, en papier à lettres ou en nourriture, ne fonctionnent plus. Dans un communiqué, la Fédération des associations réflexion-action prison et justice (FARAPEJ), qui dit *«comprendre»* l'émotion des personnels, s'inquiète des formes du mouvement de protestation: *«L'ensemble de la population pénale et les familles de détenus ne doivent en aucun cas subir d'atteintes à leurs droits fondamentaux»*.

Le mouvement commence également à troubler le fonctionnement de l'institution judiciaire: dans certains endroits, depuis le début de la semaine, les juges d'instruction ne peuvent pas entendre les inculpés et les détenus ne peuvent pas comparaître devant les tribunaux. L'ordre des avocats de Paris a ainsi souligné qu'aucun mouvement de protestation, *«aussi légitime soit-il»*, ne saurait justifier des *«atteintes intolérables aux libertés»* en *«empêchant la sortie de prison des condamnés ayant accompli leur peine ou des prévenus remis en liberté par décision judiciaire, en prolongeant les détentions provisoires par l'arrêt des instructions et procédures en cours, et en entravant l'exercice des droits de la défense, les avocats ne pouvant s'entretenir avec leurs clients»*. A Grenoble, l'Hôtel de police a été tranformé en «maison d'arrêt provisoire» et un commissariat remplit cette même fonction à Saint-Etienne.

Certains syndicats de policiers continuent à protester contre le recours, dans les prisons, aux forces de l'ordre. Le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, 52,2 %), M. Richard Gerbaudi, a lancé mercredi un appel à la négociation en affirmant craindre une *«contagion»* du mouvement au sein de la police. Pour sa part, l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC, 29,5 %) a décidé *«d'entrer dans l'action»* aux côtés des surveillants de prison afin de *«contraindre le gouvernement à prendre ses responsabilités»*.

ANNE CHEMIN

La misère de « Madame Claude »

Derrière des barrières métalliques, un service d'ordre renforcé contient la foule de cameramen et de photographes qui fait le siège de la 16e chambre correctionnelle de Paris. D'ordinaire, c'est dans l'indifférence que défilent devant cette juridiction spécialisée dans le proxénétisme et le trafic de stupéfiants des femmes un peu trop fardées ou de jeunes toxicomanes au visage hâve. Mais l'audience du mercredi 16 septembre est notamment consacrée à Mme Fernande Grudet, soixante-neuf ans, qui répond du délit de « proxénétisme aggravé ». Derrière ce nom se cache un prénom devenu une légende : « Madame Claude ».

Si le président Michel Gauthier énumère en termes glacés des condamnations pour fraude fiscale et une pour proxénétisme, quelques sourires égrillards circulent dans la salle à l'évocation d'une époque où « Madame Claude » offrait les services de « ses filles » dans la haute société et même dans les milieux diplomatiques. Lorsqu'on lui reproche d'avoir « réactivé » un réseau de prostitution de janvier 1991 à mars 1992, Fernande Grudet reconnaît les faits sans état d'âme. Mais il ne s'agissait que de quelques jeunes femmes. Cinq, dix, peut-être même un peu plus. Les tarifs étaient de l'ordre de 10 000 F pour une soirée ou par jour de voyage, avec une commission de 25 % pour « Madame ». Et puis les filles devaient aussi rembourser ce chirurgien esthétique qui corrigeait les défauts impitoyablement dénoncés par la patronne.

Mais « Madame Claude » n'est pas riche. D'ailleurs, elle n'a rien à elle. Maison, voiture et compte en banque en France ou à l'étranger sont au nom d'amis qui lui rendaient service.

Cette misère, le substitut Etienne Apaire n'y croit pas. *« De l'argent, elle en a »*, martèle le magistrat. Mais il évoque une autre misère. Celle de la prostitution, fût-elle de luxe, reste sordide. Aussi, M. Apaire rejette-t-il la version « soft » présentée par « Madame Claude » et lit la déposition d'une jeune femme sévèrement tancée par sa patronne pour avoir refusé de se plier aux caprices d'un client toxicomane. Pour le substitut, la prévenue n'est qu'une *« marchande de chair fraîche »*. Me Francis Szpiner tente de minimiser un délit commis par quelqu'un qui était *« sous haute surveillance »* après avoir été *« sous haute protection »*. Sans succès. Le tribunal condamne Mme Fernande Grudet à trente-six mois de prison dont trente avec sursis. *« Une affaire banale »*, avait dit Me Szpiner, et seule l'amende a des allures somptueuses : « Madame Claude » devra verser 1 million de francs.

MAURICE PEYROT

FAITS DIVERS

L'accident ferroviaire près de Lyon

Le train Corail aurait franchi un feu rouge avant de percuter un convoi de marchandises

LYON

de notre bureau régional

Une collision entre un train de voyageurs et un train de marchandises roulant dans le même sens sur la commune de Curis-au-Mont-d'Or (Rhône) a fait un mort et trente et un blessés, mercredi 16 septembre. De l'amas de tôle de la locomotive du train Corail, les pompiers ont extrait son conducteur, tué sur le coup.

Le ministre des transports, M. Jean-Louis Bianco, a annoncé sur place la création d'une commission d'enquête confiée à un ingénieur de son ministère, M. René Waldman, dont les conclusions seront rendues publiques *« d'ici un mois »*.

Cette commission s'ajoute aux travaux de l'enquête judiciaire ouverte par le parquet de Lyon et à deux commissions internes de la SNCF.

Leurs travaux s'appuyeront sur les déclarations des témoins, dont le conducteur du train de marchandises, et surtout sur les deux boîtes noires, les bandes d'enregistrement des conditions de conduite, saisies moins d'une heure après le choc par la justice.

Dans une fourgonnette de la gendarmerie, et sous son contrôle, un technicien de la SNCF a pu, dans les minutes qui ont suivi la saisie des bandes, se livrer à une première analyse de leur contenu.

Ses conclusions ainsi que les déclarations du chauffeur du train de marchandises ont donné lieu, sur place, à un premier rapport oral à M. Jacques Fournier, président de la SNCF. Le conducteur du train de marchandises aurait déclaré avoir obtempéré à un avertissement – feu orange – au kilomètre 493.

Sa procédure de ralentissement l'ayant conduit en fait à un arrêt un peu tôt – avant le sémaphore rouge lui ordonnant l'arrêt total à l'orée de la gare de Saint-Germain, où il aurait laissé passer le Corail 5072, – le train de marchandises était en train de repartir, *« à environ 10 km/h »*, lorsqu'il a été violemment heurté par le Corail.

La boîte noire du Corail indique que le train circulait à 80 km/h lors du choc, alors que d'après les premiers relevés, les deux signaux précédents *« avaient bel et bien été présentés »*. Autrement dit, après un feu orange nécessitant un ralentissement, le Corail aurait franchi un feu rouge d'arrêt obligatoire au kilomètre 493. La boîte noire indiquerait que le Corail arrivait à environ 135 km/h sur le feu orange. Un premier ralentissement le ramenait alors à 120 km/h, mais, en dépit d'un nouveau freinage énergique en vue du feu rouge au kilomètre 493, il venait heurter 700 mètres plus loin, le train de marchandises.

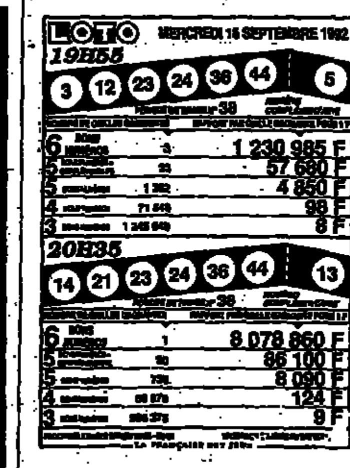
ROBERT MARMOZ

A l'aéroport de Marignane

Arrestation d'un chef présumé de la Mafia calabraise

L'un des chefs présumés de la Mafia calabraise, Dominico Libri, a été arrêté, mercredi 16 septembre à l'aéroport de Marseille-Marignane (Bouches-du-Rhône), à sa descente d'un avion en provenance de Paris. Ce « parrain », âgé de cinquante-huit ans, a été interpellé par des inspecteurs du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Marseille et des hommes des renseignements généraux marseillais et parisiens.

Originaire de Reggio-de-Calabre (sud de l'Italie), il fait l'objet de plusieurs mandats d'arrêt internationaux pour association de malfaiteurs et meurtre. Il avait disparu en 1989 après avoir échappé à une tentative d'homicide dans le cadre de la lutte que se livraient plusieurs familles de la « Ndrangheta », la Mafia calabraise. Cette « guerre des familles » avait été fatale à plusieurs de ses proches, dont un de ses fils. Dominico Libri s'était ensuite installé sous une fausse identité dans la région de Marseille. Il a été localisé à la suite d'une enquête menée en collaboration entre la police française et le Sisde, un service privé italien qui concourt à la lutte contre la Mafia.



LOTO — MERCREDI 16 SEPTEMBRE 1992

19H55 : 3 – 12 – 23 – 24 – 36 – 44 — complémentaire : 5

6	3	1 230 985 F
5 + compl.	[illegible]	57 680 F
5	1 382	4 850 F
4	71 [illegible]	98 F
3	1 [illegible]	8 F

20H35 : 14 – 21 – 23 – 24 – 36 – 44 — complémentaire : 13

6	1	8 078 860 F
5 + compl.	[illegible]	86 100 F
5	[illegible]	8 090 F
4	[illegible]	124 F
3	[illegible]	9 F

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 45-60-30-10



AFRIQUE

Selon M. Rabah Kébir, porte-parole du mouvement islamiste

Le FIS est «prêt à un dialogue» avec le gouvernement algérien

Sans ménager ses critiques à l'égard de l'actuel pouvoir algérien et tout en portant de graves accusations contre certains généraux compromis sous le régime précédent, un dirigeant du Front islamique du salut (FIS) – dissous – nous a déclaré que son mouvement est prêt à dialoguer avec les autorités algériennes, à plusieurs conditions et par l'intermédiaire de quelques *«personnalités indépendantes»*.

Assigné à résidence il y a quelques mois, M. Rabah Kébir, responsable du département politique et des relations extérieures du FIS, nommé ensuite porte-parole en titre, est *«sorti d'Algérie»* il y a trois semaines, dans des conditions qu'il refuse de relater, tout comme il ne souhaite pas que soit indiqué dans quel pays d'Europe nous l'avons rencontré mercredi 16 septembre. Selon ses déclarations, il parle toujours en tant que porte-parole du Front, mandaté par le conseil consultatif de vingt-cinq responsables de toutes les wilayas qui, malgré la clandestinité, *«se réunit régulièrement»*. Son entourage fait aussi état de l'assentiment des hauts dirigeants du FIS actuellement incarcérés à Blida, notamment de celui de M. Abassi Madani.

«Malgré la répression, le FIS garde toujours sa structure nationale, au niveau de la direction et de la base, assure M. Kébir. *Le conseil consultatif national prend les décisions importantes et les bureaux exécutifs assument toujours leur rôle au niveau des communes et des wilayas.»* Cela malgré de nouvelles arrestations qui, selon notre interlocuteur, ont porté le nombre actuel des détenus à *«plus de vingt mille»*, notamment parce que *«beaucoup de personnes acquittées par la justice ont ensuite été enlevées par les services spéciaux»*.

Ces services spéciaux et *«les généraux qui ont la haute main sur l'Algérie depuis l'indépendance»* sont particulièrement incriminés par M. Kébir. *«Le pouvoir algérien est divisé en plusieurs tendances. Ce sont toujours les généraux qui assument le pouvoir, avec la peur de perdre les richesses qu'ils ont accumulées illégitimement. (...) Ils ont amené Boudiaf en s'en servant comme couverture et en profitant de sa légitimité historique. A l'époque, nous avons écrit à celui-ci pour lui dire qu'il était utilisé par d'autres. Il a répondu à la télévision en tournant cette lettre en ridicule. Il lui est finalement arrivé ce que nous lui avions prédit. Ceux qui l'ont amené au pouvoir sont ceux qui l'ont tué.»*

Refusant toujours d'être plus précis dans ses accusations, le porte-parole du FIS laisse entendre que l'attentat meurtrier commis à l'aéroport d'Alger est une provocation des mêmes militaires non identifiés. Il distingue *«deux types d'actions militaires»* en Algérie. Celles qui, comme cet attentat, *«visent à discréditer le FIS»*; celles, au contraire, qui *«sont des actes de résistance populaire contre la dictature»*. Sans consentir à dire expressément qu'elles sont commandées par le FIS, il fait entrer dans cette seconde catégorie des explosions dans les édifices publics et des exécutions telles que celle – en mai, à Médéa – d'un commissaire de police impie qui avait tiré en l'air devant la population en disant : *«Je tuerai aussi leur dieu»*.

Quatre conditions

Mais M. Kébir se défend de préconiser la violence : *«Même après le coup d'Etat, nous n'avons pas ordonné aux gens de manifester brutalement. Cela dans l'intérêt de l'Algérie. (...) Nous sommes prêts à tendre la main pour la paix civile. (...) Nous sommes prêts à un dialogue, s'il est sincère. Mais il y a quatre conditions : libération de tous les détenus; cessation des arrestations arbitraires; réparation de toutes les injustices commises, avec dédommagement des victimes et rétablissement des élus du FIS dans leurs fonctions; organisation d'un deuxième tour des élections. Nous pensons qu'il y a des personnalités indépendantes qui travaillent à cette réconciliation.»*

M. Kébir se tourne alors vers un des participants à l'entretien : M. Abdelkader Sahraoui, cinquante-sept ans, installé en Allemagne, introduit auprès de diverses personnalités étrangères, notamment françaises, et qui se présente lui-même comme *«un coorganisateur du FLN depuis sa création en France* (pendant la guerre d'Algérie), *engagé dans le dialogue entre tous les pays musulmans, également convaincu de la nécessité du dialogue avec l'Occident»*. Il ira très prochainement à Alger pour *«vérifier»* qu'il y a aussi une volonté de discussion.

La «bonne mémoire» du peuple algérien

Prié de dire son sentiment sur l'attitude de la France dans la crise algérienne et son long soutien aux autorités en place, M. Kébir ne se départit pas de la prudence parfois lassante dont il a fait preuve au cours de trois heures de conversation par circonlocutions. *«Nous estimons que certains pays démocratiques n'ont pas été à la hauteur devant les atteintes aux droits de l'homme chez nous. (...) Mais il y a eu des positions encourageantes en France, en Allemagne et ailleurs. (...) Le peuple algérien se souviendra de tout cela, car il a une très bonne mémoire.»*

Plutôt que de s'étendre sur les relations avec Paris si le FIS parvenait au pouvoir, M. Kébir préfère parler de la *«dimension méditerranéenne de la coopération entre le Maghreb arabe et l'Europe»*. Il consent cependant à dire que *«la France peut jouer un rôle spécifique en raison de sa proximité et du nombre important d'immigrés»*, sans évoquer l'avenir de la francophonie nord-africaine. Invité à confier quelle réponse il souhaite au référendum sur le traité de Maastricht, il se contente d'exprimer sa *«confiance dans le peuple français pour trouver une réponse»*. Mais, dans son entourage, on paraît compter davantage sur un dialogue bilatéral avec quelques capitales européennes que sur le concours de la Communauté pour sortir le pays de l'ornière.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **Seize activistes ont été arrêtés.** – La police et la gendarmerie ont annoncé, mercredi 16 septembre, l'arrestation de seize activistes dans deux villes d'Algérie. Douze de ces personnes ont été écrouées pour détention d'*«armes de guerre»*. La gendarmerie a mis en garde la population contre une vague d'attentats que pourraient commettre les «durs» du mouvement islamiste. – *(Reuter.)*

□ **MAROC : un transfuge du Polisario nommé ambassadeur itinérant par le roi.** – Ancien «ambassadeur» à Alger du Front Polisario, M. Brahim Hakim, a été nommé, mercredi 16 septembre, ambassadeur itinérant par le roi Hassan II. La veille, M. Hakim, qui s'était récemment rallié à la cause marocaine, avait présidé une conférence de presse au cours de laquelle huit autres transfuges du Polisario ont prédit l'éclatement – faute de soutiens extérieurs, notamment – de ce mouvement qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, revendiqué par le Maroc. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : onze morts dans des violences interethniques au Shaba.** – L'agence de presse zaïroise AZAP a indiqué, mercredi 16 septembre, que onze personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées au cours d'affrontements interethniques, à Likasi, dans la province du Shaba, entre le 11 et le 14 septembre. Une vive tension, qui a déjà fait huit morts au mois d'août, règne dans cette province entre les communautés katangaises et kasaiennes depuis l'élection de M. Etienne Tshisekedi (d'origine kasaienne) au poste de premier ministre. M. Nguz Karl I Bond, ancien premier ministre, originaire du Shaba, avait alors affirmé que la province *«entrait dans l'opposition»*. – *(AFP.)*

□ **Une vingtaine de détenus observent une grève de la faim.** – Un communiqué publié mercredi 16 septembre à Rabat indique qu'une vingtaine de détenus de la prison de Fès, condamnés à des peines de trois à douze ans d'emprisonnement après des émeutes dans cette ville en décembre 1990, ont entamé une grève de la faim illimitée depuis le 7 septembre, afin d'obtenir une révision de leur procès. Selon des membres de leurs familles, quatre d'entre eux, MM. Abdelouahad Bounouat, Ali El Khal, Idriss El Hiyani et Mohamed Tallaoui, sont *«dans un état grave»*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : cri d'alarme de la presse officielle

La croissance démographique demeure excessive

Le *Quotidien du Peuple* du mardi 15 septembre alerte ses lecteurs sur la nécessité de renforcer le planning familial en Chine. Malgré un ralentissement du rythme des naissances par rapport aux années 70, l'augmentation de la population dépasse encore, en effet, les 15 millions par an, indique l'organe central du PC dans un éditorial, en première page. Le pays comptait officiellement, l'an dernier 1,16 milliard d'habitants. Certains démographes japonais et occidentaux estiment, pourtant, que la population serait proche de 1,5 milliard. A ce rythme, la Chine comptera en l'an 2000 environ 150 *millions d'habitants supplémentaires.*

Le *Quotidien du peuple* reconnaît *implicitement que la politique* de limitation des naissances mise en vigueur, de façon parfois brutale, à partir de 1979, n'est plus appliquée rigoureusement, en particulier dans les campagnes, où vit 80 % de la population. La plupart des observateurs estiment que l'amélioration du bien-être, liée à la mise en œuvre des réformes de M. Deng Xiaoping durant la dernière décennie, a conduit les familles, notamment rurales, à passer par-dessus les pénalités financières prévues pour celles qui ont plus que l'enfant unique prévu par la norme.

Ainsi les Chinois sont-ils en train de renouer avec leur goût immémorial pour un cercle familial comptant si possible au moins deux garçons. La fécondité chinoise est aujourd'hui, en moyenne, de 2,5 enfants par femme. – *(AFP.)*

L'indépendantisme tibétain confondu par l'immunologie ?

PÉKIN

de notre correspondant

L'indépendantisme tibétain est-il désormais dans les cordes ? Selon la presse officielle de Pékin, une étude scientifique vient de démontrer que les habitants de la «région autonome» envahie en 1950 se rattachent aux peuples de la Chine plus qu'à ceux de l'Asie du Sud.

Le pouvoir communiste avait déjà fait état de recherches de cet ordre menées par des savants chinois à partir de la composition des globules blancs de sujets tibétains. La nouvelle étude, révélée le 14 septembre, et qui a porté sur 400 personnes, aurait permis d'établir que les systèmes d'antigènes découverts sur les globules blancs des Tibétains sont *«assez différents»* de ceux des Indiens, Pakistanais et Népalais, leurs voisins méridionaux. En revanche, *«leur distribution est entièrement conforme aux facteurs génétiques des prélèvements sanguins provenant des autres peuples de Chine»*, indique l'agence Chine nouvelle.

L'Etat chinois abrite, hormis les Hans, majoritaires, cinquante-cinq ethnies aussi distinctes que les Turcs du Sinkiang, les Mongols, les montagnards Meos du Sud ou les Coréens du Nord-Est et, bien entendu, les Tibétains. Seuls, à ce jour, ces derniers ont eu les honneurs de voir la presse officielle noter la tournure sinomorphique de leurs globules blancs. Les deux médecins (aux noms chinois) qui se sont livrés à cette étude n'en tirent pas de conclusion politique explicite.

Serait-ce un procès d'intention que d'y voir, pourtant, une réponse aux revendications indépendantistes des fidèles du dalaï-lama – récemment accusés par un représentant de Pékin, M. Zhang Yishan, de *«s'opposer aux réformes démocratiques* [opérées par la Chine] *au Tibet dans le but de restaurer leur paradis de propriétaires d'esclaves»* ?

F. D.

Pékin boycottera les discussions sur le contrôle des armements

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, a confirmé, mercredi 16 septembre, lors d'une visite en Israël, l'intention de son pays de boycotter les discussions des cinq membres permanents du *Conseil de sécurité* de l'ONU sur le contrôle des ventes d'armes.

Pékin entend ainsi protester contre la récente décision du président américain d'autoriser la livraison d'avions de combat F-16 à Taïwan. *M. Qian Qichen a pourtant promis,* selon le premier ministre M. Shimon Pérès, que Pékin *«ne fera rien pour compliquer davantage la situation au Proche-Orient»*. En dépit de l'annonce chinoise, les Etats-Unis restent calmes : *«Nous ne considérons pas leur «non» comme définitif»*, a déclaré, sous le couvert de l'anonymat, un fonctionnaire du *département* d'Etat à Washington. Des négociations commerciales se poursuivent, au demeurant, entre les deux pays.

De leur côté, les officiels israéliens ont exprimé devant leur invité chinois leurs inquiétudes *après la récente acceptation par* Pékin de vendre une centrale nucléaire à l'Iran. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **AFGHANISTAN : rétablissement progressif de l'électricité.** – L'électricité a été en partie rétablie à Kaboul, mercredi 16 septembre. Sa distribution était interrompue depuis un mois, du fait des dommages subis par les installations lors des combats du mois d'août entre troupes gouvernementales et fondamentalistes du Hezb-i-Islami. Les quartiers du sud, les plus touchés durant le siège de la capitale, devront encore attendre pour être à nouveau approvisionnés en énergie. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : paludisme chez les «casques bleus».** – Le contingent militaire de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge est sévèrement touché par le paludisme, a indiqué mercredi 16 septembre un porte-parole de l'APRONUC. Pour le seul mois d'août, près de 400 «casques bleus», pour la plupart stationnés dans des zones rurales, ont contracté la maladie. Trois d'entre eux sont décédés. Ces chiffres ne prennent pas en compte les malades éventuels des bataillons français, indonésien et uruguayen, *qui n'ont pas communiqué* leurs statistiques. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **VIETNAM : un neuvième navire arraisonné par la Chine.** – Des responsables de Hanoï ont annoncé, mercredi 16 septembre, que la Chine a de nouveau arraisonné un de leurs navires, au large de Hongkong. Le *Chan* est le neuvième bateau vietnamien à être conduit dans un port de la Chine méridionale ces dernières semaines. Pour Hanoï, il s'agit d'une violation du droit de la mer, le navire ayant été intercepté dans les eaux internationales. Quelque 180 membres d'équipage sont également retenus. Pékin accuse les navires vietnamiens d'approvisionner des filières de contrebande en Chine du Sud. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le premier débat télévisé entre MM. Bush et Clinton est annulé

Le premier débat télévisé prévu mardi 22 septembre entre le président George Bush et le candidat démocrate Bill Clinton a été annulé. La commission sur les débats présidentiels a expliqué que, contrairement à M. Clinton, M. Bush n'en avait pas accepté les termes dans les délais impartis.

Le candidat démocrate a très rapidement accepté l'idée retenue par la commission de trois débats présidentiels et d'un débat entre le vice-président, M. Dan Quayle, et le candidat démocrate à la vice-présidence, M. Albert Gore, dirigés par une seule personne jouant le rôle de «modérateur». Le président Bush souhaite deux débats dirigés par un groupe de journalistes et non pas un face-à-face direct avec M. Clinton. M. Bush a donné à M. Clinton jusqu'à vendredi pour répondre à ses contre-propositions. – *(Reuter.)*

CANADA : selon un sondage

Le «oui» au référendum sur la réforme constitutionnelle devrait l'emporter largement

Le «oui» l'emporterait largement sur le «non» lors du référendum du 26 octobre portant sur le projet de réforme constitutionnelle au Canada, selon un sondage de l'institut Gallup publié mercredi 16 septembre. Quelque 42 % des Canadiens répondraient positivement à la question posée, 29 % s'y opposeraient tandis que 29 % sont encore indécis, indique ce sondage réalisé du 10 au 14 septembre auprès de 1 026 personnes.

Une analyse par région montre cependant que l'opposition au projet de réforme est majoritaire dans deux provinces, en Colombie britannique (sur la côte pacifique) et au Québec. Au Québec, seule province francophone du pays, l'opposition indépendantiste fait campagne pour le «non». – *(AFP.)*

CUBA

Les derniers soldats russes devraient avoir quitté l'île en juin 1993

Les derniers soldats de l'ex-armée soviétique devraient avoir quitté Cuba au plus tard en juin 1993, a annoncé mercredi 16 septembre à La Havane un communiqué officiel. Lorsque, cédant à la pression de Washington, M. Mikhaïl Gorbatchev, alors président de l'Union soviétique, avait annoncé en septembre 1991 *que des discussions* allaient être entamées avec La Havane sur le retrait de la brigade militaire stationnée à Cuba depuis 1963 (juste après la crise des missiles entre les Etats-Unis et l'URSS), il avait précisé qu'il ne s'attendait pas à ce que ces pourparlers *«demandent des mois»*.

Il se sera en fait écoulé un an avant que l'ambassadeur russe, M. Viatcheslav Oustinov, et le général Julio Casas Regueiro, vice-ministre des forces armées cubaines, annoncent, mercredi à La Havane, un accord sur le retrait échelonné, *«d'ici à la fin de juillet 1993»*, de la brigade, actuellement forte *«d'un peu plus de 1 500 hommes»*. D'autres discussions sont prévues, afin de déterminer quels types de matériels pourront rester à Cuba.

«Isolement international»

Le président Castro s'était initialement opposé à la perspective d'un retrait de la brigade (pour laquelle il n'avait pas été préalablement consulté), à moins qu'il ne soit parallèlement assorti de l'évacuation des forces américaines stationnées sur la base navale de Guantanamo, enclave située à l'est de Cuba. Le gouvernement cubain a fait savoir mercredi dans un communiqué qu'il avait abandonné l'idée de ce lien.

Ce désengagement militaire suit celui des civils, entamé en 1990 dans le cadre de la réduction de la coopération économique et accentué après la désintégration de l'Union soviétique. *«Les fonctions et les positions* [de la brigade passée sous contrôle russe] *peuvent être assumées et défendues parfaitement par les forces armées et le peuple de Cuba»*, assure le communiqué.

Les Etats-Unis se sont félicités de *«la décision de la Russie»* de retirer ses forces, estimant qu'il s'agissait d'une *«nouvelle preuve de l'isolement international»* du régime de M. Castro.

□ **M. Marion Barry remporte la primaire démocrate pour un siège de conseiller municipal à Washington.** – L'ancien maire de Washington, M. Marion Barry, a remporté mardi 15 septembre la primaire démocrate pour un siège au conseil municipal du district de Columbia, où se trouve la capitale fédérale, Washington, en dépit de sa condamnation en 1990 pour possession de drogue. *«Je ne suis pas intéressé par le poste de maire»*, a-t-il d'autre part déclaré mercredi sur NBC. – *(AP.)*

□ **Mme Geraldine Ferraro ne s'avoue pas encore vaincue à New-York.** – L'ex-candidate à la vice-présidence américaine, Mme Geraldine Ferraro, semblait bien, mercredi 16 septembre, avoir perdu contre le ministre de la justice de l'Etat de New-York M. Robert Abrams, dans les primaires démocrates devant désigner le candidat aux sénatoriales de novembre prochain dans cet Etat. Mais elle refusait de s'avouer vaincue. D'après des résultats portant sur 99 % des bureaux de vote, Mme Ferraro, ancienne représentante de l'Etat de New-York, et qui avait fait équipe avec M. Walter Mondale en 1984 dans la course à la présidence, était créditée de 399 410 voix (36 %), contre 410 402 voix (37 %) à M. Abrams. – *(AP.)*

□ **HAÏTI : arrivée d'observateurs de l'OEA.** – Une mission internationale de dix-huit personnes chargées par l'Organisation des Etats américains (OEA) de surveiller le respect des droits de l'homme en Haïti est arrivée ces derniers jours à Port-au-Prince, a-t-on appris jeudi 17 septembre. Elle sera en outre chargée de *«contribuer à la réduction de la violence et de coopérer à la distribution de l'aide humanitaire»*, selon le ministre des affaires étrangères haïtien M. François Benoît. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PÉROU : nouvel attentat du Sentier lumineux.** – Un fonctionnaire, responsable de l'aménagement du territoire dans un quartier pauvre de Lima, a été abattu, mercredi 16 septembre, par un commando du Sentier lumineux. La police a par ailleurs annoncé l'arrestation du *«coordinateur national»* de l'organisation «maoïste», German Sipian Tavara, alias «Arturo». Depuis Londres, un porte-parole de l'organisation «maoïste» a déclaré que *«le Pérou pourrait payer un million de morts»* après l'arrestation du chef des sentiéristes, Abimaël Guzman.

هكذا من الإهمال

CULTURE

CINÉMA

Dernières nouvelles d'un monde en convulsion

Entre truculence méditerranéenne et frénésie d'Europe centrale la Roumanie à l'heure de Ceausescu vécue par le réalisateur Lucian Pintillé

LE CHÊNE
de Lucian Pintilié

Un homme, vieil apparatchik, vient de mourir. Sa fille Nela (Maia Morgenstern) le veille en fumant, en buvant, en regardant les images du temps de gloire. L'appartement donne l'impression de n'avoir vu ni le jour ni un balai *depuis des lustres.* Pour obéir aux dernières volontés de son père, Nela veut léguer son corps à la science, mais à l'hôpital rien ne marche, on ne peut pas conserver *les cadavres. Elle s'en va en pro*vince comme éducatrice, rencontre un médecin (Razvan Vasilescu) aussi anticonformiste qu'elle, et bien d'autres gens hauts en couleur, braillards et débrouillards, dans une suite d'aventures férocement picaresques... C'est la fin d'un empire, les derniers jours du règne Ceausescu, désordre et massacres imbéciles dans une confusion démente, dans une frénésie désespérée, celle de noyés qui tentent de surnager, dans les cris et les rires pathétiques...

Un vent de folie – totalement *maîtrisé* – souffle sur le film de Lucian Pintilié, *le Chêne*, d'après un roman de Ion Baicsu, que les acteurs portent superbement. Quelque chose de fort, de vivifiant malgré la détresse, *malgré une misère* qui n'a rien à voir avec la pauvreté. Pintilié ne règle pas ses comptes avec son pays, d'où il a dû partir pendant dix-huit ans. En même temps ému, lucide, étonné, il le retrouve. « Pendant dix-huit ans, *dit Lucian Pintilié,* je n'ai attendu qu'une chose : revenir en Roumanie. J'aurais pu le faire car j'étais un exilé privilégié, j'avais gardé mon passeport. Mais il *m'était impossible de travailler* dans des conditions normales. Dès mon retour, j'ai été nommé directeur du studio de création au ministère de la culture, avec une subvention de 30 millions, qui m'a permis de produire – coproduire, *naturellement* – trois ou quatre films. J'ai solennellement déclaré que je ne ferais aucune déclaration. On avait déjà trop parlé. Pourtant ces derniers jours, j'ai dénoncé le pacte et rompu le silence. La situation est tellement catastrophique que je me suis senti obligé de m'impliquer davantage. Je l'ai fait en dénonçant la façon dont le post-communisme se pratique chez nous.

« Refuser de tout accepter »

» Si nous manquons ce train, nous serons perdus pour longtemps. Or – je dois le constater – l'*intense confusion que je montre* dans *le Chêne* est toujours là. Pis, elle est devenue une stratégie, pratiquée par ceux qui ont méthodiquement organisé le désastre *actuel, et qui l'utilisent comme* argument électoral en leur faveur. C'est le monde à l'envers. La confusion existe dans l'esprit des gens, elle est le produit de leur inculture politique. Mais je dis qu'elle est aussi une technique pré*méditée pour prolonger la situation* actuelle et se maintenir au pouvoir. En diffusant le procès des Ceausescu, ils ont fait des deux monstres un vieux couple qui s'aime.


D.R.
Razvan Vasilescu et Maia Morgenstern

» *« Si notre enfant est normal, je le tuerai de mes propres mains »* dit le médecin à la fin du film. Il refuse cette normalité qui consiste à tout accepter, y compris le massacre par les agents de la Securitate d'enfants *pris en otage. Je suis* parti d'un fait réel, que j'ai naturel*lement interprété* – en réalité il n'y avait pas que des enfants. J'ai envoyé mes assistants interroger les survivants, et un an après la chute de Ceausescu, ils considéraient encore la tuerie dont *ils avaient* réchappé comme « normale ». Je *suis certain qu'à présent ils n'ont* plus la même opinion, mais c'est dire à quel point l'esprit d'obéissance et de discipline était ancré en eux.

» La même soumission à l'ordre communiste a partout existé en dépit des différences biologiques et culturelles – après tout, nous sommes latins, méditerranéens. Je ne savais pas que ce serait si long *de redevenir ce que nous sommes.* La scène de beuverie chez le pope de campagne, quand tous feignent de ne pas savoir que deux agents de la Securitate sont là – à ce *moment, tout juste des braves* types qui font leur métier tranquillement, et cherchent comme tout le monde à rapporter quelque nourriture de la campagne – prouve une complicité collective.

« L'humour était un bouclier »

» Les personnages, en particulier le médecin, détournent l'angoisse dans un humour macabre. Je pose la question : est-ce que cette faculté de dérision ne serait pas un bouclier vulnérable, quelque chose qui nous amène à tout relativiser, *tout minimiser,* tout mettre sur le même plan, c'est-à-dire nous amène à la confusion? Sans doute pendant le règne de Ceausescu, l'humour était un bouclier solide, d'ailleurs il n'y en *avait pas d'au*tre. Mais savez-vous que la Roumanie est le pays du bloc communiste où les dissidents ont été les moins nombreux? Et si j'ai rompu le silence aujourd'hui, c'est pour réclamer un peu de gravité, pour dire que si le temps de la dictature est fini, nous devons nous aussi changer.

» J'ai compris quelque chose en 1972 quand le gouvernement a interdit ma mise en scène du *Revizor* de Gogol – c'était ma qua*trième* interdiction. J'ai voulu faire la grève de la faim, ce qui n'était pas courant chez nous à l'époque. Elle a duré trois heures parce qu'« ils » ont cédé tout de suite. « *Ils* » *ont accordé une représenta*tion sans toucher à ma mise en *scène.* Une seule, mais « ils » avaient reculé, avaient révélé leur faiblesse. Nela, l'héroïne de mon film, est fille d'apparatchik, elle les a tous connus dans leur intimité la plus misérable. *Ils* la dominent mais ne lui font pas peur.

» Si je tiens à revenir en Roumanie, c'est pour retrouver des gens comme Nela. J'ai d'ailleurs travaillé avec une équipe de jeunes *formidables. Je n'avais pas beau*coup d'argent, mais j'augmentais systématiquement leurs cachets quand ils réussissaient quelque chose d'important. Ils n'étaient pas habitués. Pour eux, c'était plus que de l'argent, c'était la reconnaissance de leurs qualités, la preuve qu'ils étaient appréciés. L'argent prenait une valeur morale. Si les autorités ne veulent pas comprendre que *le système capitaliste* n'interdit pas de subventionner la *culture,* les *gens comme* Serban ou Ciulei, qui sont revenus et ont ramené le public au théâtre, vont se faire de plus en plus rares, et les jeunes vont partir. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis révolté. Je n'admets pas cette attitude, cette pensée bestiale à propos des artistes. Je retourne à Bucarest où, pour la première *fois de ma* vie, je vais voter. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

L'impolitesse du désespoir

Plongée dans le noir enfer des souffrances enfantines

LEOLO
de Jean-Claude Lauzon

L'enfance selon Jean-Claude Lauzon est un long cauchemar dont on ne se réveille qu'en rêvant. *Leolo* film pénible comme un enfant qui ne veut pas laisser parler les autres, provocateur comme un enfant qui se tient très mal pendant une réunion de famille, prétentieux comme un enfant qui croit être le premier à découvrir la littérature, finit par attacher, par embobiner, par séduire.

Leolo est le nom que s'est donné Leo Lozeau, dernier-né des quatre *enfants d'un couple prolétaires mon*tréalais, joli petit canard d'une couvée de pauvres monstres. Un nom italien pour renier sa famille et sa pauvreté. Car les pauvres selon Lauzon sont pauvres en toute chose : en argent, ils n'ont pas de voiture, alors qu'on est en Amérique; en esprit, le seul livre de la maison y est arrivé pour caler une table bancale et en sagesse, le seul point d'éducation auquel le père Lozeau s'attache est la *régularité du transit intestinal* de la famille. Il y a là matière à rire, ce qui arrive de temps en temps, au fil du film. Mais les rires s'espacent au fur et à mesure que Jean-Claude Lauzon développe l'image apocalyptique de la famille Lozeau, de sa *famille, doublement maudite, par la* pauvreté et par la folie. Le père, les enfants, vont et viennent entre leur maison et l'hôpital psychiatrique. Seuls repères fixes, la mère (interprétée par la chanteuse Ginette Reno) accrochée au bon sens, aux *tâches quotidiennes, qui ne peut que* limiter les dégâts, rendre supportable l'insupportable, et Fernand, le grand frère culturiste, protégé du monde extérieur par son incommensurable bêtise.

Pour arriver à s'échapper, il faut autre chose à Leolo : la lecture et l'écriture qui font irruption par *hasard dans l'appartement surpeu*plé. Leolo se met à noircir des pages de cahier, s'invente un amour avec une voisine italienne, cherche la source du malheur de sa famille, croit la trouver dans la folie de son grand-père (Julien Guiomar, seul comédien professionnel de la distribution).

Pour dire le désordre de cette enfance, Jean-Claude Lauzon s'est imposé une méthode très contraignante : le film est découpé en saynètes séparées par de longs fondus au noir. La bande-son est occupée par une voix *off* et par la musique, *assemblage de rock (Tom Waits,* les Rolling Stones), de musiques religieuses de l'Orient (sœur Marie Kayrouz ou Nusrat Fateh Ali Khan) et de compositions originales. Les acteurs n'ont pas droit au texte ni au jeu. Ils parlent à peine, ils ont été choisis pour leurs têtes, ne sont que des souvenirs que seule la mémoire de Lauzon met en mouvement.

L'attachement qui se forme entre spectateurs et comédiens passe à la trappe et l'horreur des situations n'est tempérée que par la musique, par la photographie, chaleureuse, un peu esthétisante et par l'intervention d'un personnage baptisé « dompteur de vers ». Cette figure emblématique, ange gardien littéraire qui recueille les pages que Leolo arrache à son cahier et jette à la poubelle, *fait basculer le film dans un oni*risme un peu benêt au point qu'on est pressé de retrouver l'enfer sordide, l'humour obscène, le désespoir sans issue des Lozeau, qui n'ont qu'un unique et immense mérite, celui de vivre.

THOMAS SOTINEL

L'inconnue dans la maison

Deux filles pour un suspense hitchcockien

J. F. PARTAGERAIT APPARTEMENT
de Barbet Schroeder

Un immeuble new-yorkais immense, comme un monde à lui tout seul, avec de gigantesques couloirs, un labyrinthe de caves, de parkings et de buanderies en dessous, l'Ansonia. Dans un des grands appartements, une jeune femme, composite de cheveux roux et courts, d'énergie « moderne » et de fragilité, Allie. Allie, qui vient de virer son fiancé, coupable d'un retour de tendresse pour son ex-femme, se sent seule, d'autant plus seule que le domicile est vaste. Elle passe donc l'annonce qui donne son *titre au film. Arrive Hedy.*

Les scènes d'exposition suffisent *presque toujours à situer, autant* que l'histoire, la manière dont elle sera racontée. On sait déjà, passées ces cinq premières minutes du film de Schroeder, que ce sera rapide et *léger*, efficace, à l'intérieur des codes solidement établis du cinéma de suspense.

Hedy, donc, n'a guère que l'âge en commun avec Allie. Brune, assez mal attifée, aussi ferme de caractère que la rousse est incertaine, aussi paumée dans l'existence que l'autre est déterminée à réussir, elle s'installe, s'impose, bricole et cuisine, donne et reçoit des cadeaux, devient vite plus qu'une colocataire, une amie, une complice, la « moitié » d'Allie. Le ressort du scénario *repose sur la manière dont cette* fraternité féminine tournera à l'angoisse, puis au drame.

Hedy se révèle dissimulatrice, menant une double vie. Elle pousse l'imitation de sa copine vers un délire d'identification, laisse apparaître des *troubles* psychiques nés d'un traumatisme d'enfance. Pareille histoire alimenterait volontiers des méditations sur le thème du double, de l'impossible unité du Moi. Elle appellerait les références cinéphiliques, *Vertigo* et *Personna* en tête, et les gloses sur l'écran-reflet.

*Le grand mérite de Barbet Schroe*der, cinéaste européen qui n'est pas tombé de la dernière pluie psychanalytique (il est, entre autres, l'auteur de *Maîtresse*) et qui, ancien des *Cahiers et vieil acolyte de Rohmer,* connaît ses références sur le bout des doigts, est d'utiliser tout cet arrière-plan sans s'y embourber. Après la réussite du *Mystère von Bulow* il y a deux ans, il triomphe de cette nouvelle expérience améri*caine en jouant à fond les règles du* film de genre.

*Des premiers glissements intri*gants à l'affrontement final entre ses deux héroïnes – remarquablement interprétées par Jennifer Jason Leigh et Bridget Fonda (*le Monde* du 3 septembre), – sa mise en scène trouve à chaque scène, à chaque passage obligé d'une intrigue « classique », une solution élé*gante, qui évite les facilités specta*culaires et l'insistance explicative. Résultat : un bel exercice de virtuosité au service d'un excellent moment de distraction pimentée d'une once de saine misanthropie. Ainsi, après les lourdes manipulations des épigones d'Hitchcock dont nous fûmes rassasiés (*Basic Instinct, Sang chaud pour meurtre de sang-froid, Dead Again*...) ou serons abreuvés (*Raising Cain*, le nouveau De Palma), *J. F. partagerait appartement* fait figure d'unique héritier décent de Maître Alfred cette année.

JEAN-MICHEL FRODON

Tourisme vers l'Ouest

HORIZONS LOINTAINS
de Ron Howard

Irlande, 1892. Joseph Donelly (Tom Cruise), jeune paysan illettré et bagarreur, se fait éclater une vieille pétoire à la figure en voulant tuer le grand *propriétaire responsable* de la ruine et de la mort de son père. Tandis qu'on le soigne au château, Shannon (Nicole Kidman), la fille de la maison, reluque ses attributs virils. *Fort impressionnée, elle abandonne* son fiancé et ses parents, embarque pour l'Amérique avec Joseph, qu'elle a enlevé pour lui servir de domestique. Selon Shannon, il est facile de *trouver des terres en Oklahoma.* A Boston, il lui faut déchanter. Elle partage chastement une chambre misérable dans un bordel avec Joseph, et plume les volailles dans *une usine. Joseph gagne de l'argent* dans des matches de boxe crapuleux, devient un champion prétentieux, se fait assommer et virer comme un malpropre. Plus de différences sociales : les *tourtereaux unis par* la misère noire grelottent dans la neige. On est encore bien loin de la fin du film qui, lui, affiche un budget de nouveau riche.

Il paraît qu'il a fallu huit ans pour écrire le scénario truffé d'invraisemblances et dont le « romantisme » se noie dans l'eau de rose et les hypocrisies *victoriennes.* Ron Howard copie l'Irlande de John Ford et de *la Fille de Ryan*, les bagarres à la Stallone, les westerns d'un peu tout le *monde et spécialement* d'Anthony Mann pour la grande course de la distribution des terres en Oklahoma. Tom Cruise a deux ou trois expressions pour servir en toutes circonstances. Nicole Kidman est rousse et potelée. Ils s'étaient aimés sur le tournage de *Jours de tonnerre*; ils se sont mariés en décembre 1990. *Horizons lointains* est, en somme, leur voyage de noces.

JACQUES SICLIER

□ **Barcelone vue de Marseille.** – La Maison méditerranéenne de l'image poursuit son travail d'étude thématique sur les grandes cités du pourtour de la mer intérieure. Après Athènes, elle organise une *série de projections* de films de fiction et de documentaires, et un cycle de conférences, consacrés à Barcelone, des années 20 aux Jeux olympiques. Parmi les films retenus, dont une grande partie sont inédits en France, une rétrospective *du sulfureux Bigas Luna* (*Caniche, Lola, Angoisse*) et la découverte du jeune catalan Manuel Huerga.

► **Jusqu'au 29 septembre à la Maison méditerranéenne de l'image. Centre de la Vieille-Charité. Marseille (2e). Tél. : 91-56-08-09.**

MUSIQUE

Nomination à l'Opéra de Paris

Sur proposition de M. Pierre Bergé, *président de l'Opéra de Paris,* à M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation, M. Jean-Paul Cluzel, quarante-cinq ans, inspecteur général des finances, succède à M. *Philippe* Belaval, au poste de directeur général de l'Opéra de Paris. Cette nomination intervient quelques jours après celle de M. Jean-Marie Blanchard à l'Opéra-*Bastille* et celle de Mme Brigitte Lefèvre à l'Opéra-Garnier (*le Monde* du 10 septembre).

M. Bergé a confié la mission suivante à M. Cluzel : coordonner les activités lyriques et chorégraphiques gérées par M. Jean-Marie Blanchard, *Mme Brigitte Lefèvre, Myung-Whun* Chung et Patrick Dupond. M. Cluzel devra également assurer la reprise de la négociation des nouvelles conventions collectives interrompue au lendemain de l'accident de Séville (*le Monde* du 7 août). La nouvelle affectation de M. Georges-François Hirsch, qui occupait le poste d'administrateur général de l'Opéra de Paris supprimé avec les nominations de Jean-Marie Blanchard et *Brigitte* Lefèvre, n'est toujours pas connue.

A. Lo.

[Né le 29 janvier 1947, à Paris, M. Jean-Paul Cluzel est premier prix du concours général d'économie (1966), diplômé de l'Institut d'études politiques de *Paris et titulaire du « Master of Arts »* de l'université de Chicago. Élève à l'ENA (1970-1972), inspecteur des finances (1972-1976), chargé de mission au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1976-1978), conseiller technique au cabinet du ministre des *affaires étrangères* (1979-1981), inspecteur général des finances (1981-1982), conseiller financier pour l'Afrique à la direction du *Trésor (1982-1984), sous-directeur chargé* de la recherche et du développement, puis directeur de l'outre-mer et de l'étranger du Groupe des assurances nationales (1985-1986), directeur du cabinet de Bernard Bosson, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes (1986-1988), secré*taire général de l'inspection des finances* (1988-1992), chargé, par le ministère de la culture, d'une mission de réflexion sur le cinéma (1992).]

THÉÂTRE

Elle et lui

LES PETITS MARTEAUX
à la Cartoucherie - Théâtre de la Tempête

« Pourquoi tu me regardes comme ça? » Ainsi commence le rituel des disputes entre Léo et Jeanne. Ils sont jeunes, pas vilains, pas pauvres et ils s'aiment. C'est peut-être justement cela qui les perturbe : l'amour. *Parce que c'est une notion qui* n'entre pas dans la logique de la vie. Ils voudraient comprendre mais n'ont pas les codes d'analyse. Alors ils tournent autour de l'amour, lui donnent des petits coups de griffe – des petits *coups de marteau* – *pour* en tester la solidité, se font mal, et quand ils souffrent trop, d'une souffrance qu'ils ne sont pas davantage capables de comprendre, *qu'ils n'ont pas envie de sup*porter, ils se laissent aller à la passion, et même à la tendresse, comme des enfants gâtés.

Gilles Cohen a écrit et mis en scène *les Petits Marteaux* : un marivaudage à la fois puéril et *incisif*, dont la désinvolture un peu *rêveuse* fait penser à la Nouvelle Vague. Le piano (tenu par Jean-François Boisadan) qui rythme et « commente » les disputes, le décor de Julie Mertweiller, qui rassemble différents lieux – un pont en dos de *chat, une grille de* jardin, quelques fleurs rouges en pot, des maisons miniatures perchées sur une galerie, entre Lego et jeu de l'oie – accusent le parti pris d'enfantillage ambigu. Carrément cruel par moments : ce jeune couple a peur de lui-même en tant que couple, ce garçon et cette fille ont peur l'un de l'autre, ont peur de se regarder, ont peur de cet âge adulte qui les menace. *Ne seraient-ils pas capables* de meurtre pour se débarrasser de toutes ces angoisses ennuyeuses?...

Mais Gilles Cohen ne dérape pas dans le drame. Lionel Abelanski et Muriel Combeau virevoltent avec grâce autour, le frôlent sans s'y brûler vraiment. Le spec*tacle reste ce qu'il est : un diver*tissement tout en charme léger.

C. G.

► **Jusqu'au 15 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36.**

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La querelle franco-américaine sur la découverte du virus du sida

Les Etats-Unis refusent un accord à l'amiable avec l'Institut Pasteur

La polémique opposant l'Institut Pasteur de Paris à l'Institut national de la santé américain (NIH) à propos de la répartition des bénéfices provenant de la commercialisation des tests de dépistage du virus du sida s'envenime. Lors d'une réunion qui avait lieu, mercredi 16 septembre, au siège du NIH à Bethesda (Maryland), les représentants du gouvernement américain siégeant à la Fondation franco-américaine sur le sida (chargée de gérer ces fonds) ont refusé une proposition de l'Institut Pasteur visant à accorder à ce dernier 75 % des royalties (les 25 % restant sont, en vertu de l'accord signé le 30 mars 1987 par l'Institut Pasteur et le Department of Health and Human Services (HHS), attribués à un fonds spécial chargé d'aider les pays en voie de dévelopement à lutter contre le sida).

Dans une lettre adressée le 31 août 1992 à M. Michael Astrue, l'avocat du HHS, l'avocat de l'Institut Pasteur, M. Michael Epstein, avait fait savoir, qu'en raison des nouvelles informations faisant apparaitre que le virus du sida découvert dans le laboratoire du professeur Robert Gallo (Institut national du cancer) n'était autre que le virus découvert quelques mois auparavant à l'Institut Pasteur de Paris par l'équipe du professeur Luc Montagnier, il était fondé à réclamer une nouvelle répartition des bénéfices en faveur des chercheurs français (jusqu'à présent, les royalties sont partagées pour moitié entre les équipes des deux instituts).

Dans un communiqué publié mercredi 16 septembre, l'Institut Pasteur *« regrette »* le *« refus persistant du gouvernement américain de prendre une décision, à la lumière de l'aveu du docteur Gallo qui a reconnu avoir utilisé le virus qu'il avait reçu de l'Institut Pasteur pour mettre au point un test de dépistage du virus du sida »*. Selon l'Institut Pasteur, la solution qui a été écartée par les Américains aurait permis d'*« éviter un litige international massif et prolongé »*. *« Malheureusement*, ajoute le communiqué, *le refus du gouvernement américain, ne serait-ce que d'examiner notre proposition, va nécessairement nous forcer à faire appel à d'autres instances »*.

Il y a quelques jours, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace avait estimé que dans cette affaire *« il serait difficile de faire l'économie d'un procès »*.

[Quelques semaines avant l'élection présidentielle, l'attitude adoptée par les autorités américaines était prévisible. Il n'en demeure pas moins qu'à force de refuser d'admettre ce qui est aujourd'hui devenu une évidence, le gouvernement américain fragilise de plus en plus sa position. Ainsi le professeur Jonas Salk, l'un des deux découvreurs du vaccin contre la poliomyélite et l'un des principaux artisans de l'accord de 1987, a-t-il, dans une lettre adressée le 14 septembre au secrétaire américain à la santé, M. Louis Sullivan, réclamé une redistribution des royalties en faveur des chercheurs français. D'autre part, des chercheurs de la firme Roche Molecular Systems (Californie) ont fourni pour publication dans la revue britannique *Nature* une très importante étude démontrant sans la moindre ambiguïté que la source commune du LAV et du HTLV IIIB était la souche LAI, découverte à l'Institut Pasteur. – F. N.]

DÉFENSE

D'ici à 1998

La marine va accroître le nombre de femmes embarquées sur ses navires de guerre

La marine nationale va embarquer, à bord de ses navires de guerre, un nombre accru de femmes, officiers ou officiers mariniers, dans les prochaines années. Avant 1998, on devrait compter quelque cinq cents femmes sur les bâtiments, contre à peine une vingtaine aujourd'hui (trois officiers et une quinzaine d'officiers mariniers, l'équivalent des sous-officiers dans la marine).

Avec l'accord du ministre de la défense, l'état-major de la marine française a décidé de ne faire, dès l'année prochaine, aucune différence de traitement dans la gestion administrative de ses personnels masculins et féminins. Les deux catégories auront accès aux mêmes carrières et elles embarqueront au même titre sur les bâtiments de surface (porte-avions, croiseur-école *Jeanne d'Arc*, frégates, pétroliers ou navires de soutien), à l'exception des sous-marins, dont les locaux – trop exigus – imposeraient des conditions de vie contraires à toute règle communautaire.

« L'embarquement de femmes à bord des bâtiments, précise la marine, *jusqu'ici relativement marginal et soumis à un acte de volontariat, sera rendu normal. Les seules exceptions seront faites pour les mères de famille pour qui le volontariat sera maintenu. Les effectifs féminins embarqués sur les bâtiments désignés ne pourront dépasser 15 % de l'équipage du navire. »*

10 % des effectifs globaux

En faisant appel aux femmes, qui pourront désormais se présenter par exemple à l'Ecole navale, à l'Ecole militaire de la flotte, à l'Ecole du commissariat ou aux écoles d'officiers mariniers, la marine considère qu'elle élargit son recrutement à un personnel de qualité et motivé. Les effectifs féminins devraient doubler dans les cinq ans à venir, passant de deux mille trois cents actuellement à environ quatre mille six cents, soit 10 % des effectifs globaux d'active dans la marine.

La marine française innove dans une politique de féminisation de ses équipages embarqués, à un moment où d'autres marines dans le monde sont revenues sur des expérimentations du même genre, à l'exception des Etats-Unis, du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Outre celui de sous-marinier, deux autres métiers en France restent réservés aux hommes : la spécialité de fusilier-marin et le pilotage des avions embarqués, comme le Super-Etendard ou le Crusader.

Dans le même temps, l'état-major de la marine nationale a prévu de réformer la carrière des officiers dans le sens d'une spécialisation accrue durant la formation et dans l'emploi, au détriment de la polyvalence. *« La formation à la spécialité*, précise l'état-major dans son communiqué, *comprendra un premier niveau immédiatement après la formation initiale pour permettre aux jeunes officiers d'exercer des responsabilités techniques dès leur premier embarquement. Elle sera complétée, quelques années plus tard, par un second niveau destiné à former les titulaires d'un emploi complexe. Cette formation supérieure sera délivrée soit au sein d'écoles de la marine, soit par de grandes écoles civiles, soit encore par un système d'unités de valeur »*, calqué sur les procédures universitaires.

SPORTS

Le décès de Larbi Ben Barek

Mort de « la perle noire »

Larbi Ben Barek est mort dans l'indifférence. A soixante-quinze ans, l'ancien footballeur marocain, qui porta dix-sept fois le maillot de l'équipe de France entre 1939 et 1954, a été découvert, mercredi 16 septembre, dans son appartement de Casablanca, décédé depuis au moins une semaine. Surnommé « la perle noire » pour sa virtuosité technique et sa créativité, Ben Barek a été la grande star du football international avant et après la guerre. Après des débuts à l'Idéal de Casablanca et à l'US marocaine, il avait rejoint l'Olympique de Marseille en 1938, enflammant les foules par sa science du dribble et du but. Après la Libération, c'est au Stade français et en équipe de France qu'il écrivit les plus belles pages de sa longue carrière, achevée à l'âge de trente-sept ans à Marseille où il était revenu après un exil à l'Atletico de Madrid. Le style de jeu de ce créateur-finisseur, idolâtré par toute une génération, préfigurait le football spectaculaire de ses cadets, les Kopa, Di Stefano, Puskas et autre Pelé. Oublié en France, il était resté une grande figure du sport au Maroc, où son charisme avait servi la cause – perdue – de la candidature marocaine à l'organisation de la Coupe du monde de football pour 1994, puis 1998.

EN BREF

□ **M. Le Drian, maire de Lorient, souhaite être inculpé pour les affaires Urba et SAGES.** – Dans un entretien accordé au quotidien régional *Ouest-France* et publié jeudi 17 septembre, le maire de Lorient (Morbihan), M. Jean-Yves Le Drian (PS), affirme qu'il *« souhaite être inculpé »* par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé de plusieurs enquêtes sur le financement du Parti socialiste. L'ancien secrétaire d'Etat à la mer explique qu'il en a été *« meurtri »*, et ajoute : *« Pour que mon honnêteté soit reconnue, la seule solution légale, c'est que je sois inculpé. »* Il précise aussi : *« Je n'ai aucune raison de mettre en doute le travail du juge Van Ruymbeke. Je souhaite qu'il fasse toute la vérité. »*

□ **Le meurtrier présumé d'une jeune Autrichienne a été inculpé à Marseille.** – Le meurtrier présumé d'une jeune touriste autrichienne, qui a en outre reconnu l'agression et le viol de l'amie de celle-ci, dans la nuit du 11 au 12 septembre, près de Marseille, a été inculpé, mercredi 16 septembre, de viols, assassinat aggravé et tentative d'assassinat aggravé, et placé sous mandat de dépôt. *« Depuis une dizaine de jours, j'avais la haine. C'était incontrôlable. Je voulais tuer quelqu'un au hasard »*, a déclaré Marc Clemente, un chômeur âgé de vingt-cinq ans, aux enquêteurs de la sûreté urbaine qui l'ont interpellé lundi. Le jeune homme, qui vivait chez ses parents, était inconnu des services de police.

□ **FOOTBALL : premier tour aller des Coupes d'Europe.** – Les clubs français engagés dans les Coupes d'Europe se sont bien comportés mercredi 16 septembre, lors des matches aller du premier tour. Vainqueur (5-0) sur des Irlandais du Nord de Glentoran, l'Olympique de Marseille a toutes les chances de se qualifier pour le deuxième tour de la Coupe des champions. En Coupe des vainqueurs de Coupes, Monaco est allé chercher une courte victoire (1-0) sur la formation polonaise de Miedz-Legnica. En Coupe de l'UEFA, Auxerre a fait match nul (2-2) en Bulgarie avec le Lokomotiv de Plovdiv et le Paris-Saint-Germain s'est imposé (2-0) sur le PAOK de Salonique. A l'issue de cette rencontre, trois cents supporters parisiens ont provoqué des incidents aux abords du Parc des Princes. Quelques voitures ont été endommagées.

□ **AUTOMOBILISME : Jean-Marie Balestre réélu président de la FFSA.** – M. Jean-Marie Balestre, âgé de soixante-dix ans, a été réélu à l'unanimité, mercredi 16 septembre, pour un sixième mandat à la tête de la Fédération française du sport automobile (FFSA), lors de l'assemblée générale que celle-ci tenait à Paris. Egalement président de la Fédération internationale automobile (FIA), il a indiqué qu'il n'a pas l'intention de faire acte de candidature, le 7 octobre, contre le Britannique Max Mosley pour la présidence de la Fédération internationale du sport automobile (FISA).

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au 28 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au *28 septembre.*

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés *de 10 h à 17 h 30.*

HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. *Entrée : 25 F. Jusqu'au* 4 octobre.

OPALKA. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LES ETRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé avec Picasso : 60 F). Du 19 septembre au 14 septembre 1993.

LA XVIe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. (43-59-85-24). T.l.j. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 70 F. Du 18 septembre au 4 octobre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

GÉNÉRIQUE 1 : DÉSORDRES. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 8 novembre.

MUSÉES

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre *national de la photographie,* Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

LES COLÈRES DE LA SEINE. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 octobre.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de *Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar.* de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

*EN AVION. Mission du patrimoine photo*graphique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 novembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à *19 h. Jusqu'au 6 décembre.*

MARY ELLEN MARK ; 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la *photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du* Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F *(entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.*

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le *mer.* jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

MOINS TRENTE 92. 5e Biennale de la jeune photographie en France. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à *17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée).* Du 17 septembre au 9 novembre.

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque *Nationale, cabinet des Médailles et Anti*ques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des *Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50).* T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE MONDIAL. Caisse natio*nale des monuments historiques,* hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PRIX NIEPCE 92. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 17 septembre au 9 novembre.

SPECTACLES DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie-vitrine passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 septembre.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. *Une sélection commentée figure dans notre* supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES THÉATRES EN INDE. *Musée Kwok* On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. *sauf* sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1993.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h *30. Entrée : 30 F. Jusqu'au* 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

AKSELI GALLEN-KALLELA ET L'ÉVEIL DE LA FINLANDE. Du naturalisme parisien au symbolisme nordique. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. *Du 20 septembre au 14 novembre.*

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château *(43-65-73-82). T.l.j. sf lun.* et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Jusqu'au 27 septembre.

AUTOUR DU BOIS. ADAC galerie-atelier, 21, *rue* Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Du 18 septembre au *18 octobre.*

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, *127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16).* T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

JEAN CHAUVIN. *Espace art et patri*moine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. *Jusqu'au 24 octobre.*

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 17 octobre.

DISTINCTEMENT ENSEMBLE : BERTIL VALLIEN, ULRICA HYDMAN-VALLIEN. Centre culturel suédois, hôtel de Marie, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

GÉNÉRIQUES. Le visuel et l'écrit. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 31 octobre.

HELIOPOLIS. Le rêve du baron Empain. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Du 22 septembre au 22 *novembre.*

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

ANDREY LEKARSKI, VLADIMIR YANKILEVSKI, VLADIMIR NEMUCHIN. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 octobre.

DUANE MICHALS. Espace photographique de *Paris,* nouveau forum des *Halles,* place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à *18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée :* 10 F. Jusqu'au 14 octobre.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Baga*telle, bois de Boulogne (40-67-97-00).* T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

BRIGITTE NAHON, LÉO DELARUE, BASSERODE, FRÉDÉRIC FENOLLABBATE, BRUNO. Carbonnet, Oleg Kornev, Franck Péquignat, Brigitte Zieger. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mer. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

NAJD, PHOTOGRAPHIES D'HUMBERTO DA SILVEIRA. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. *sf* lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

OH CET ÉCHO I. EMMA KUNZ. Centre culturel *suisse, 38,* rue des *Francs-Bour*geois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 19 septembre au 1er *novembre.*

PAVLOS. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à *17 h 45. Du 18 septembre au* 18 octobre.

GUY PELLERIN, RICHARD-MAX *TREMBLAY. Service culturel, ambassade* du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 *h. Du 17 septembre au 31 octobre.*

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut *français* d'architecture, *6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j.* sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

RAYON *LINGERIE. Bibliothèque Forney,* hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de *13 h 30 à 20 h. Du 17 septembre au* 28 novembre.

LA RENCONTRE DE DEUX MONDES *VUE PAR LES PEINTRES D'HAITI.* Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de *11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au* 17 octobre.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe *siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des* Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 *sep*tembre.

TRANS-VOICES. American Center, 51, rue de Bercy (44-73-77-77). Jusqu'au *15 novembre.*

LE VENT DU NORD VIII : TRANSFORMATIONS. Institut néerlandais, 121, rue *de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h* à 19 h. Du 17 septembre au 7 octobre.

OSSIP ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. *sf* lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, *rue* Quincampoix (42-71-83-65). Du 20 septembre au 31 octobre.

CARL ANDRÉ. Galerie Yvon Lambert, 108, *rue* Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 12 octobre.

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie *Lara Vincy,* 47, rue de Seine (43-26-72-61). Du 17 septembre au 17 octobre.

LES ANNÉES SOIXANTE. *Galerie Michel* Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-43-22-71). Jusqu'au 15 octobre.

SALLY APFELBAUM. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Du 17 septembre au 17 octobre.

LES ARTISTES DE LA GALERIE. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 10 octobre.

MRDAN BAJIC. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 8 octobre.

REINER BERGMANN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 31 octobre.

PIERRE BLANCHETTE, FRANÇOIS JEUNE, JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Du 17 septembre au 8 octobre.

MARTINE BOILEAU. Galerie Barbier-*Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14).* Du 19 septembre au 7 novembre.

JACQUES BOSSER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 16 octobre.

ANTOINE DE LA BOULAYE. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Du 17 septembre au 17 octobre.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie *Area, 10, rue de Picardie* (42-72-68-66). Jusqu'au 24 octobre.

*PHILIPPE BOUTIBONNES. Galerie Ber*nard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 7 octobre.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 24 octobre.

CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 novembre.

*ANTONI CAMARASA. Galerie Lavignes-*Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 8 octobre.

*ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Ro*belin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 20 *octobre.*

THIERRY CHEVERNEY. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 10 octobre.

CHOLLET, KACIMI. Deux latitudes, deux attitudes. Galerie Régine Deschênes, 6, rue Sainte-Anastase (42-78-21-25). Jusqu'au 10 octobre.

CLAUDE CLOSKY, JEAN-JACQUES RULLIER, XAVIER VEILHAN. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 17 octobre.

LE CORBUSIER ET LA COULEUR. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 15 octobre.

JEPHAN DE VILLIERS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 17 octobre.

DEVOIRS DE VACANCES. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Du 17 septembre au *10 octobre.*

LE DOUBLE. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 17 octobre.

GILBERT EDARD. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 10 octobre.

FENÊTRES SUR LA VILLE. Galerie de la Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). Du 22 septembre au 10 octobre.

GILLI. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au *10 octobre.*

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie Aline Vidal, 70, *rue Bonaparte* (43-26-08-68). *Du 17 septembre au 7 novembre.*

LÉON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Du 17 *septembre* au 31 octobre.

ANGELA GRAUERHOLZ. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 10 octobre.

HECTOR GUIMARD ET LE FER. Galerie Alain Blondel, 4, *rue* Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 14 novembre.

RAYMOND HAINS, MIGUEL LUGADAS. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Du 18 septembre au 23 octobre.

JEAN HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 septembre.

STEPHEN HEPWORTH. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 octobre.

TEUN HOCKS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 17 octobre.

DENNIS HOPPER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). *Du 18 septembre au 13 octobre.*

DANIEL HUMAIR. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 17 *septembre au 17 octobre. / Galerie Erval,* 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 17 septembre au 15 octobre.

*ILS COLLECTIONNENT... LA PHOTO*GRAPHIE. Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 19 octobre.

IMAMURA. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 17 octobre.

INVENTAIRE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 octobre.

PETER JOSEPH. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 10 octobre.

ALLAN KAPROW. Espace Donguy, 57, *rue de la Roquette* (47-00-10-94). Jusqu'au 17 octobre.

JEAN KAZANDJIAN. Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (49-29-94-19). Du 17 septembre au 10 octobre.

*MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Mon*taigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 13 octobre.

HENRI LARRIÈRE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 17 septembre au 17 *octobre.*

ALEN MAC WEENEY. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 octobre.

CHARLES-HENRI MONVERT. 15 ans de peinture. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, *rue Pecquey (40-27-84-14). Du 19 sep*tembre au 7 novembre.

THIERRY MOUILLÉ. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 17 octobre.

SHAUNE NEILL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 16 octobre.

NUITS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 24 octobre.

ROMAN OPALKA. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 18 septembre au 1er novembre.

CIV PALMGREN. Galerie Pons Debord, 9, rue de L'Eperon (43-29-31-90). Jusqu'au 26 septembre.

*JEAN-LUC PARENT. Galerie Farideh-Ca*dot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 octobre.

*GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Des*sert, 28, *rue de* Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 10 octobre.

DENIS PONDRUEL. JGM Galerie, 8 bis, *rue Jacques-Callot* (43-26-12-05). Jusqu'au 17 octobre.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA, *PIERRE TAL-COAT. Galerie Clivages,* 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 10 octobre.

PATRICK RAYNAUD. *Galerie Claude* Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 10 octobre.

PAUL REBEYROLLE. *Galerie Lelong,* 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 17 octobre. / Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 17 octobre.

HUGUES REIP. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 10 octobre.

BETTINA RHEIMS. Chambre close. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 19 septembre au 10 novembre.

MARC RIBOUD, PIERRETTE BLOCH. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 3 octobre.

SARKIS. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 10 octobre.

EMMANUEL SAULNIER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 octobre.

TABLEAUX VOLÉS. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 31 octobre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 14 novembre.

LE TRAIT PRÉSENTE DOUZE GRAVEURS QUÉBÉCOIS PAR LE TRAIT. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 17 octobre.

ALBERTO TRUCCO. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 31 octobre.

DIDIER VERMEIREN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 24 octobre.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). *Jusqu'au 31 octobre.*

STEPHEN WILLATS. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Breton*nerie (42-78-03-97). Jusqu'au 31 octobre.*

PATRICK WOLFF. Galerie satirique Martine Moisan, 8, passage Vivienne, 5, rue *de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au* 5 octobre.

PÉRIPHÉRIE

ASNIÈRES-SUR-OISE. Champs de silence. Abbaye de Royaumont, *fondation* Royaumont (30-35-40-18). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 octobre.

BIÈVRES. *Clin d'œil sur la photographie brésilienne.* Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 novembre.

COULOMMIERS. Caroline Payt. Commanderie des Templiers (64-65-08-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 septembre.

ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf *mar.* de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.

HERBLAY. Martine Diemer. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

PONTOISE. André Mantelet (1876-1953). Musée Camille Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er novembre. Sabine Weiss. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 19 septembre au 30 novembre.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. Jean Chauvin (1889-1976). Sculptures et dessins. Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin (30-85-69-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 novembre.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

« Le quartier de l'Arsenal », 10 h 30, devant le pavillon de l'Arsenal, place Teilhard-de-Chardin (A. Hervé).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (P.-Y. Jaslet).

« Jardins et cités d'artistes de Montsouris », 14 h 30, RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« Histoire de la monarchie française à travers les monnaies » (limité à trente personnes), 14 h 30, 17, quai de Conti (Monuments historiques).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard Ménilmontant (M.-C. Lasnier).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Fastes et mystères de l'Opéra-Garnier », 14 h 30, en haut des marches à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Mathématiques secrées à la Sainte-Chapelle. La verrière des initiés », 14 h 30, sortie métro Cité. (I. Hauller).

« *Du marché Beauvau à l'Ecole des* bavards : le quartier Aligre », 14 h 45, angle de la rue de Prague et de la rue Traversière (V. de Langlade).

« Le parc de Bagatelle et les sculptures de Henry Moore », 14 h 45, entrée du parc (Regards).

« L'église *Saint-Ambroise et son* quartier », *15 heures, 71 bis,* boulevard Voltaire (Monuments historiques).

« L'hôtel Renaissance de Marie Touchet et la cave gothique de la maison d'Ourscamps » (nombre *limité), 15 heures, 22 bis, rue du* Pont-Louis-Philippe (D. Bouchard).

« L'atelier restauré du peintre Delacroix et son jardin », 15 heures, 6, place Furstenberg (Paris et son histoire).

« Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 h 30, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Les mystères de la vie et de la mort » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « De la prière à la méditation ». Entrée libre *(Loge unie des théosophes).*

هكذا من الأصل

STRICHT

des citoyens

CULTURE

DANSE

Faux Greco et vrais Goya

Etoiles franco-hispaniques, romantisme et modernité pour les débuts de la Vᵉ Biennale de Lyon

Pasion de Espana ? Le soir du traditionnel gala d'ouverture, ce label de la Vᵉ Biennale, dédiée à l'Espagne, aurait pu être sous-titré *Pasion del Palacio Garnier* : des problèmes budgétaires ayant conduit à annuler la participation de plusieurs artistes espagnols annoncés, les danseurs de l'Opéra de Paris assuraient près des deux tiers des «numéros». Malheureusement – à part Monique Loudières, toujours pyromane dans *Don Quichotte*, – ils ne se montraient pas sous leur meilleur jour : étaient-ils, comme Patrick Dupond, visiblement fatigué ou méchamment sous-employés ?

Ainsi Kader Belarbi et Wilfried Romoli dans *Ay Dios*, création mondiale attendue de Maguy Marin, présentée avec gourmandise comme *«sacrilège»* et *«choquante»*, et comme telle se référant à Bunuel et Arrabal : portant une croix en boudins de plastique gonflable de couleur orange, deux Christ affreusement grimés de la tête aux pieds en Greco de poubelle exécutent en parallèle une chorégraphie d'invention degré zéro. Un gag infantile et bête, indigne de Maguy Marin, de ses interprètes et de cette soirée.

Inexplicablement privée de son partenaire habituel José Martinez – récente médaille d'or au concours de Varna, et seul Espagnol du ballet de l'Opéra, il avait sa place à ce gala, – la capiteuse Agnès Letestu ne donnait pas toute sa mesure dans *Esmeralda*. Côté ibérique, Antonio Marquez, présenté comme *«le Gadès de l'an 2000»*, se livrait à un zapateado furieusement racoleur (c'est un euphémisme) : sourires et clins d'œils assassins à la salle, retroussages provocants du gilet, le flamenco tel qu'on le déteste.

Une histoire qui «reste à écrire»

Meilleurs moments de la soirée : Olivia Granville (transfuge de Garnier) dans sa ravissante variation de *Necesito*, de Dominique Bagouet, et *Pex Amant*, superbe solo réglé par Michel Kelemenis pour Jean Guizerix. Par exception, ce solo était dansé simultanément par Guizerix et Kelemenis : il était passionnant de voir leurs subtiles différences d'interprétation, dues à leurs différences de morphologie, de musicalité, d'instinct.

Même en marchant précautionneusement sur des œufs – le contraire du zapateado, – il faudrait pour parler de l'histoire de la danse en Espagne une témérité qui nous manque : cette histoire *«reste à écrire»*, nous prévient la Biennale, et les spécialistes s'empoignent à peu près sur tous les points.

De l'*escuela Bolera*, présentée au Théâtre des Célestins, on dira sobrement qu'elle est considérée comme la véritable danse classique espagnole : née au dix-septième siècle, développée au dix-huitième, elle «explose» véritablement en plein romantisme, vers 1830 ; son succès est tel, dans toute l'Europe et jusqu'à Saint-Petersbourg, que les stars de l'époque, Marie Taglioni en tête, devront un jour ou l'autre troquer tutu et ailes de sylphides contre la jupe à volants et les castagnettes, à l'exemple de Fanny Elssler dans sa fameuse *Cachucha*. Bournonville, Petipa et autres moindres seigneurs de la chorégraphie ne concevront plus un ballet sans divertissement espagnol, quand l'œuvre n'est pas tout entière d'inspiration ibérique.

Exécutées par la famille Pericet – deux frères et deux sœurs, descendant d'un soldat de Napoléon marié à une Andalouse, héritiers d'une longue dynastie de danseurs et aujourd'hui seuls dépositaires ou presque de cette tradition, – les danses bolera sont un enchantement. Broderies de petits pas légers (voisins de notre école classique : ronds de jambe, mini-jetés, entrechats quatre, brisés), castagnettes volubiles avec discrétion, bras dessinant autour du buste (celui-ci très souple, à la différence du dos droit académique), comme les mains autour du poignet, d'enivrantes volutes. Des Goya descendus de leur cadre.

Dans la seconde partie du spectacle s'introduit peu à peu le flamenco, qui fusionne avec l'école bolera lorsqu'il commence à monter sur scène, au milieu du dix-neuvième siècle ; Angel Pericet danse le *flamenco puro* comme on l'aime, tout intensité intérieure, austère costume noir et yeux baissés.

Quant à la danse contemporaine, qui sera très présente tout au long de la Biennale à côté des danses traditionnelles, elle était représentée dans cet éventail inaugural par Vicente Saez – qui s'est notamment produit chez Anne-Teresa de Keersmaeker mais a su se dégager de son influence.

Sa nouvelle pièce, *Uadi*, est, dit-il, le fruit des sensations qu'il a éprouvées durant un voyage dans le désert. Elle retient par un climat mystique, s'exprimant sans ostentation dans des ralentis, des attitudes de prière et de méditation, et par la qualité des danseurs ; elle lasse par une structure assez primaire et répétitive (le groupe des trois garçons et le groupe des trois filles trop souvent employés en alternance), et par une chorégraphie relevant trop souvent de la cuisine internationale actuelle. Et elle souffre d'une bonne demi-heure de trop : un péché mignon qui, dans la danse contemporaine, ne connaît pas, lui non plus, de frontières.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Lyon, Biennale internationale de la danse, jusqu'au 4 octobre. Tél. : 72-41-00-00.

Les Etrusques pionniers de l'Europe

Suite de la première page

Pourtant, les Etrusques sont encore mal connus. Leurs inscriptions sont rédigées en caractères grecs. Mais cette écriture, lisible, transcrit une langue «mystérieuse» qui ne s'apparente ni aux langues indo-européennes, ni à aucun groupe linguistique répertorié. Pis encore, on n'a toujours pas trouvé une longue inscription réellement bilingue qui en donnerait la clé. De toute façon, la majorité des inscriptions étrusques mises au jour sont courtes puisqu'elles ont été trouvées dans des tombeaux dont elles donnent seulement le nom, la filiation et, éventuellement, la fonction des «propriétaires».

Autre lacune regrettable : les grands tombeaux sont forcément ceux de familles riches et (ou) aristocratiques. A part les informations données par certaines peintures des tombes et par quelques textes antiques, on ne sait donc que très peu de choses sur la vie des petites gens. Et d'autant moins que la population modeste vivait dans des cabanes de bois et torchis qui survivent mal à l'usure des siècles.

Les fouilles concernent surtout des tombes. Celles qui ont été faites à partir du quinzième siècle et jusqu'au début du vingtième siècle ont été mal conduites : elles étaient destinées, comme toujours à ces époques, à récupérer de beaux objets sans que les archéologues d'autrefois se préoccupent de la position et du décompte de ces objets ou de l'existence des humbles vestiges à partir desquels les archéologues actuels peuvent reconstituer, au moins partiellement, les modes de vie des civilisations disparues. Et on ne déplorera jamais assez les fouilles clandestines – qui continuent de nos jours – et qui, elles aussi, «massacrent» les sites archéologiques en y bouleversant tout pour piller les beaux objets vendables.

Une origine autochtone

Pendant longtemps, on a attribué aux Etrusques une origine lointaine. Des légendes, qui circulaient dès l'Antiquité, les faisaient venir des pays égéens. On sait maintenant, sans doute possible, que les Etrusques ont une origine que certains qualifient d'indigène (alors que d'autres récusent cet adjectif). Certes, on ne peut dire quand les diverses populations dont ils descendaient sont arrivées en Etrurie, ni d'où elles venaient.

En tout cas, la civilisation étrusque est en parfaite continuité avec celle du néolithique du nord de l'Italie (aux alentours du dixième siècle avant Jésus-Christ) et elle se forme avec le Villanovien, cette culture protohistorique, proche des cultures contemporaines du Latium, qui s'est épanouie aux neuvième et huitième siècles avant notre ère dans l'Emilie actuelle (le site éponyme est proche de Bologne) et dans la région «vraiment» étrusque qui va du nord de la vallée de l'Arno jusqu'au Tibre et même de la plaine du Pô et de la côte adriatique jusqu'à la Campanie.

Les Villanoviens ont eu de la chance. D'abord, ils ont vécu au bon moment : les dixième et neuvième siècles ont marqué, pour une bonne partie du bassin méditerranéen, le début de l'âge du fer. Or, leur région, en particulier la Toscane, est riche en cuivre et en étain, indispensables matières premières du bronze, ainsi qu'en fer auquel les nouvelles techniques donnaient une importance capitale. Ensuite, ils étaient doués pour le commerce et bons navigateurs. Ils ont donc eu des échanges, dès le neuvième siècle, avec les populations de Sardaigne et de l'île d'Elbe riches en fer l'une et l'autre.

Au milieu du VIIIᵉ siècle, les Etrusques ont étendu leur commerce aux colonies grecques d'Italie puis aux mondes grec et phénicien qui avaient besoin de métaux. En outre, ils étaient suffisamment souples pour être capables d'assimiler nombre d'éléments des cultures avec lesquelles ils ont établi des liens commerciaux à double sens.

Les olives et les vins

Très vite, la civilisation étrusque a incorporé des motifs égyptiens, assyriens et surtout grecs. Elle a adopté, entre autres, le tour qui permet de monter des céramiques plus fines, la technique de la granulation pour orner ses bijoux, des formes de vases et d'autres récipients. Soit qu'elle ait importé des objets ; soit qu'elle ait fait des copies ; soit qu'elle ait accueilli des artisans venus d'ailleurs.

Les Etrusques ne vendaient pas que des matières premières. Ils étaient d'habiles métallurgistes et céramistes et exportaient dans toute l'Europe des produits finis, parfois imités ou inspirés d'objets «exotiques».

Ainsi, selon la formule de Françoise Gaultier, conservateur au département des antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre et co-commissaire de l'exposition du Grand Palais, la civilisation étrusque a été *«un carrefour d'influences dont elle a fait un subtil et heureux mélange»*.

L'influence grecque a modifié aussi la vie de tous les jours.



D.R.

Tête d'Hermès en terre cuite. Fragment d'une statue du faîte du toit du temple de Véies (fin du VIIᵉ siècle avant notre ère).

Certes, sur les riches terres volcaniques de l'Etrurie, la culture des céréales et l'élevage des ovins ont continué à fournir les ressources de base. Mais aux colonies grecques d'Italie, les Etrusques ont emprunté les méthodes qui leur ont permis d'ajouter à leur ordinaire les produits de l'olivier et de la vigne et ont très vite exporté leurs vins dans le sud de la Gaule et en Espagne...

A la fin du huitième siècle, les Etrusques, dont l'habitat était dispersé, ont commencé à regrouper en villages de plus en plus importants leurs maisons de pisé plaqué sur une sorte de treillis de branchages. Ces habitats étaient donc modestes.

A la fin du siècle suivant, apparaissent des ébauches de villes dominées par de puissantes aristocraties locales, comme en témoignent les grands tumulus-tombeaux de Cerveteri, de Vetuliona, de Populonia. Mais ces énormes tombes montrent des différences de styles qui sont, certes, dues aux diverses matières premières disponibles localement, mais qui traduisent aussi le fait que, du début (au septième siècle) à la fin de leur puissance (aux quatrième et troisième siècles), les Etrusques ne se sont jamais unis.

Leurs douze villes-Etats légendaires – Caere (l'actuelle Cerveteri), Tarquinia, Vulci, Vetulonia, Véies, Volsinies, Chiusi, Pérouse, Volterra, Arezzo, Cortone et Fiésole (1), –, fortifiées à partir du septième siècle, étaient indépendantes et ne concluaient des alliances que limitées dans l'espace et dans le temps.

Elles cultivaient aussi leurs différences, notamment dans leurs céramiques, dans la forme et la décoration des tombes, et même dans des détails de l'écriture. Seuls les unissaient leur langue, leurs techniques, leur mode de vie, leur dynamisme commercial maritime et terrestre, leur ouverture aux influences extérieures, leurs croyances où se mélangeaient des dieux locaux et des divinités empruntées aux Grecs. Ce qui explique l'existence d'une sorte de «sanctuaire national» à Fanum Voltumnae que l'on pense avoir été situé près de Volsinies.

Dans le courant du sixième siècle, le régime aristocratique dominé par les *lucumons* (les rois) semble avoir été remplacé par une classe moyenne, comme en témoignent les tombes quadrangulaires, uniformes, alignées le long de rues organisées selon un plan orthogonal, qui voisinent à Cerveteri avec les orgueilleux tumulus des aristocraties antérieures. Mais cela ne veut pas dire que toute la société étrusque soit devenue égalitaire. La masse de la population était toujours constituée par les esclaves et les paysans qui n'étaient guère libres.

Des femmes bien émancipées...

La société étrusque horrifiait les Grecs et aussi les Romains par la liberté dont jouissaient les femmes et qui était inconnue dans les autres civilisations méditerranéennes : elles assistaient aux banquets, allongées tendrement sur les lits de la salle à manger à côté de leur époux, alors qu'en Grèce et à Rome les participantes aux banquets ne pouvaient être que des prostituées ; elles étaient présentes aux jeux à côté des hommes au lieu d'être reléguées au «poulailler» comme les Romaines ; elles avaient en propre un prénom et un nom de famille au lieu de se contenter, comme les Romaines, de l'unique nom féminisé de la *gens* de leur père ; sur les inscriptions funéraires, la filiation maternelle figure à côté de la paternelle, etc.

La civilisation étrusque a vécu son âge d'or pendant le sixième siècle. C'est l'époque où elle couvre les tombes de Tarquinia de superbes peintures murales, où elle domine Rome, comme la légende le concrétise par les trois derniers rois – étrusques – de Rome (les deux Tarquin, originaires forcément de Tarquinia, entre lesquels s'insère Servius Tullius, en fait l'Etrusque Maxtarna originaire de Vulci). Le premier coup lui est porté vers 540 avant notre ère par la bataille navale plus ou moins incertaine d'Alalia (l'Aléria corse) où la flotte étrusco-phénicienne combat les Grecs émigrés de Phocée qui cherchent un lieu pour établir une nouvelle colonie dans l'ouest de la Méditerranée.

Beaucoup plus graves sont en 509 la révolte de Rome qui chasse son roi étrusque, puis en 474 la défaite navale de Cumes où les Etrusques sont vaincus par le tyran de Syracuse Hiéron appelé par les Grecs d'Italie du Sud. La route de Campanie est désormais fermée. Dès lors, le territoire étrusque indépendant ne cesse de se rétrécir, grignoté peu à peu par les attaques des Gaulois de la Cisalpine et surtout par la croissance de Rome. En 264, il ne reste aucune ville étrusque indépendante et l'Etrurie se romanise de plus en plus, à cause de l'installation de colons sur les terres confisquées aux propriétaires étrusques et de la construction de grandes voies de communication. L'absorption de l'Etrurie par Rome est telle qu'en 88 avant notre ère tous les Etrusques libres deviennent citoyens romains.

YVONNE REBEYROL

(1) Le nombre des villes-Etats étrusques a été sûrement supérieur à cette douzaine légendaire.

Objets d'influences

L'exposition du Grand Palais, *les Etrusques et l'Europe*, réalisée avec la participation du groupe Fiat et le palazzo Grassi de Venise, permet vraiment de comprendre quel rôle essentiel a joué la civilisation étrusque dans la formation des cultures européennes. Elle réunit, en effet, quelque six cents objets prêtés par quatre-vingts musées, en particulier celui de la Villa Giula (Rome), le musée grégorien étrusque du Vatican, le musée archéologique de Florence, sans oublier le Musée du Louvre, les musées de Berlin et le British Museum, etc.

La présentation, voulue par les deux commissaires, Françoise Gaultier (Musée du Louvre) et Giovannangelo Camporeale (université de Florence), est très logique. Elle est composée de deux grandes parties – les Etrusques et l'Europe, l'Europe et les Etrusques – elles-mêmes subdivisées en chapitres tout à la fois chronologiques et thématiques. Ainsi le visiteur qui ne connaît rien, ou presque, des Etrusques peut-il faire des comparaisons et des rapprochements entre les objets faits en Etrurie et ceux fabriqués ailleurs et constater par lui-même à quel point les échanges d'influence et de commerce se sont faits à double sens.

La quasi-totalité des objets sont superbes. Les petits chariots cultuels en bronze, dont l'idée a dû venir de Chypre, sont charmants avec leurs personnages (soldats ou gladiateurs, laboureurs, déesses (?), etc.). Une statuette sarde – grand chapeau très pointu, longues tresses, main tendue à la verticale vers l'avant – est pleine d'humour, probablement involontaire. Un peigne finement gravé, des manches d'éventail en forme de main et d'avant-bras, un calice de belle taille témoignent des capacités des artistes étrusques à travailler l'ivoire, forcément importé.

La vie retrouvée

Le visiteur se souvient, peut-être, des licteurs qui, avec leurs faisceaux (une hache entourée de verges de fer), précédaient les grands personnages de Rome. Il pourra constater que cet usage venait des Etrusques. Les objets votifs (araires, houes, bêches, chars «à foin») donnent des représentations minuscules d'objets couramment employés alors que des modèles de foies rappellent que l'examen de ces organes était une des méthodes de divination les plus employées par les haruspices étrusques.

La chimère de bronze trouvée en 1553 à Arezzo, qui a été «restaurée» pour la première fois par Benvenuto Cellini et a fait partie des collections des Médicis, a été le point de départ des études des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles sur les Etrusques et leur art. L'*arringatore* (l'orateur) témoigne de l'avancement de la romanisation de l'Etrurie au IIᵉ siècle avant notre ère : le personnage, qu'une inscription en étrusque désigne comme un membre de l'aristocratie locale, porte une toge et des sandales romaines. Le couvercle de sarcophage de terre cuite peinte, sur lequel un couple est allongé, prouve que l'homme et la femme étaient sur un pied d'égalité dans la société étrusque.

Les peintures, détachées des murs de la tombe dite du «lit funèbre» de Tarquinia, montrent des personnages couchés banquetant sans tristesse. Il y a aussi le couvercle de sarcophage, où un obèse étale son gros ventre sans vergogne, et l'urne cinéraire, dont le couvercle est une dame fort dodue en ronde-bosse et dont la face montre la même dame très grassouillette en haut-relief conduite vers le séjour des morts par deux divinités infernales. L'un et l'autre font comprendre que les Romains aient reproché aux Etrusques d'être des gourmands pour ne pas dire des goinfres. D'inspiration plus élevée était le temple de Véies, superbe sûrement avec son décor de terre cuite, dont des statues sommant le faîte du toit.

Y. R.

▶ Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8ᵉ. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures (jusqu'à 22 heures le mercredi). Entrée : 40 F (26 F le lundi). Du 19 septembre au 14 décembre. Du 25 février au 31 mai 1993, l'exposition sera présentée à l'Altes Museum de Berlin.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les remous monétaires en Europe et leurs répercussions

La Banque centrale de Suède relève son taux d'intérêt à 500 %

L'annonce, mercredi soir 16 septembre, du décrochage de la livre britannique du système monétaire européen (SME) n'était pas de nature à arranger les affaires de la Suède après les deux coups successifs de la journée qui avaient fait sauter le couvercle et *« laissé s'échapper la vapeur de toutes parts »*, selon l'expression du gouverneur de la Banque centrale, M. Bengt Dennis. Dans la matinée de mercredi, ce dernier avait relevé le taux d'intérêt sur le marché monétaire à 75 % pour freiner l'exode des capitaux, taux qui avait été ramené à 20 % lundi 14 septembre. En milieu d'après-midi, c'était le choc : M. Dennis annonçait que le taux d'intervention passait à 500 %. La semaine dernière, on qualifiait la hausse du taux de 16 à 24 % *« d'historique »*...

STOCKHOLM

de notre correspondante

M. Dennis a décidé de *« mener la vie dure »* à ceux qui spéculent à court terme contre la couronne suédoise. En portant son taux d'intérêt à 500 %, la Banque centrale de Suède signifiait par la même occasion qu'elle passait à la vitesse supérieure pour reprendre le contrôle de la valeur de la couronne suédoise, contrôle perdu mardi 15 septembre, à la clôture des marchés.

La hausse à 75 % des taux d'intérêt, mercredi 16 septembre au matin, s'est en effet révélée inefficace. La pression sur la couronne s'est accrue en raison du chaos sur les marchés des changes européens.

Dévaluer la couronne ? *« La question ne figure même pas à l'ordre du jour »*, répond M. Dennis, toujours aussi catégorique sur ce point. *« Le marché se méfie des pays qui ont une longue histoire de politique de dévaluation et une politique économique faible. Dans ce sens, les marchés ont raison. »*

« La crise va durer »

Dès 15 h 20, mercredi, entre 4,5 et 5 milliards de couronnes (soit à peu près la même somme en francs) étaient rentrés au bercail. Le gouverneur de la Banque centrale s'en est aussitôt félicité : *« La preuve que les spéculateurs ont senti qu'ils se brûlaient les doigts. »* Les marchés financiers ont cependant été repris par une fièvre intense dans le courant de la journée et les taux à court terme (3 et 6 mois) ont grimpé en flèche à 30 et 28 %. Les instituts de crédit ont, quant à eux, été autorisés par la Banque centrale à fermer pour la journée.

L'inquiétude de tous ceux qui ont largement emprunté ces dernières années pour faire l'acquisition d'une villa ou d'un appartement monte de jour en jour et les conseils qu'ils reçoivent *ne sont guère réconfortants : « Logez-vous moins cher, la crise va durer. »* Dans ce climat qui frise la panique, *le gouverneur de la Banque* centrale tient la dragée haute aux spéculateurs, affirmant que le marché doit comprendre que la Banque a *« d'autres armes secrètes »*.

Il reste que le taux meurtrier de 500 % ne peut être maintenu que *« quelques jours seulement »*. Le temps de connaître l'issue du référendum français sur le traité de Maastricht, mais aussi le temps qu'il faudra au gouvernement de coalition de centre-droite pour présenter quelque chose de concret en matière d'économies budgétaires. Ce qui devrait être fait le 6 octobre prochain lors de la rentrée parlementaire.

Le sol brûle maintenant sous les *semelles des responsables* politiques, au pouvoir comme dans l'opposition. Il leur reste à faire la preuve qu'ils agissent bien dans l'intérêt de la nation et non dans celui de leur propre parti. Cette assurance a été donnée en fin de soirée, mercredi 16 septembre, par l'ancien premier ministre social-démocrate, M. Ingvar Carlsson, à la sortie d'une réunion provoquée par son successeur conservateur, M. Carl Bildt. *« Le plus important est de soutenir la Banque centrale coûte que coûte »*, a pour sa part déclaré M. Bildt.

Austérité en Finlande

Lorsque le taux d'intervention de la Banque centrale redescendra – en espérant que la couronne *sortira requinquée de l'épreuve*, – le gouvernement devra être en mesure de présenter une politique économique *susceptible de redonner* confiance d'abord aux marchés. *« Il faut attendre et tenir le coup »*, a déclaré M. Dennis, qui attend du *gouvernement qu'il fasse autant* d'efforts qu'il en a fait lui-même afin d'éviter à la Suède de se retrouver dans une situation de *crise*.

En Finlande, le gouvernement de coalition de centre-droite a du mal à faire accepter à l'opposition et aux syndicats le train de mesures d'austérité élaboré par le ministre des finances. Les coupes dans le secteur public – de l'ordre de quelque 20 milliards de markkas (22 milliards de francs) pour 1994 et autant, sinon plus, pour 1995 – *représentent un démantèlement* de la couverture sociale d'une brutalité sans précédent dans l'histoire de la Finlande moderne.

La décision prise mardi 15 septembre par la Banque centrale à Helsinki de décrocher la monnaie nationale de l'écu et de la laisser flotter a déjà eu des effets positifs. Mais, là aussi, comme en Suède, les acteurs politiques devront faire leurs preuves. *« De la boucherie »*, a déclaré mercredi 16 septembre l'opposition de gauche en parlant du plan lors de la réunion du *conseil économique, « de quoi transformer la Finlande en pays de soupes populaires. »*

FRANÇOISE NIÉTO

L'inévitable dévaluation de la peseta

MADRID

de notre correspondant

La dévaluation de 5 % de la peseta, au terme d'une journée que la presse qualifie de *« mercredi noir »*, n'a pas véritablement surpris les milieux économiques madrilènes. La rumeur d'un réajustement de parité avait couru dans les milieux financiers tout au long de cette folle journée. Depuis le début de la semaine, la Banque d'Espagne était contrainte de vendre d'importantes quantités de marks allemands (2 milliards mercredi *16 septembre*) *pour maintenir* la parité avec la monnaie d'outre-Rhin au-dessus de la barre des 65 pesetas, le niveau minimum que les autorités monétaires espagnoles s'évertuent à ne pas franchir.

La chute de 3 % de la peseta par rapport au mark au cours de la seule journée de mercredi, amenant la monnaie espagnole au niveau de *67,32 pesetas*, rendait pratiquement inévitable une dévaluation. Depuis son entrée dans le système monétaire européen, la peseta passait pour la première fois en dessous de son cours plancher. Le ministre de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga, a refusé tout au long de la journée de mercredi de démentir les rumeurs de dévaluation. Toutefois, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a déclaré à Berlin, où il assistait à une réunion de l'Internationale socialiste, *qu'il n'était pas* question de sortir du SME. *« Nous avons la volonté de nous y maintenir »*, a indiqué le chef de l'exécutif, avant d'ajouter : *« Je crois qu'il existe une confiance suffisante à l'égard de l'Espagne et j'espère qu'elle se maintiendra, bien qu'il soit nécessaire de prendre les mesures qui s'imposent. »*

« Au-dessus de ses possibilités »

Celles-ci ont donc été prises. Il était encore un peu tôt, jeudi 17 septembre au matin, pour savoir quelle serait la réaction des milieux financiers et économiques espagnols à la dépréciation de la peseta. Celle-ci intervient à un moment où l'économie du pays affronte d'importantes difficultés, ainsi que l'a reconnu M. Gonzalez. Le plan d'ajustement adopté le 21 juillet pour réduire le déficit de l'Etat n'est, de l'avis de tous les analystes, que l'avant-goût d'une période d'austérité à venir. Comme le fait remarquer l'éditorialiste du quotidien *El Mundo*, jeudi, *« la vérité est que l'Espagne a vécu ces derniers temps bien au-dessus de ses possibilités. L'Etat a beaucoup dépensé et mal. Il a alimenté la spéculation sans promouvoir la compétitivité de notre industrie et de notre agriculture »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

Tandis que le dollar profite de la crise

Sérénité à Washington et au FMI

Le FMI estime que la remontée des taux d'intérêt en Europe ne devrait pas avoir trop d'effet sur l'économie mondiale.

NEW-YORK

de notre correspondant

Durant toute la journée du 16 septembre, qui vit les marchés des changes en pleine ébullition après la décision de la Grande-Bretagne de retirer la livre sterling du système monétaire européen et de faire monter en flèche ses taux d'intérêt, la Maison Blanche et le Trésor américain se sont gardés de tout commentaire officiel.

Il a fallu attendre l'entretien, plutôt terne, accordé dans la soirée à la chaîne de télévision CNN par le secrétaire au commerce, Mme Barbara Franklin, pour avoir un premier commentaire de l'administration américaine. Tout en admettant qu'il s'agissait d'une situation *« difficile »*, Mme Franklin a surtout indiqué que ces remous monétaires avaient pour conséquence de *« réaffirmer la prédominance du dollar »* et de l'économie américaine, qu'elle estime *« plus compétitive qu'il y a quatre ou cinq ans »*.

Un peu plus tôt, M. David Mullins, le vice-président de la Réserve fédérale, avait déclaré à l'occasion d'un passage à Los Angeles qu'il s'agissait là d'*« un phénomène essentiellement européen »*, dans lequel les Etats-Unis n'étaient pas impliqués. Un sentiment partagé, en privé, par certains membres de l'administration qui, à quarante-huit heures de la réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés, semblent ravis de se retrouver, pour une fois, en position de spectateurs.

Pour sa part, le Fonds monétaire international, dont l'assemblée annuelle se déroule en début de semaine prochaine à Washington, s'est efforcé de calmer les esprits. Au cours d'une conférence de presse consacrée aux prévisions semestrielles du FMI, M. Michael Mussa, l'économiste du Fonds, a estimé que, pour peu qu'elles ne persistent pas trop longtemps, les hausses de taux d'intérêt décidées par certains pays européens ne devraient pas avoir un effet trop néfaste sur l'économie mondiale.

Le grand *gagnant de la journée* aura été effectivement le dollar, comme l'a souligné Mme Franklin. Le billet vert s'est sensiblement affermi *face au deutschemark* en cotant 1,5105 DM contre 1,4920 la veille, en très nette reprise sur son plus bas de 1,3860 face au mark enregistré il y a une quinzaine de jours. Cette hausse du dollar, qui n'a pas galvanisé Wall Street, au contraire (le Dow Jones a perdu 8 points en raison des préoccupations que lui inspirent les soubresauts monétaires européens), aura deux effets contraires. D'une part, elle va contribuer à freiner les exportations américaines, notamment vers l'Europe, alors que l'économie des Etats-Unis, privée de toute relance par la consommation, comptait sur ses ventes à l'extérieur pour huiler un peu la machine. Au cours du premier semestre 1992, le surplus commercial dégagé par les Etats-Unis avec les Douze a dépassé les 9 milliards de dollars (45 milliards de francs), contre 17 milliards (85 milliards de francs) pour l'ensemble de l'année dernière.

D'autre part, la reprise du dollar va faciliter la tâche de la Réserve fédérale, régulièrement invitée à baisser ses taux d'intérêt. Mais M. Alan Greenspan, le président de la FED, attendra sans doute de rencontrer ses homologues au cours des prochains jours et, surtout, de prendre connaissance de quelques indicateurs domestiques « clés » (comme celui du chômage) avant d'inviter la banque centrale à se prononcer sur ce sujet.

SERGE MARTI

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Le temps des industriels de la presse

L'alliance scellée entre deux anciens frères ennemis, *le Point* et *l'Express*, *via* une prise de participation capitalistique et un partenariat industriel rend perplexes les observateurs de la presse écrite. Ce «pacte» ne peut être isolé du contexte économique actuel. La récession s'installe durablement. La télévision grignote peu à peu le «gâteau» publicitaire, dont les journaux, depuis les années 50, s'étaient arrogé la plus grande portion. Le «hors-médias» (promotion, publipostage, etc.) accroît régulièrement sa part de marché. Enfin, le concept même de «bande des quatre» news *magazine (l'Express, le Nouvel Observateur, le Point* et *l'Evénement du jeudi*) appartient au passé : la concurrence de *Match*, du *Figaro-Magazine*, voire de *VSD*, l'a fait éclater. Ces évolutions ont lieu alors que la désaffection des lecteurs est patente, attestée par des chiffres de diffusion qui *stagnent* ou régressent, malgré les sommes colossales investies et les nombreux gadgets inventés pour séduire les lecteurs non en tant que lecteurs, mais en tant que consommateurs.

En période de crise, les révisions sont déchirantes. Ainsi que le rappelle M. Bernard Wouts, PDG du *Point*, les institutions coopératives héritées de la Libération, que ce soit dans le domaine de l'achat du papier ou de la distribution, sont mises à mal. Des groupes comme Hachette ou Hersant font désormais cavalier seul pour l'achat du papier journal. Et, récemment, le patron d'Hachette – propriétaire de 49 % et opérateur des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), – M. Jean-Luc Lagardère, a émis l'idée que son groupe pourrait abandonner ses responsabilités. Les coûts de fabrication de la presse, et notamment de la presse quotidienne, se révèlent de moins en moins supportables dans ce contexte récessif.

L'alliance entre *le Point* et *l'Express* peut-elle être une réponse inventive à ces temps nouveaux? Mme Sampermans et M. Wouts – l'une venue de l'industrie, l'autre ingénieur de formation – affichent leur volonté de tourner le dos à la concentration pure et simple de *leurs deux titres principaux* et de concilier pluralisme avec masse critique. *L'Express* et *le Point* totalisent 800 000 exemplaires hebdomadaires et une audience de presque 4 millions de lecteurs. Assez pour des économies d'échelle et pour exister dans les plans publicitaires internationaux. Le succès d'une telle stratégie pourrait stimuler d'autres alliances industrielles dans la presse.

YVES-MARIE LABÉ

(Lire nos informations page 23.)

□ ***Le Syndicat du Livre CGT rappelle son attachement au paritarisme.*** – Entendu mercredi 16 septembre par la commission d'enquête parlementaire sur la situation des médias, le secrétaire général du Livre CGT parisien (presse), M. Roland Bingler, a rappelé l'attachement de son syndicat au paritarisme et l'importance des modernisations en cours, qui aboutiront au départ de 800 ouvriers du Livre des imprimeries parisiennes d'ici trois ans. Vivement questionné par des députés de gauche comme de droite sur les violences commises à Bernay (Eure) cet été, M. Bingler a affirmé que son organisation n'abrite *«ni bandes armées, ni commandos»* et a confirmé être *«solidaire des ouvriers quand ils manifestent contre les éditeurs»*. *«La presse nationale est en crise, mais elle a des atouts»*, estime M. Bingler, en évoquant la qualité de l'Agence France-Presse (AFP), des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et la modernisation générale des entreprises, dont *«nous essayons de gérer le coût social élevé»*.

Les remous monétaires en Europe

Un aveu d'échec pour M. Major

A l'issue d'une journée marquée par l'inefficacité des mesures prises pour soutenir la livre sterling, le gouvernement de M. John Major s'est résolu à laisser flotter la monnaie britannique, ce qui équivaut à sa dévaluation de fait et à une sortie du mécanisme de change du Système monétaire européen (SME).

LONDRES

de notre correspondant

La crise s'est finalement déclarée plus tôt que prévu. La Grande-Bretagne a vécu, mercredi 16 septembre, *une journée fertile* en rebondissements et en tentatives pour défendre la monnaie britannique, vivement attaquée sur les marchés des changes.

La décision prise par le gouvernement de M. John Major de «suspendre» la participation de la livre sterling au mécanisme de change européen signifie que le cours de la *monnaie britannique va «flotter»* au gré de l'offre et de la demande de capitaux, ce qui équivaut à une dévaluation de fait par rapport au deutschemark. Pour M. Major, et surtout pour le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, qui avaient tous deux fait de la défense de la livre et de son maintien au sein du SME l'élément central de leur politique, il y a là un aveu d'échec aux conséquences encore incertaines.

Les résultats du référendum français

L'échec se double d'humiliations. D'abord parce que les pressions continuelles exercées sur la livre sterling sont la preuve manifeste d'un manque de confiance dans l'économie britannique et sans doute aussi dans la capacité de son gouvernement à redresser la situation. Ensuite, parce que M. Major a dû se résoudre à avaler l'amère potion de la dévaluation que réclamaient depuis de nombreuses semaines aussi bien les «eurosceptiques» du parti conservateur *emmmenés par* Mme Margaret Thatcher que le Parti travailliste. Cédant aux demandes repétées de l'opposition, le premier ministre a convoqué, pour le jeudi 24 septembre, le Parlement en session extraordinaire. L'évolution de la situation économique et monétaire sera à l'ordre du jour, avec *a fortiori* les implications du résultat du référendum français sur la ratification du traité de Maastricht.

Sans doute aussi en pensant à cette échéance, le gouvernement a *adopté une ligne de défense mettant* en cause la responsabilité de la Bundesbank dans la crise monétaire que connaît la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'obligation de dévaluer. Les services du premier ministre se sont livrés mercredi soir à des remarques acerbes à l'encontre de la banque centrale allemande, soulignant qu'à au moins cinq reprises, des responsables de *la Bundesbank s'étaient livrés à des* commentaires de nature à affaiblir la confiance dans la monnaie britannique.

Ce n'est qu'à l'issue d'une *intense et coûteuse bataille sur les* marchés financiers que le gouvernement s'est résolu à abandonner la défense de la livre. Dès mercredi matin 16 septembre, la Banque d'Angleterre était fortement intervenue pour tenter de soutenir la monnaie, dépensant des sommes évaluées entre 6 et 10 milliards de livres (entre 55 et 95 milliards de francs). Ces mesures se révélant inefficaces, une première hausse des taux d'intérêt de 2 % était annoncée en fin de matinée, puis, la livre atteignant son cours plancher au sein du mécanisme de *change (2,7780 deutschemarks)*, le dépassant même, une seconde hausse de 3 % était annoncée peu après 14 heures. Il faut remonter à la veille du premier conflit mondial pour retrouver une hausse comparable.

Mais la chute de la livre ne se ralentissant pas, une réunion d'urgence s'est alors déroulée au 10 *Downing Street, résidence du premier* ministre, débouchant sur la décision de laisser flotter la monnaie. Celle-ci signifie que la seconde hausse de 3 % des taux d'intérêt ne sera pas appliquée. Les taux de base restaient donc fixés à 12 % jeudi matin 17 septembre.

Les résultats du référendum français seront bien sûr déterminants pour décider du sort définitif de la livre au sein du SME. Mais il apparaît d'ores et déjà que la stratégie du gouvernement consistant à faire de la lutte contre l'inflation (par un strict maintien de la livre à son cours pivot de 2,95 DM au sein du mécanisme de change européen), le point presque exclusif de la politique *économique a échoué*, du moins momentanément.

S'engager dans une dévaluation de la livre présente des avantages à terme. La baisse de la valeur de la *monnaie doit, théoriquement*, provoquer une augmentation des exportations et donc de la production, puisque les marchandises britanniques, devenues moins chères, deviennent plus compétitives à l'étranger. Mais à court terme les importations de produits étrangers sont renchéris. Ce n'est qu'au bout d'une dizaine de mois que jouent les effets vertueux et que le volume *des importations est réduit*.

Des effets pervers redoutables

Les effets pervers, notamment en matière d'inflation, peuvent dans l'immédiat être redoutables. Sans parler des conséquences dramatiques qu'une hausse des taux d'intérêt, répercutée sur les traites hypothécaires, va avoir pour les propriétaires lourdement endettés : environ 1,5 million de Britanniques ont actuellement des traites dont le montant est supérieur à la valeur de leur habitation.

Les effets psychologiques d'une dévaluation sont également importants : les marchés financiers y *voient la preuve que si les pouvoirs* publics ont plié une première fois devant les pressions monétaires, ils sont susceptibles de succomber une seconde fois. La crédibilité de la monnaie et celle du gouvernement forment un couple inséparable. Les dévaluations précédentes, en 1949 et 1967, avaient eu lieu après que les gouvernements de l'époque eurent vainement tenté de maintenir la parité de la livre. L'exemple de 1967 est particulièrement frappant : M. James Callaghan, chancelier de l'Echiquier du gouvernement de M. Harold Wilson, avait *dû démissionner à la suite d'une* dévaluation de la livre qui n'avait pas produit les effets escomptés.

Le sort de M. Norman Lamont est tout aussi précaire aujourd'hui : *le* nom de son éventuel successeur est déjà avancé, M. Kenneth Clarke, ministre de l'intérieur.

LAURENT ZECCHINI

La lire reste au centre de la tourmente

La tempête monétaire qui déferle sur l'Europe a pris de plein fouet la lire, qui, trois jours seulement après avoir été dévaluée, se trouvait de nouveau mercredi soir 16 septembre aux limites – et même au-delà – de sa nouvelle marge de fluctuation vis-à-vis du deutschemark. La lire – comme la livre – s'est donc mise en congé des contraintes du SME. Le gouvernement prépare un nouveau plan d'économies budgétaires pour crédibiliser sa politique de *rigueur*. La Banque d'Italie a annoncé que la lire réintégrera le SME mardi 22 septembre.

ROME

de notre correspondant

Le dollar a poursuivi son ascension pour franchir la barre des 1 200 lires. Tous les efforts entrepris ont été balayés dans la journée du mercredi 16 septembre quand, une nouvelle fois, la Banque d'Italie est intervenue massivement. La Bourse de Milan, touchée par le *chaos monétaire, s'est écroulée*, perdant plus de 5 %. Des titres phares comme Fiat et Generali (assurances) ont cédé plus de 8 %. La lire a dû sortir du SME pour fluctuer.

En début de soirée a commencé alors au palazzo Chigi, siège de la présidence du Conseil, une longue et fiévreuse réunion qui a duré une *bonne partie de la nuit, afin* d'élaborer un plan d'assainissement de l'économie italienne. Mercredi matin, M. Giuliano Amato, qui cherche à obtenir un regain de confiance, avait exprimé à la Chambre des députés la volonté de son gouvernement d'introduire *«des mesures draconiennes jamais vues pour réduire le déficit public»*, en bloquant à leur niveau de 1992 les dépenses pour 1993, hors charges de la dette. M. Giuliano Amato avait confirmé son intention de demander au Parlement les pleins pouvoirs en matière *économique*.

Mais le rendez-vous décisif était celui du jeudi 17 septembre au matin, le conseil des ministres devant adopter les mesures destinées à amorcer la nouvelle stratégie économique. Une stratégie qui devrait porter sur 87 000 milliards de lires (390 milliards de francs) de réduction du déficit. Les indiscrétions évoquent plusieurs hypothèses : un impôt extraordinaire sur le revenu (15 % cette année, 10 % en 1993, 8 % en 1994), une révision des taux d'imposition et la suppression de certains abattements fiscaux. A l'étude aussi la *«taxe minimale»* pour les travailleurs indépendants et les sociétés, basée sur un revenu présumé.

Des économies budgétaires

Parallèlement cette stratégie devrait imposer des économies budgétaires rigoureuses – de l'ordre de 55 000 milliards de lires (240 milliards de francs) – dans les seuls secteurs de la sécurité sociale et de la santé. Toujours en matière d'économies budgétaires, mercredi matin, la majorité a enfin réussi à faire passer au Sénat les lois-cadres sur la réforme des secteurs sensibles qui concernent la sécurité sociale, les finances locales et la *fonction publique. Le nouveau* régime applicable aux retraites avait, quant à lui, été approuvé il y a quelques jours. Le gouvernement, lorsqu'il avait annoncé en juillet dernier son dernier train de mesures en matière d'assainissement économique, avait misé sur cet ensemble de réformes qui devrait permettre d'autres économies budgétaires importantes, de l'ordre de 23 000 milliards de lires en 1993, 35 000 en 1994 et 40 000 en 1995.

Mais M. Giuliano Amato – des rumeurs sur sa possible démission circulaient à nouveau mercredi – n'arrive pas à convaincre ses interlocuteurs. M. Bruno Trentin, secrétaire général du principal syndicat italien, la CGIL, demande que le gouvernement intègre dans sa démarche une concertation systématique avec les partenaires sociaux, l'opposition et les institutions parlementaires. Il réclame en fait la mise en place d'un véritable «cabinet de guerre» pour faire face à une situation économique très grave. – *(Intérim.)*

Les marchés et les urnes

Suite de la première page

La Banque d'Angleterre voyait ses réserves de devises fondre à vue d'œil et risquait d'écorner très sérieusement l'emprunt de 10 milliards d'écus (73 milliards de francs) dont le principe avait été annoncé le 3 septembre dernier. Le gouvernement de M. Major, qui depuis des mois réaffirme solennellement que la livre ne sera pas dévaluée, plutôt que de se renier a donc décidé de laisser flotter sa monnaie. Mais c'est reculer pour mieux sauter, car la livre sterling se dépréciait déjà sur les marchés des changes, jeudi matin. Peu après, une décision similaire a dû être prise par le gouvernement italien, la lire subissant à nouveau des attaques qui la poussaient à la limite de ses nouvelles parités vis-à-vis du mark : on sait que les marchés jugeaient insuffisante la dévaluation de 7 % de la devise italienne, effectuée à chaud et sans véritable plan d'accompagnement.

Une dévaluation insuffisante

La Banque d'Espagne, enfin, qui était intervenue massivement depuis une dizaine de jours pour défendre la parité de la peseta vis-à-vis du mark, se résignait mercredi soir à une dévaluation de 5 % jugée, elle aussi, insuffisante puisque la devise espagnole est considérée comme surévaluée d'au moins 12 % (20 % à 25 % même suivant certaines estimations).

Tous ces événements se sont déroulés dans un extraordinaire climat de coups de théâtre et de rumeurs : les précisions sur la nature de l'opération du président Mitterrand et surtout la rumeur d'une nouvelle diminution des taux directeurs de la Bundesbank, qui faisait monter violemment le dollar, grand bénéficiaire de cette tourmente. A Paris, sur le MATIF, l'activité de la journée battait tous ses records, tandis que la Bourse de Paris chutait puis remontait au gré des rumeurs. Bref, une journée folle, dont le point d'orgue fut la réunion, à 23 heures, du comité monétaire de la CEE, composé des sous-gouverneurs des banques centrales et des directeurs du Trésor des Douze.

Une crise ouverte par le non danois

La durée de la réunion, achevée à 6 heures du matin, révèle l'âpreté des négociations, la Grande-Bretagne reprochant à l'Allemagne de la laisser tomber, et l'Italie se résignant très mal à une nouvelle dépréciation de sa monnaie. Le résultat a été, on l'a vu, un constat d'échec, le premier depuis la création du SME, car jusqu'à présent, lors de chaque crise (il y en eut six : en 1981, 1982, 1983, 1985, 1986 et 1987), un accord avait pu être trouvé, même difficilement, sur de nouvelles parités. Cette fois-ci, l'hypothèque du référendum français du 20 septembre pesait très lourdement sur les négociations et rendait impossible la fixation de n'importe quelle parité, surtout en cas de «non».

La crise actuelle n'est que l'aboutissement d'une dégradation qui a commencé par le «non» danois au référendum du 2 juin sur le traité de Maastricht, fragilisant, par *avance, le SME. Elle s'est* poursuivie avec le relèvement des taux allemands en juillet, s'est aggravée avec la chute du dollar au profit du mark tout-puissant, avec l'inquié*tude sur l'issue du référendum* français, la tourmente sur les monnaies scandinaves, la première attaque sur la livre et la dévaluation de la lire.

Elle constitue, d'*abord, un* témoignage éclatant sur la *«force des marchés»* capable de faire sauter les monnaies les mieux défendues. Elle montre, ensuite, les *limites du maniement de* l'arme des taux d'intérêt. La Banque d'Angleterre a eu beau porter son taux d'intervention de 10 % à 12 %, puis à 15 %, comme l'avait fait la Banque d'Italie (jusqu'à 21 %), rien n'y a fait, sauf à atteindre 500 % en Suède, niveau absolument intolérable, sauf pour une petite monnaie non internationale. Elle met cruellement à nu, enfin, la fragilité d'un mythe, celui qui consiste à maintenir artificiellement les parités d'une monnaie notoirement surévaluée et minée de l'intérieur, en abandonnant aux banques centrales le soin de rétablir contre vents et marées, à coups de taux d'intérêt meurtriers, les grands équilibres (salaires, prix domestiques, coûts de production, commerce extérieur) et en laissant glisser les déficits budgétaires. Elle réhabilite, enfin, les fameuses *«données fondamentales»* selon lesquelles la monnaie d'un pays doit refléter l'état de santé de son économie.

La bonne tenue du franc

A ce sujet, on a pu remarquer la bonne tenue du franc français dans cette tourmente : à aucun moment, les milieux financiers internationaux n'ont prononcé le mot de «dévaluation» à son sujet, vis-à-vis du mark évidemment (c'est la seule monnaie de référence). Notre devise a pu bénéficier, enfin, de ses fondamentaux favorables, notamment en ce qui concerne l'inflation (+ 0,1 % en août) et le commerce extérieur. Elle est capable maintenant de suivre le mark, quitte à être un peu chahutée si le «non» l'emporte au référendum du 20 septembre.

Quant à la Bundesbank, dont le rôle est capital dans cette crise, qu'elle a en partie provoquée par sa *politique de taux d'intérêt élevés* et par les propos assassins sur la nécessité de réajustements dans le SME prêtés à ses dirigeants, elle voit consacrer sa thèse sur la mise au pas des monnaies faibles, refusant de les soutenir à bout de bras.

Mais elle prend le risque de se voir réclamer une rançon, à savoir une nouvelle diminution de ses taux directeurs, susceptible d'ébranler très gravement son crédit, mais contribution essentielle à l'abaissement indispensable des taux d'intérêt en Europe, après un nouveau réajustement monétaire.

FRANÇOIS RENARD

Journée agitée sur les places boursières

Les marchés d'actions européens ont connu une journée agitée mercredi 16 septembre, ballottés à la fois entre les rumeurs de réaménagement monétaire et des hausses et des baisses de taux à répétition. Ainsi, Londres a finalement terminé la séance sur une hausse de 0,3 %, après avoir abandonné plus de 70 points (3,3 %) en cours de séance, malgré une augmentation des taux d'intérêt de 5 % sur la journée, ramenée à 2 % en fin de journée. Jeudi matin, la place ouvrait en forte hausse (+ 4,5 %), après l'annonce de la sortie de la livre du SME. Francfort, pour sa part, après un plus bas de séance de 2 %, ne cédait plus au terme des échanges que 0,5 %. Amsterdam progressait de 0,4 %, tandis que l'échec de la dévaluation de la lire faisait reculer Milan de 5,05 % après une ouverture en vif repli de 8,6 %.

Les désordres monétaires ont également pesé sur la place parisienne, mais la séance trouva d'autres raisons à son comportement heurté : un bulletin de santé du président de la République faisant état de lésions cancéreuses découvertes lors de son opération de la prostate provoquait un vif recul de la cote (plus de 2,5 %) avant qu'elle ne fasse meilleure figure grâce à l'intervention de quelques institutionnels. Meilleure figure jusqu'à l'annonce du relèvement des taux britanniques. Il faudra attendre l'annonce, en fin de matinée, d'une baisse d'un quart de point des taux de base – pour la seconde fois cette semaine – par les Pays-Bas et la Belgique pour relancer l'idée que la Bundesbank pourrait dans les prochaines heures diminuer encore ses taux d'intérêt. Ce nouvel espoir permit au marché de terminer sur une progression de 1,3 %.

Le communiqué du comité monétaire européen

Le comité monétaire de la CEE a diffusé, jeudi 17 septembre, un communiqué dont voici les principaux extraits :

«Les ministres et les gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté européenne, après consultation avec le comité monétaire de la Communauté européenne, ont pris acte :

– De la décision des autorités du Royaume-Uni de suspendre dans les circonstances actuelles la participation de leur devise au mécanisme des changes ;

– De la décision consécutive des autorités italiennes de s'abstenir temporairement d'intervenir sur les marchés des changes internationaux.»

«Les autorités des pays qui respectent les obligations d'intervention du mécanisme de changes enjoignent la livre sterling et la lire de reprendre leur pleine participation aussi rapidement que possible.»

Concernant la décision d'un réalignement monétaire, le communiqué précise : *«Les taux pivots de la peseta ont été réduit de 5 %»* et *«les conséquences agri-monétaires seront examinées par les institutions compétentes»*. En outre, *«les nouveaux taux pivots bilatéraux et les seuils d'intervention obligatoire dans le mécanisme des changes seront communiqués par les banques centrales à temps pour l'ouverture des marchés des changes internationaux le 17 septembre 1992»*.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Pour faire face à la dérégulation

Le Crédit immobilier de France regroupe ses forces

Désireuses de présenter une surface *suffisamment alléchante* pour séduire les marchés, sur lesquels elles sont appelées à se refinancer, les cent trente-quatre sociétés de crédit immobilier se sont constituées en réseau, donnant ainsi naissance au Crédit immobilier de France.

Au cours de leurs quatre-vingt-quatre années d'expertise immobilière au sein du mouvement *HLM* (les premières sociétés datent de 1908), les sociétés du Crédit immobilier de France ont financé le logement de 1 800 000 familles. En *1992, l'encours de crédits distribués* est de 110 milliards de francs, répartis en un million de dossiers bénéficiant quasiment tous d'une garantie hypothécaire. Les fonds *propres atteignent 8,7 milliards* et le ratio Cooke, rapport entre les engagements des banques et leurs fonds *propres, s'élèvent* à 13,5 % (9 % en moyenne dans la profession). La dérégulation des circuits financiers, qui conduit entre autres à la banalisation des établissements, et la réduction du nombre de prêts aidés à la propriété (PAP) ont conduit à cette réforme. L'organisation en réseau instaure une solidarité entre ses membres, entendue au sens de la loi bancaire (un réseau doit assurer la liquidité et la solvabilité de ses membres).

Un fonds de garantie, doté de 500 millions de francs, est d'ailleurs créé. *Un organe central – la chambre syndicale* – sera doté des pouvoirs de contrôle, d'agrément et éventuellement de sanction de l'ensemble du réseau, et la caisse centrale *sera chargée d'aller sur les* marchés, l'objectif étant bien sûr d'y lever des fonds aux meilleurs taux. D'où le soin que met M. Pierre André Périssol, président du Crédit immobilier de France, à souligner à la fois le savoir-faire de son établissement sur son créneau – *« Nous sommes les seuls à intervenir sur tous les secteurs de l'habitat en tant que financiers, promoteurs, lotisseurs et constructeurs de maisons individuelles »*, déclare-t-il notamment, – sa proximité – *« les cent trente-quatre sociétés et leurs quatre cents points de vente maillent le territoire »* – et sa solidité financière.

Mais aussi, tout en conservant sa *vocation sociale*, son esprit *« entrepreneurial »*, notamment en se lançant hardiment sur les nouveaux prêts FGAS, ces prêts conventionnés garantis que le gouvernement met en place.

F. V.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PREMIÈRE

□ **Toys «R» US ouvre son plus grand magasin de jouets à la Défense.** – Le premier distributeur de jouets du monde, l'américain Toys «R» US, va ouvrir samedi 19 septembre, à la Défense, son plus grand magasin français : 6 700 mètres carrés, plus que la surface moyenne du réseau (4 500 mètres carrés), entre 100 et 200 millions de francs de chiffre d'affaires attendus en année pleine. Accueilli avec scepticisme lors de son arrivée en France, il y a quatre ans, l'américain en est donc à son quatorzième magasin dans l'Hexagone et prévoit trois nouvelles unités d'ici à la fin de l'année. Bien que n'y gagnant pas encore de l'argent, il table sur l'équilibre d'exploitation en 1992 et se fixe pour objectif le milliard de chiffre d'affaires à la fin de l'année (601 millions en 1991).

□ **Yotsuba (agroalimentaire) lance le premier camembert franco-japonais.** – Le premier camembert franco-japonais est produit depuis le début du mois au Japon dans une usine du groupe Yotsuba, troisième groupe laitier japonais, ont annoncé mercredi 16 septembre à Isigny les dirigeants de l'Union coopérative laitière (UCL) à l'origine de ce transfert de technologie. Isigny exporte ses produits au Japon depuis douze ans et a été choisie voilà cinq ans par Yotsuba qui souhaitait développer sa propre production de camembert, a expliqué M. Daniel Delahaye, directeur général de l'UCL. Après quinze mois d'étude du projet, l'entreprise française a déposé des conclusions positives, notamment en raison du site proposé, Tokashi, sur l'île de Hokkaïdo, qualifiée par M. Delahaye de *« Normandie japonaise »*, ainsi qu'en fonction de la *« bonne qualité »* des produits laitiers de Yotsuba.

UNION

□ **Cementos Portland et Portland Valderribas (ciment) fusionnent.** – Les cimentiers espagnols Cementos Portland et Portland Valderribas se sont mis d'accord pour fusionner, a annoncé, mercredi 16 septembre, la Commission nationale du marché des valeurs madrilène. La procédure menant à la fusion sera décidée dans les trente jours, et la société issue de cette union sera la plus grande société de ciments à capital espagnol. Le chiffre d'affaires cumulé des deux sociétés atteint 36 milliards de pesetas par an (1,8 milliard de francs).

RACHAT

□ **Prise de participation du groupe pharmaceutique Ciba-Geigy dans Sibia.** – Le groupe suisse Ciba-Geigy a annoncé mercredi 16 septembre que sa division pharmaceutique avait signé avec la société californienne Sibia Inc. un accord de recherche sur le système nerveux central qui inclut une prise de participation de 5 millions de dollars (25 millions de francs) dans Sibia. La recherche sera surtout axée sur la mise au point de médicaments contre les maladies du système nerveux central, telles que l'attaque cérébrale, l'épilepsie et éventuellement la maladie d'Alzheimer. Fondée en 1981 par le Salk Institute for Biological Studies, Sibia est spécialisée dans le développement de produits de diagnostic et thérapeutiques contre les maladies neuro-dégénératives.

□ **LVMH a acquis 7 % de Grand Marnier fin 1991.** – Le groupe LVMH a acquis en décembre 1991, auprès de Marceau Investissement et de la banque Paluel-Marmont, une participation d'environ 7 % dans le capital de la société Marnier-Lapostolle (Grand Marnier). Cette transaction s'est effectuée par application boursière, soit à un prix voisin du cours du titre – coté sur le marché hors cote – qui était de 64 120 F à la fin de l'année dernière. Le montant de l'opération a approché les 90 millions de francs.

RÉSULTATS

□ **Chargeurs : retour aux bénéfices de la branche textile.** – Après deux années difficiles, le groupe Chargeurs a redressé la barre au premier semestre 1992, avec un bénéfice net de 712 millions de francs, en hausse de 76 % par rapport au premier semestre 1991. Ce redressement est notamment dû à une plus-value nette de cession de 12,9 % du capital d'UTA (432 millions de francs), mais aussi au retour aux *bénéfices de la* branche textile (185 millions de francs). Très déficitaire au début des années 90, cette activité a connu une cure d'austérité qui s'est tra*duite par la suppression de plu*sieurs milliers d'emplois. La laine va mieux après une période difficile tandis que les activités de tissus d'habillement ont pu assainir *leurs finances* grâce *aux restructu*rations. La marge opérationnelle a atteint 71 millions de francs dans ce secteur contre une perte de 27 millions un an plus tôt.

LAURÉAT

□ **Jouveinal (laboratoire pharmaceutique), lauréat du prix Galien 1992.** – Jouveinal, neuvième groupe pharmaceutique français, a reçu, mercredi 16 septembre, le prix Galien récompensant chaque année des travaux de recherche pharmaceutique. Spécialisé dans la gastro-entérologie (Débridat) et la médication familiale (Eau précieuse, Mercalm), Jouveinal devrait réaliser en 1992 un chiffre d'affaires de 1,04 milliard de francs. En 1991, près de 200 millions de francs ont été consacrés aux dépenses de recherche. Ce laboratoire, qui privilégie les alliances stratégiques avec des universités aux opérations de croissance externe, a eu un taux de croissance moyen de 14 % sur dix ans. Cette entreprise, contrôlée par la famille du fondateur, M. Roux, a cédé en *1989 20 % de son capital à Rous*sel-Uclaf, concluant ainsi un accord de coopération pour cinq ans.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Production industrielle : – 0,5 % en août.** – La production industrielle des Etats-Unis a *diminué* de 0,5 % en août, a annoncé mercredi 16 septembre la Réserve fédérale. Cette baisse, la plus forte depuis janvier, est attribuée en partie aux ravages de l'ouragan « Andrew » sur la Floride et la Louisiane et à une grève d'une dizaine de jours chez General Motors. La production des biens durables est restée au même niveau qu'en juillet, tandis que celle des biens non durables a chuté de 0,7 %.

GRANDE-BRETAGNE

● **Prix de gros : + 0,1 % en août.** – Les prix de gros en Grande-Bretagne ont progressé de 0,1 % en août par rapport à juillet, selon les chiffres provisoires de l'Office central de statistiques. La hausse des prix sur les douze derniers mois, la plus faible depuis février 1968, est ramenée à 3,3 %. Elle confirme la modération des pressions *inflationnistes dans l'industrie. Les prix de* gros avaient augmenté de 0,1 % en juillet par rapport au mois de juin.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 septembre ↑

Séance agitée

La Bourse de Paris a connu, *mercredi* 16 septembre, une journée «folle» en raison des *remous monétaires* qui ont obligé diverses banques centrales à réviser leur politique de crédit dans le but de calmer la spéculation. En recul de 1,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a finalement terminé *la journée sur un gain de* 1,29 % à 1 859,78 points, dans un marché actif avec un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Mais entre ces deux chiffres, que de mouvements erratiques pour cet indice. Dans le courant de la matinée, la cote perdait jusqu'à 2,4 % en apprenant la découverte de lésions cancéreuses lors de l'opération du président François Mitterrand. L'intervention d'investisseurs institutionnels peu après cette nouvelle permet*tait une réduction des pertes*. Pour peu de temps, car sur les *marchés des changes* la spéculation faisait rage sur les monnaies faibles du SME. La livre britannique était particulièrement attaquée, obligeant les autorités monétaires britanniques à relever dans un premier temps à midi (heure locale) de 2 points ses taux de base (12 %).

Les marchés ont alors pris peur, l'indice CAC 40 tombant au plus bas de la journée à 1 786,37 points, soit un recul de 2,5 % par rapport à la veille. Trois heures plus tard, la Banque Angleterre remontait une *nouvelle fois ses* taux (à 15 %) – mesure annulée par la suite, – apparemment *sans succès*. La livre continuait à baisser.

Pour les milieux financiers, il n'y avait *plus qu'une solution : opérer un nouveau* réaménagement monétaire au plus vite. Cette perspective à la veille de la réunion «normale», jeudi, de la Bundesbank a suscité de nombreuses rumeurs, notamment sur une baisse importante des taux d'intérêt allemands. Le marché a immédiatement anticipé cette éventualité malgré des démentis des gouvernements allemand et français, et a ainsi pu remonter de manière spectaculaire.

NEW-YORK, 16 septembre ↓

Poursuite du repli

Wall Street a terminé en légère baisse mercredi 16 septembre, après *avoir fluctué dans des marges* étroites, dans une atmosphère active, inquiète de la tourmente monétaire qui balaie l'Europe. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 319,21 en baisse de 8,11 points, *soit un* repli de 0,24 %. Quelque 231 millions de titres ont été échangés.

Les investisseurs à Wall Street ont préféré rester prudents dans l'incertitude des développements sur le *marché des changes européen. La* Banque centrale suédoise a porté son taux directeur à 500 % mercredi, pour essayer de défendre la couronne contre la hausse persistante du deutschemark, et le gouvernement britan*nique a décidé de suspendre la parti*cipation de la Grande-Bretagne au système monétaire européen.

VALEURS	Cours de 15 sept.	Cours du 16 sept.
Alcoa	68 1/4	44 1/8
ATT	44 5/8	44 1/4
Boeing	35 3/4	35 3/4
Chase Manhattan Bank	22 7/8	22 5/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	47
Eastman Kodak	44 1/8	44 3/8
Exxon	62 3/8	63 1/4
Ford	41 7/8	41 3/8
General Electric	77 1/4	77 7/8
General Motors	33 7/8	33 1/4
Goodyear	68 3/8	65 3/4
IBM	85 1/2	82 7/8
ITT	65 3/8	64 3/4
Mobil Oil	64 1/2	64 7/8
Pfizer	79 5/8	80
Schlumberger	68 1/2	66 3/4
Texaco	64 3/4	64 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	106 7/8	105 1/2
Union Carbide	13 1/2	13 3/8
United Tech.	55 3/8	54 3/8
Westinghouse	18 3/8	18 3/8
Xerox Corp.	76 3/4	77

LONDRES, 16 septembre ↑

Retournement de tendance

Des rumeurs selon lesquelles l'Allemagne pourrait réduire ses taux d'intérêt de deux points ont permis aux valeurs de surmonter contre toute *attente le choc causé par deux* hausses des taux d'intérêt britanniques en une journée, mercredi au Stock Exchange. Au terme des échanges, l'indice Footsie a gagné 8,3 points (0,3 %) à 2 378,3 après *une séance de folles fluctuations* qui l'a vu perdre 78,7 points (3,3 %) en cours de matinée. La séance a été la plus active depuis quatre mois avec 637,8 millions de titres échangés contre 506,3 millions mardi.

Le Footsie avait fortement accentué ses pertes à l'annonce d'un premier relèvement de deux points à 12 % des taux d'intérêt mais la deuxième annonce de la Banque d'Angleterre, cette fois d'un relève*ment de trois points des taux à* 15 %, a paradoxalement marqué le début d'une remontée en flèche, sans que l'annulation de cette dernière hausse, après la clôture du marché, puisse avoir quelque influence.

TOKYO, 17 septembre ↑

Rebond

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse jeudi 17 septembre quoique en dessous de ses plus hauts niveaux du jour, dans un mouvement de rebond technique. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 171,82 points, soit 0,96 % à 18.116,52 points.

La cote a progressé grâce à des achats sur des valeurs spécifiques et sous l'effet d'achats liés aux termes. Mais la plupart des investisseurs ont eu leur attention détournée sur le *marché des changes* et les échanges ont été peu étoffés.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 17 sept.
Ajinomoto	1 310	1 330
Bridgestone	1 100	1 110
Canon	1 290	1 300
Fuji Bank	1 780	1 770
Honda Motors	1 420	1 440
Matsushita Electric	1 230	1 220
Mitsubishi Heavy	541	580
Sony Corp.	4 240	4 280
Toyota Motors	1 430	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cibles	4750	4750	Immob. Hôtelière	1000	....
Amault Associes	170	....	Inumt. Computer	130	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	52	....
Bque Vernes	685	....	Locamic	95	....
Boiron (Ly)	479	479	Mara Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	217	....	Molex	125 20	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	790	Publ.Filipacchi	445	....
Calberson	227 10	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	314	....
Cardif	729	....	Select Invest (Ly)	88	....
C.E.G.E.P.	163	....	Serbo	208 80	....
C.F.P.I.	265 10	....	Sopra	310	....
C.N.I.M.	1080	1084	TF1	473	470
Codetour	264 10	....	Thermador H. (Ly)	325	....
Conforama	....	....	Unilog	250	....
Creeks	93	....	Viel et Cie	94	....
Dauphin	259	....	Y. St-Laurent Groupe	795	804
Delmas	1040	....			
Dematchy Worms Cie	355	....			
Devanlay	1089	1095			
Deville	130	....			
Dollsos	120	....			
Editions Belfond	165	....			
Europ. Propulsion	180	179			
Finacor	104	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	50	50			
G.I.M.	358	....			
Gravograph	169	....			
Guintoli	805	....			
I.C.C.	162	....			
Idianova	82 50	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 300 652

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,92	108,26	108,66
Précédent	107,46	107,86	108,22

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept 92	Déc. 92
107	0,01	–	1,25	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 22 329

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 880	1 895	–
Précédent	1 849	1 868,50	–

CHANGES

Dollar : 5,1675 F ↑

Le dollar se redressait à Paris jeudi 17 septembre, à 5,1675 F, contre 5,1195 la veille à la clôture. Le billet vert était également en légère hausse à Francfort, s'échangeant à 1,5105 DM, contre 1,5048 mercredi soir. La devise américaine semble profiter de la tourmente monétaire européenne.

FRANCFORT	16 sept.	17 sept.
Dollar (en DM)	1,5048	1,5105
TOKYO	16 sept.	17 sept.
Dollar (en yens)	124,30	124,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (17 sept.) .... 10 3/16-10 1/4 %
New-York (16 sept.) .... 3 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	15 sept.	16 sept.
Valeurs françaises	105,40	106
Valeurs étrangères	88,50	90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	496,70	485,71
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 836,15	1 859,78

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 sept.	16 sept.
Industrielles	3 327,30	3 319,21

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 sept.	16 sept.
100 valeurs	2 370	2 378,30
30 valeurs	1 725,70	1 716,40
Mines d'or	72,50	74,50
Fonds d'Etat	89,14	88,55

FRANCFORT

	15 sept.	16 sept.
Dax	1 587,55	1 584,56

TOKYO

	16 sept.	17 sept.
Nikkei Dow Jones	17 944,70	18 116,52
Indice général	1 352,60	1 355,63

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,2000	5,2100	5,2895	5,3050
Yen (100)	4,1676	4,1694	4,2304	4,2371
Ecu	6,5650	6,5950	6,5332	6,5729
Deutschemark	3,4165	3,4188	3,4246	3,4320
Franc suisse	3,9436	3,9497	3,9734	3,9849
Lire italienne (1000)	4,0289	4,0446	3,9626	4,0110
Livre sterling	9,0356	9,0409	8,9970	9,0329
Peseta (100)	4,9408	4,9502	4,8824	4,8995

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	11 1/2	12	10 1/2	11	10 1/4	10 3/4
Deutschemark	8 3/8	8 7/8	8 1/2	9	8 1/2	9
Franc suisse	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8
Lire italienne (1000)	18	19	15	15 1/2	14 1/2	15
Livre sterling	10	12	10	11	9 1/2	10 1/2
Peseta (100)	14	16	13 1/2	15 1/2	13 1/4	15 1/4
Franc français	10	10 1/4	9 15/16	10 3/16	9 13/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **MATIF : volume record le 16 septembre et ouverture avancée au lendemain du référendum.** – Au cours de la folle séance de mercredi 16 septembre, marquée par les turbulences monétaires européennes, le MATIF (marché à terme international de France) a *enregistré le plus important volume* d'activité de son histoire, avec 634 425 lots négociés tous contrats confondus. Le précédent sommet avait été enregistré le 20 juillet avec 469 126 contrats. Des records ont été battus sur le notionnel (avec 346 700 contrats représentant 17,3 milliards de francs) et ses options (150 000 contrats), ainsi que pour le Pibor (Paris interbank offered rate) avec 75 200 contrats et ses options (28 900). A l'image des marchés britanniques, les responsables du MATIF ont décidé d'avancer de deux heures (de 9 heures à 7 heures) l'ouverture de la séance, lundi 21 septembre, au lendemain du référendum sur Maastricht. L'horaire de clôture est maintenu à 17 heures.

COMMUNICATION

Le rachat de 40 % de l'hebdomadaire par la Générale occidentale

L'identité du « Point » sur la sellette

Mme Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale (GO), filiale du groupe Alcatel-Alsthom spécialisée dans la communication (presse, avec le groupe Express et édition, avec le Groupe de la Cité), M. Bernard Wouts, PDG du « Point », entourés de MM. Claude Imbert, directeur de la rédaction du *Point* et Yann de l'Ecotais, son homologue à *l'Express*, ont confirmé mercredi 16 septembre le rachat de 40 % du *Point* par la GO, pour un montant non divulgué, et la création en janvier d'un groupement d'intérêt économique (GIE).

Ce GIE sera prestatataire de services dans l'achat de papier, la fabrication, l'administration et la publicité de tous les titres des deux groupes (*le Monde* du 16 septembre). Les deux PDG restent en place, ainsi que les deux directeurs de rédaction. Pour les deux PDG, il s'agit d'une *« alliance stratégique »* permettant de concilier le pluralisme des hebdos d'information et *« la puissance économique »*, dans un secteur ébranlé par une crise structurelle.

D'autres interlocuteurs, parmi lesquels Bouygues et un groupe de presse, ont discuté avec M. Wouts du rachat d'actions du *Point*, mais sans succès. Le PDG du *Point* a choisi la GO plutôt qu'un actionnariat *« dispersé »*, avant que ne s'engagent les négociations de partenariat industriel sur le GIE. Ce dernier devrait permettre aux deux groupes de réaliser de substantielles économies en usant de synergies entre des titres des deux groupes (*Gault et Millau* et *Lire*, par exemple). Mais ni Mme Sampermans, ni M. Wouts n'ont voulu en chiffrer le volume.

Les deux PDG ont réfuté toute idée de fusion des deux hebdomadaires. *« Les lectorats sont attachés aux deux journaux, nous ne sommes pas dans le domaine de « produits » substituables ; une fusion serait suicidaire »*, affirme M. Wouts tandis que Mme Sampermans stigmatise *« ce qui serait une erreur fondamentale ». « Je ne vois pas pourquoi nous aurions acheté 40 % du* Point, *si c'est ensuite pour le faire mourir »*, ajoute le PDG de *l'Express*, et directeur de la communication d'Alcatel-Alsthom. *« J'ai reçu mandat de M. Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, pour développer la communication,* confie Mme Sampermans. *M. Nicolas Seydoux ayant toujours voulu garder 51 % du* Point, *notre participation minoritaire s'imposait. Enfin, il n'y a pas de pacte prévoyant un droit de préemption de ces 51 % par la GO. »*

Mais ces engagements verbaux sur l'indépendance des deux titres, dont MM. Claude Imbert et Yann de l'Ecotais affirment être également garants, n'ont pas rassuré la société des rédacteurs du *Point*. Les personnels des deux groupes s'inquiètent aussi des licenciements éventuels qu'occasionnerait le GIE, même si Mme Sampermans assure *« qu'il est hors de question, pour l'instant, de faire plus que le plan d'économie de 18 millions de francs lancé à* l'Express *pour 1992. »*

Y. M. L.

Le retour de l'enfant prodigue

Le Point fait partie de ces trop rares journaux nés d'un rêve de journalistes, au sein de la rédaction de *l'Express*. Au printemps 1971, la rédaction en chef supporte mal le retour de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui avait abandonné en 1970 les *rênes pour se consacrer à sa toute* nouvelle présidence du Parti radical-socialiste. La crise, fondée sur des divergences politiques et des désaccords de gestion, éclate à la direction de *l'Express*, entre cet homme de presse épris de politique et M. Olivier Chevrillon, un énarque féru de journalisme.

Un escadron contre une armée

Solidaires de M. Chevrillon, six journalistes de renom – Claude Imbert, rédacteur en chef, Jacques Duquesne, Pierre Billard, Robert Franc, Georges Suffert et Henri Trinchet – et deux autres cadres – MM. Philippe Ramond et Michel Bracciali – démissionnent avec fracas, en juin 1971. M. Simon Nora, alors directeur général de la Librairie Hachette, met 26 millions pour aider ces dissidents à concrétiser le projet du *Point*. Un an plus tard, le 25 septembre 1972, *le Point* paraît après avoir décelé un marché potentiel de 350 000 acheteurs.

Il affiche avec orgueil ses ambitions d'indépendance vis-à-vis du monde politique (*« aucune formation ne pourra compter sur notre complaisance, aucune n'aura à redouter nos préjugés »*) et de son propriétaire (*« Hachette ne nous a demandé aucune génuflexion »*, indique Claude Imbert, rédacteur en chef), et proclame ses intentions (*« satisfaire une clientèle moins nombreuse mais très exigeante »*).

Mais la presse est déjà en crise et les observateurs s'interrogent sur *le Point*, surtout rival de *l'Express*, en évoquant *« la charge d'un escadron contre une armée aguerrie »*. A *l'Express*, on pourfend le trublion, baptisé le *« contre-Express »*. M. Servan-Schreiber va jusqu'à parler du *Point* comme d'une machine de guerre à la solde de l'UDR, le parti gaulliste au pouvoir. Dès 1974, il vend 200 000 exemplaires et, deux ans plus tard, affiche un bénéfice. « Newsmagazine », qui se veut *« sans transes verbales ni fièvres partisanes »*, *le Point* panache une austérité de façade avec des enquêtes qui bousculent son lectorat, comme celles sur les présupposés liens du révolutionnaire Henri Curiel avec le KGB ou les activités de M. Georges Marchais pendant l'Occupation.

Les années 80 vont troubler le rêve journalistique. Fin 1981, Hachette vient de tomber dans le giron du groupe Matra de M. Jean-Luc Lagardère, lié par des contrats d'armement avec l'Etat. Pour préserver l'indépendance du titre, *le Point* trouve dans la société Gaumont de M. Nicolas Seydoux le chef de file (51 %) d'un nouveau groupe d'investisseurs qui l'acquerront pour 160 millions de francs.

Déchirements familiaux

Le cercle des « pères fondateurs » du *Point* connaît aussi ses premiers déchirements, avec le départ du rédacteur en chef politique André Chambraud, puis du PDG, M. Chevrillon, puis de Georges Suffert. La présidence de M. Jacques Duquesne offre une accalmie, mais l'hebdomadaire s'essouffle.

L'austérité du *Point* et sa volonté d'indépendance donnent à ce magazine une image plus vieillotte que celle de *l'Express* ou du *Nouvel Observateur*. Il vend environ 300 000 exemplaires en moyenne, mais la naissance de *l'Evénement du jeudi* a accentué la concurrence entre « la bande des quatre news » et les autres magazines (*VSD, Match, le Figaro-Magazine*). Malgré l'entrée dans le capital du groupe suisse Ringier et une formule plus axée sur les faits de société, le chiffre d'affaires du *Point* stagne dès 1989.

La croissance externe dans un marché en récession (achat de 0,3 % du capital de TF 1, du mensuel *Gault et Millau*, et participation au lancement de *l'Instant* belge) crée un déficit de 17,8 millions de francs en 1990, le premier depuis 1976. Nommé PDG au printemps 1990, M. Bernard Wouts remet de l'ordre dans les comptes, en cédant des filiales (Télé Consulte, part dans TF 1) et en resserrant pagination et frais de fabrication. *Le Point* revient aux bénéfices en 1991 et poursuit sur cette lancée au premier semestre 1992 (4,7 millions de francs de résultat net pour un chiffre d'affaires stable de 165,8 millions). Mais le marché aura eu raison d'un rêve d'indépendance économique. A vingt ans juste, le retour du *Point* dans le giron de *l'Express* s'apparente à celui de l'enfant prodigue.

YVES-MARIE LABÉ

هكذا من الأصل

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 16 septembre, à l'hôtel Matignon. En l'absence du chef de l'Etat, il était présidé par M. Pierre Bérégovoy. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Transports routiers de marchandises

– Le ministre de l'équipement, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux relations entre transporteurs routiers de marchandises donneurs d'ordres et sous-traitants.

Le projet de loi fixe des règles de concurrence loyale dans les rapports contractuels entre les opérateurs de transport et les sous-traitants.

Le contrat, dont l'opérateur et le sous-traitant devront chacun détenir un exemplaire, devra mentionner les conditions de rémunération de la prestation, sous peine d'amende.

Le prix prévu dans le contrat devra être suffisant pour couvrir à la fois les charges entraînées par les obligations légales et réglementaires, notamment en matière sociale et de sécurité, et les charges d'amortissement, d'entretien des véhicules et de carburant. En cas de méconnaissance de cette obligation, l'opérateur pourra être puni d'une amende dont le montant pourra s'élever à 1 million de francs.

Le sous-traitant, les concurrents évincés en raison d'un prix trop bas et les organisations professionnelles représentatives pourront se porter partie civile.

• Emploi, développement du travail à temps partiel et assurance-chômage

– Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté un projet de loi relatif à l'emploi, au développement du travail à temps partiel et à l'assurance-chômage.

I. – Le projet de loi comporte les mesures législatives nécessaires à la mise en œuvre des décisions arrêtées à l'occasion du conseil des ministres du 5 août en faveur du développement du travail à temps partiel.

Un abattement de 30 % sera appliqué aux cotisations patronales de sécurité sociale dues au titre des emplois à temps partiel lorsque le contrat de travail est conclu pour une durée indéterminée et prévoit une durée de travail comprise entre dix-neuf heures et trente heures.

L'abattement sera acquis en cas de nouvelle embauche comme en cas de transformation, avec l'accord exprès du salarié, d'un emploi à temps plein en un emploi à temps partiel. L'abattement ne sera toutefois pas accordé si une embauche à temps partiel résulte du licenciement d'un salarié bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée ou si elle a pour conséquence un tel licenciement.

Les heures complémentaires pouvant être demandées à un salarié à temps partiel peuvent aujourd'hui atteindre le tiers de l'horaire normal de travail. Elles ne pourront plus dépasser 10 % de cet horaire. Néanmoins, une convention ou un accord collectif de branche étendu pourra prévoir un dépassement de ce seuil, dans la limite du tiers. Pour être étendu, cette convention ou cet accord devra garantir aux salariés à temps partiel un traitement égal à celui des salariés à temps plein en matière de promotion, de carrière et de formation.

Les dispositifs de préretraite progressive, qui ne touchent aujourd'hui qu'environ quatre mille cinq cents salariés par an, seront unifiés, assouplis et simplifiés. Les salariés qui en bénéficient pourront exercer des horaires variant entre 40 % et 50 % du temps plein. La répartition de leur temps de travail pourra être organisée sur l'année, en dérogation au droit commun. Ils pourront remplir une mission de tutorat au sein de leur entreprise en dehors du temps de travail normal.

II. – Le projet de loi comprend les dispositions législatives nécessaires à la mise en œuvre de l'accord conclu le 18 juillet en matière d'assurance-chômage par les partenaires sociaux.

Une seule allocation d'assurance remplacera l'allocation de base, l'allocation de base exceptionnelle et l'allocation de fin de droits. Son montant sera dégressif en fonction de l'âge et de la durée d'indemnisation.

Les associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) disposeront des mêmes prérogatives que l'URSSAF en matière de recouvrement des cotisations dues par les entreprises.

III. – Le régime de déclaration préalable à l'embauche des salariés par leurs employeurs auprès des organismes de protection sociale, prévue à titre expérimental pour 1992 dans quelques départements par la loi du 31 décembre 1991 renforçant la lutte contre le travail clandestin, sera généralisée à l'ensemble des départements d'ici au 31 décembre 1993.

• Majoration de la rémunération des fonctionnaires

– Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives a présenté un décret portant revalorisation de la rémunération des fonctionnaires.

L'accord salarial signé le 12 novembre 1991 entre l'Etat et quatre organisations syndicales prévoit une hausse des rémunérations des fonctionnaires en activité et des pensions des fonctionnaires retraités égale à 6,5 % en deux ans.

Les rémunérations et pensions ont en conséquence été revalorisées de 0,5 % au 1er août 1991, de 1,5 % au 1er novembre 1991 et de 1,3 % au 1er février 1992. Tous les fonctionnaires ont, en outre, bénéficié de l'octroi de deux points d'indice majoré supplémentaires à compter du 1er août 1991.

Le décret met en œuvre une nouvelle étape de l'accord. Il revalorise les rémunérations et pensions, y compris celles des anciens combattants, de 1,4 % à compter du 1er octobre 1992.

Aux termes de cet accord, une augmentation de 1,8 % doit intervenir au 1er février 1993.

• La rentrée scolaire

– Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture a présenté une communication sur la rentrée scolaire, qui s'est faite dans des conditions satisfaisantes.

• Le bilan du plan été-jeunes et l'application de la politique de la ville au cours de l'été

(Le Monde du 17 septembre.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5870

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■							
III							■		
IV								■	
V					■				
VI			■						■
VII		■				■			
VIII				■					
IX							■		
X	■			■					
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Avec elle, les choses prennent une double importance. – II. Fait peut-être porter le chapeau. – III. Corps de voûte. On fait avec eux. – IV. Un homme qui fait le déplacement. – V. Des dames qui « font » le trottoir. Rend moins sévère. – VI. Préposition. Quelque chose qu'il ne vaut mieux pas garder pour soi. – VII. Est porté par des veuves. Sans la mise. – VIII. Lieu de contact. Qui gagnerait à perdre. – IX. Attrape-mouche. Conjonction. – X. N'est pas à dire au premier venu. Telle que cela va sans dire. – XI. Prendras en charge.

VERTICALEMENT

1. Est là pour ceux qui ont décidé de se mouiller. – 2. Se remarquent davantage dans le noir. Effectue une opération de choix. – 3. Eclaire le bâtiment. Couleurs de peau. – 4. Approchait les gens du cirque. – 5. Met le feu à la « bouche ». Sur les arbres qui cachent la forêt. – 6. Aide personnalisée. Faire l'ouverture. – 7. Pronom. Accessoire de billard. Article. – 8. Que l'on a donc fait gagner. Besoins d'épanchement. – 9. Accroche-cœur. En France.

Solution du problème n° 5869

Horizontalement

I. Parcours. – II. Lourde. Ci. – III. Ur. Oilles. – IV. Vigile. Lé. – V. Is. Té. Lô. – VI. Oter. Né. – VII. Meneuses. – VIII. Roi. – IX. Ténifuges. – X. Roc. Alèse. – XI. Enée. Este.

Verticalement

1. Pluviomètre. – 2. Aoriste. Éon. – 3. Ru. Enoncé. – 4. Croître. – 5. Odile. Urfa. – 6. Uélé. Soûle. – 7. Neiges. – 8. Scellés. Est. – 9. Iseo. Osée.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Victoire, sa sœur,

Anne et Pierre, ses parents,

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Céleste, Sarah, Nedjma,

le samedi 12 septembre 1992.

M. et Mme Girard,
16, rue Michelet,
34130 Mauguio.

– Catherine et Daniel JANICOT,

Laetitia et Mathilde,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 1er septembre 1992, à Genève.

6, rue Casimir-Périer,
75007 Paris.

Mariages

– **Bruno BRET et Corinne LEMPEN**

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré le 12 septembre 1992, au Mont-Pèlerin, canton de Vaud *(Suisse), dans l'intimité* de leurs familles.

Décès

– Les familles Beigbeder,
Combes et Jolis,
font part du décès de

Pierre BEIGBEDER,

survenu le 10 septembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu le 15 septembre.

4, rue François-Couperin,
78530 Buc.

– Dieu a rappelé à Lui

Mme Christiane BRIEND-GROMEST.

Le culte protestant d'adieu a eu lieu le 1er septembre, à Soorts-Hossegor (Landes).

M. et Mme G. Wittling-Lauret,
501, avenue du 8-Mai,
69300 Caluire-et-Cuire.

– *M. et Mme Philippe Croizet*
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Croizet
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mériem Jacqueline CATTAN,

survenu le 16 septembre 1992, à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 17 septembre.

On se réunira au cimetière parisien de Bagneux (porte principale), à 14 heures.

179, rue Saint-Martin,
75003 Paris.

– Mme Pierre Kerouas,
son épouse,
Anne et Claude Aru,
Hervé Kerouas,
Yves Kerouas,
Diane Kerouas,
Armelle Kerouas et Philippe Reboul,
Fanny Kerouas,
ses enfants,
Guillaume, Nicolas, Sébastien, Virginie et Sarah,
ses petits-enfants,
Sœur Gilberte de Roussan,
sa belle-sœur,
Les familles Kerouas, de Roussan, Le Baut, Mollet, Touchard, Trêves, de Parades, Yan Kerguistel,
Tous ses parents et alliés,
font part du décès de

M. Pierre KEROUAS,

survenu le 4 septembre 1992, à Saint-Pierre-en-Port, *dans sa soixante-septième année.*

Ses obsèques ont été célébrées le 7 septembre, dans l'intimité familiale, en l'église de Saint-Pierre-en-Port.

Terres-Marines,
76540 Saint-Pierre-en-Port.

– Orléans.

M. et Mme Kobylanski
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Paul KOBYLANSKI,
enseigne de vaisseau
de première classe, *promotion* 1987
de l'Ecole navale,

survenu accidentellement au cours d'une plongée profonde, le 9 septembre 1992, dans sa vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Martroi, à *Orléans.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Desfriches,
45000 Orléans.

– M. François E. Lembeye,
Le docteur Pierre Lembeye et Mme Anne-Christine Fournier-Lembeye
et leurs enfants,
Le docteur Dominique Lembeye
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne LEMBEYE,
née Berho,

à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques et l'*inhumation* ont eu lieu le 22 août 1992, dans l'intimité familiale, à Biarritz.

– Catherine Marcus,
son épouse,
Vladimir, Youra, Alexandre
et Stéphane Marcus,
ses *enfants,*
La famille,
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Ludovic MARCUS,
ancien professeur
à la faculté de chirurgie dentaire
de l'université Paris-VII,

survenu le lundi 17 août 1992, à Paris.

L'incinération a eu lieu, le 25 août, au cimetière du Père-Lachaise.

5, rue Dupin,
75006 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration de l'ATSCAF fédérale
Et les permanents du siège
ont la douleur de faire part du décès de leur ami

Charles MARTEL,
officier de la Légion d'honneur,
membre du conseil d'administration
et ancien secrétaire général
de l'ATSCAF fédérale.

La cérémonie religieuse se déroulera le vendredi 18 septembre 1992, à 15 h 45, en l'église Saint-Nicolas à *Houilles (Yvelines).*

– **Pierre-François QUILICI**

nous a quittés le 14 septembre 1992.

Ses parents Jean Quilici
et Noëlle, née Luigi.
Ses frère et sœur Antonia, avec Pierre, et Jean-Michel,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Ses amis dévoués et fidèles,
Son *filleul* Thibaut,
ont une immense peine.

On se réunira vendredi 18 septembre, à 8 h 45, dans le grand salon du crématorium du Père-Lachaise.

La messe du samedi 19 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville (métro Jourdain) sera dite à son intention.

Remerciements

– Mme Odette Lelu
et ses enfants,
émus par les nombreux témoignages d'estime et de respect reçus en hommage à la mémoire de

M. Raymond LELU,

prient les amis qui ont manifesté leur sympathie par des messages ou des *dons* à l'*Institut* Curie de bien vouloir les excuser de ne pouvoir leur répondre individuellement.

Ils adressent à tous leurs remerciements chaleureux et reconnaissants.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 18 septembre 1942,

Abram AUGUST,
engagé volontaire en 1939,
déchu de la nationalité française
par Vichy,
résistant de la première heure,
croix de guerre avec étoile d'argent,
médaille de la Résistance française,
médaille militaire,
arrêté le 1er septembre 1941
en tant que juif,
interné au camp de Drancy,

et Sarah SZALKA,
son épouse,
arrêtée lors de la rafle du Vel' d'Hiv,
le 16 juillet 1942,

partaient par le convoi n° 34 à destination d'Auschwitz, elle, pour ne jamais revenir, gazée, brûlée.

Leurs enfants, Bernard, Francine, Simone, Monique et leurs époux et épouse,
Leurs petits-enfants et leurs deux arrière-petits-enfants, Raphaëlle et Sarah,
rendent hommage à leur mémoire.

N'oublions pas, transmettons ce que nous savons.

– Le 17 septembre 1988 disparaissait

Raymond KAHN.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient, en ce jour anniversaire, une pensée pour lui.

Hilda Kahn, Bruno et Didier.

– A l'occasion du sixième anniversaire de l'attentat de la rue de Rennes, à Paris,

l'association SOS Attentats

dépose ce jeudi, 17 septembre 1992, à 17 heures, une gerbe de fleurs devant la plaque située au 140, rue de Rennes, à *la mémoire de toutes les victimes du* terrorisme.

Afin que nul n'oublie.

– Il y a neuf ans, le 16 septembre 1983,

Martin SPINGA,

disparaissait à l'âge de vingt-neuf ans.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

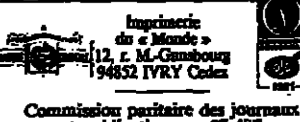
Toutes rubriques .... 96 F
Abonnés et actionnaires .... 85 F
Communicat. diverses .... 100 F
Thèses étudiants .... 55 F

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : *206.806F*

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : *261.311F*

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.


Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis,
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

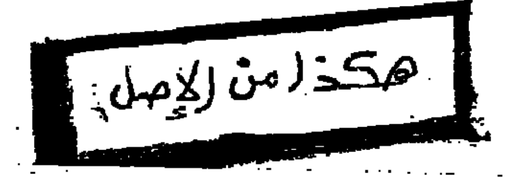
BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 SEPTEMBRE

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4740	C.N.E 3%	4799	....	....	....
830	B.N.P. T.P.	850	840	840	- 1 18
905	Cr.Lyon. T.P.	919	910	910	- 0 98
1532	Renault T.P.	1636	1635	1636	....
1600	Rhône Poul. T.P.	1650	....	....	....
1028	Saint Gobain T.P.	1011	1010	1010	- 0 10
795	Thomson T.P.	780	800	800	+ 2 56
600	ACCOR	595	593	586	- 1 51
699 93	Air Liquide	780	789	787	+ 0 90
620	Alcatel-Alsthom	661	667	664	+ 0 45
1530	Als.Superm.	1590	1555	1594	+ 0 25
260	A L S P I	248			
390	AGF Sté Centrale	417 50	420	420	+ 0 60
132	Avenir H. Média	120	120	120	....
766	Axa (ex Cie Midi)	825	838	820	- 0 61
140	Bafip	165	165	167 90	+ 1 78
97	Bail-Equipem.	96	95	95	- 1 04
690	Bail Investiss.	665	678	678	+ 1 95
305	Bancaire	361 70	375	370	+ 2 29
740	Bazar H.-V.	700	....	....	....
1200	Berger (M)	1250	1239	1239	- 0 88
400	Bertrand Faure	397	398	398	+ 0 25
775	Bic	810	819	809	- 0 12
1030	B.I.P.	1045	1045	1045	....
190	BIS	191 80	190	188	- 1 98
330	B N P (CI)	382 80	380	371	- 3 08
685	Bolloré Tech.	684	684	675	- 1 32
3000	Bongrain	3280	3230	3230	- 1 52
540	Bon-Marché	526	533	528	....
525	Bouygues	532	535	532	....
88	BP France	88	88	87 10	- 1 02
960	B S N	1026	1025	1012	- 1 36
1210	Canal Plus	1299	1298	1294	- 0 38
172 71	Cap Gem.S	186 40	185	184 70	- 0 91
179	Carnaudmetalbox	186 50	185	179 60	- 3 70
2450	Carrefour	2187	2200	2181	- 0 27
133	Casino	147 50	147	146 10	- 1 63
89	Casino ADP	93	92	91	- 2 15
435	Castorama D.I.	438	446	441 20	+ 0 73
165	C.C.F.	194	194	192	- 1 03
35	CCMC Ly	36	....	....	....
375	C.D.M.E	380	372	372	- 2 11
142	C.E.G.I.D.	140	140	140	....
73	Centrest (Ny)	67	....	....	....
365	C.E.P. Comm.	334	334	334	....
96	Cerus	87 50	87 50	87 80	+ 0 34
705	Cetelem	780	790	790	+ 1 28
220	CF Inv.	224 50	226	226	+ 0 22
265	CGI Info	229	249 90	245	+ 6 99
945	C G I P	1002	960	973	- 2 89
600	CGP	639	....	....	....
1100	Chargeurs S A	1140	1190	1193	+ 4 65
290	Christian Dior	304	291	291	- 4 28
570	C I C A (M)	654	536	553	- 0 18
380	Ciments franc.	378	....	....	....
640	Clarins	640	640	635	- 0 78
440	Club Méditer.	411 20	419	412	+ 0 19
775	Colas	760	760	767	+ 0 92
199	Cpt. Entrep.	187	188	188	+ 0 53
1110	Compt Mod.	1031	1030	1030	- 0 10
225	CPR (Paris Ré.)	237	239	236 10	- 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
750	Créd. Foncier	858	860	852	- 0 70
280	Crédit Loc France	279	280	275 50	- 1 25
505	Cr Lyon.(CI)	558	551	551	- 1 25
836	Crédit Nat.	940	959	963	+ 2 45
350	CSEE	320	....	....	....
3200	Damart	3110	3070	3070	- 1 29
350	Dassault Aviation	370 10	379	379	+ 2 40
163	Dassault Electr.	164 50	160	160	- 2 74
1760	De Dietrich	1694	1690	1650	- 2 60
61	Dév.P.d.C.(Li)	65 10	65 10	65 10	....
100	Dév.R.Sud-Est	85 20	88	82 50	- 3 17
320	D M C	299 50	298	293 10	- 2 14
400	Docks France	380	388	383	+ 0 79
186	Dynaction	155 10	155	152	- 2 00
2140	Eaux (Gle)	2260	2250	2235	- 1 11
840	E.B.F.	805	814	814	+ 1 12
395	Ecco	400	391	391	- 2 25
310	Elf Aquitaine	358	358 10	358 10	+ 0 59
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	1110	1105	1100	- 0 90
220	Erap-Elf (Certif)	239	228 10	241	+ 0 84
590	Eridania-Beghin	610	610	610	....
380	Essilor	400	400	401	+ 0 25
178	Essil.Int.(DP)	188 70	....	....	....
780	Esso	750	760	759	+ 1 20
1210	Euralfrance	1185	1162	1150	- 2 95
540	Eurocom	557	558	557	....
70	Eurodisneyland	84 20	85 20	85 20	+ 1 19
925	Europe 1	810	805	805	- 0 62
35	Eurotunnel	35 70	35 80	35 40	- 0 84
1450	Exor	1450	....	....	....
96	Finextel	105	102 90	102 90	- 2 00
315	Fives Lille	303	310	310	+ 2 31
3200	Fromager. Bel	3265	3295	3295	+ 0 92
2040	Gal.Lafayette	1970	2030	2030	+ 3 05
335	G.A.N.	346	340	348 40	+ 0 69
495	Gascogne (B)	473	472 20	472 20	- 0 17
1190	Gaz et Eaux	1210	1225	1225	+ 1 24
685	Géophysique	687	670	670	- 2 47
670	Groupe André SA	714	715	715	+ 0 14
510	Groupe Cité	513	510	510	- 0 58
380	GTM-Entrep.	375	380	380	+ 1 33
1610	Guyenne-Gas.	1490	1490	1490	....
112	Hachette	106	104	104 10	- 1 79
480	Havas	496	495	490 10	- 1 19
286	Idia	280	280	280	....
320	Imétal	305	310	315	+ 3 28
106	Immob. Phénix	115 10	115	115	- 0 09
89	Ingénico	83 10	83 20	85	+ 2 29
7000	Inst. Mérieux	7260	7350	7310	+ 0 69
385	Interbail	382	384 90	383	+ 0 26
660	Intertechnique	596	599	599	+ 0 50
820	J. Lefebvre	802	....	....	....
460	Klépierre	475	478	478	+ 0 63
730	Labinal	685	690	700	+ 2 19
300	Lafarge	289 80	283	291 60	+ 0 62
280	Lebon	280	287	290	+ 3 57
4300	Legrand	4280	4250	4250	- 0 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2250	Legrand (DP)	2110	2105	2106	- 0 19
305	Legris Industries	263 50	264 90	264 90	+ 0 53
635	Locindus	645	635	635	- 1 55
3670	L.V.M.H.	3878	3900	3934	+ 1 44
510	Lyon.Eaux/Dumez	537	539	535	- 0 37
58	Majorette Ly	64 10	64 90	65	+ 1 40
270	Mar. Wendel	265 50	268	268	+ 0 94
181	Matra	184 90	185	182	- 1 57
65	Metaleurop	76 10	77 90	78	+ 2 50
27	Métrologie In.	28 50	28 90	28 90	+ 1 40
192	Michelin	210	210	208 50	- 0 71
156	Min. Salsig (Me)	156 10	....	....	....
95	MMB	87	85 60	86	- 1 15
120	Moulinex	111	113 90	112 70	+ 1 53
845	Navig. Mixte	785	780	780	- 0 64
177	Nord-Est	119	115	115	- 3 36
210	Nordon (Ny)	210	207	207	- 1 43
86	Olipar	81	82	80	- 1 23
935	Oréal	1000	995	998	- 0 20
305	Paribas	366	369	363 20	- 0 77
180	Pechiney Int.	180 90	183 50	182	+ 0 61
270	Pechiney (CIP)	282	282 50	284 10	+ 0 74
406	Pernod Ricard	451 10	452	447	- 0 91
606	Peugeot	845	848	835	- 1 55
350	Pinault	328 90	327 60	323	- 1 79
765	Plastic-Omn.	778	779	779	+ 0 13
....	Poliet Ex.Lamb.Fr.	242	242 60	242 50	+ 0 21
795	Primagaz	749	750	745	- 0 53
690	Printemps	673	664	664	- 1 34
605	Promodès	578	570	561	- 2 80
400	Radiotechn.	413 50	410	397	- 3 99
5730	Redoute (La)	5670	5660	5680	+ 0 18
164	Rémy Cointreau	156	154	152	- 1 94
525	R. Poulenc CIP	565	570	569	+ 0 71
56	Rochette(La)	57 50	57 50	56 50	- 1 74
405	Roussel Uclaf	405	420	420	+ 3 70
2800	R. Impéla.Ly *	2800	....	....	....
156	Sade (Ny)	180 10	180 10	180 10	....
1980	Sagem	2078	2100	2100	+ 1 06
520	Saint Gobain	540	542	540	....
1140	Saint Louis	1082	1089	1098	+ 1 48
1280	Salomon Ly	1102	1080	1110	+ 0 73
296	Salvepar (Ny)	280	299	299	+ 6 79
1406	S A T	1401	....	....	....
220	Saut. Chât.	211 50	....	....	....
980	Saupiquet (Ns)	959	....	....	....
565	Schneider	634	631	633	- 0 16
14	SCOA	13 90	13 80	13 80	- 0 72
325	Scor s.a.	314 90	....	....	....
420	S.E.B.	408	415	413	+ 1 23
380	Sefimeg	384 50	389	385	+ 0 13
115	Selectibanque	119 50	119 50	119 50	....
152	Sextant A.	160	156 80	156 80	- 2 00
675	S F I M	684	687	687	+ 0 44
185	S.G.E.	172	172	175	+ 1 74
370	Simco	405	400	400	- 1 23
620	Sk. Rossignol	590	580	575	- 2 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
430	Sligos	396	400	400	+ 1 27
475	Société Géné.	546	549	550	+ 0 73
46	Sodexco(B)	45	45	45	...
96	Sodero(Ns)	97	97 50	97 50	+ 0 52
1020	Sodexho	950	950	960	....
69	Sogenal(Ny)	70 35	72	72	+ 2 35
380	Sogerap	383	390	390	- 0 78
1270	Sommer-Allib.	1260	1260	1241	- 1 51
370	SOPHIA	380	380	380	....
700	Sovac	758	743	734	- 3 17
265	SPEP	272	274	274	+ 0 74
275	Spie-Batignol.	279	280	280	+ 0 36
685	Strafor Facom	695	695	698	+ 0 43
230	Suez	256	257 50	262	- 1 56
1020	Synthélabo	1030	1050	1054	+ 2 33
122	Thomson CSF	147 20	147 10	145 50	- 1 15
205	Total	224	225 50	224 10	+ 0 04
148	- (certif)	150 90	150 20	150 20	- 0 46
174	Truffaut Fin	167	166	166	- 0 60
370	U.A.P.	443	443 90	436 10	- 1 56
225	U F B Locab.	220	220 30	220 30	+ 0 14
215	U.G.C. DA (Robur)	192	....	....	....
490	U I C	529	525	525	- 0 76
395	U I F	408	408	408	....
730	U I S	731	....	....	....
380	Unibail	366	366	369	+ 0 82
700	Valéo	760	755	765	+ 0 66
136	Vallourec	149	146	143	- 4 03
210	Via Banque	210	213	210	....
240	Worms et Cie	225	225	225	....
1150	Zodiac	1197	1200	1200	+ 0 25
950	Elf Gabon	970	960	960	- 1 03
88	Amax	87 40	94 75	94 75	+ 8 41
138	Amer. Barrick	162	169 80	168 90	+ 4 26
101	Amer. Express	115 50	117 70	117 70	+ 1 90
205	A.T.T.	225	229	230	+ 2 22
129	Anglo Amer.C.	124	....	....	....
240	Amgold	210 20	....	....	....
180	Banco Santander	200	....	....	....
740	B.A.S.F.	737	737	737	....
880	Bayer	942	942	942	....
48	Blenheim Plc	48 80	48 50	45	- 3 85
27	Buffelsfont.	22 90	23 40	23 80	+ 3 93
116	Chase Manh.	117 50	120	122	+ 3 83
2080	Daimler Benz	2280	2275	2275	- 0 22
72	De Beers	71 70	72 10	72	+ 0 42
2080	Deutsche Bank	2280	2281	2265	- 0 66
1080	Dresdner Bank	1180	1180	1160	- 1 69
48	Driefontein	49 30	51 40	51 90	+ 5 27
245	Du Pont-Nem.	241 10	244	244	+ 1 20
210	Eastman Kodak	224 10	232 50	232 50	+ 3 75
10 50	East Rand	9 85	10	10	+ 1 52
30	Echo Bay	36	36	35 95	- 0 14
183	Electrolux	190	189 50	189 50	- 0 26
106	Ericsson	110	110	110	....
310	Exxon Corp.	319	328 50	328 50	+ 2 98
189	Ford Motor	213	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
34	Freegold	31 75	33 30	33 30	+ 4 88
14	Gencor	14 40	15	15	+ 4 17
365	Gén. Elect.	400	405 30	405 30	+ 1 33
173	Gén. Motors	170	174	174	+ 2 35
320	Gén. Belgique	305 10	....	....	....
40	Gd. Métropol.	37 80	....	....	....
50	Guinness	50 45	48	47	- 6 84
18 50	Hanson PLC	19 05	19 50	19 50	+ 2 38
18 50	Harmony Gold	11 45	11 80	12 25	+ 6 99
275	Hewlett Packard	297 20	309	309	+ 3 97
31	Hitachi	32 30	32 60	32 85	+ 1 70
795	Hoechst	850	....	....	....
80	Homestake	70 50	74	74	+ 4 96
106	I.C.I.	100 20	....	....	....
420	I.B.M.	425 60	431 30	430 60	+ 1 17
326	I.T.T.	334	339	338	+ 1 20
152	Ito Yokado	157 60	161	161	+ 2 16
48	Matsushita	50	50 50	50 55	+ 1 10
3 55	Maxwell	0 01	....	....	....
205	Mc Donald's	230	232	232	+ 0 87
245	Merck	239	245 70	245 70	+ 2 80
480	Minnesota M.	508	....	....	....
35	Mitsubishi	37 70	38 45	38 45	+ 1 99
320	Mobil corp.	325	337	337	+ 3 69
285	Morgan J.P.	312	316 60	316 60	+ 1 47
3470	Nestlé	3797	3864	3857	+ 1 58
108	Norsk Hydro	119 80	120	120	+ 0 17
80	OFSIL	71	75 50	75 50	+ 6 34
1540	Pétrofina	1436	1405	1460	+ 1 67
385	Philip Morris	433	442 70	442 70	+ 2 24
70	Philips	75	75 90	75 50	+ 0 67
50	Placer Dome	55 60	58	58	+ 4 50
235	Procter Gamble	245 50	251 50	251 50	+ 2 44
155	Quilmès	165	....	....	....
18 50	Randfontein	14 96	15 25	15 45	+ 3 34
250	Rhone Poul. Rorer	256 60	259 40	259 40	+ 1 13
430	Royal Dutch	437 10	448 50	447	+ 2 26
49	R T Z	52 10	52 70	52 70	+ 1 15
13	Saat.& Saatchi	12 65	12 45	12 75	+ 0 79
25	St Helena	20 90	22	22 40	+ 7 18
325	Schlumberger	355	359 10	367 50	+ 0 70
44	Shell transp.	45	45 60	46	+ 2 22
2000	Siemens	2069	2054	2070	+ 0 05
155	Sony	172	177 20	177 30	+ 3 08
67	Sumitomo Bank	68	67 95	67 95	- 0 07
135	T.D.K.	142 40	147 60	147 60	+ 3 65
54	Telefonica	53 50	53 25	53 50	....
25	Toshiba	25 10	25 30	25 30	+ 0 80
545	Unilever	571	572	572	+ 0 18
265	Unit.Techn.	279	280 70	280 70	+ 0 61
191	Vaal Reefs	180	182	183	+ 1 67
1090	Volkswagen	1083	....	....	....
265	Volvo	263	268	268	+ 1 90
85	West. Deep.	80	82 10	83	+ 3 75
360	Xerox Corp.	390	....	....	....
98	Yamanouchi	102 50	104 20	104 20	+ 1 66
4 41	Zambia Cop.	4 33	4 35	4 35	+ 0 46

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	....	0 38
Emp.Etat 13,4%83	....	9 92
Emp.Etat 12,2% 84	100 28	11 50
10,26% mars 86	103	5 31
OAT 10% 5/2000	108	3 09
OAT 9,9% 12/1997	104 60	7 54
OAT 9,8% 1/1996	102 48	6 18
PTT 11,2% 85	....	6 18
CFF 10,30% 86	....	6 10
CFF 10,25% nov 90	107 40	5 22
CNA 10 % 1979	....	5 18
CNB Bques 5000F	98 40	1 82
CNB Paribas 5000F	....	1 82
CNB Suez 5000F	....	1 82
CNI 1/82 5000F	98 22	1 82
CNT 9 % 86	....	3 61
CRH 10,90% déc.85	106	7 02
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv 89	680	....
Ly. Eaux cv 6,5%	780	....
Thoms. cv 9,2% 86.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	610	610
Applications Hydr.	1590	....
Arbel	441	....
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	365 50	....
B.N.P. Intercont.	318 20	....
Bénédictine	2520	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1400	....
B.T.P.	51	51
Cambodge	1100	....
Carbone Lorraine	376	370
Case Poclain	4 50	....
C.B.C.	280	280
C.E.G.F (Frigor.)	680	....
Centenaire Blanzy	330	....
Cerages	48 80	....
Champex Ny	49 90	....
CIC (CIP)	157	165 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	652	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2645	....
Comiphos	504	....
Cie Industrielle	3800	....
Cpt Lyon Alemand	321	....
Concorde	526	526
Constr.Mét.Prov.	17 50	....
Crédit Gén.Ind.	125	....
Cr Universel (Cie)	408 50	....
Darblay	580	....
Degremont	1699	1700
Delmas Vieljeux	2310	....
Didot Bottin	540	....
Eaux Bassin Vichy	3045	....
Ecia	335	339 90
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin Cl.	472	....
Elex	1730	1731
Fidei	371	371
Finalens	290	....
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1805	....
Foncière (Cie)	460	....
Fonc.Lyonnaise	556	530
Foncina	301	....
Fougerolle	740	....
France I.A.R.D.	519	....
France SA (La)	1550	1481
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	440	426 10
Genefim	280	280
Gévelot	495	....
G.F.C.	307	308
Groupe Victoire	870	....
G.T.I (Transport)	197	....
Immobail	328	325 10
Immobanque	540	....
Im.Marseillaise	4600	....
Invest.(Ste Cle.)	3202	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	891	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	632	....
Louvre	2075	2030
Lucia	470	....
Machines Bull	28 50	27 10
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	539	....
Métal Déployé	400	....
Mors	67	65 10
Navigation (Nle)	188	....
Optorg	310	....
Ordel (Cl)	510	510
Origny-Desvroise	622	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	590	....
Parfinance	161	....
Paris France	195	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	196	....
Partners Invest	278	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	460	....
Promodès (CI)	323	....
Publicis	630	640
Rochefortaise	116 50	....
Rosario	143	....
Rougier	223	....
S.A.C.E.R.	430	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C. Alcan	161	....
Saga	370	....
Saint Dominique (F.)	107	107
Salins du Midi	515	525
Savoisienne M.	154	....
S.C.A.C.	685	....
Senelle	416 50	....
S.Escl.Part. (M)	120	....
Silic	540	542
Sinvim	102	105 90
S.I.P.H.	120	....
S.M.C.I.	100	...
Sofal	608	600
Soffo	275	....
Sofical	1030	1040
Sofiom (ex Saram)	68	....
Sofragi	2216	....
Soudure Autogène	690	695
Sovabail	330	....
Sterni	568	....
Taittinger	2250	2276
Tessot-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	209	....
Ufiner	1100	....
Vicat	460	....
Viniprix	1650	....
Virex	125	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	413	....
Alcan Aluminium	92 20	....
American Brands	235	....
Arbed	600	....
Asturienne Mines	82 50	....
Banco Popular Espa.	484	....
B.Reglements Int.	22350	....
Can.Pacifique	69 50	....
Chrysler Corp.	87 40	....
C I R	8 80	....
Commerzbank	796	....
Dow Chemical	295 70	293
Fiat	14	....
GBL (Brux Lamb.)	420	....
Gevaert	940	....
Glaxo Holdings Ltd.	72 50	....
Goodyear Tire	311	....
Grace and Co (WR)	170 60	....
Honeywell Inc. Inc.	356	....
Johannesburg	66	....
Koninklijke Pakhoed	83 70	....
Kubota	20	....
Midland Bank	49 60	....
Noranda Mines	80 50	....
Olivetti priv.	8 10	....
Pfizer Inc.	403 40	415
Ricoh	25 10	....
Robeco	272 50	276
Rodamco NV	130 70	...
Rolinco	271 60	271
Saipem	5 26	....
Sema Group	26	....
SKF Aktiebolaget	70 10	....
Tenneco Inc.	168	....
Thorn Electrical	61	....
Toray Ind.	25 30	....
West Rand Cons.	5 40	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie.	284	....
Calciphos	83	...
C G H Cogenhor	8	..
Coparex	585	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	...
Europ Soutres Ind.	12 05	...
Gachot S.A.	55 20	....
Guy Degrenne	400 10	....
Lecteurs du Monde	185	....
Nicolas	1050	....
Particip. Percier	325	....
Quadrant	40	....
Romato N.V.	226 60	....
St-Gobain-Emballage	1804	....
S.E.P.R.	2050	....
S.M.T. Goupil	0 61	...
S.P.R. act. B	286	....
Wasserman	1150	....

SICAV (sélection) 16/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	188 41	183 37•
Améri-gan	7175 31	6899 34
Amplia	273617 07	273617 07•
Amplitude	615 39	597 47
Arbitrages Court.T.	7414 86	7414 86•
Associc	1121 37	1121 37
Atout Futur	407 13	397 20
Azzecic	1119 59	1086 98
Avenir Alizés	1899 10	1865 78•
Axa Capital	171 85	166 84
Axa Court Terme	8158 85	8158 85
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	894 81	868 75
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	764 01	741 76
Axa Europe	125 33	121 68
Axa Investissements	104 01	100 98
Axa NPI	107 49	104 36
Axa Ob.Fr.Extraps	141 73	137 60
Axa.Ob.In.Ex Mp.U.Se.	133 03	129 16
Axa Prem.Ex.Agepre.	116 30	112 91
Axa S&.Ex.Dr.Sele.	141 47	137 35
Axa Valeurs PER	119 09	115 62
Cadence 1	1046 02	1024 53
Cadence 2	1034 31	1014 03
Cadence 3	1025 51	1005 40
Capmonétaire	6468 40	6461 95
Capioblig	6484 93	6357 77
Capitacic	1338 60	1319 01
Coexis	1344 34	1311 56
Comptavalor	3604 91	3569 51
Convertimmo	324 80	318 43
Credinter	430 50	417 96
Credit Mutuel Capital	1301 40	1275 88•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	686 79	686 79•
Cred.Mut.Ep.Indus.	85 89	93 32•
Cred.Mut.Ep.J.	71372 05	71372 05
Cred.Mut.Ep.long.T	188 85	183 80•
Créd.Mut.Ep.Monde	1084 41	1055 39•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1102 46	1072 95•
Drazé	1314 03	1281 98
Drouot France	823 03	799 06
Drouot Sécurité	222 57	216 09
Ecocic	1064 90	1033 88
Ecupar	126 74	123 05
Ecureuil Capitalisation	2613 03	2587 16
Ecureuil Géovaleurs	2300 23	2233 23
Ecureuil Invest.	439 46	426 66
Ecureuil Monoprecière	68861 08	68861 08
Ecureuil Monétaire	40473 08	40473 08
Ecureuil Trésorerie	2495 82	2495 82
Ecureuil Trimestr.	2003 45	1983 61
Elanciel	111 72	108 47•
Elicash	2 436265	2 436265•
Energie	268 95	256 75
Eparcic	3898 74	3898 74
Epercourt-Sicav	4408 04	4397 05
Epargne Associat.	25995 06	25699 07
Epargne Capital	10937 29	10829
Epargne Croissance	1648 02	1603 91
Epargne Obligat.	197 02	191 75
Epargne Première	14641 80	14532 80•
Epargne-Unie	1253 94	1223 36
Epargne Valeur	423 62	412 28
Esfi Cash capi	8401 68	8401 68•
Eufinvest capi	600 85	583 35•
Eurco Solidarité	1039 98	1029 68•
Eurocic Leaders	1005 59	976 30
Eurodyn	1135 38	1107 69
Euro Gan	5965 52	5736 08
Europe Nouvelle	514 87	491 52
Fonsicav	14810 60	14810 60
France-gan	9519 94	9153 79
France Garantie	264 55	264 02
France Index Sicav	108 22	105 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	475 59	470 88
France	452 22	439 05
France Pierre	95 88	93 09
France-Regions	1158 26	1124 52
Fructi-Associations	36 17	36 17
Fructi-Cap	42 71	42 08
Fructidor	234 70	231 23
Fructifrance action C.	889 93	869 22
Fructifrance action D.	869 30	848 10
Gestilion	15123 71	15049 47•
Gest.Associations	165 43	161 79
Horizon	1184 55	1150 05
HLM Monétaire	14304 31	14304 31
Indust.Fce.Court.T.	1510 69	1510 69
Interepar	105488 64	102416 16
Interoblig	13999 65	13725 15
Intersélection Fce	520 81	510 60
Japacic	145 50	141 26•
Jeunepargne	289 48	285 20
Latitude	2313 49	2310 02
Laussi C.T.	12876 21	12876 21
Laussi L.T.	6599 41	6407 19•
Lion Associations	11470 42	11470 42•
Lion Institution	30214 13	30138 78•
Lionplus	997 44	977 88•
Lion Trésor	2148 54	2125 29•
Lion 20 000	28908 21	28908 21•
Livret Bourse Inv.	547 95	531 99
Livret Portefeuil.	686 90	666 89
Méditerranée	164 79	159 99
Mensuel CIC	10131 24	10030 93
Monecden	69871 15	69871 15
Mone.J.	74496 60	74496 60
Monévalor	84249 13	84249 13
Mutualité dépôts	13764 59	13727 14
Natio Court Terme	291867 00	291867
Natio-Epargne	18040 83	17862 21
Natio-Ep. Ret.	121 31	118 08
Natio Eparg.Trésor	7957 14	7941 26
Natio-Fran.index	995 01	988 38
Natio-Imm.	1064 69	1036 19
Natio-Inter	1426 18	1388 01
Natio-Monétaire	25955 35	25955 35
Natio-Opportunités	1027 45	999 95
Natio-Patrimoine	1321 72	1286 35
Natio-Perspectives	1024 90	997 47
Natio-Placements	65546 61	65546 61
Natio-Revenu	1022 76	1012 63
Natio Sécurité	12370 10	12370 10
Natio-Valeurs	849 98	827 23
Nippon-Gan	4550 83	4375 80
Nord Sud Dévelop.	1582 62	1579 46
Obli-Associations	154 86	153 33
Oblicic-Mondial	2625 15	2586 35
Oblicic-Régions	1030 09	1014 87
Oblifutur	2887 79	2817 36
Oblig. tres caté.	178 27	175 84
Oblilion	1362 54	1349 05•
Oblisécurité Sicav	13257 70	13257 70
Oraction	1033 34	1008 14
Orvalor	6988 15	6851 13
Paribas Capitalisation	1515 22	1492 83
Paribas Opportunités	120 69	115 77
Paribas Patrimoine	553 69	531 12
Patrimoine Retraite	227 12	222 67
Parvalor	610 41	598 44
Placement A.	1457 33	1428 75•
Placement J	7419 83	7405 02•
Placement M.	68805 29	68667 95•
Placement Nord	932 19	913 91•
Plénitude	134 35	130 44
Poste Croissance	22341 05	22318 73
Poste Gestion	67595 61	67595 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	10830 64	10819 82
Prévoy Ecureuil	112 63	111 51
Priv'Associations	30234 41	30234 41
Proficus	941	918 05
Quartz	129 16	126 03
Réalvalor	685 57	672 13
Rentacic	160 42	158 05
Revenus Trimestr.	5265 48	5213 35
Revenu-Vert	1145 84	1117 89
St Honoré Vie & Santé	961 56	917 96
St Honoré Bons du Tr.	11532 17	11474 80
St Honoré Global	222 18	212 09
St Honoré Invest.	747 85	713 94
St Honoré Pacifique	529 91	505 88
St Honoré PME	497 52	474 96
St Honoré Réel	15367 72	15306 49
Sécuricic	1787 66	1787 66
Sécuri-Gan	13150 36	12892 51
Sécuritaux	1428 91	1428 91
Sicavdon	710 14	699 65
Sicav Associations	1893 29	1893 29
SR-CNP Assur.	637 65	619 08
S G. Fr. opportunités	1123 05	1101 03
Sicav 5.000	439 08	427 33•
S.I. Est	1281 91	1244 57
Silvafrance	704 47	686 62•
Silvam	384 82	374 52•
Silvarente	209 39	205 28•
Silvinter	412 53	401 49•
S.N.I.	1083 94	1052 37
Sogenfrance	1087 73	1066 40
Sogépargne	321 59	315 28
Sogevar	938 46	920 06
Soginter	1228 78	1204 69
Soleil Investissements	561 04	539 46
Solstice	2186 99	2181 54
State Street Act. Eur.	8741 64	8446 03•
State Street Act. Frce.	10472 21	10167 19•
St. Str. Act.Japon	10321 32	9972 29•
State Street Emer. Mkts	9889 87	9414 40•
St.Street OAT Plus	10417 39	10213 13•
Stratégie Actions	825 36	793 62•
Stratégie Rendement	1438 71	1393 42
Technocic	1015 23	985 66
Techno-Gan	5544 82	5331 56
Thesora	673 92	667 25
Trésor Plus	1310 07	1297 10
Trésor Trimestriel	1028 34	1018 18
Trésoricic	133452 80	133452 80
Trilion	5192 49	5125 85•
UAP Investissement	415 08	400 08
UAP Actions France	585 10	563 95
UAP Act. Select	801 94	580 18
UAP Aedificandi	511 16	492 68
UAP Alizé	200 46	193 21
UAP Alto Sicav.	158 60	152 87
UAP Moyen Terme	141 70	136 58
UAP Premiere Cat.	10879 45	10486 22
Uni-Associations	126 03	126 03•
Uni-Foncier	1148 29	1120 28
Unifrance	573	559 02
Uni-Garantie	1316 18	1290 35
Uni Régions	1295 63	1264 03
Univar	241 97	241 97•
Univers Actions	1193 72	1164 60
Univers Obligations	1787 83	1744 22
Valorg	2102 44	2100 34
Valrail	54695 95	54668 62

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 995	5 119	4 7	5 2
Ecu	6 838	6 806	....	....
Allemagne (100 dm)	339 450	341 120	329	349
Belgique (100 F)	16 473	16 534	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 410	302 700	291	311
Italie (1000 lires)	4 230	4 185	4	4 5
Danemark (100 krd)	88 070	88 470	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 470	9 476	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 725	2 736	2 4	3 1
Suisse (100 f)	383 350	389 470	373	393
Suède (100 krs)	92 430	92 480	88	96
Norvège (100 k)	85 810	85 520	82	90
Autriche (100 sch)	48 233	48 471	46 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 219	5 066	4 9	5 5
Portugal (100 esc)	3 860	3 885	3 5	4 3
Canada (1 $ can)	4 104	4 196	3 8	4 2
Japon (100 yens)	4 034	4 114	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/9
Or fin (kilo en barre)	55800	57500
Or fin (en lingot)	55700	56500
Napoléon (20f)	320	321
Pièce Fr (10 f)	365	....
Pièce Suisse (20 f)	320	318
Pièce Latine (20 f)	320	323
Souverain	424	427
Pièce 20 dollars	1950	1950
Pièce 10 dollars	1000	980
Pièce 5 dollars	545	.....
Pièce 50 pesos	2080	2115
Pièce 10 florins	320	335

هكذا من الأصل

M. Waechter et Mme Royal à la même tribune

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, et M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, se sont retrouvés pour la première fois à la même tribune, mercredi 16 septembre à Paris, pour plaider en faveur du « oui » au référendum sur le traité d'union européenne. Tous deux se sont félicités de ce que le traité, dans son article 2, affirme que *« la Communauté a pour mission (...) de promouvoir un développement harmonieux et équilibré des activités économiques, une croissance durable et non inflationniste respectant l'environnement »*. *« Aucune Constitution nationale n'intègre encore cette nouvelle notion de développement durable »*, a souligné M. Waechter. *« Maastricht consacre le droit d'ingérence de l'environnement dans l'ensemble des politiques »*, a ajouté Mme Royal.

De son côté, le président de Génération Ecologie, M. Brice Lalonde, a organisé un déjeuner-débat dans la la brasserie l'Européen en compagnie de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, de MM. Carlo Ripa Di Meana, ministre italien de l'environnement, et Edgard Pisani, ancien ministre. *« L'Europe, c'est le chevalier blanc de la planète »*, a affirmé M. Lalonde, en regrettant toutefois que les gouvernements successifs n'aient pas su *« faire chanter l'Europe »*. *« Si l'on avait continué à faire l'Europe de façon emmerdante, comme on l'a fait depuis quarante ans, les Français auraient fini par la rejeter »*, a déclaré Mme Guigou. M. Waechter et Mme Royal devaient se retrouver, jeudi 17, pour une réunion publique à Strasbourg. En revanche, le chef de file des Verts et le président de Génération Ecologie n'ont pu s'entendre, au cours de la campagne qui s'achève, pour organiser en commun une réunion en faveur du « oui ».

J.-L. S.

TURQUIE : après douze ans d'interdiction

Le retour en scène du Parti populiste républicain suscite des remous politiques

Suspendu pendant douze ans, après le coup d'État militaire de 1980, le doyen des partis politiques turcs, le Parti populiste républicain (CHP, social-démocrate) – qui avait été créé par le fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal Atatürk – vient de faire une rentrée spectaculaire sur la scène politique turque sous la direction de M. Deniz Baykal. Plusieurs députés du Parti populiste social-démocrate (SHP), partenaire minoritaire de la coalition gouvernementale, ont déjà rejoint le CHP.

ISTANBUL

de notre correspondante

Depuis sa réapparition officielle, le 9 septembre, le CHP a bouleversé le paysage de la gauche turque. Il menace de constituer un sérieux danger pour le gouvernement de coalition de M. Suleyman Demirel, qui ne dispose plus, à ce jour, que d'une majorité de six sièges à l'Assemblée nationale. Prônant le renouveau et la modernisation de la social-démocratie, l'ambitieux M. Baykal semble avoir été entendu par des hommes politiques de diverses factions, frustrés par la paralysie d'une gauche en manque d'idéologie. *« Nous avons besoin de renaître, nous avons besoin d'un nouveau départ, d'un nouveau point de référence... »* Faute d'unifier la gauche, M. Baykal s'est lancé à l'assaut des partis concurrents qu'il espère éliminer progressivement.

En moins d'une semaine, le rival principal du CHP a déjà perdu dix-sept de ses députés et d'autres démissions sont attendues. En un an, le SHP de M. Erdal Inönü – qui a déjà souffert de la défection des députés kurdes élus sur ses listes – a perdu trente-cinq des quatre-vingt-huit sièges au Parlement obtenus lors des élections d'octobre 1991. Une belle revanche pour M. Baykal, qui, à trois reprises, avait été un candidat malchanceux à la direction de ce parti. De son côté, le Parti démocratique de gauche de M. Bulent Ecevit, qui dirigeait le CHP au moment du coup d'Etat, semble condamné après la perte de deux au moins de ses six représentants à l'assemblée.

Avec vingt députés, ce qui lui permet de former un groupe parlementaire, M. Baykal se verra désormais octroyer un temps de parole à l'Assemblée nationale ainsi que sur la chaîne nationale de télévision et pourra participer à diverses commissions parlementaires. Pourtant, malgré ce départ en flèche, la bataille ne fait que commencer pour le CHP.

Il s'agit de remettre en marche tout un appareil rouillé par douze ans d'absence. La restitution de ses biens immobiliers devrait l'aider à remettre en place son infrastructure dans l'ensemble du pays, mais M. Baykal devra également dépoussiérer l'image d'un parti décrit par l'éditorialiste Mumtaz Soysal, comme étant *« un peu anachronique, un peu fasciste, un peu communiste, un peu athée et un peu Jacobin »*. D'autre part, la Constitution interdisant les transferts de députés, les démissionnaires devront, dans un premier temps, former un parti temporaire avant de pouvoir officiellement rejoindre le CHP.

M. Baykal a affirmé qu'il soutiendrait le gouvernement actuel, pour autant qu'il applique le programme fixé par les deux partenaires de la coalition. Mais plusieurs des aspects de ce programme chers aux sociaux-démocrates – notamment les promesses de démocratisation – semblent avoir été abandonnés. *« Nous ne voulons pas causer une crise »*, a déclaré M. Ali Dincer, un des députés démissionnaires du SHP. *« Mais nous allons leur rappeler leurs promesses »*.

M. Demirel, visiblement ennuyé par tous ces remous, continue cependant d'affirmer que les récentes démissions n'affectent en rien le gouvernement. Si le maintien du *statu quo* – qu'il souhaite pour l'instant – s'avérait impossible dans les mois à venir, M. Demirel pourrait profiter du désarroi de son rival de droite, l'ANAP – déchiré par des luttes intestines apparemment orchestrées par le président de la République, M. Turgut Ozal – pour organiser des élections générales. Malgré une année au pouvoir très décevante, le Parti de la juste voie de M. Demirel, seul point d'ancrage solide au milieu de la confusion générale, aurait de bonnes chances de remporter la consultation.

NICOLE POPE

Opposés à la réforme de la PAC

Les agriculteurs de la Drôme veulent bloquer les transports

LYON

de notre bureau régional

A l'appel des organisations agricoles de la Drôme, de l'Ardèche et de différentes coopératives fruitières, laitières et céréalières, un millier d'agriculteurs ont décidé d'entraver la circulation sur les axes routiers et la voie ferrée Lyon-Marseille à partir du jeudi 17 septembre. Selon M. Pierre Banc, leur porte-parole, le mot d'ordre est lancé pour une durée indéterminée. Ces grandes voies avaient déjà été coupées, au début de juillet, au moment où les arboriculteurs protestaient contre les manifestations des routiers qui gênaient les expéditions de fruits.

Cette fois, toutes professions confondues, ils entendent protester contre la réforme de la politique agricole commune. Ils demandent notamment la prise en considération de charges particulièrement lourdes supportées par les céréaliers qui irriguent leurs cultures. Ils revendiquent aussi des mesures d'urgence : allègement de cotisations sociales, report d'annuités d'emprunts, moratoire fiscal, en raison d'une campagne fruitière décevante. Les tonnages détruits ou retirés du marché (à des niveaux d'indemnisation supportés par la Communauté européenne, qui ne couvrent que 50 % à 60 % des coûts de production) ont été très importants. Les prix de marché ont enregistré une baisse sévère (50 %) au stade de l'expédition.

Certaines exploitations traversent de graves difficultés, d'autant que le contentieux avec l'Etat à propos de l'indemnisation des dégâts causés par le gel, en 1991, n'est pas apuré : *« Nous demandons simplement à passer ce mauvais cap, sans abandonner nos exploitations »*, a déclaré M. Banc.

Par ailleurs, nous signale Gérard Méjean, notre correspondant à Valence, les voies ferrées de la région ont été placées sous haute surveillance après qu'une vingtaine d'actes de sabotage eurent été commis en moins d'un mois contre les systèmes de signalisation de la SNCF. Ces actes de vandalisme visent des armoires électriques installées le long des voies, dont elles assurent la signalisation. L'incendie de ces armoires provoque l'arrêt immédiat des trains, contraints ensuite de rouler « à vue », donc à petite vitesse, tant que la réparation n'a pas été effectuée.

GÉRARD BUÉTAS

□ **Un appel d'agriculteurs en faveur de Maastricht.** – Des responsables agricoles, parmi lesquels, à titre personnel, onze présidents de chambre d'agriculture, ont lancé, mercredi 16 septembre, un appel en faveur du « oui » pour le référendum du 20 septembre. *« Nous, agriculteurs, par-delà les difficultés d'adaptation et les interrogations fortes que suscite la réforme de la PAC, souhaitons dire simplement, au moment où le pays est appelé à approuver une nouvelle avancée de la construction européenne, tout ce que le marché commun agricole nous a apporté, tout ce qu'il nous apporte et tout ce que nous perdrions si un coup d'arrêt était donné à l'Europe »*, indique notamment l'appel.

A la conférence de l'OPEP

L'Iran retarde un accord sur le niveau de production

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Les treize pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) devraient se mettre d'accord, jeudi 17 septembre à Genève, pour maintenir inchangé au quatrième trimestre le niveau de la production de pétrole. La première journée de négociations a permis de vérifier que les treize pays de l'Organisation sont d'accord sur l'objectif : faire en sorte que le « panier » de brut OPEP (un mélange de sept pétroles de qualités différentes) grimpe à 21 dollars le baril (chiffre à comparer au cours de 19,64 dollars, le 15 septembre).

C'est sur les moyens pour parvenir à cet objectif que portent les divergences. L'Iran estime que seule une réduction de trois cent mille à quatre cent mille barils par jour du plafond de la production de l'Organisation – actuellement fixé à vingt-trois millions de barils par jour (Koweït exclu) – le permettra.

Une position jugée indéfendable par les autres participants à la conférence. *« Il existe une majorité en faveur d'un gel de la production »*, a indiqué le ministre gabonais du pétrole, M. Jean Ping. Dans cette hypothèse, le Koweït, dont le niveau d'extraction reste inférieur à ce qu'il était avant la guerre du Golfe, continuerait à bénéficier d'un traitement de faveur en étant autorisé à produire autant qu'il souhaite.

Les membres de l'OPEP, exception faite de l'Iran, continuent de faire confiance au marché pour faire remonter les cours. De fait, tous les analystes pétroliers pronostiquent une croissance de la demande de brut à l'approche de l'hiver susceptible de doper les prix et de pousser le « panier » OPEP à 21 dollars d'ici au mois de janvier.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Selon M. Marc Blondel (FO)

L'UNEDIC est en rupture de paiement

M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, a résumé d'une formule, mercredi 16 septembre, le jugement qu'il porte sur la situation financière de l'UNEDIC et le prochain renouvellement du conseil d'administration. *« Ce n'est pas d'un président dont nous allons avoir besoin, c'est peut-être d'un liquidateur judiciaire »*, a-t-il déclaré, en soulignant que le régime d'assurance-chômage *« continue de perdre 1 milliard de francs par mois »*. Il se confirme en effet que l'UNEDIC connaît des difficultés, alors que les effets attendus de l'accord du 18 juillet (*le Monde* daté 19-20 juillet) ne deviendront réalité, au mieux, que dans quelques mois. Le nombre de chômeurs à indemniser augmente et le trou de trésorerie, entre le 5 et le 15 du mois, atteint les 3,5 milliards de francs. Sollicitées, les banques rechignent à suivre et la caution du fonds pour les handicapés, l'AGEFIPH, s'avère insuffisante. A la fin du mois, Mme Nicole Notat (CFDT) devrait prendre la présidence de l'UNEDIC, au nom des salariés, après M. Bernard Boisson (CNPF). Jusqu'à présent, l'alternance profitait à FO et revenait toujours à M. André Bergeron.

□ **MOZAMBIQUE : la résistance s'oppose à un projet de distribution alimentaire.** – Alors que le Mozambique *« pourrait devenir la Somalie de demain »*, selon un haut responsable de l'ONU à Genève, les rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) n'ont accepté que deux des dix « corridors » terrestres prévus pour la distribution de produits alimentaires, selon un plan préparé sous l'égide des Nations unies. Victime de la sécheresse, comme le reste de l'Afrique australe, le Mozambique est menacé dès octobre par une terrible famine. Le gouvernement et la RENAMO devaient se prononcer avant le 14 septembre sur un plan de distribution établi par une « Commission pour l'aide humanitaire ». Selon le coordinateur des activités de l'ONU au Mozambique, ce délai a été reporté au 19 septembre, la RENAMO étant *« encore en train d'étudier »* huit itinéraires terrestres et un des sept couloirs aériens proposés. – (*AFP, Reuter.*)

Première sélection du prix Interallié

Le jury du prix Interallié a fait connaître sa première sélection pour le prix qui sera décerné le 24 novembre : Christiane Baroche (*les Ports du silence*, Grasset), Patrick Besson (*Julius et Isaac*, Albin Michel), Dominique Bona (*Malika*, Mercure de France), Bruno Bontempelli (*l'Arbre du voyageur*, Grasset), Michel Braudeau (*le Livre de John*, Seuil), Franz-Olivier Giesbert (*l'Affreux*, Grasset), Lucile Laveggi (*la Spectatrice*, Gallimard), Gabriel Matzneff (*les Lèvres menteuses*, La Table ronde), Jacques Peuchmaurd (*les Vieilles Blessures*, Robert Laffont), Daniel Rondeau (*la Part du diable*, Grasset), Robert Solé (*le Tarbouche*, Seuil) et Frédéric Vitoux (*Charles et Camille*, Seuil).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de 29 à 42

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1992 a été tiré à 532 774 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

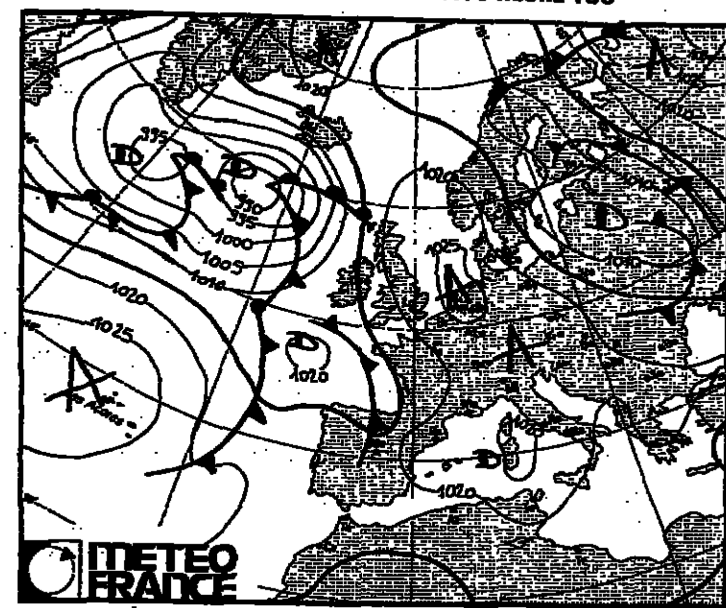
« Le Monde Sans visa » : quai des bouquins

Les quais de Paris, au cœur de la capitale, viennent d'être inscrits par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité. Bonne raison pour partir à la rencontre de leurs habitants et locataires de toujours : les bouquinistes. A lire également : menace sur le *quartier des Princes* ; *Chamerolles, un château qui sent le neuf* ; le culte shugendo et le pèlerinage rituel au mont Yudono au Japon.

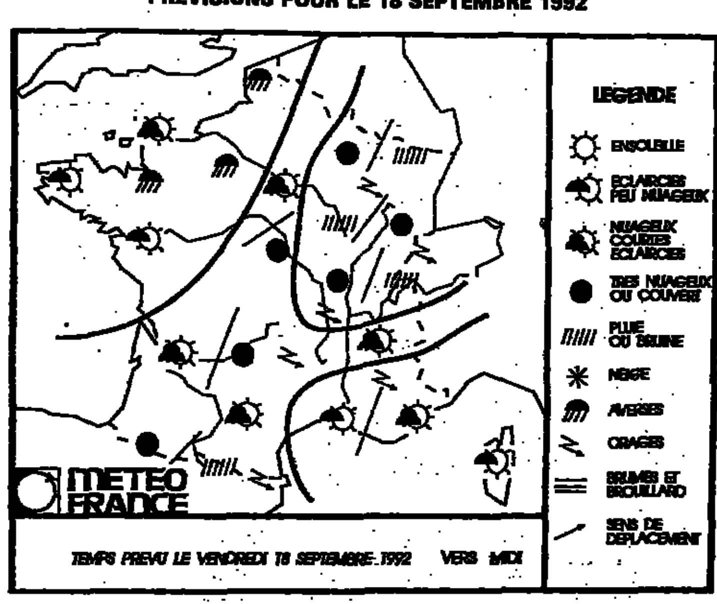
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE 1992



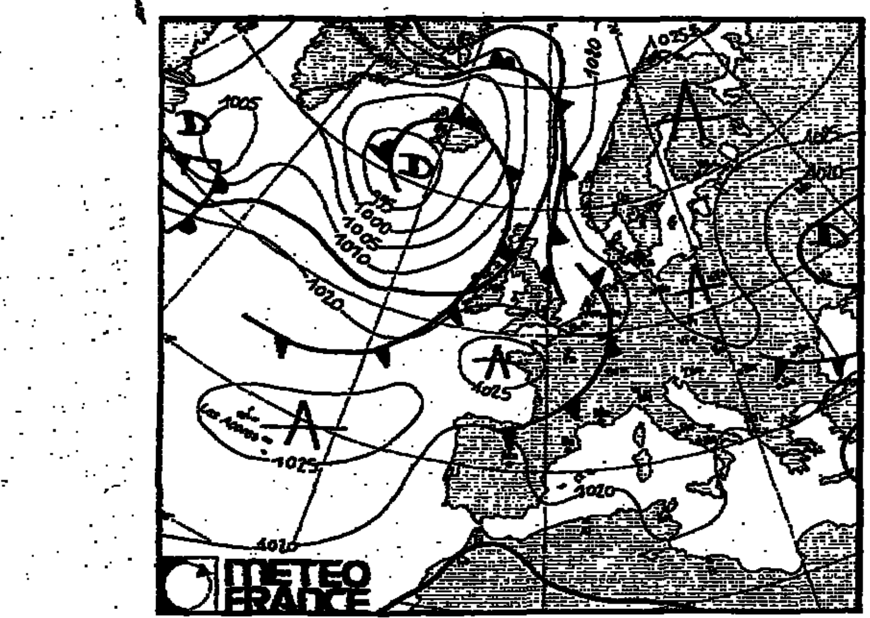
Vendredi : ondées orageuses avec amélioration par le nord-ouest. – Sur le nord-ouest du pays, nuages et belles éclaircies alterneront, accompagnés de quelques petites averses. Cette amélioration gagnera progressivement le Poitou-Charentes, le Centre, l'Ile-de-France et la Picardie en cours d'après-midi.

Sur le reste du pays, il y aura quelques éclaircies, mais les nuages seront plus nombreux. Ils donneront des ondées à caractère parfois orageux. Les régions méditerranéennes ne seront touchées qu'en fin d'après-midi.

Les températures matinales seront comprises entre 9 et 12 degrés dans le Nord-Est, 12 et 15 degrés sur la majeure partie du pays, 16 et 18 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 19 à 22 degrés sur la moitié nord, 22 à 25 degrés sur la moitié sud et 27 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-9-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-9-1992 à 18 heures TUC et le 17-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE				TOURS	26	12 D		LUXEMBOURG	19	9 D
AJACCIO	27	17 D		POINTE-A-PITRE	29	23 N		MADRID	36	17 D
BIARRITZ	29	21 N		**ÉTRANGER**				MARRAKECH	40	23 D
BORDEAUX	28	17 D						MEXICO	21	14 B
BOURGES	26	12 D		ALGER	30	15 D		MILAN	27	14 B
BREST	20	17 N		AMSTERDAM	18	6 D		MONTRÉAL	22	13 N
CAEN	19	11 D		ATHÈNES	29	18 D		MOSCOU	17	11 C
CHERBOURG	15	14 N		BANGKOK	32	27 C		NAIROBI	25	12 C
CLERMONT-FER.	27	12 D		BARCELONE	26	13 D		NEW-YORK	27	18 D
DIJON	24	11 B		BELGRADE	25	10 D		OSLO	–	– –
GRENOBLE	27	13 D		BERLIN	18	11 N		PALMA-DE-MAJ.	29	16 N
LILLE	20	9 N		BRUXELLES	19	8 D		PÉKIN	24	12 D
LIMOGES	26	14 D		LE CAIRE	31	21 D		RIO-DE-JANEIRO	–	– –
LYON	25	13 D		COPENHAGUE	16	8 D		ROME	28	18 B
MARSEILLE	28	16 D		DAKAR	30	25 N		SEVILLE	37	21 D
NANCY	23	8 B		DELHI	31	23 D		SINGAPOUR	33	23 C
NANTES	25	15 N		DJERBA	–	– –		STOCKHOLM	17	10 C
NICE	26	19 D		GENÈVE	23	11 B		SYDNEY	–	– –
PARIS-MONTS.	22	12 D		HONGKONG	–	– –		TOKYO	28	22 C
PAU	30	16 D		ISTANBUL	25	14 D		TUNIS	29	18 D
PERPIGNAN	25	14 C		JÉRUSALEM	27	16 D		VARSOVIE	17	12 C
RENNES	24	16 D		LISBONNE	27	18 C		VENISE	26	15 D
ST-ETIENNE	26	12 D		LONDRES	20	11 N		VIENNE	26	14 N
STRASBOURG	21	10 C		LOS ANGELES	22	17 N				
TOULOUSE	29	14 D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

La dernière séance

C'EST terrible, l'actualité, ça ne respecte rien. Tout était prêt pour que la dernière séance offerte par TF 1 aux électeurs insomniaques (les projecteurs ne s'éteignirent qu'à 1 heure du matin) rassemble une ultime fois les mille arguments recuits, pour qu'on s'envoie sagement à la figure de la technocratie, de l'écu et du Sarajevo.

Mais voilà. Au fil des heures, le désordre des monnaies avait aiguisé les inquiétudes. Juste avant le lever de rideau, on apprenait que la livre sortait du SME, que l'on se réunissait en pleine nuit à Bruxelles, que les taux d'intérêt allaient monter, ou baisser, que tout pouvait arriver. Ca sentait le drame, l'imprévu. Que se passait-il? Quel rapport avec le scrutin? La fine fleur du « oui » et celle du « non » ne pouvaient pas mieux tomber. A coup sûr, les uns et les autres allaient sauter sur l'occasion, aiguillonnés par les animateurs, pour tirer parti, tirer à eux, cette matière première inespérée.

On attendit. On attendit encore. On a presque honte de le signaler, mais c'est Jean-Marie Le Pen qui, après une demi-heure d'irréelles palabres, se fit une joie mauvaise de replonger le débat dans l'actualité de l'heure, renforçant l'impression tragique que la vie, le contact charnel avec le réel étaient d'un côté, et les chimères technocratiques déconnectées de l'autre : « Le SME implose, l'écu n'existe plus », rugit-il. « Vous venez au contraire de démontrer la nécessité de changer le système », répliqua un Bernard Kouchner monté sur des ressorts.

Ce fut tout. Le pittoresque duo Cotta-Carreyrou, à qui cette soirée vaudra certainement une mention spéciale aux « Guignols » de Canal Plus, jugea prudent de se tenir à l'écart de la bagarre de rue en quoi se transforma l'attroupement. Les badauds, en revanche, ne regrettèrent pas leur veillée. M. Le Pen ayant accusé le chef de l'Etat de s'être délibérément fait opérer à quelques jours du scrutin – il avait eu « des informations », il savait ce qu'il savait – la moitié de l'assistance, comme à l'Assemblée, quitta la salle. Bernard Kouchner, là encore bien seul, à l'exception de Simone Veil, opposa à l'ignominie une calme indignation.

A 1 heure du matin, Brice Lalonde, en état de grâce, trouva encore des mots qui partaient du cœur pour dire la nécessité ardente de l'Europe. Kouchner, Lalonde : si on les avait davantage entendus, ceux-là et quelques autres, tout au long de la campagne, au lieu des Lang, des Fabius ou des Bayrou, le « oui » ne serait peut-être pas où il en est.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 17 septembre

TF 1

17.30 Série : Loin de ce monde.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm : Une famille formidable. De Joël Santoni (1re partie).
22.25 Magazine : Mea culpa. Présenté par Patrick Meney.
23.55 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Félicie Dubois, Dennis Hooper, Bettina Rheims et le groupe Chanson + Bi Fluorée.

F 2

17.10 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Reportages ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
18.25 Série : Magnum.
19.10 Campagne pour le référendum.
19.30 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. L'Europe vue de Pézenas ; Le Relais ; Les Négresses blanches.
22.15 Cinéma : Le Chien des Baskerville ■. Film britannique de Terence Fisher (1959).
23.50 Journal et Météo.

F 3

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *La Quatrième Orange*, de Régine Detambel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.35 INC.
20.45 Cinéma : La Race des seigneurs. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1973). Avec Alain Delon, Sydne Rome.
22.25 Campagne pour le référendum.
22.40 Journal et Météo.
22.55 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
23.05 Cinéma : Les Félins. ■■ Film français de René Clément (1964).
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Juliette Gréco.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Scorpion rouge. □ Film américain de Joseph Zito (1988).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Calme blanc. ■■ Film australien de Phillip Noyce (1989) (v.o.).
23.55 Cinéma : Sale comme un ange. ■ Film français de Catherine Breillat (1991).

M 6

17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : L'Eté en pente douce. ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1986).
22.45 Téléfilm : Inspecteur Kathy.

ARTE

17.00 Cinéma : Vivre en paix. ■■ Film italien de Luigi Zampa (1946).
19.00 Documentaire : L'Art en Russie (redif.).
19.30 Documentaire : Gens de Cuba. De Ian Bruce et Ross Keith.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Munich, ville du cinéma.
20.40 Documentaire : J'aimerais mieux être un autre.
22.00 Court-métrage : Fotofinish. De Sönke Wortmann.
22.20 Court-métrage : Jours d'été.
23.20 Court-métrage : Marie.
0.00 Documentaire : Le Festival de films de Munich a dix ans.

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 92. Rencontre européenne d'auteurs de théâtre : Didier-Georges Gabily (France).
21.30 Profils perdus. Michel de Certeau, jésuite et historien (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le besoin de croire. 3. S'en sortir.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 septembre 1991, lors des Semaines musicales d'Ascona) : Bugaku, 1re partie, de Mayuzumi ; Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; Symphonie no 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Tokyo, dir. Kazuyoshi Akiyama ; Yukiko Hori, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Trio pour flûte, violon et violoncelle no 1 en ut majeur, de Haydn ; Sonate pour violon et piano no 5 en fa majeur op. 24, de Beethoven ; Quatuor pour violon, alto, violoncelle et piano en la majeur op. 30, de Chausson ; Licht und Liebe D 352, de Schubert.
0.30 Dépêche-notes
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 18 septembre

TF 1

16.30 Club Dorothée.
17.30 Série : Loin de ce monde.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire, en direct.
22.05 Jeu : Le Défi, en direct.
22.45 Variétés : Music Stars. Invité : Michel Sardou.
23.55 Divertissement : Arthur, émission impossible.
0.55 Journal et Météo.

F 2

16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Reportages ; Quoi de neuf docteur ? ; Reportages.
18.25 Série : Magnum.
19.10 Campagne pour le référendum.
19.35 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Adieu marin. D'Alain Schwarzstein, avec Jean-Philippe Ecoffey, Pierre Vaneck.
22.30 Feuilleton : Belphégor. De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary (1er et 2e épisodes). *Première partie de l'hommage à Claude Barma, décédé le 30 août.*
0.50 Journal des courses Journal et Météo.

F 3

16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *La Sécession à Prague*, de Luca Quattrocchi.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Dans les bras du Danube, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.45 Magazine : Caractères. Présenté par Bernard Rapp. Invités : Myriam Anissimov (*Dans la plus stricte intimité*) ; Anne-Marie Garat (*Aden*) ; Patrick Modiano (*Un cirque passe*) ; Daniel Rondeau (*la Part du diable*), Didier Blonde (*les Voleurs de visages*).
22.50 Campagne pour le référendum.
23.05 Journal et Météo.
23.20 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
23.30 Traverses. Nous ne vivrons plus ensemble, documentaire de Philippe Flandrin et Michel Le Bayon (rediff.).
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 Musique : Portée de nuit. *Es la claror dorada de la posta* et *El cant*, de Turull, sol. : Montserrat Caballé, soprano ; Manuel Burgueras, piano.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Verez. ■ Film franco-italo-espagnol de Xavier Castano (1990).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Roman Polanski.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Téléfilm : Cas de conscience, en direct. De Peter Werner.
22.05 ▶ Documentaire : Krafft, la passion jusqu'au bout. De Denis Chegaray et Olivier Dost.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Total Recall. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1990).
0.50 Cinéma : Dans la peau d'une blonde. □ Film américain de Blake Edwards (1991) (v.o.).

M 6

17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et à 0.00).
20.45 Téléfilm : Vidéo scandale. De Noël Nosseck.
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Emotions.
0.20 Magazine : Rapline. Présenté par Olivier Cachin.

ARTE

17.00 Documentaire : L'éléphant est tombé dans la rivière. De Volker Anding (rediff.).
17.45 Documentaire : L'Idole asservie. De Desmond Morris (rediff.).
19.00 Documentaire : L'Art aux Etats-Unis (rediff.).
19.30 Documentaire : La Part du hasard. De Patrick Bokanowski.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Téléfilm : Les Enfants de la plage. De Williams Crépin.
23.35 Documentaire : Ma Vénus est un animal sauvage. De Harald Hohenacker.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. José Pivin, réalisateur et auteur (2).
21.30 Musique : Black and Blue. L'art de la batterie par-delà les styles.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le besoin de croire. 4. Définir ses énigmes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Jeanne au bûcher, oratorio, d'Honegger, par la Maîtrise et le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol. : Marthe Keller, François Chaumette, Catherine Dubosc, Valérie Millot, Jean-Claude Orliac.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit-Opportun : Turk Mauro, saxophone, Emmanuel Bex, orgue, Christophe Marguet, batterie.
1.05 Papillons de nuit.

هكذا من الأصل

LA PEAU DU MONDE
de Jacques-Pierre Amette. Seuil, 200 p., 95 F.

AVANT
de Vassilis Alexakis. Seuil, 236 p., 95 F.

LE FEUILLETON
de Michel Brandeau



GÉRARD RONDEAU

Jacques-Pierre Amette : cousin de Perec.

Chercher du feu

IL y a, chez certains hommes, une deuxième adolescence, qui se situe à mi-chemin de la vie et qui peut être plus difficile à franchir que la première. On est moins souple devant l'obstacle. Un peu plus las, un peu désabusé. On sait que ce n'est pas illimité de l'autre côté de la barrière ou de l'orage. On a déjà perdu des amis, des parents. En même temps, on est aguerri, on sait que les douleurs passent, on est averti de l'usure et, surtout, l'amour de la vie ne cesse de grandir, de s'affirmer, de se diversifier, à mesure qu'on en voit poindre, au loin, le terme. Cet âge étrange est celui de toutes les nostalgies, des bilans partiels, parfois des idées noires et des redémarrages. Celui de la libération, bien souvent.

JACQUES-PIERRE AMETTE, après *Jeunesse dans une ville normande, Confessions d'un enfant gâté* et *l'Adieu à la raison, le Voyage de Hölderlin en France,* entre autres, met en scène, dans *la Peau du monde,* un journaliste, Henry, qui travaille dans les pages culturelles d'un hebdomadaire parisien, qui pourrait bien ne pas être totalement étranger à celui où nous avons plaisir à lire Amette régulièrement. Henry est marié à Elisabeth. Il a un ami, Horatio, avec lequel il s'interroge sur ce que font les femmes à l'heure du déjeuner, dans les hôtels, et sur diverses questions importantes de sa vie quotidienne *(« Horatio, jadis, quand tu apprenais ton métier, tu avais tellement envie de vaincre ce lecteur idéal qui nous hante tous. Aujourd'hui, ils sont redevenus ces gens maussades qu'on croise sur le trottoir quand on sort de l'immeuble. – Henry, nous perdons des lecteurs. »)* Henry boit volontiers et Elisabeth aussi. Ils se disent qu'un jour ils auront un enfant qui boira. En attendant, Henry regarde des photos de Tournier le jour de son Goncourt, et de Marguerite Duras, dans la période d'elle qu'il préfère, celle de *Moderato cantabile,* quand elle portait des jupes pied-de-poule et des lunettes à monture épaisse. C'est aussi notre période préférée.

Et soudain la vie bascule, avec un coup de téléphone : Julius, le frère d'Henry, a été hospitalisé à Saint-Malo, victime d'un malaise cardiaque. Henry file au pays natal retrouver ce frère qu'il n'a jamais bien connu, qui est un esprit plutôt religieux. Julius a tâté du séminaire, sans s'expliquer beaucoup avec Henry, sinon une fois, il y a longtemps, en lui faisant sentir qu'il n'entrerait jamais dans ce royaume : *« Tu peux rester à te promener ici sur l'esplanade. Regarde les tilleuls et les femmes noires du pays, reste à boire un pastis, sur la banquette de la brasserie, regarde les joueurs de pétanque en maillot de corps, mais tu n'auras que la peau du monde, sa surface scintillante, rien d'autre. »* Henry y a souvent repensé à cette peau du monde, en se disant que ce n'était pas si mal ; après tout, c'est ce qu'il caresse le mieux. Il est vrai qu'il y a du Duras chez Amette, dans une certaine exaltation poétique des choses de la vie ordinaire qui peut rendre ce *monde à la fois triste et merveilleux.* Une fuite en voiture la nuit sur l'autoroute, une bourrasque de neige derrière la vitre d'un café, une chambre tapissée de toile de Jouy sur les remparts de Saint-Malo, les gens qui passent *(« Le courage humain des couples, se dit-il, bêtement tous deux, enfin, cette manière qu'ont les femmes d'accrocher leur bras à un homme, cette manière des couples de s'enfoncer dans la nuit. »)* Qui sait si cela ne ressemble pas à une forme de foi tout aussi mystérieuse que celle de Julius?

N'importe, pour l'instant, ce qui donne à Henry le vertige dans ce court retour vers son frère et l'enfance, c'est l'envie de *disparaître, tout larguer, femme, boulot, appartement, amis, dire* qu'on va acheter des allumettes et ne plus jamais revenir. Amette, ce frère normand de Peter Handke, ce cousin de Georges Perec (il se souvient, lui aussi, et connaît l'ivresse des choses, des catalogues), décrit avec beaucoup de finesse et de sensualité ce contact fuyant avec le monde, cette séduction et cette déception qui nous y attachent et nous donnent à tous, un jour ou l'autre, l'envie d'aller aussi chercher des allumettes. Un qui aimerait bien avoir du feu sur lui, c'est le narrateur d'*Avant,* le sixième roman de Vassilis Alexakis, un personnage qui masque à peine l'auteur de *Talgo, Paris-Athènes* et *Contrôle d'identité.* En effet, il écrit dans le noir, au stylo à bille, sur un carnet, sans pouvoir se relire.

On dira que c'est une métaphore du travail de l'écrivain : on écrit tous à l'aveuglette. Mais ici le noir est généralisé, absolu. Les voisins du narrateur sont dans le même noir que lui, ce n'est pas une affaire de métier ni de lunettes. C'est un état, une condition. On apprend à les connaître les uns et les autres, avec leurs manies et leurs travers, leurs petites obsessions, leurs collections de cailloux. Ils sont dans un souterrain, une profonde carrière, comme les catacombes de Paris. Au loin, ils entendent passer le métro. Ils creusent un peu chaque jour pour essayer de rejoindre un tunnel, mais c'est sans fin, d'autant qu'ils ne sont pas sûrs de la bonne direction.

ECRIRE, creuser, c'est la même recherche à tâtons, du reste : *« Je crains que l'écriture ne m'entraîne vers des lieux que je préfère oublier pour le moment. L'écriture peut vous dire des choses que vous ne désirez pas entendre. Vous croyez la conduire, mais à partir d'un certain moment elle vous dirige. Cela arrive de façon soudaine, à la page 107 ou 111 du manuscrit. »* Dans le cas présent, il semble que l'écriture prenne le pouvoir dès les premières lignes par l'usage constant que fait le narrateur du mot « avant ». Il ne faut pas beaucoup insister pour que l'on se demande « avant quoi? », et deviner l'astuce, pas tout à fait neuve, mais toujours excellente : les personnages sont morts, nous sommes en enfer et c'est pour cela qu'on y voit si mal, que les gens ne savent plus leur âge, n'ont jamais faim ni sommeil.

L'enfer d'Alexakis est pavé de souvenirs bien vivants, d'historiettes, de vignettes ou d'anecdotes souvent drôles et tellement justes qu'elles parviennent à distraire l'auteur de ce qui le mine et le travaille, l'agonie de sa mère à l'hôpital et sa mort. « Avant », c'est du temps où nous étions en vie, mais au présent de l'écrivain, c'est maintenant, avant que sa mère ne meure. D'où ces jeux des voisins de l'auteur qui se demandent sans arrêt où ils en sont. Sont-ils morts? Ils n'aiment pas le mot « décédé ». Mais enfin ils conviennent qu'après ce qui leur est arrivé, etc. Le narrateur, quand il oublie sa mère, revient toujours à son dada, l'écriture. Il a des idées de romans fabuleuses, qui font rire, comme cette incroyable partie de cartes dans le noir, sans cartes (une « réussite », reposant uniquement sur la mémoire), qui est une de ces mille idées formidables dont Alexakis a les poches pleines ainsi que la blague à tabac, de ces petites fusées qu'il ne tire pas complètement parce que ce n'est pas le moment, le chagrin qui vient est trop grand. Il pense à sa propre disparition : *« Cela me vexe que personne ici n'ait lu un de mes livres. Cela ne m'étonne pas, j'avais très peu de lecteurs. Quelle serait l'audience de ce manuscrit, si, par miracle, il sortait d'ici? »* Une bonne audience, sûrement, on le verra bientôt. On le verra tous « après », comme tout un chacun.

★ Signalons la reprise en « poche » du roman de Vassilis Alexakis, *les Girls du City Boum-Boum,* paru en 1975 (Points-Seuil, n° R 547). La collection « le Manteau d'Arlequin » (Gallimard) publie deux pièces de Jacques-Pierre Amette, *le Mal du Pays* et *Singe.*

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Detective story



BERENICE CLEEVE

CERTAINES personnes ressentent comme une promiscuité l'obligation de vivre avec soi-même. Alors, elles écrivent des autobiographies pour forcer les secrets de ce partenaire très intime, qui les incommode et les intrigue. C'était la principale occupation de Michel Leiris. Considérant la littérature comme une discipline annexe de la tauromachie, cet écrivain désirait courir les mêmes périls que les matadors. Et quand il *« se mettait à nu »,* il espérait faire au moins entrer dans son œuvre *« l'ombre d'une corne de taureau ».*

Né le 20 avril 1901, Michel Leiris était à peine plus jeune que le siècle. Il faillit l'accompagner jusqu'au bout et mourut le 30 septembre 1990, dans la dernière ligne droite. A ses débuts, il flirta avec le surréalisme, éprouvant comme tout le monde *« le vertige du moderne ».* Puis il se fatigua de lui-même, de Paris et de l'agitation que l'on y rencontrait. *« Dégoûté »* par *« la vie des métropoles »,* il entreprit de voyager. C'est, paraît-il, la meilleure façon de traiter ce genre de lassitude. Participant à une *« mission scientifique »,* Michel Leiris passa deux années en Afrique, de mai 1931 à février 1933. Il traversa le continent et fit de l'ethnologie entre Dakar et Djibouti. Il *« regardait le voyage comme une aventure poétique* (et) *une méthode de connaissance ».* Il y voyait aussi *« le moyen d'arrêter la vieillesse »,* croyant que *« parcourir l'espace »* permettait de *« nier le temps ».* Alors, il essayait la recette avant les premières rides...

MAIS il est difficile de se dépayser vraiment. On s'éloigne de Paris, de France, d'Europe et l'on accomplit des kilomètres, *« de l'Atlantique à la mer Rouge »,* sans sortir de soi. L'exotisme ne tient pas tout de suite ses promesses. Et l'on éprouve bientôt l'envie de rentrer, car on est gagné par une sorte de *« vide sentimental ».* La tristesse des tropiques, sans doute... Michel Leiris revint déçu de son voyage. Il avait raté sa *« tentative d'évasion ».* Il se retrouvait en compagnie de lui-même, égocentrique ou plutôt *« égocentriste »,* comme il préférait dire. Il rapportait cependant son premier chef-d'œuvre, *l'Afrique fantôme,* qui confirmait le mariage de l'ethnographie et de l'écriture intime.

A son retour, il continua sa carrière d'ethnologue sur les bords de la Seine, place du Trocadéro. Plus précisément, dans les bureaux du Musée d'ethnographie, qui deviendrait ensuite le Musée de l'Homme. Mais, comme les oncles Montaigne et Rousseau, Michel Leiris allait s'occuper surtout de son autoportrait. Avec l'obstination de ces peintres qui tracent mille fois leur propre visage, il a « enquêté » sur son existence durant près de quarante ans, à travers *l'Age d'homme* et les quatre volumes de *la Règle du jeu* (*Biffures, Fourbis, Fibrilles* et *Frêle bruit*). Cela, pourtant, ne suffisait pas. D'octobre 1922 à novembre 1989, Michel Leiris a tenu également un *Journal* (1), que l'on découvre à présent et qui s'ajoute à cette longue « detective story », dans laquelle l'assassin, la victime et l'enquêteur sont une même personne. Si l'on fait les comptes, le record de France de la littérature autobiographique est sûrement battu. Et les oncles s'en réjouissent. Ils sont ravis quand les neveux accomplissent des performances et que le meilleur d'entre eux se trouve être ce *« petit monsieur »,* très furtif et *très austère, mort un dimanche* de septembre.

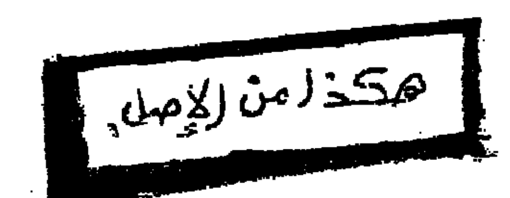
LES premiers mots de ce *Journal* concernent la peinture d'André Masson, lequel *« a dû retrouver parmi ses pinceaux la clef du paradis terrestre », égarée par Dieu. Les* derniers mots trahissent le désir d'*« interrompre »* quelque chose. Mais quoi? L'écriture et la vie, sans doute. Entre-temps, une « traversée » de soixante-sept années, avec une tentative de suicide à mi-parcours, le 29 mai 1957. Ce *« départ manqué »* nous vaut le *récit d'une entrevue entre* Michel Leiris et le commissaire adjoint de Saint-Germain-des-Prés, lequel avait convoqué l'écrivain pour connaître les motifs de son « geste ». N'obtenant aucune réponse satisfaisante, le fonctionnaire jetait des regards soupçonneux sur cet homme qui avait tenté de se tuer *« sans raison ».* Par bonheur, Michel Leiris employa le mot *« neurasthénie ».* Et cela dissipa aussitôt la méfiance de l'officier de police. L'art de rassurer les commissaires... La vérité, c'est que Michel Leiris avait risqué toute sa « mise » sur « un coup de dés », pour voir ce qui arriverait. Le 29 mai 1957, il avait joué à « qui perd gagne », évaluant ce qu'il perdait, mais ignorant ce qu'il pouvait gagner. C'est un jeu qui se pratique beaucoup dans les époques troubles et les périodes de décadence. Et les voilettes des jolies dames ruinées servent à cacher leur désarroi...

Ce *Journal* offre naturellement la peinture de quelques moments « historiques ». Lorsqu'ils prennent une heureuse tournure, on les appelle des « dimanches de la vie », car ils sortent les gens de leur ordinaire. Ils ont des airs de vengeance et de fête. En août 1944, Michel Leiris vécut la libération de Paris avec Sartre et S. de B. L'époque revêtit, pour eux, le charme des grandes vacances. Ils flânaient dans tous les arrondissements, à la recherche de l'Histoire. On savait qu'elle était en train de se faire... Mais dans quel quartier? Avec elle, on est toujours comme Fabrice à Waterloo, car elle se permet les mêmes coquetteries que les fantômes. C'est probablement à cause de ces promenades que Michel Leiris participa, ensuite, à la création des *Temps modernes*... Au printemps 1968, il éprouva de la sympathie pour le mouvement libertaire. Et, l'hiver d'après, il se souvint d'avoir rencontré Paul Celan dans l'autobus et d'avoir conversé tranquillement avec lui, sans deviner que cet homme avait des arrière-pensées de *« poignard dans le cœur »* et de suicide.

MICHEL LEIRIS tenait son *Journal* quand il se sentait *« déprimé ».* Cela lui arrivait souvent, car il ne réussissait guère à s'aimer. C'était sans doute une habitude qu'il n'avait pas prise. Le 16 décembre 1936, il se reprochait d'avoir eu toujours une existence *« mensongère »* et, le 10 juillet 1988, il se dépeignait comme *« un flambeur dont les gains et les pertes ne sont jamais qu'imaginaires ».* Le passage du temps n'avait pas rendu plus amène le regard qu'il portait sur sa propre vie. Chargé de mener une enquête sur lui-même, le détective Michel Leiris n'a cessé de dénigrer sa clientèle. Il n'avait pas retenu les leçons de M. de Chateaubriand. Il ignorait la diplomatie des rapports avec soi. L'art des accommodements ou des compromis. *« Inarrangeable »,* disait-il en parlant de *« l'existence humaine »...*

Le paradoxe de cet homme discret, qui détestait « se faire voir » et qui a traversé notre époque d'une manière clandestine, c'est que, dans ses écrits, il se démasquait avec une sorte de fureur. Que cherchait-il au juste lorsqu'il remplissait des cahiers dans la quiétude de sa chambre? Peut-être *« le secret du secret ».* Le dernier mot d'une affaire très confuse. Il essayait obstinément de faire avouer le drôle de type qu'il retrouvait tous les matins et qui prétendait s'appeler Michel Leiris. *« Le monde,* écrivait-il, *est une armoire à glace dont nous n'avons pas la clef : nous nous voyons dans le miroir sans savoir ce qu'il y a derrière. »* Par bonheur, il arrive que l'on aperçoive des mouettes sur la Seine, en décembre, et que l'on soit distrait de ses pensées. Les mouettes, cela console, même en hiver.

(1) Pour les références de l'ouvrage, voir en page 29 l'article de Francis Marmande.



Le Monde

DES LIVRES

Leiris au prix des mots

De 1922 à 1989, l'écrivain a consigné sa vie dans un « Journal », qu'on publie aujourd'hui. En cinq cahiers voisinent historiettes, choses vues, herbier sentimental, brouillon de l'œuvre qui se fait et une belle collection de rêves

JOURNAL 1922-1989
de Michel Leiris.
Edition établie, présentée et annotée par Jean Jamin, Gallimard, 954 p., 250 F.

Été 36 : accord entre l'Allemagne et l'Autriche. *Gringoire* accuse Salengro d'avoir trahi en 1915, il est juif, il se suicidera. Léo Lagrange crée le « billet populaire de congé annuel ». Le Congrès musulman algérien adopte la « charte revendicative du peuple algérien musulman ». Le soulèvement franquiste empêche les antinazis de Barcelone d'ouvrir leurs contre-Jeux olympiques, réplique à ceux de Berlin. Mauriac menace Blum qui vient de donner son accord pour la livraison d'armes au gouvernement républicain espagnol. C'est dans *le Figaro* du 25 juillet : *« Faites attention, nous ne vous pardonnerions jamais ce crime. »* Nous ?

Un petit homme soigné, Michel Leiris, qui s'est fait connaître par *l'Afrique fantôme* (remue-ménage chez les ethnologues) et *l'Age d'homme* (déroute autobiographique), écrit dans un cahier bleu de format écolier qu'il a ouvert en septembre 1922 et qu'il refermera dans la nuit du 29 mai 1957 quand il tente de se suicider. C'est son *Journal*. Il note au stylo à plume sur une page à petits carreaux, d'une écriture fine : *« 1936, juillet-septembre. Deux événements cruciaux : 1/ la révolution espagnole est cause que, pour la première fois, le monde me fait réellement défaut ; 2/ j'apprends à nager. »* Cruciaux ?

Cette égalité des faits, le propre de la vie d'homme – surtout chez lui dont on sait la détermination antiraciste, antifasciste, une constante alacrité gauchiste (*« De plus en plus, la stalinite me turlupine »*, dit-il en 1949), – et l'interrogation permanente sur le rôle de l'engagement et de l'art – des surréalistes à Sartre, en passant par Bataille et Picasso, Giacometti et Bacon, il est l'ami du siècle, – le dépriment. 1983, le 13 mai, un vendredi 13, il le remarque : *« L'angoisse – du moins pour moi – engendre un surcroît de dépression en raison de l'absurdité qui lui est inhérente : m'inquiéter au même degré des oreilles de mon chien (qui doivent être rectifiées faute de quoi son pedigree ne saurait être confirmé), de l'état de santé de G. H.-R. et l'actuelle situation politique mondiale, cela me montre à quel point je suis absurde, si ce n'est odieux. »* Leiris ne se fait pas de cadeau. Il entame la rédaction de son dixième livre, *Langage Tangage*, c'est la partie émergée de l'œuvre si longue à rédiger (œuvre – journal immergé – « vie » océan), pour aboutir à cette ironie : *« Avoir prétendu écrire pour arriver à mieux vivre et n'avoir, au bout du compte, mené à peu près rien d'autre qu'une vie d'écrivain. »*

« J'ai rêvé que j'étais mort » (1923)

En cinq cahiers, établis par Jean Jamin, *« le jeune ami du Musée de l'homme »*, le *Journal* de Leiris accumule les historiettes, les impressions, deux misères, l'idée qui passe, trois citations, un herbier sentimental, la désolation, quelques titres possibles, pas mal de drôleries, des choses vues, certaine platitude acceptée, des passages plus soutenus qu'on ne manquera pas d'extraire – la Libération de Paris, les impressions de Rome, de New-York ou de Florence, un journal de voyage en Allemagne, sous le signe de ceux de Melville – et une belle collection de rêves en forme d'opéras.

C'est de ce stock de rêves que les exégètes vont sans doute faire leur miel. Ils sont souvent la matrice de ce que le recueil *Nuits sans nuit* transcrit. Réécriture, agencement, essais philosophiques, classements en tous genres, listes, consigne d'arguments à opposer, le *Journal* est un brouillon. Ou plutôt il est le négatif, les planches de contact d'un preneur d'instantanés. On suit à mesure la révélation des livres dans leurs bains chimiques. S'agissant des rêves, ils ne peuvent qu'alerter le goûteur de psychanalyse : Leiris, avec Bataille, est le premier écrivain à en tâter en France, suffisamment attentif à la *« seconde vie »* dont parle Nerval pour la traiter sans différence. Il en fait la théorie. D'autant que l'intérêt de ses rêves, c'est qu'en somme ils ne sont pas toujours personnels, ce sont des rêves à quatre mains.

Au temps du surréalisme, il en fait, *« à point nommé »*, de très « surréalistes ». Au cours de son analyse, il se surprend à en faire de *« typiquement psychanalytiques »*. *« Il semblerait aujourd'hui que mes rêves – au demeurant beaucoup plus rares et bien moins transposés – tendent à prendre une couleur existentialiste »* (1946). Parfois, il rêve comme Bataille. Ou d'être engagé taureau de corrida. Il se révolte : *« Après je serai mort ! »* Il dit à l'organisateur : *« Vous vous foutez de moi ! Je ne marche pas ! »* et ajoute : *« J'aime encore mieux tenter ma chance comme torero ! »* Son premier rêve noté vaut le détour : *« La nuit dernière, j'ai rêvé que j'étais mort »* (16 mars 1923). Ça part mal. Du 17 mai 1944 au 10 octobre 1945, en revanche, pas de rêve transcrit. Le réel suffit largement à assurer la première et la seconde vie. C'est la Libération. En décembre 1944, il retombe dans le marasme d'autrefois : *« A croire que ceux qui disent que les névropathes se sont mieux portés pendant les quatre années d'occupation ont raison. »*



COLL. PARTICULIÈRE/ED. BLUMENFELD

Au Musée de l'Homme, vers 1940.

Tout n'est pas « bon », dans le *Journal*, au sens sportif ou gastronomique, sur quoi se règle, sans l'avouer, le jugement des Lettres. La question n'est pas là. La question, c'est qu'il s'agit d'une vie assez simple pour être, à force, exceptionnelle. Il s'agit d'une méthode et d'une entreprise qui désaxent l'autobiographie (*la Règle du jeu*), comme *l'Afrique fantôme* défait l'illusion analytique, sur fond d'impossible poésie. A quoi on ajoutera que le générique du film a de la caste (terme de tauromachie). Stravinski, Masson, Picasso et Tual sont, par ordre d'entrée en scène, les quatre premiers cités. *« Masson est avec Picasso le plus grand peintre actuellement vivant. »* On est en 1922, le 27 octobre. Ça ne manque pas d'idée... *« Déjeuner avec Max Jacob, Jouhandeau et les Masson »*. Rien de mondain, *le Journal* est leur tombeau. La date d'enregistrement d'entrée fait pendant à celle de la mort, de beaucoup d'autres morts, avec les circonstances parfois, ou une simple notation, sèche, comme cette rancœur d'amitié après une aventure avortée, dont Leiris poursuit Jouhandeau jusqu'en note après ses obsèques (1979) : *« Plus méchamment un homme qui parlait de « mal » à propos de son homosexualité. Mais n'a jamais jugé bon de battre sa coulpe à propos de l'antisémitisme auquel il avait temporairement cédé. »*

Il relate. Il frelate. Ce n'est qu'en fin de course, comme essoufflé, qu'il sait la vérité. Ou plutôt non, la raison : *« L'art n'est-il pas à la fois ma drogue, le don que je fais à autrui et la preuve que je m'administre de n'être pas un animal ? »* (1981). Tantôt il décrit minutieusement le protocole du rite de rédaction, tantôt il s'emporte contre la tricherie de ce refuge, l'important, c'est de ne pas perdre le fil : *« Absurdité fondamentale du* journal intime *qui constitue presque une contradiction dans les termes : non seulement je formule pour moi et je ne parle qu'à moi-même (...) mais je m'échelonne le long des dates, choses extérieures à moi qui constituent mes repères essentiels (...). Le seul intérêt du* journal *réside précisément dans cette gageure absurde, dans cette tentative alchimique de fondre en une unité absolue, ce qui apparaît nécessairement comme divisé. »*

Cette « pouffiasse de pesanteur »

Toujours ce risque de suture, de recomposition, et pis encore, celui de faire de la littérature. Pas le moindre souci de perfectionnement moral, l'essence même du genre selon Charles Du Bos, que commente Pierre Pachet dans les *Baromètres de l'âme, Naissance du journal intime* (1). Il faut toucher le fond, sans biffure, sans fibrilles et tout le fourbis, bien à plat, bien remonté contre cette *« pouffiasse de pesanteur »*, comme on prépare des *posthumes*, *« à la façon des paysans martiniquais stockant chez eux les planches du cercueil futur »*. Oui, mais pour qui ? logiquement, pour Z., la compagne de toujours qui ne le lira jamais, le témoin de vie avec qui il va, une année, en 1934, l'année inondée du nom de Léna, jusqu'à cette méchanceté qu'il nomme *« la méchanceté de l'impuissance »*. Elle n'est pas moindre que l'autre, dit-elle.

Francis Marmande

Lire la suite page 33
Lire aussi, en page 30, la chronique de François Bott : « Detective Story ».

(1) Hatier.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Chercher du feu

« Mais tu n'auras que la peau du monde, sa surface scintillante et rien d'autre. » Le héros du dernier roman de Jacques-Pierre Amette repense souvent à cette prédiction de son frère. Il est à cet âge étrange, à mi-chemin de la vie, qui est celui de toutes les nostalgies, mais aussi de tous les redémarrages. Et Amette dit avec finesse et sensualité ce rapport fuyant au monde, entre séduction et déception. Les héros du sixième roman de Vassilis Alexakis ne devraient pas avoir ces préoccupations. Car s'ils vivent dans le noir, c'est qu'ils sont morts, en enfer. Mais un enfer pavé de souvenirs – souvent drôles – d'« avant ». Difficile, décidément, d'y échapper...

Page 30

LE DÉBAT

Autour de Bourdieu

Le dernier livre de Pierre Bourdieu, *les Règles de l'art*, met en œuvre, avec ambition et... provocation, une approche scientifique de la création littéraire et artistique. Ce qui ne va pas sans polémique. Danièle Sallenave, notamment, oppose résolument le plaisir de lire, la singularité des auteurs et de leurs créations, à une volonté d'explication scientifique qu'elle soupçonne d'être normative et *« finalement, conformiste »*.

Pages 36 et 37

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

L'énigme du départ

V.S. Naipaul est retourné en Inde et en ramène sa troisième enquête sur le berceau de sa famille. Est-ce l'Inde qui a changé ou lui-même ? On dirait qu'il se veut rassuré. Mais, même s'il a bravé cette angoisse de l'Inde qui était pour lui comme une névrose, il reconnaît : *« Oui, je suis un étranger, je repars toujours. »*

Page 42

La peur du vide

Dans une nouvelle édition du « Pouvoir sur scènes », Georges Balandier s'inquiète de l'« anesthésie cathodique » de la vie politique

LE POUVOIR SUR SCÈNES
de Georges Balandier.
Balland, 176 p., 98 F.

Le problème et l'attrait d'une anthropologie de la modernité découlent d'une même nécessité : l'événement ne cesse de la devancer, de la provoquer, de la convoquer. Georges Balandier en prend acte dans le préambule de la nouvelle édition, largement augmentée, du *Pouvoir sur scènes*. Certes, la position théorique et l'argumentation d'ensemble du livre restent les mêmes. Son auteur a mis en évidence, depuis longtemps, les vertus du « détour » qui aiguise et renouvelle le regard que les Occidentaux peuvent apporter sur leurs propres institutions, notamment dans le domaine du politique où les notions de représentations, d'image, de mise en scène, d'efficacité, d'adhésion ou de soumission sont étroitement solidaires. Mais, durant ces dernières années, les conditions de l'exercice et de la mise en images du pouvoir, qu'il soit ou non de type démocratique, n'ont cessé de changer. Et c'est ce changement (ce qu'il appelle *« l'emballement de la théocratie »*) qu'enregistre l'auteur en assignant à son texte renouvelé – texte témoin, en quelque sorte – la tâche d'en rendre compte : *« ...Le cours des choses, le mouvement des idées, l'épreuve de l'événement ont entraîné le texte dans leur propre mouvement. »*

Au-delà des péripéties du quotidien et des convulsions de l'actualité, ce sont toutefois des mouvements en profondeur qui se laissent percevoir, et Georges Balandier reste fondé à inscrire son analyse minutieuse du contemporain dans une perspective plus longue où elle prend tout son sens.

Quelques évolutions essentielles lui permettent dès lors de caractériser la modernité, notamment la modernité politique.

Marc Augé

Lire la suite page 39

هكذا من الأصل

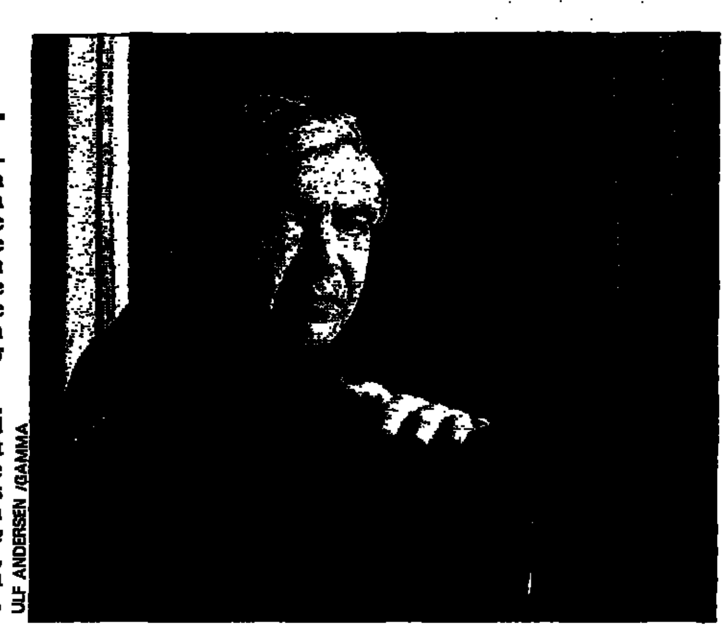
Dans la chaleur de Cuba

Le récit flamboyant et sensuel d'une éducation adolescente dans une île vécue comme un piège

L'ILE DU LÉZARD VERT
d'Eduardo Manet.
Flammarion, 402 p., 140 F.

Corrompue, paresseuse, endormie sur les vagues comme un long lézard vert : telle est Cuba pour Eduardo Manet. Une île intemporelle qui baigne dans une éternelle chaleur humide, en attendant la pluie comme une *« vieille star capricieuse »*, laquelle la transforme aussitôt en un *« aquarium gris et crépitant sous haute tension »*.

Dans cette ambiance électrisée, où la tentation du plaisir prend jusqu'à la racine des nerfs – et que Manet restitue dans un style irrigué d'images et de notations sensitives, qui n'a rien perdu en sensualité depuis *la Mauresque* ou *Zone interdite* –, le narrateur, un adolescent de quinze ans, va connaître, à la fin des années 40, ses premières aventures sexuelles. Avec Alma-Rosa, *« la fleur hybride »*, et, surtout, Gipsie, une femme mûre qui l'entraîne dans *« le merveilleux sabbat »* de nuits telluriques et l'immerge dans le rythme végétal d'une plante tropicale.



ULF ANDERSEN /GAMMA

Eduardo Manet : la patrie de l'écriture.

Mais le roman d'Eduardo Manet ne se ramène pas à un feuilleton érotique, à un inventaire, aussi voluptueux soit-il, d'étreintes. Il y a dans son personnage, qui se lasse de se balancer dans la vie avec l'élégance d'un *« palmier royal »*, un malaise, une interrogation inquiète, qui, véritable enjeu du livre, lui donne sa gravité : celle de l'identité. Car le jeune homme se sent un exilé dans sa propre terre, ne réussit pas à trouver un point d'ancrage dans une île mouvante, passerelle pour les uns, maison de passe pour les autres. Il se tourne vers sa mère pour qu'elle l'aide à se définir. Mais elle est trop prise elle-même dans la nostalgie exubérante de son Andalousie natale. Elle descend d'une famille juive, dont les ancêtres s'étaient convertis au catholicisme au moment de l'Inquisition. Mais, par goût de la fabulation, propension à la mythomanie et exorcisme théâtralisé des absences de son mari volage, elle préfère recomposer sans cesse la saga familiale, racontant notamment qu'elle est issue d'une tribu de Gitans de la Sierra Morena. A force de s'inventer des identités, elle finit par oublier ses propres origines. Elle n'est pas la seule : Gipsie, aussi, ne cesse de reconstruire son passé.

Le texte bourgeonne dans une série de fictions de soi, de mini-romans des origines auxquels les personnages ont recours puisque Cuba est un miroir tournant, incapable de leur renvoyer une image fixe d'eux-mêmes.

La politique pourrait apporter au narrateur cette identité rêvée. Il y est initié par un ami juif, Lohengrin, d'origine allemande, affirmant que *« la meilleure façon de rester juif, tout en épousant l'identité d'un autre peuple, est de participer à une lutte commune »*, c'est-à-dire embrasser la cause communiste. Il se laisse, un temps, fasciné par la magie de l'expression d'*« avant-garde politique »*, convaincu par les arguments du militant Manuel Mas Fortin, qui lui fait prendre conscience du temps en le tirant de la contemplation vers l'action et en lui montrant les tares d'une île devenue une plaque tournante pour les mafiosi en tout genre. Mais il ne tarde pas à sourire intérieurement de l'obsession de la clandestinité de Manuel, de sa manière de s'entourer de mystère.

Désillusions et dégoût

Grâce à l'ironie de son regard, Eduardo Manet introduit une distance qui tamise la flamboyance du récit. Les illusions du narrateur, qu'on appelle désormais « Chino », s'évanouissent quand il se rend compte que, pour atteindre son idéal de purification de l'île, Manuel emploie des moyens louches – notamment celui du chantage exercé à l'égard d'hommes influents réputés antimarxistes : le professeur Marsac et le journaliste Nelson. Mais ceux-ci – et c'est le mérite de Manet de ne pas scinder l'humanité, de ne jamais donner à son roman l'allure d'un pamphlet tropical – se révèlent plus pathétiques que dogmatiques. Dans la *dolce vita* grinçante, frénétique et crispée à laquelle il s'abandonne, Marsac se révèle être un homme aux abois, qui ne sait comment rattraper le temps perdu ; Nelson, une sorte de Pierrot décadent, qui se consume pour Sylvia Florès, une actrice légère, alliance apparente de *« mante religieuse et de pieuvre »*, en réalité une fille détruite qui danse au bord du néant. Eux aussi se sentent cernés, pris au piège de cette prison qu'est Cuba. « Chino » devra toucher le fond du dégoût devant le spectacle des manipulations et des suicides provoqués pour se décider enfin à quitter l'île.

« Si tu n'es pas intéressé par l'argent, le sexe ou la politique, ce pays te pousse à l'exil. Même ici, je me sens exilé. Alors, autant être ailleurs ; loin d'ici, je me sentirai plus chez moi puisque exilé pour de bon », dit-il.

Au terme de ce livre, qui, par sa nonchalance narquoise, son foisonnement contrôlé, son picaresque assourdi, évite toutes les lourdeurs du roman traditionnel d'éducation, on devine que la seule patrie, même aléatoire et dématée, du narrateur sera celle de l'écriture.

Jean-Noël Pancrazi

L'enfant Quichotte

Dans les années 50, entre l'Espagne et la France, l'apprentissage de la vie d'Indio, fils de « rouges »

JOURS DE PIERRE
de Victor Angel Lluch.
Belfond, 276 p., 98 F.

Dans la mythologie, les voyants sont aveugles et les héros préparent d'interminables chemins avant de se retrouver. Passage obligé pour apprendre à se connaître : d'abord, ne rien voir, se perdre, être étranger, s'exiler.

A huit ans, le héros de *Jours de pierre* amorce malgré lui cet itinéraire. De l'égarement à la connaissance, cela commence par un curieux sentiment : celui de son étrangeté. Alors que dans sa petite ville d'Espagne il croit être un enfant comme les autres, il reste, sans comprendre, une sorte d'étranger, celui qu'on insulte : *« Rojo ! Rebelde ! Rojo ! »* (*« Rouge ! Rebelle ! Rouge »*). Autant d'interrogations que l'enfant ressasse : *« Qu'est-ce qui était rouge en lui ? Et pourquoi le rouge était-il si mauvais ? »* Mieux valait traquer les hirondelles ou faire des courses nocturnes avec les autres gamins des rues.

On ne lui a jamais rien dit de son père ni de son frère, disparus. On ne lui a pas dit pourquoi il n'était pas né dans la ville, comme les autres, mais quelque part là-haut dans les montagnes. Et on oublie jusqu'à son vrai prénom, Manuel, pour le surnommer Indio, parce qu'il est le sauvage, le révolté, le sale môme. On ne lui dit pas que, derrière le paysage devenu routinier des portraits de Franco, il y a l'histoire de sa famille, qui s'est battue aux côtés des républicains. On ne lui dit rien parce que, aujourd'hui, en cette fin des années 50, ce sont eux les vaincus.

L'infini des énigmes

Peu à peu, Indio, comme Ulysse, affronte les obstacles. Il s'interroge, fait l'inquisiteur, questionne inlassablement, casse les pierres du silence, ces *« jours de pierre »* qui l'empêchent de grandir. Retrouver ses racines, la violence enfouie de la guerre civile, la clé de son identité, c'est aussi, pour Indio, ouvrir les yeux sur ces mystères fondamentaux qui construisent l'existence et qui, d'abord, font l'émerveillement de l'enfant. Ainsi de la profondeur de la terre ou des dimensions du ciel : pourquoi, en se postant aux deux bouts du quartier, occupe-t-on la même place sous la lune ? Et le chat mort, comment a-t-il passé la frontière de la vie pour devenir cette chose inerte que ses copains se renvoient cruellement comme un ballon ?

S'éveiller au monde, c'est, pour Indio, reconnaître l'infini des énigmes et l'immensité des limites du possible : autant de pierres qu'il lui faut enlever une à une pour voir clair, autant de mots à déchiffrer. Des mots souvent en espagnol dans le texte, et que nous-mêmes, lecteurs en sympathie avec Indio, nous percevons avec le même étonnement. Il y a *« rojo »* (rouge), *« guerre civile »*, *« exil »*, ou celui-là, le mot *« vaincu »*, *« un mot d'épaules touchant le sol, de terre dans la bouche et de poussière sur les yeux, un mot de corps battu et humilié qui demandait merci »*. Des mots à déterrer, à dépoussiérer. Des mots qu'il découvre en exil, inscrits sur les murs, lorsque sa mère finit par l'emmener là-bas, à *«Ibrisursen»* (Ivry-sur-Seine) : *« FLN »*, *« marchand de couleurs »*, *« Non à De Gaulle ! »*..., autant de messages silencieux pour comprendre ce nouveau monde, triste comme le bout de l'horizon, où la violence gronde sous d'autres secrets.

De l'Espagne à la France, Indio suit son chemin d'exilé, sa lutte avec l'inconnu, ses émerveillements. En une succession de scènes souvent splendides, Victor Angel Lluch touche là l'essentiel de l'esprit de l'enfance, qui tourbillonne entre la révolte par les jeux cruels, le sentiment spontané des choses simples, et le désir fou d'aller toujours plus loin. En marche vers son identité et vers le monde qu'il recompose, déchiffrant pas à pas les mots difficiles du *Don Quijote*, Indio n'est-il pas un peu, lui aussi, ce chevalier magnifique et dérisoire qui *« nommait les choses autour de lui, nommait les êtres et son cheval, se donnait un nom lui-même »* ?

M. V. R.

L'odyssée de Lazare

LE CHEMIN DE L'EXIL
de Didier Nebot.
Presses de la Renaissance.
316 p., 110 F.

Il est encore possible, en cette année du cinq centième anniversaire, d'écrire quelque chose de neuf sur l'odyssée des juifs d'Espagne et leur expulsion par les Souverains Très Catholiques peu après la prise de Grenade occupé par les Maures – à laquelle ils n'avaient pas peu contribué. La preuve en est donnée par le beau roman de Didier Nebot qu'anime le souffle des grands récits historiques, mais vu du côté de ceux qui vivent à l'écart des cours et des grands de ce monde.

Et pour cause, car il y a bien longtemps déjà, à la fin du quinzième siècle, que juifs et chrétiens se mêlaient fort peu en Espagne et que le pouvoir tenait naturellement à distance cette communauté « hérétique », quitte à profiter largement de ses services. Le héros de cette épopée familiale, Lazare, meurt à cent deux ans lorsque ses coreligionnaires sont contraints, à moins qu'ils n'acceptent de se convertir, d'abandonner cette terre qu'ils croyaient autant la leur que celle des Espagnols.

Il est fils de vigneron et n'échappe que par miracle, dans son plus jeune âge, à un pogrom où sa mère, en revanche, perd la vie, en 1391, en même temps qu'une bonne part des habitants de la *juderia* de Tolède. Lazare est un être à part – il remporte à seize ans, cas unique pour un juif, un tournoi de tir à l'arc dont on parlera pendant des décennies – qui refuse de baisser les bras devant intimidations et persécutions. Ce qui lui vaudra une dangereuse notoriété qu'il paiera d'une condamnation à mort commuée, grâce aux beaux yeux d'une noble castillane, en détention à vie dans une forteresse dont il ne sortira, encore, que par miracle.

Mais les familles, juives surtout, sont vastes et, en un siècle, nous voyons se succéder des générations qui connaîtront des fortunes diverses, des sommets de la réussite sociale aux bûchers de l'Inquisition jusqu'à l'exil final. De l'une à l'autre, le climat politique varie, mais il reste rarement au beau de manière durable.

Didier Nebot, nous dit-on, *« se passionne depuis toujours pour l'histoire de ses ancêtres »*. C'est sans doute ce qui rend si attachant son premier roman, comme un hommage rendu par-delà les siècles aux faits et gestes de personnages qu'il parvient à nous rendre aussi proches qu'à lui-même.

A. J.

هكذا من الأصل

Déserts amoureux

Christiane Singer, Catherine de Richaud : deux discours sur l'amour pour chanter l'une l'accomplissement, l'autre le désastre

UNE PASSION
de Christiane Singer.
Albin Michel, 168 p., 89 F.
C'EST LA FIN DU MONDE CE SOIR
de Catherine de Richaud.
POL, 140 p., 75 F.

L'une met en scène une amoureuse pour raconter la plénitude solaire de la passion. La seconde peint une héroïne crépusculaire pour tenter de dire le vide laissé dans le corps et l'esprit de l'amante par l'amour enfui. La première, Christiane Singer, romancière confirmée, reprend à son compte l'une des expressions, devenue mythique, de l'amour en Occident : l'histoire d'Héloïse et d'Abélard (1). L'autre, Catherine de Richaud – dont c'est ici le *troisième roman*, – choisit le dépouillement d'une intrigue réduite à une simple ossature. Dans les deux cas, c'est la solitude, dans sa modalité féminine, qui fait parler, discourir sur l'amour et ses effets : la ferveur d'un accomplissement ou le désastre.

C'est moins la reconstitution psychologique ou historique du drame amoureux d'Héloïse et d'Abélard qui a intéressé Christiane Singer, que la parole même de la passion vécue par une femme ; passion imaginée, reconstruite par l'écrivain. Héloïse est le nom, l'archétype de cette passion. Les circonstances *historiques et culturelles* ne sont guère plus qu'un décor sur lequel se meuvent des figures intemporelles. Le discours de l'amante, adressé à Abélard qui, après l'opprobre, s'acquiert la gloire doctorale, décrit les phases de cette passion, de l'embrasement sensuel – cette *« grâce des commencements »* – au deuil de l'amour imposé par l'ordre religieux et social d'une époque.

« Cette richesse fabuleuse qu'il m'a été donné de vivre sur terre, pourquoi m'emplirait-elle de regret et non de joie ? Cet amour dont j'ai bu la coupe jusqu'à la dernière goutte, pourquoi gémir de l'avoir perdu plutôt que jubiler de l'avoir eu ? » Héloïse a rejoint le lieu de solitude mystique où elle peut se rassembler autour du foyer de cette *« joie »* qui, un jour, la transfigura. Joie soustraite au temps, entreposée encore vivante et vibrante, au cœur inaliénable de sa mémoire : elle peut *« entrer à présent dans la ferveur »*. Ce qui, un jour, fut vécu jusqu'à l'extase de l'accomplissement, qui habita et combla, en totalité et plénitude, le désir, suffit à nourrir le reste des jours, le vide de leur écoulement, le désert actuel du corps et des sens.

Les pleins pouvoirs du désir

Avec une éloquence toute classique, un sens des formules et des périodes oratoires qui métamorphosent la hardiesse érotique en une fervente mélopée amoureuse, Christiane Singer parie sur la puissance de la plénitude passionnelle et fait de l'Amoureuse l'incarnation des pleins pouvoirs du désir. Elle met dans la bouche d'Héloïse la parole brûlante qui dit la continuité, l'arc reliant ce désir – *« obsession dont la délivrance n'a (...) qu'une voie : sa traversée »* – au renoncement qui le transcende.

Le roman de Christiane Singer paraît moins convaincant, moins animé par un souffle ardent, dans les chevilles narratives et surtout lorsque s'ouvrent des fenêtres historiques ou religieuses. Si l'amour et la passion sont parfaitement intemporels, les mentalités, les codes sociaux, les pratiques et usages spirituels le sont beaucoup moins. La romancière n'a pas résisté à la tentation de prêter à son héroïne médiévale sa propre pensée, moderne elle. D'où un soupçon d'anachronisme. En outre, quelques (rares) poncifs alourdissent un style par ailleurs beau et tenu : *« N'étais-je pas, Dieu, ta harpe aux mains d'Abélard ? J'appelle le féminin cette musique »* était, ainsi, évitable.


D.R. — JOHN FOLEY

Christiane Singer (à gauche) et Catherine de Richaud : la passion au point de rupture.

C'est aussi à partir du délaissement amoureux, du point de rupture de la passion, que Catherine de Richaud a écrit *C'est la fin du monde ce soir*. Titre explicite où se croisent le frêle, banal écoulement des jours et l'extinction de tout, l'apocalypse et l'engloutissement général. Dans un style beaucoup plus âpre que Christiane Singer, avec une écriture qui refuse de concéder de sa force nue au profit de l'élégance et de l'éloquence, Catherine de Richaud raconte ce délaissement. Non pas son histoire ou son explication, mais ses ravages.

Il ne se passe rien dans ce roman. Plus précisément tout ce qui arrive passe par le corps de l'héroïne, s'arrête à la frontière de sa conscience. Tout ? *« Ce qu'il lui fallait, c'était un dénuement total. Se dépouiller complètement, qu'il ne lui reste rien. Aucun refuge, aucune parole pour se définir, pas de signe laissé à quiconque et surtout pas de souvenir. »* *« Tout ce qui lui arrivait était indispensable, inévitable. »* *« Jusqu'à ce jour-là, il n'était rien arrivé à son corps. »* Comment dire, avec plus de violence et de simplicité, le désert de l'amour ?

Catherine de Richaud dresse le constat de cette totalité. Elle décrit et rend sensible la *« matière »* du silence, le vide qui peu à peu envahit, s'installe dans le corps de l'amante abandonnée, qui prend corps et consistance dans son esprit. Une sorte de calme, une plénitude comme négative, retournée sur elle-même, se sont substitués au chagrin et aux tourments. Découpées comme une litanie, comme les versets d'un chant, les phrases du livre se coulent dans l'espace des sensations physiques, des perceptions : *« Autour d'elle il n'y eut plus que le ciel bleu et un univers délavé, comme un reste de monde. »* *« Le silence était sa peau. »* Adossée au mur ou allongée sur un rocher au bord de la mer, elle consent au vide, l'appelle même.

Par le rigoureux dénuement de son écriture, Catherine de Richaud parvient à dépasser le discours convenu de la plainte amoureuse. Son livre épuise littéralement l'objet et la matière qu'il se donne. Il vaut pour cela.

Patrick Kéchichian

(1) La collection de poche « Babel » (n° 52) reprend l'édition de la correspondance d'Héloïse et Abélard, publiée et présentée par Paul Zumthor chez « 10/18 » en 1979. Ce volume est augmenté des *Planctus*, poèmes de lamentation composés par Abélard (avec le texte latin).

PREMIERS ROMANS

Au nom du père

L'ARBRE DE VIES
de Bernard Chambaz.
Ed. François Bourin,
222 p., 110 F.

Paralytique les dernières années de sa courte existence, Georges Couthon (1755-1794) est aussi un infirme au regard de l'Histoire, tant il paraît écrasé par les personnalités de Robespiere et de Saint-Just dont il partagea le sort, au pouvoir comme dans l'extrême adversité. On cite plus volontiers les insultes et les quolibets de ses ennemis politiques que ses textes ou discours. De même, si on lui reproche, à juste titre, d'être pour beaucoup dans l'adoption par la Convention de la loi du 22 prairial (10 juin 1794), qui supprimait l'instruction, les défenseurs et les témoins dans le cadre du tribunal révolutionnaire, on omet de rappeler que, quelques mois auparavant, après l'insurrection fédéraliste et royaliste de Lyon, il sut faire preuve de retenue alors qu'un décret de la Convention exigeait que la ville fût détruite.

Le poète Bernard Chambaz (1) a eu l'excellente idée de retracer la vie de ce révolutionnaire au travers de celle de son fils Antoine. Ce dernier, à l'automne 1867, alors qu'il pressent que ses jours lui sont comptés, essaie de retrouver la trace de l'enfant heureux qu'il fut auprès de ses grands-parents à Orcet, en Auvergne, jusqu'à la journée du 10 thermidor (28 juillet 1794) où la mort de son père le congédia de son enfance à l'âge de sept ans. L'auteur restitue les moindres gestes de la vie quotidienne d'alors sans que jamais son érudition alourdisse le récit. Nul besoin d'être féru d'histoire ou de nourrir une passion pour la Révolution française pour être immédiatement séduit par ce premier roman.

En fait, la réussite de Bernard Chambaz tient d'abord à une écriture dont il infléchit le rythme selon les événements qu'il relate. Ainsi, durant un discours de Robespierre, le narrateur investit le corps meurtri de son père pour mieux en traduire les émotions et les angoisses. Lorsque Tallien lance l'hallali contre Couthon et ses amis, les phrases se raccourcissent jusqu'à devenir presque haletantes. *« Les circonstances ne sont difficiles que pour ceux qui reculent devant le tombeau »*, écrira Saint-Just durant cette chasse à l'homme qui s'achèvera entre les mains de Sanson. Pauvre bourreau, d'ailleurs, qui ne sait comment présenter le paralytique à la lame de la guillotine... En un exorcisme purificateur, on brûle le portrait du supplicié afin que chacun comprenne que le héros d'hier n'a jamais existé que par ses traîtrises.

Un honnête homme

« Est-il donc permis aux riches d'employer leur fortune à augmenter les besoins du pauvre ? » C'est en lisant les écrits de son père qu'Antoine Couthon apprendra à le connaître. Mais lui-même est aspiré à son tour par l'Histoire. En septembre 1812, soldat dans l'armée de Napoléon 1er, il voit *« pêle-mêle les morts et les encore vivants sur la terre rongée »*. Pas très loin de lui, Henri Beyle, alors chargé d'intendance au département des approvisionnements, rédige des notes alarmistes.

Bernard Chambaz n'est pas seulement à l'aise dans la description des journées de thermidor ou de Smolensk en feu, il sait aussi narrer les heures ordinaires de la vie d'un enfant de la Révolution française qui, alors que son propre fils se définit, après 1848, comme un communiste, tente simplement de se conduire en humaniste conséquent tout en n'étant pas dupe de ses contradictions. Un honnête homme, rien d'autre, telle était aussi la réputation de son père lorsque ce dernier présidait, en 1789, le tribunal de Clermont-Ferrand, après avoir été avocat dans cette ville.

Pierre Drachline

(1) *Corpus*, Messidor, 1985 ; *Vers l'infini milieu des années quatre-vingts*, Seghers, 1987

DERNIÈRES LIVRAISONS

Lettres étrangères

ANONYME : *la Chanson des Nibelungs.* – Traduit du moyen haut allemand, présenté et annoté par Jean Amsler, le *Nibelungenlied,* le monumental roman allemand anonyme des débuts du treizième siècle, promu par Richard Wagner au rang de *« chef d'œuvre total »,* est enfin offert dans sa totalité. Et quelle traduction ! Amsler nous avait déjà donné, il y a trois ans, chez le même éditeur, une version superbement baroque du *Simplicissimus,* de Grimmelhausen. Se fondant ici sur le manuscrit dit de Saint-Gall, écrit entre 1250 et 1300, il propose, de « la matière de Siegfried et de Kriemhild », une lecture qui donnera satisfaction aux germanistes les plus érudits, mais devrait aussi passionner tout lecteur désireux de connaître un des textes fondateurs de la littérature européenne, dont Amsler souligne aussi les liens qu'il entretient avec le cycle épique arménien de *Dawit'de Sasun,* constitué dès la fin du douzième siècle. *La Chanson des Nibelungs* commence ainsi : *« Les fables anciennes nous content maintes merveilles : héros couverts de gloire, grands travaux, joies, fêtes, pleurs et plaintes, combats entre hardis champions. Vous pourrez en ouïr ici bien d'autres. »* (Fayard, 444 p., 150 F.)

LE TASSE : *Discours sur le dialogue.* – Publié aux éditions Les Belles Lettres, dans la collection « Le corps éloquent », qui s'est donné pour vocation de montrer, dans les essais qu'elle aura choisis, *« comment l'idée s'incarne, dans la langue, la métaphore, etc., et inversement comment les formes produisent le sens »,* ce *Discours,* par l'auteur de la *Jérusalem délivrée,* est rendu accessible en français grâce à une traduction de Florence Vuillemenier, accompagnée de notes de Guido Baldassarri, et précédée d'une longue préface de Nuccio Ordine, dans laquelle l'auteur analyse la théorie du dialogue, forme rhétorique héritée de l'Antiquité, qui connut un vif regain d'intérêt au cours de la Renaissance. *(94 p., 85 F.)*

GINA BARKHORDAR NAHAI : *le Cri du paon.* – A travers sept générations, le destin d'une famille juive que les cahots de l'Histoire conduisent du ghetto d'Ispahan à celui de Téhéran. Une fresque qui commence en Perse en 1780 et s'achève deux cents ans plus tard dans l'Iran contemporain. (Traduit de l'anglais par André Zavriew, J.-C. Lattès, 366 p., 119 F.)

MILORAD PAVIC : *l'Envers du vent. Le roman de Héro et de Léandre.* – Selon un poème de l'Antiquité, Léandre, amoureux de Héro, tente de rejoindre à la nage sa belle restée sur la rive. Mais, attiré vers le large, le jeune homme se noie. Dans son roman, l'auteur du *Dictionnaire khazar* a imaginé que c'est le temps, non la mer, qui sépare les amants : Léandre vit au dix-septième siècle, Héro au vingtième. (Traduit du serbe par Madeleine Stevfanov, éd. Pierre Belfond, 240 p., 115 F.)

MICHAEL TOLKIN : *The Player.* – Griffin Mill, employé dans une des plus importantes sociétés de production de Hollywood, tue un scénariste dont il a refusé le projet. Ce roman, portrait-charge du monde des requins du *movie business,* a inspiré à Robert Altman son film, prix de la mise en scène et d'interprétation masculine au dernier Festival de Cannes. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Cécile Wajsbrot, L'Archipel, 230 p., 98 F.)

Lisez aussi les romans de vos enfants

Puisque les vacances sont finies, il est temps d'évoquer la « colo » et les affres du petit bout d'homme qui se veut un « dur de dur » et qui a bien du mal à trouver sa place parmi les autres une fois que maman est loin ; à se *faire apprécier d'Elodie la monitrice,* la « grande saucisse ». *« Les gens n'écoutent jamais ce que je dis parce que j'ai l'air d'avoir quatre ans. En fait, j'ai huit ans, et peut-être même douze ans d'âge mental, mais je suis très petit, alors les gens pensent que je suis un bébé. »*

Un roman drôle et tendre, bien *écrit, plus dense qu'il n'y paraît,* à déguster par les petits qui savent un peu lire. Tout seuls, car *« un dur de dur ne raconte pas sa vie à sa mère ».* Ils s'y reconnaîtront.

► **Dur de dur,** d'Agnès Desarthe, L'École des loisirs, coll. « Neuf », 92 p., 62 F. (A partir de huit ans.)

★

Julien aime beaucoup regarder la télé. Surtout les publicités et les films. Au supermarché, il rêve d'acheter un téléviseur miniature qu'il a vu dans un catalogue, gros comme un timbre-poste. Mais soudain, tout se brouille, le son grésille ; il se sent basculer dans le vide. Il est passé de l'autre côté de l'écran, prisonnier du monde cathodique avec cinq autres enfants comme lui condamnés à la télévision forcée. Cyril, son copain, se lance à sa recherche, tandis que Julien et sa bande cherchent le « sésame ouvre-toi » du télépiège.

Brouillages, disquettes, œil électronique sont les instruments *d'une aventure drôlatico-policière* qui ne fait pas la morale, mais fait circuler des ondes plus ou moins mystérieuses. Un bon petit roman qui devrait éloigner quelques heures de l'écran les drogués de télé.

► **Le Télépiège,** de Marie Dufeutrel, éditions Milan, coll. « Zanzibar », 120 p. (A partir de dix ans).

★

Mystère et séjour linguistique. Même s'il est étrange d'envoyer un garçon de seize ans dans une ferme du Donegal pour acquérir un parfait accent anglais, on reste fasciné par l'angoisse qui naît de l'aventure de Maxime, happé par l'Irlande des légendes, dans une étrange famille plutôt rébarbative. Un mystère plane sur la naissance de la jeune et jolie Morinna et sur l'île interdite d'Inishbalor où régnait un dieu borgne, dieu de l'Obscurité. Le cahier noir donnera la lumière. L'auteur, spécialiste de l'Irlande, crée une atmosphère étouffante avec des êtres nourris de légendes et de sciences occultes qui donnent une véritable épaisseur à ce faux roman policier (Ne pas confondre avec *les Douze Chambres de Monsieur Hannibal,* un roman érotique du même auteur, qui paraît chez Stock !).

► **Le Cahier noir,** d'Hervé Jaouen, Gallimard, « Page blanche », 128 p., 59 F. (A partir de douze ans.)

★

Le récit autobiographique de Geneviève, la « demoiselle » française arrivée en 1913 à Petrograd – que tous appellent toujours Saint-Pétersbourg – pour être la gouvernante des enfants Borissov. L'avenir est angoissant. Et la jeune fille, plutôt idéaliste sans être vraiment favorable aux bou*leversements qui s'annoncent,* suit avec passion les événements. Quand les Borissov quittent la ville pour la Crimée, Geneviève décide de rester et, en compagnie de Maxime, le précepteur, parcourt la ville en tous sens, assiste aux réunions de la Douma et du Soviet, vivant dans la rue l'histoire en train de se faire, de février à octobre 1917. Avant de *revenir à Paris, consciente* d'être marquée à jamais : *« Je dois guérir de ce pays. Sinon, je finirai par être une émigrée dans ma propre patrie. »*

Il y a dans ce roman écrit pour les adultes, mais parfaitement accessible aux adolescents, un côté comtesse de Ségur dans la révolution d'Octobre : le passé heureux de la Russie et de l'enfance qui rejoint certainement l'expérience vécue par l'auteur, futur académicien français. Qui n'est jamais retourné en Russie. Une façon efficace d'apprendre la vie des gens dans l'Histoire.

► **La Gouvernante française,** d'Henri Troyat, « Castor poche », Flammarion, 224 p., 27 F. (A partir de douze ans.)

★

Ismaël Baruch, le cadet de quatorze enfants, dont la plupart n'ont pas survécu, est le fils d'un marchand de vieux habits et de ferraille dans un port de la mer Noire, certainement Odessa. Où se côtoient, sans jamais se mêler, trois races différentes : des Russes, des Tatars, des Juifs. Le garçon de dix ans a abandonné l'enseignement du rabbi et, dans les tavernes du port, il s'est lié avec les matelots, qui le font boire, l'écoutent chanter des poèmes qu'il invente en s'accom*pagnant à la balalaïka : de sim*ples et naïves paroles qui traduisent les joies et les peines des vagabonds du port. Une « princesse » décide de se charger de l'éducation du petit poète de génie, de l'enfant qui n'aura jamais été un véritable enfant...

Paru en 1927 sous le titre *l'Enfant génial,* ce récit de nostalgie d'une exilée aussi précoce qu'Ismaël est le premier texte publié par Irène Nemirovsky, âgée de vingt-quatre ans, deux ans avant *David Golder.* Triste, triste, triste. Et prémonitoire.

► **Un enfant prodige,** d'Irène Nemirovsky, Gallimard, « Page blanche », 86 p., 53 F. (A partir de treize ans.)

N. Z.

★ L'Art à la page, une galerie pour les enfants, présente, du 23 septembre au 20 novembre, une exposition d'illustrations originales de Christophe Besse *(l'Aventure est au coin de la rue)* et de François Place *(le Voyage au bout du monde),* au 8, rue Amelot, 75011 Paris, métro Bastille. Ouvert du lundi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures.

Les nouveautés du Larousse

Le « petit boulot » est reconnu, l'« opportunité » déconseillée

Ça pourrait presque se chanter sur l'air des *Colchiques* : Larousse de rentrée, c'est la fin de l'été. La dernière édition du *Petit Larousse* (1) est intéressante à d'autres titres encore. C'est que, malgré *« la fin de l'histoire »,* il y a du nouveau sous le soleil : les cartes, les commentaires sont donc mis à jour avec soin, les définitions aussi. L'URSS, par exemple, n'est plus qu'un *« ancien Etat d'Europe et d'Asie ».*

Pour se divertir, les mélancoliques impétinents pourront consulter la liste complète des papes, où l'on constate en fin de course que le nombre des saints régresse dramatiquement. On se fera une raison avec sainte-nitouche et saint-frusquin ; et surtout avec saint-émilion, saint-florentin, saint-marcellin, saint-nectaire et saint-honoré, heureusement toujours fidèles.

D'autres noms propres procurent quelques bonheurs de moindre qualité. Beaucoup sans doute regrettaient l'absence de Mme Edith Cresson ; elle est là – moins chanceuse que Pierre Bérégovoy qui, lui, entre avant de partir. Bien ou trop aimables, Maria Casarès et Juliette Gréco ont attendu Lorenzo Da Ponte pour faire une entrée remarquée.

Naturellement, la cohorte des noms communs et des expressions reçoit du renfort ; pas toujours du meilleur goût. *Le Petit Larousse* enregistre, nécessité oblige, *contribution sociale généralisée, déremboursement* et *suicidant.* A force de chercher, on trouve enfin *petit boulot* correctement défini : *« Emploi précaire et souvent peu rémunéré. »*

A parcourir le tout, on sera plutôt rassuré ; l'anglomanie reste limitée malgré les *« mésusages »* (terme reçu cette année) d'une certaine presse féminine : songez que, cette semaine, *Elle « flashe sur les pompes »,* le visage encombré d'une poudre *« Flawless Finish Loose Powder »,* avec sur les yeux *« les ombres Duo Wilderness »,* et sur les lèvres *« le rouge Fresh Fig ».* L'éloge du maquillage à la manière de Baudelaire devient un tour de force, même si on ne déteste pas les figues. Souvent, le *Petit Larousse* n'hésite pas à prendre parti ; sont *« déconseillés » : teaser, nominer,* (au lieu de sélectionner), *opportunité,* (au sens d'occasion favorable), *turnover* (rotation), etc. Dès lors, pourquoi *panel,* le délice de M. Guillaume Durand, échappe-t-il à la condamnation ? Il est vrai que ledit Durand prononce *panelle,* comme *cannelle.* Alors...

En outre (puisqu'il faut chinoiser), quelques japoniaiseries envahissantes appelleraient des appréciations plus fermes. *Surimi* est défini comme *« une pâte de chair de poisson aromatisée au crabe » ;* il n'était pas impossible d'ajouter *« et parfaitement dégueulasse* (très fam.) ». En revanche, nos amis belges n'ont pas seulement inventé *l'eau spitante :* l'anguille au vert (avec une ou plusieurs Duvel) mérite mieux que l'omission. Après tout, *saumonette* s'introduit cette année, en compagnie d'un autre ami cher, Norman Schwarzkopf.

Voilà donc une bonne édition ; parfaitement lisible, soigneusement illustrée ; et, dans l'ensemble, les gloses sont satisfaisantes. Sans compter que les nouveautés ne conduisent pas à mépriser la tradition : les *théatins* sont toujours présents, depuis 1524 ; tant il est vrai que *« les mœurs ecclésiastiques »* sont toujours *« à réformer ».*

Denis Slakta

(1) *Petit Larousse illustré 1993,* 1784 p., 335 F.

□ **Un colloque « Révolution et République ».** – L'Institut d'histoire de la révolution française, que dirige Michel Vovelle, organise, du 21 au 26 septembre à Paris, un colloque international consacré à « Révolution et République ». Parmi les participants à ces journées, qui se dérouleront dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : des historiens italiens, mais aussi espagnols ou hollandais, qui débattront de l'« exception française » et, paradoxalement, de son exemplaire universalité. Renseignements : *Institut d'histoire de la révolution française,* CNRS, 17, rue de la Sorbonne, 75321 Paris Cedex 05.

EN POCHE

Les mutations d'Autrement

Nouveauté aux éditions Autrement, avec la publication au format de poche d'une sélection de textes extraits de la série « Mutations ». Issus d'horizons très différents (journalistes, scientifiques, sociologues, économistes, artistes, professeurs, historiens, juristes), les auteurs de ces articles, entretiens, comptes-rendus ou essais présentent leurs analyses et leur point de vue autour de débats de fond (*la Délation, la Scène catholique, l'Ère du faux*), des changements qui affectent notre époque (politiques – *la Culture des camarades* – ou sociologiques – *Finie, la famille ? Obsession sécurité*), ou de thèmes plus marginaux (*l'Orchestre, Panseurs de douleurs, l'Ère des médiums*). Pluralité, volonté de surprendre ou de révéler, facilité d'accès, sont donc les maîtres-mots de cette collection qui invite le lecteur dans les coulisses de la réalité quotidienne.

Sont également disponibles, outre les ouvrages déjà cités, *Europe-Hollywood et retour, l'Espace superstar* et *l'Hôpital à vif.*

Agnès Botz

► Chaque volume, de 240 à 288 p., 49 F (certains des volumes cités seront en librairie en octobre).

● Au Livre de Poche, dans la collection « Biblio essais », deux manières très différentes d'appréhender les éléments. D'un point de vue critique et analytique pour Gaston Bachelard, dans *l'Air et les songes,* essai sur l'imagination du mouvement (nº 4161), heureusement repris en poche ; on ne présente plus les rêveries bachelardiennes, véritables grilles de lecture qui, par une parole poétique éloignant tout *didactisme, décryptent l'acte* d'écriture. D'un point de vue scientifique et économique pour Claude Allègre qui, dans *Economiser la planète* (nº 4162), tire la sonnette d'alarme en évoquant les dangers menaçant l'environnement, en même temps qu'il préconise ses propres remèdes au mal.

● La rêverie est également présente dans le roman de l'académicien Jacques Laurent, *les Corps tranquilles,* publié au Livre de Poche (nº 3145). Le lecteur se laissera mener au fil des pages sur le chemin de la flânerie dominicale, dans l'interlude de l'entre-deux-guerres.

● GF-Flammarion publie dans le même volume trois pièces de Marivaux : *la Fausse suivante, l'Ecole des mères* et *la Mère confidente* (nº 712) ; édition établie par Jean Goldzink, enrichie d'une bibliographie, d'une chronologie et d'un glossaire. Amour impossible et voulu comme tel, côtoyant, poursuivant la mort, dans le roman de Knut Hamsun, *Victoria* (Livre de Poche « Biblio », nº 3180), traduit du norvégien par Ingunn Guilhon.

● La biographie est un genre qui séduit bon nombre d'auteurs. Signalons celle qu'Henri Troyat a consacrée, en 1988, à Flaubert (Livre de Poche, nº 4380).

● Toujours au Livre de Poche, dans la collection « Les langues modernes/ Bilingue », un volume est consacré au grand maître de la littérature policière anglaise Conan Doyle, regroupant trois aventures du célèbre détective de Baker Street (nº 8758). A redécouvrir pour une technique irréprochable et pour la saveur retrouvée de l'époque victorienne. Traduction et notes de Francesca Benassy.

● Aux éditions Albin Michel, dans la collection « Espaces libres », Claude Tresmontant, avec *le Christ hébreu,* remonte aux sources de la langue biblique, en proposant une nouvelle lecture des Evangiles, débarrassés de leurs « traductions-trahisons ». Edition présentée par Mgr J.-Ch. Thomas (nº 35).

● *« Dieu s'étant laissé dire que sur une petite boule de son empire s'agitait une étrange espèce, dite humaine, et, n'ayant pas le temps d'y aller voir, chargea l'un de ses anges de s'y rendre, de s'enquérir et de lui adresser un rapport. Nous publions de ce rapport quelques fragments qui nous sont tombés sous les yeux. »* C'est ainsi que Julien Benda présentait, en 1946, *le Rapport d'Uriel* (nº 49) ; un regard critique sur les cercles intellectuels, religieux ou politiques d'après-guerre.

● Les PUF reprennent, dans la collection « Quadrige », deux essais philosophiques : *Durée et simultanéité,* d'Henri Bergson, *« à propos de la théorie d'Einstein »* (nº 141), et *Sagesse et illusions de la philosophie,* de Jean Piaget (nº 139), dans lequel l'auteur s'interroge sur l'avenir de la psychologie scientifique.

● Toujours aux PUF, quelques publications récentes en « Que sais-je ? », dans la tradition d'éclectisme qui est celle de la collection : *le New Age,* de Jean Vernette (nº 2674), *les Transsexuels,* de Louis-Edmond Pettiti (nº 2677), *le Refoulement,* de Claude le Guen (nº 2683), *la Littérature maghrébine d'expression française,* de Jean Déjeux (nº 2675), *la Littérature française sous le Consulat et l'Empire,* de Béatrice Didier (nº 2666), *Histoire de la sémiotique,* d'Anne Hénault (nº 2691), et *la Gestion du patrimoine,* de Bruno Pays (nº 2699).

هكذا من الأصل

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

L'aimable mot de Renaissance

MICHELET ET LA RENAISSANCE
de Lucien Febvre.
Flammarion, 400 p., 174 F.

AÉRONS-NOUS un peu, voulez-vous ? Débarbouillons-nous la cervelle, après avoir consciencieusement décortiqué le traité de Maastricht. Voici, sur l'Europe et le monde, sur la marque que l'obscur citoyen peut *imprimer* au cours des choses, sur les scansions joyeuses de l'Histoire, la méditation de deux génies cascadeurs du XIXe siècle qui pètent de santé : Jules Michelet et Joseph Ferrari.

Du père de *la Sorcière*, on croyait tout connaître après l'avoir lu, guidé d'une main ferme par son infatigable éditeur et savant marguillier, Paul Viallaneix (1). Mais on s'étonne toujours de constater combien Michelet fut et demeure nourricier pour les meilleurs historiens depuis un siècle. Depuis, s'il faut citer des noms d'excellence, Gabriel Monod jusqu'à Jacques Le Goff, en passant par Lucien Febvre qui, via Monod, eut connaissance intime du visage et des papiers du grand Jules et fit avec lui un sacré bout de chemin (2).

VOICI donc édité – si l'on peut dire : l'avertissement et les notes de Paule Braudel sont squelettiques – le cours, titré « La formation du monde moderne. Michelet et le problème de la Renaissance », que Lucien Febvre dispensa au Collège de France, à partir du 2 décembre 1942, dans les froidures de l'Occupation et qui témoigne hautement de cette chaleur micheletiste de l'Histoire en marche. Le même Febvre sera, en même lieu, un brin chahuté, dit-on, après la Libération par quelques jeunes gens qui brûlaient d'entendre ses analyses sur l'art de vivre par temps d'orage. Mais brisons là : sur Lucien Febvre à l'heure de Vichy, nous en saurons beaucoup plus avec la prochaine publication de sa correspondance avec Marc Bloch, le fusillé. Pour l'heure, et de nombreux témoins pourraient en attester, il suffit de savoir que parler de Michelet et le lire sous la botte réchauffa bien des cœurs et arma même quelques convictions libératrices. Et que ce n'est pas un hasard si le mot liberté clôt ce cours qui fait si peu d'allusions aux tickets de *ravitaillement* (p. 118) ou à *« l'an de disgrâce »* (p. 60) : à l'évidence, Febvre n'a pas fait de sa chaire une tribune, mais il a montré, tout au long, à ses auditeurs transis ce que pouvait être la force de l'intelligence en éveil.

Le voilà donc qui instruit gaillardement *« le plus gros procès historiographique jamais plaidé »* : pourquoi, comment et avec quel succès Michelet acclimata-t-il, en histoire, le terme « Renaissance » ? Ce cours si allègre, lu et transcrit impeccablement dans la fluidité de son oralité, est *« un essai sur le pouvoir des mots en histoire »*. On notera au passage, au risque de décevoir les didacticiens qui tentent aujourd'hui de concocter et d'enseigner les programmes d'histoire de nos enfants, qu'il n'use jamais du vocable *« concept »* : la Renaissance, selon lui, est une belle étiquette marquée à vie, une construction sensible ; elle n'a rien d'une notion abstraite pour pédagogues tristes.

On pourrait certes chipoter. Lucien Febvre, cofondateur des *Annales*, est encore saisi, dix ans après le lancement de la revue, de l'irrésistible besoin de ridiculiser une fois de plus les historiens *« attardés »* et *« impuissants »* de la génération 1870-1890, qui n'ont pas su bâtir une science historique assez juteuse : tout ceci fait sourire aujourd'hui. Il tire à la ligne en fin d'année scolaire quand il évoque longuement le gentil Etienne Delécluze, peintre d'histoire manqué et pèlerin d'art ému, qui livra, vers 1823, ses *Impressions romaines*. Sur le Stendhal du *Journal d'Italie* et de l'*Histoire de la peinture en Italie*, qualifié à juste titre d'*« excellent historien »*, il est excitant et utile, sans plus. Plus gravement, il n'a fait que pressentir, lui l'athlète complet de l'histoire du XVIe siècle, mais sans s'appesantir ni songer à installer le face-à-face au cœur de sa démonstration, le rôle de la Réforme de Luther et Calvin dans l'élaboration de la Renaissance selon Michelet, alors que l'*Histoire de France* ramasse intimement les deux volumes traitant de la *« colonne de feu »* et de *« l'Evangile éternel »*.



POURTANT, rien n'y fait, toutes les réserves tombent, dès qu'on consent à lire ce livre comme un double hommage impétueux : à l'entêté d'une histoire qui sera la *« jeunesse de l'âme »* et à son grand frère vibrionnant, l'ami du *Peuple*. Car c'est à celui-ci, bien entendu, que Febvre réserve, au fil des semaines, son élan cordial d'historien bourguignon, sa passion d'amoureux de Rabelais et de Marguerite de Navarre, sa fraternité intellectuelle. Alors, les mots se télescopent, les eaux confluent. Voici le cher professeur de la France occupée qui fait mouche en évoquant Christophe Colomb revenant de là-bas *« avec, dans sa caravelle, tout un monde cueilli au ras de l'horizon »*. Et qui prend plaisir à laisser trembler sa voix, cinq minutes plus tard, en relisant la formule pour sonate de l'*Histoire de France*, en hommage aux jeunes gaillards armés par Charles VIII qui forcèrent le destin : *« Un coup de lumière, un rayon subit de soleil a doré ce monde pâle, quand l'épée de la France ouvrit les monts, révéla l'Italie. »*

Le livre, pourtant, n'est pas un simple recueil de phrases superbes et de pages d'anthologie (encore que, page 243 entre autres, il y en ait une, exceptionnelle, en hymne à la joie renaissante). Sur la construction de *« l'aimable mot Renaissance »*, qui ouvre le récit du XVIe siècle dans l'*Histoire de France* (3), il argumente, critique les textes, s'emporte contre la veuve de Michelet qui mania imprudemment les ciseaux. Et il convainc : c'est bien parce qu'au tréfonds, à l'heure des pires malheurs intimes et au choc d'un voyage en Italie, Michelet portait un irrépressible besoin de renouveau qu'il s'est fait l'avocat des sensibilités de son temps romantique en quête de traditions et qu'il a *« inventé »* la Renaissance en assassinant le Moyen Age. Qu'il ait accompli son forfait et langé le bébé en public dans son cours du Collège de France de 1840, du haut de cette chaire « d'histoire et de morale » dont Febvre se flattait d'être le souverain détenteur en ligne directe, ajoute *naturellement* à l'émotion. Mais sur la construction du temps à travers les sources, sur les bons usages de la périodisation du passé au fil des générations (4), sur le poids des mots-fétiches dans le travail d'intelligibilité historique, ce livre de circonstance et de ferveur va loin et voit clair. Le secours de cette voix tonnante ne nous sera pas inutile, à l'heure où nous cherchons à renouer le fil d'une Histoire qu'on avait cru close et qui s'est réveillée depuis 1989. On reviendra (5), mais sans lui marchander la curiosité, au très oublié Giuseppe-Joseph Ferrari (1811-1876). Robert Bonnaud, un de nos rares historiens qui réfléchisse obstinément à ce qu'il fait (son *Système de l'histoire*, publié chez Fayard en 1989, est un de ces livres à cheminement secret comme la taupe mais qui feront date), s'est entiché de ce philosophe historien, non dépourvu d'humour et génial dans la démesure, qui entretint avec l'illustre Vico – l'un des pères de Michelet – des rapports tour à tour glacés et brûlants ; de ce républicain franco-italien, ami de Proudhon, qui enseigna à Strasbourg et finit dans la peau d'un sénateur romain après avoir combattu Cavour. En 1867, Ferrari publia *la Chine et l'Europe*, très long et boursouflé manifeste pour le synchronisme en histoire, à cheval sur les cultures d'Orient et d'Occident, qui fut une *« secousse puissante »* pour quelques contemporains. En 1860, son *Histoire de la raison d'Etat*, pleine d'une lucidité pessimiste, avait au moins enchanté Baudelaire. Aujourd'hui, les amateurs de métahistoire, les fous de Hegel et de Fukuyama, bien guidés par Bonnaud qui détaille la vie et l'œuvre du gaillard, découvriront ces textes avec plaisir. Tous les autres les tiendront pour témoignage historiographique utile de notre temps présent déréglé, quand le progrès a changé de sens, que le calcul des moyennes planétaires ne tombe plus juste et que la mise en communication des cultures semble marquer le pas. Car Dieu qu'il est sympathique, ce Ferrari enfant du cher XIXe siècle, *« le géomètre des durées, l'arithméticien de l'Histoire, prenant la mesure des périodes, faisant et refaisant ses calculs, dressant ses courbes, s'essayant à prévoir. Avec, dans le regard, les horizons que l'on devine, les cartes, les livres, la planète des hommes, l'Histoire entière réunie... »* ». Réunie et renaissante.

---

(1) Lequel achève, pour Gallimard, la première édition intégrale des *Cours au Collège de France* et se désespère des lenteurs *inadmissibles de Flammarion*, qui a en charge la publication des derniers *volumes de la monumentale édition des* œuvres complètes sous sa direction.

(2) Michelet hante ses *Combats pour l'histoire* publiés en 1953 et qu'Armand Colin vient de rééditer – hélas, sans un mot de présentation – dans la précieuse collection « L'ancien et le nouveau » (455 p., 165 F).

(3) Cette *Introduction* ravageuse a été rééditée par Claude Mettra chez Complexe, en 1990. Mais, sans que bronchent l'éditeur et le préfacier, sous un faux titre, *l'Agonie du Moyen Age* !

(4) C'est ce thème, si rarement examiné de nos jours, qu'a développé l'intéressant *numéro 23/24 (1990) de la revue Sources.*

(5) Voir l'article de Roger-Pol Droit dans « le Monde des livres » du 26 juin.



هكذا من الأصل؛

Autour de Pierre Bourdieu

Science des œuvres ou amour de l'art



CAGNAT

De l'esprit de combat dans la recherche

La concurrence est, selon Bourdieu, un moteur de la création. « Les Règles de l'art » en fait une vigoureuse démonstration

LES RÈGLES DE L'ART
Genèse et structure du champ littéraire
de Pierre Bourdieu.
Seuil, coll. « Libre Examen », 481 p., 150 F.

Pierre Bourdieu, soixante-deux ans, philosophe de formation, sociologue de vocation, avec une quantité déjà considérable de publications derrière lui, dont certaines marquantes (1), professeur au Collège de France (chaire de sociologie), internationalement réputé, directeur d'une influente revue savante (2), est sans doute la plus remarquable incarnation que nous ayons aujourd'hui en France de l'esprit de recherche dans le domaine des sciences sociales.

Un nouveau livre de lui fait nécessairement événement dans ce qu'il convient d'appeler, selon lui, le «champ», c'est-à-dire le lieu, à la fois abstrait et concret, de tension et de concurrence constitué par les producteurs de culture, écrivains, artistes, intellectuels, leurs agents de diffusion et leurs instances de consécration. Le fait que *les Règles de l'art*, dont le but avoué est de poser les fondements d'une science des œuvres, paraisse avec une bande publicitaire qui annonce : «Le *Flaubert* de Bourdieu», indique sans ambages le défi lancé. Quel *Flaubert* associe-t-on immanquablement à un nom d'auteur, dans le «champ»? *Celui de Sartre, évidemment.*

La concurrence est, selon Bourdieu, le moteur principal de la création intellectuelle et artistique, car celle-ci se situe nécessairement dans un champ conflictuel, où il s'agit pour le prétendant-créateur de *conquérir une place dominante* et de l'occuper le plus durablement possible pour y exercer un pouvoir, une autorité, y obtenir une reconnaissance (c'est-à-dire faire école), au moyen d'une victoire intellectuelle sur celui qui domine ou a dominé le champ. Bourdieu racontera peut-être un jour les raisons à la fois subjectives et objectives qui, aux alentours de 1955, lui ont fait choisir Sartre comme modèle à dépasser, de façon *quasi* obsessionnelle.

Sartre contesté

Il avait esquissé une explication, en termes généraux, dans un article, repris dans le présent volume, sur «Sartre, l'intellectuel total, ou l'illusion de la toute-puissance de la pensée», article écrit après la mort de Sartre, et dont le ton polémique trahit clairement, mais peut-être pas tout à fait consciemment, ce que le défi lancé par le chercheur au philosophe comporte d'*investissement* proprement affectif, agressivité, envie, jalousie, dépit, admiration, tous sentiments qui rendent le chercheur fort humain, et non pas « trop humain», au sens nietzschéen.

C'est la prétention de soumettre la recherche à l'autorité de la philosophie et d'assurer ainsi à celle-ci la suprématie dans le champ culturel, et en particulier dans le champ des sciences sociales, que Bourdieu reproche le plus âprement à Sartre, et où il voit son échec, puisque, selon lui, *l'Idiot de la famille* ne réalise pas son ambition déclarée, qui était de montrer les médiations (d'abord familiales) entre l'individu créateur et sa classe d'origine, et *entre le projet créateur et son* public.

Pour Bourdieu, il manque à Sartre, face à l'auteur Flaubert, une conception de l'auteur qui ne soit pas de pure projection de son propre narcissisme d'auteur, donc des concepts qui lui permettraient de *prendre sur lui-même une vue* objective et sur son objet de recherche, en l'occurrence la relation entre Flaubert et son roman *Madame Bovary*, une vue véritablement scientifique, au lieu de se perdre dans l'empathie projective. Ces concepts sont ceux d'*habitus* et de *champ*, l'habitus étant défini comme l'ensemble des goûts, des comportements, des manières de percevoir, de ressentir et de dire d'un individu en tant qu'*il* appartient à un groupe social et déploie son activité dans un champ qu'il contribue à former autant que le champ lui impose ses structures propres en tant que possibilités objectives.

Dès 1975, Bourdieu, dans un article intitulé «Flaubert et l'invention de la vie d'artiste» (paru dans sa revue) répliquait à Sartre, sans discuter son interprétation des écrits de jeunesse de Flaubert et de *Madame Bovary*, mais en lui opposant une lecture socioanalytique de *l'Education sentimentale*. Cet article, repris et un peu développé dans le volume dont nous rendons compte ici, entend *«réengendrer»* le roman de Flaubert, c'est-à-dire en comprendre le principe générateur, en montrant que ce roman d'éducation (éducation au sens d'apprentissage de l'usage du monde et processus de «vieillissement social») présente une structure d'homologie avec le monde social réel.

Cette structure est d'organisation entre deux pôles, l'art et l'argent, avec les champs de pouvoir que tous deux impliquent. Frédéric Moreau, le héros du roman, et ses amis, sont pris entre ces deux pôles, eux-mêmes représentés par les Arnoux (l'art et la politique) et les Dambreuse (la politique et les affaires).

Les hésitations de Frédéric entre Mme Arnoux (incarnation de l'amour pur, comme substitut de l'art pur auquel Frédéric n'a pas l'énergie de se consacrer), Rosanette (demi-mondaine qui fréquente le milieu bohème où se jouent ambitions et échecs des artistes non pourvus de rentes) et Mlle Roque (la jeune fille riche que sa mère le souhaite voir épouser pour accroître sa fortune et assurer sa position dans le monde) montrent que Frédéric, comme Flaubert, est un héritier qui refuse *d'être hérité* par son milieu.

Eh bien, la guerre !

Derrière le projet d'en découdre avec *l'Idiot de la famille*, et la prétention théorique de fonder une « science des œuvres d'art », ce faux grand livre en cache un autre, pâle retour des fameuses thèses qui ont assuré la puissance de leur auteur, son magistère incontesté dans la presse, l'édition et la diffusion de ses produits dérivés jusque dans les manuels pour l'enseignement secondaire. Et si le premier échoue dans une récurrente dénonciation des prétendues dénégations sartriennes (1), si la *seconde s'enferre dans l'élaboration* consternante d'une pure théorie du reflet (2), c'est que leur auteur est moins occupé d'assurer les bases philosophiques d'une future « science des œuvres d'art » que préoccupé d'en finir, une fois pour toutes, avec les adversaires que lui désignent, jusqu'au fantasme, son désir de domination et sa rancœur obsessionnelle envers ceux qui osent la refuser. Mépris, contre-vérités, désignations péjoratives : *« Petits Blancs de la culture », « pharisiens »* et *« chiens de garde »*, auteurs de *« plaidoyers sans âge et sans auteur »*, célébrateurs obscurantistes des classiques, amants bornés de l'ineffable, la *fatwa* est lancée : craignez, croyez et soumettez-vous, nulle part vous n'êtes plus à l'abri.

Mais si le ton se fait plus acide que jamais, c'est que les temps ont changé, et que l'auteur le sait bien. Dans les années 70, quand les restes déjà stéréotypés d'un *marxisme primaire* animaient encore l'intelligentsia du désir d'en finir avec « l'idéologie bourgeoise », on pouvait entendre et accueillir comme de la pensée forte et radicale ces deux thèmes qui firent la fortune des *Héritiers*, de *la Reproduction*, de *la Distinction* : l'accusation envers la « liturgie scolaire » rendue responsable des résistances au discours scientifique sur l'art, et la haine de l'art, *« l'un des lieux par excellence de la dénégation sociale » (la Distinction)*.

Les temps ont changé

Les Règles de l'art ne disent pas autre chose, mais vingt ans après, l'unanimité probable de la presse ne doit pas nous tromper : c'en est fini. La conjonction s'essouffle de ceux que réunissaient *l'intérêt, la culpabilité*, la flatterie, l'amour naïf de la science et le ressentiment. Les temps ont changé, non parce que ce seraient ceux d'un Nouvel Ordre moral, comme l'auteur veut commodément le croire, mais parce que, çà et là, timidement, des professeurs, des gens, des citoyens relèvent la tête et osent de nouveau, scandale !, réclamer plus d'Ecole, et dire que l'Ecole est l'*instrument* de l'émancipation. Parce que des lecteurs, des écrivains, des poètes, osent, scandale pire encore !, dire que l'art n'est pas une manière moins bête de passer son temps, un loisir de privilégiés, mais le sens de leur vie, une expérience radicale, une source de bonheur et de liberté.

Délégitimer la culture ? Laissons-en le soin à la publicité, au marketing, à Disneyland, au fanatisme religieux ! Ils font cela très bien. Il est tellement évident que notre tâche à nous, aujourd'hui, enseignants, écrivains, artistes, philosophes, penseurs, est de résister à cette conjuration des pouvoirs bêtes avec l'aide de l'art, de la pensée, des œuvres, plutôt que de leur fournir les armes théoriques d'une pseudoscience. Du coup, plus défensif qu'agressif, secrètement miné par la certitude de l'échec, ce livre tente, une dernière fois, le coup de l'intimidation en recourant au vieux thème de la « résistance à la science » dont trente années d'herméneutique du soupçon nous ont appris à déjouer les ruses éculées. Si le système Bourdivin ne règne pas absolument sans partage (c'est le moins qu'on puisse dire), c'est parce que le discours scientifique attente *gravement à notre* attachement narcissique à nos croyances. Bon vieux topo stalino-freudien : plus on refuse, plus c'est vrai ; plus ça fait mal, plus c'est juste. Mais voilà, aujourd'hui, ça ne marche plus, ça ne fait plus mal : ça ne fait même plus rien du tout. Scientifique, cette amertume *démystifiante* ? Pas plus que le mot de Céline sur l'amour : *« l'infini à la portée des caniches »*. Volonté de « dire leur vérité » à ses adversaires plus que de « dire la vérité », posture de moraliste plus que de savant, comme le signalait déjà Michel Deguy en 1980 (3), les syllogismes du ressentiment ne fondent aucune science ; ils ne détruisent même pas l'illusion : nul parce qu'il est amoureux ne songe à nier qu'il y ait une physiologie de l'amour, nul physiologiste ne nie qu'on puisse tomber amoureux.

Une grande peur

Mais toute obsession révèle la mesure d'une grande peur : ici, celle que l'art continue d'inspirer. Tiens donc ? Mais il ne serait pas mort ? Bonne nouvelle : non ! Il vit, et il règne joyeusement, tragiquement, sombrement. *Comme ce système férocement* bouclé sur lui-même, et rigidement armé de ses prétentions positivistes, dévoile rapidement sa peur des voix étrangères qui disent la radicalité de l'expérience, l'événement, le nouveau, en un mot : de l'art. Sombres journées de nos adolescences provinciales soudain illuminées d'un livre... Faut-il que nous haïssions assez de vivre pour ne pas en garder le souvenir ? Faut-il que le désir de norme et de paix, de mort, soit si puissant ?

Non, *« la connaissance des mécanismes de production de la pensée »* n'est pas nécessaire *« pour la production d'une pensée libre »* comme on veut nous en convaincre pour nous désarmer. Cela, c'est une pensée mortifère, un mécanisme de mort qui se met en place : tout l'art témoigne contre. L'art est un événement, un *avènement*. L'œuvre n'est pas une essence, mais une puissance qui traverse et renverse les causes. Si je ne peux, si je ne veux en rendre compte en termes scientifiques, ce n'est pas parce que cette épreuve est indicible. C'est que j'ai mieux à faire : de ce qui a transformé ma vie, je vais faire de la vie, de la pensée, de l'œuvre, dans la chaîne de la création qui n'est refusée à personne. Nous ne sommes pas dans l'ineffable, mais dans la puissance de la fable ; non dans l'indicible mais dans l'action continuée du dire. Promesse suprême : tout reste encore à dire !

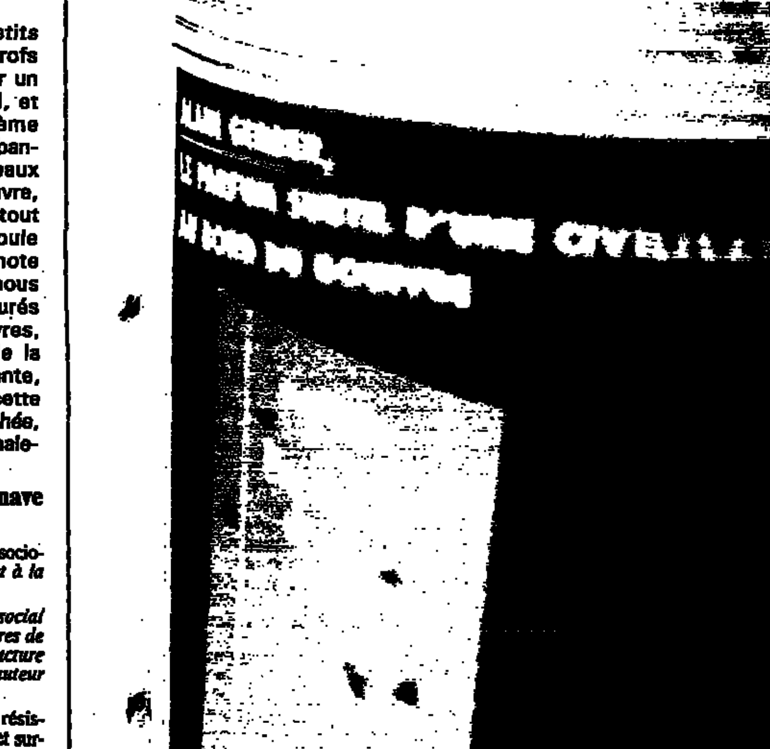
Courage, nous tous, petits Blancs et grands auteurs, profs dans vos classes, vieux sur un banc avec un livre au soleil, et jeunes gens qu'un poème arrache à la tristesse d'une banlieue. Acharnements, tableaux statistiques, résumés de l'œuvre, affirmations sans style – tout cela s'effondre et s'écroule devant un mot neuf, une note juste. Cette guerre qu'on nous impose, nous sommes assurés de la gagner, avec des œuvres, des films, des tableaux, de la musique, de la pensée vivante, faisant loin derrière nous cette *ratiocination morose, empêchée*, rancunière, désespérée et, finalement, conformiste.

Danièle Sallenave

(1) *L'Idiot de la famille* est à la sociologie de l'art ce que *« la Genèse est à la théorie de l'Evolution »* (p. 267).

(2) *« La structure de l'espace social dans lequel se déroulent les aventures de Frédéric se trouve être aussi la structure de l'espace social dans lequel son auteur lui-même était situé »* (p. 19).

(3) Figure historique de cette résistance, dans tous les sens du terme, et surtout le meilleur (« La haine de la philosophie », in *Choses de la poésie et affaires culturelles* (Hachette 1980), avec François Châtelet qui répondait à *la Distinction* (« Où est-il question de l'art ? » : « Le Monde des livres » du 12 octobre 1979).



Mais par inertie, il rêve sa vie comme un roman (alors que Flaubert, pour les mêmes raisons qui lui font préférer l'illusion romanesque à l'illusion du réel social, écrit le roman de cette illusion).

Ainsi, Frédéric Moreau est bien un double de Flaubert, un Flaubert qui n'écrirait pas, dans le même monde social que celui où Flaubert a écrit. Résumée ainsi, la lecture de Bourdieu prend quelque chose de tautologique (*L'Education sentimentale* = roman de Flaubert artiste pur), *comme le risque toute* étude qui prétend ne pas interpréter mais décrire et analyser. Mais l'analyse de Bourdieu, surtout au détour de quelques remarques et récapitulations finales, est beaucoup plus stimulante qu'on peut le faire entendre ici, et ce sera aux flaubertiens de dire si elle apporte réellement du nouveau.

Le problème avec un livre de recherche, c'est que la théorie l'emporte nettement sur l'exposé de la recherche concrète elle-même. De ce point de vue, et Bourdieu ne peut évidemment l'ignorer, lui à qui rien n'échappe des stratégies à l'œuvre dans le champ, la bande publicitaire «Le *Flaubert* de Bourdieu» est une fraude, une pure et simple captation commerciale visant non les spécialistes des sciences sociales et de la critique savante à qui ce recueil d'études est destiné, mais le public plus large des lettrés.

Gustave Flaubert, en effet, est traité en un chapitre, il réapparaît brièvement à la fin, mais les autres *chapitres du livre (dont l'auteur* n'a pas l'élégance académique d'indiquer toujours où et quand il les a publiés d'abord sous forme d'articles et quels ajustements intellectuels il leur a apportés en fonction des derniers développements de sa pensée, notamment sur l'idée capitale de *jeu* social et de *jeu* littéraire) concernent des problèmes généraux de l'état du champ à diverses époques de son autonomisation par rapport au champ du pouvoir dans lequel il est partiellement enveloppé.

Brèves incursions

Dans ces chapitres, les cas de Baudelaire, de Zola, de Manet, de Mallarmé, de Gide, de Duchamp, sont évoqués à titre d'exemples – et ce sont souvent ces brèves incursions dans l'histoire littéraire «sociologisée» ou l'histoire de l'art qui présentent le plus d'intérêt pour le lecteur qui n'entend pas forcé*ment* chercher chez Bourdieu un modèle méthodologique, voire une théorie à laquelle se rallier pour coiffer ou orienter ses propres travaux, mais plutôt des incitations de recherche, souvent très intelligemment esquissées dans ce livre.

Ce qui donne à celui-ci son allure batailleuse et lui vaudra sans doute la polémique cherchée, ce sont les incursions dans le champ tel qu'il se présente aujourd'hui, avec les attaques voilées ou directes que Bourdieu lance contre les philosophes-journalistes (Bernard-Henri Lévy, pour ne pas le nommer) et les «consécrateurs illégitimes» que sont les journalistes tout court, dans la presse et les médias audiovisuels.

Le livre s'achève d'ailleurs sur un vigoureux manifeste pour une Internationale des intellectuels légitimes (exclusivement patentés par la légitimation de leurs pairs), contre la restauration idéologique qui nous menace et le pouvoir des médias. Le signataire de ce compte rendu est tout prêt à adhérer à ce manifeste (appelé par ironie préventive «Pour un corporatisme de l'universel»), à la condition, comme le dit Bourdieu lui-même en une formule qu'on souhaite ne pas être dénégative, qu'il ne serve pas à assurer *«le leadership d'un intellectuel ou d'un groupe d'intellectuels»*.

Bataille pour l'hégémonie

Car le problème avec la théorie sociologique de la concurrence dans le champ, c'est que la recherche, loin d'apparaître comme une entreprise collective, prend l'allure d'une bataille pour l'hégémonie de la théorie sociologique elle-même, donc de son principal représentant. Certes, une cure de Bourdieu s'impose à tous les producteurs de *culture, créateurs et critiques, pour* prendre sur eux le point de vue objectif et historique qui leur permettrait de sortir de la méconnaissance de leur propre pratique et de leur propre place institutionnelle.

Mais l'humeur querelleuse ou volontiers méprisante de Bourdieu, en particulier contre les représentants de ce qu'il appelle *«l'idéologie charismatique de la création»* et plus généralement contre tous ceux qui ne pensent pas comme lui ou se servent de termes (par exemple, la génétique littéraire) qui font obstacle ou diversion à son propre projet intellectuel, a de quoi inquiéter, quand on songe à la position de pouvoir que Bourdieu occupe lui-même dans le champ et sur laquelle il ne s'explique guère. On peut légitimement avoir de la recherche une vision moins conquérante, plus fédérative, plus synergétique.

Dans cette perspective, et pour le type de recherche que Bourdieu a initié (en quoi il est un authentique créateur, marquant une rupture et une novation), *les Règles de l'art sont sans aucun doute un livre à* intégrer de façon active, donc critique, dans la réflexion de tout chercheur bêchant, irriguant ou magnétisant le champ littéraire (ah ! que cette image est parfois irritante).

Mais, pour ce qui concerne Sartre, à qui Bourdieu s'en prend encore dans un article sur Faulkner qui répond, cinquante ans après, à celui que lui avait consacré le jeune auteur de *la Nausée* et du *Mur*, on voudrait que le sociologue se règle davantage sur le style littéraire de ce dernier, plutôt que sur son écriture philosophique. On lui soufflerait ainsi cette conclusion en forme de parodie : *«Dieu n'est pas un savant, M. Sartre non plus.»* Ce qui nous permettrait de conclure à notre tour : *«Si seulement M. Bourdieu consentait à livrer son savoir avec un peu plus d'art du raccourci.»*

Michel Contat

(1) *Les Héritiers* (1964, avec J.-C. Passeron)), *Un Art moyen* (1965, avec L. Boltanski, R. Castel, J.-C. Chamoderon), *l'Amour de l'art* (1966), *La Reproduction* (1971, avec J.-C. Passeron), *la Distinction* (1979), *Homo Academicus* (1984), *l'Ontologie politique de Martin Heidegger* (1988), *la Noblesse d'Etat* (1989), tous parus aux Editions de Minuit, et un livre d'entretiens et d'exposés oraux, *Réponses : pour une anthropologie réflexive* (Seuil, 1992).

(2) *Actes de la recherche en sciences sociales.*

Discours de la méthode

Pour l'historien Roger Chartier, « les Règles de l'art » est un grand livre. Qui partage avec le lecteur non seulement son savoir, mais les instruments qui ont permis de le construire

Dans une architecture savamment composée, les *Règles de l'art* lie trois objets. Au cœur du livre, un ensemble de propositions définit ce que doit être une *«science des œuvres culturelles»* rompant avec les postulats classiques de la critique littéraire et de l'histoire de l'art : la figure démiurgique du créateur incréé, la singularité irréductible de l'œuvre, l'immédiateté de l'expérience du beau, la disposition universelle au jugement esthétique. Refusant de tenir ces catégories pour invariantes, la «sociologie génétique», revendiquée par Bourdieu, établit les conditions de leur émergence et, du coup, dément leur supposée universalité. Refusant, aussi, de considérer les artistes et les œuvres dans leur superbe isolement, elle fait usage d'un «mode de pensée relationnel» dont le concept fondamental est celui de champ. Le champ, rappelons-le, est un réseau de relations objectives entre différentes positions, qui commande des concurrences et des luttes dont les enjeux sont justement la définition, les frontières et les hiérarchies de l'espace social où elles se déploient.

La seconde intention de l'ouvrage vise à reconnaître les propriétés spécifiques des champs culturels (littéraire, artistique, philosophique). Bourdieu leur assigne deux traits singuliers. Les champs culturels fonctionnent comme un *«monde économique renversé»* où les principes d'évaluation et de reconnaissance sont inverses de ceux qui dictent les hiérarchies dans le champ économique : l'intérêt au désintéressement contre la recherche du profit immédiat, la gratuité contre l'utilité, l'art contre l'argent. D'autre part, ils fondent leur autonomie sur une réflexivité, une *«conscience du soi»*, qui inscrit, dans chaque état du champ, toute l'histoire de son développement. Les divers modes de relation à ce passé (dénié, rejeté, parodié, restauré, etc.) constituent un élément essentiel de différenciation entre les œuvres et une ressource fondamentale pour l'imposition de la légitimité.

Un processus « long et lent »

En effet, comme tous les autres, plus même que d'autres, juridiquement codifiés, les champs culturels sont caractérisés par les luttes de définition et de classement dont un enjeu majeur est la confiscation du monopole sur le pouvoir de consécration, c'est-à-dire *«le monopole de pouvoir dire avec autorité qui est autorisé à se dire écrivain ou même à dire qui est écrivain et qui a autorité pour dire qui est écrivain (ou artiste ou philosophe)»*. Dans ces affrontements, les positions prises ne se distribuent pas au hasard : elles renvoient aux positions occupées dans le champ considéré, donc à l'ajustement, en un moment donné, entre l'espace des possibles (en termes de genre, d'esthétique, de manière, etc.) et les trajectoires sociales des individus. Penser ainsi la relation entre la structure des œuvres et l'identité sociale de leurs producteurs, comme toujours médiatisée par les lois propres à chaque champ, permet de récuser les réductions qui établissent un lien direct, immédiat, entre des énoncés idéologiques et les origines sociales de ceux qui les profèrent.

Appuyé sur cette armature conceptuelle, *les Règles de l'art* s'attache à la constitution, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, du champ littéraire, accompagnée, avec des décalages, par celle du champ artistique. Le problème est décisif puisque c'est l'autonomie conquise alors par les champs culturels qui a permis de présenter comme universelles les catégories forgées et maniées pour gagner et fortifier cette indépendance : ainsi les figures du créateur sans attaches, de l'artiste tout-puissant, de la lecture *«pure»*, définie comme une jouissance esthétique absolue. Les créateurs qui, tels Flaubert ou Manet, donnent la plus forte expression à ces valeurs esthétiques nouvelles doivent, par un véritable coup de force, *«faire le champ»* où leur position, qui refuse la dépendance vis-à-vis des pouvoirs comme la soumission aux lois du marché, deviendra pensable, acceptée et, plus encore, dominante.

Aux historiens des œuvres et des lectures de l'âge moderne, une telle perspective pose une redoutable question : comment désigner, caractériser, comprendre l'espace de la production littéraire *avant* sa structuration dans un champ «constitué comme tel» ? Bourdieu met en garde contre une vision qui, naïvement et brutalement, succomberait à *«l'illusion du premier commencement»*. A plusieurs reprises, il souligne que le processus qui a conduit à l'émergence et à l'autonomie des différents champs culturels, comme à la reconnaissance du personnage social de l'écrivain ou de l'artiste, est un processus *«long et lent»*. Il serait donc absurde de placer, en un moment historique particulier, le temps d'une inauguration sans préhistoire. S'il est vrai que c'est seulement dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle que le champ littéraire (ou artistique) acquiert un degré d'autonomie *«qu'il n'a jamais dépassé depuis»*, sa genèse s'est étendue sur plusieurs siècles.

Bourdieu en relève deux mécanismes fondamentaux, bien éclairés par les travaux récemment multipliés sur les origines de la propriété littéraire et sur les variations de la condition des écrivains et des artistes. Le premier repose sur le développement, au XVIII[e] siècle, d'une conception nouvelle de l'œuvre, rapportée aux catégories du génie, de l'imagination, de l'originalité, de la gratuité. Loin de conduire à l'idée, exprimée par Flaubert, selon laquelle *«une œuvre d'art est inappréciable, n'a pas de valeur commerciale, ne peut se payer»*, une telle représentation est alors tout à fait compatible avec l'assimilation de l'œuvre à un bien négociable, doté, comme écrit Diderot, d'une *«valeur commerçante»* et qui, en conséquence, peut faire l'objet de contrats et d'équivalences monétaires.

Au XVIII[e] siècle, c'est sur l'idéologie du génie créateur, garant de l'originalité irréductible de sa création, que se fonde la possible et nécessaire appréciation monétaire des œuvres, vendues aux libraires-éditeurs et justiciables d'une rémunération capable d'assurer l'indépendance de l'auteur. La figure moderne de l'écrivain ne peut se constituer qu'en défaisant l'alliance paradoxale, longtemps nouée, entre l'aspiration à la professionnalisation de l'activité littéraire et l'affirmation de l'irréductibilité esthétique de l'œuvre. En tenant pour contradictoires la liberté de la création et les obligations du marché, les défenseurs les plus exigeants de l'autonomie littéraire seront obligés d'appuyer leur liberté sur les supports les plus traditionnels de la notabilité sociale : l'argent hérité, la fortune familiale, les revenus de la rente.

« Puisque paie le vulgaire »

Un second mécanisme, essentiel dans le processus de constitution des champs culturels, renvoie plus haut dans le temps, *«au moment même où des producteurs culturels font leur apparition, qui luttent (presque par définition) pour faire reconnaître leur indépendance et leur dignité particulière»*. L'autonomie du champ littéraire (ou artistique) a donc sa préhistoire dans les efforts déployés par les écrivains et les artistes à partir de la Renaissance, et peut-être avant, pour se libérer des contraintes imposées par les commandes des pouvoirs, les censures et les programmes des églises (en particulier celle de Rome), les contraintes des autorités académiques.

La trajectoire maîtresse de l'évolution étant ainsi fermement dessinée, il faut (et faudra) en marquer les apparents paradoxes qui, souvent, inventent un espace d'indépendance en jouant une dépendance contre une autre. Pour les peintres des XVI[e] et XVII[e] siècles, l'acceptation d'un lien de clientèle, de la protection d'un mécène ou des exigences des commanditaires, est souvent le plus sûr moyen pour gagner une liberté entravée par les réglementations des communautés de métier et pour faire reconnaître leur art comme radicalement distinct des occupations *«viles et mécaniques»*.

Semblablement, le pouvoir du patronage, qu'il soit princier, ecclésiastique ou aristocratique, protège durablement les œuvres des lois du marché et des préférences du public. Dans son *Arte nuevo de hacer comedias en este tiempo*, lu, en 1609, à l'académie réunie à Madrid par le comte Saldana, Lope de Vega rappelle, avec peut-être une pointe d'ironie adressée aux doctes qui le critiquent, la tyrannie du vulgaire : *«J'écris selon l'art qu'ont voulu inventer/ceux qui prétendirent aux bravos du commun/Il est juste en effet, puisque paie le vulgaire (el vulgo) /de lui parler en sot (en necio) dans le but de lui plaire.»* La «reconnaissance de l'indépendance et de la dignité» des producteurs culturels n'emprunte pas une voie unique et linéaire, et ses modalités anciennes n'annoncent pas toutes, loin de là, la forme qui sera la sienne dans le champ littéraire «constitué comme tel» au XIX[e] siècle.

Mise à l'épreuve

Reste à qualifier et décrire ces «champs» d'avant les champs. Faut-il les considérer comme des espaces sociaux totalement soumis aux principes qui gouvernent le champ du pouvoir (politique ou religieux), donc dépourvus de l'autonomie qui seule permet de produire le personnage de l'écrivain ou de l'artiste ? Ou faut-il les tenir comme autant d'émergences *«d'une forme provisoire de la structure»*, élaborant et préfigurant son état accompli ? La question traverse l'ouvrage qui retrace une genèse – celle du champ littéraire contemporain – sans pour autant annuler les discontinuités existant entre des configurations sociales successives, organisées par des logiques différentes. Elle se retrouve dans le débat engagé sur la *«naissance de l'écrivain»* au XVII[e] siècle. On peut, en effet, comprendre la fondation et l'institutionnalisation de nouvelles instances de consécration (par exemple les académies) comme suffisante pour fonder un premier champ littéraire. Mais on peut considérer, à l'inverse, comme le fait ici Bourdieu, que l'espace social de la littérature suscité par la monarchie, et inscrit, par ses fins et ses formes, dans la sphère du pouvoir, ne possède pas les *«traits constitutifs d'un champ autonome»* (1).

Les grands livres ne sont pas égoïstes. Ils partagent avec ceux qui les lisent leur savoir et, mieux encore, les instruments qui ont permis de le construire. *Les Règles de l'art* appartient à cette famille peu nombreuse. Pierre Bourdieu y propose, une fois n'est pas coutume, un discours de sa méthode, mais aussi la mise à l'épreuve de celle-ci dans des analyses lumineuses dont la lecture de l'*Education sentimentale* n'est que la plus spectaculaire. A nous d'être le lecteur qu'il espère, celui qui sait bien user des travaux scientifiques, *«faire fonctionner à propos d'un objet différent le mode de pensée qui s'y exprime, le réactiver dans un nouvel acte de production, aussi inventif et original que l'acte initial»*.

Roger Chartier

(1) Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, éditions de Minuit, 1985, et Christian Jouhaud, «Histoire et histoire littéraire : naissance de l'écrivain», Annales E. S. C., 1988, pp. 849-866.

La clef France

UNE GÉOPOLITIQUE POUR L'EUROPE
de Pierre Béhar.
Ed. Desjonquères,
176 p., 110 F.

Manifestement encouragé par le succès – mérité – de son essai paru en 1991 chez le même éditeur *(l'Autriche-Hongrie, idée d'avenir)*, Pierre Béhar s'intéresse cette fois à l'ensemble de l'Europe occidentale, qui doit définir, après l'effondrement de l'empire soviétique, de *nouveaux rapports* avec ses voisins continentaux. Sur son flanc nord-est avec le monde slave oriental constitué par la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine et leur prolongement sibérien, et sur son flanc sud-est avec la Turquie, à la fois son contrefort *naturel et son lien avec le* monde turco-mongol émergeant en Asie.

Selon l'auteur, l'avenir de l'Europe ne pourra être assuré que par *la constitution d'une* nouvelle Eurasie. Cette Europe doit établir son équilibre interne grâce à un système confédératif stable, dans l'élaboration duquel *un rôle primordial incombe* à la France. Ses caractéristiques – seule nation d'Europe à vocation à la fois continentale et maritime – font d'elle le pays *clef. Mais,* explique Pierre Béhar, la France souffre de graves faiblesses, qui ne se limitent pas à son mal fondamental : l'insuffisance démographique.

Une diplomatie désemparée

Car l'auteur est sévère avec la diplomatie française, désempa*rée par la réunification* de l'Allemagne, la désintégration de l'Union soviétique ou l'évolution de l'affaire yougoslave. Multipliant les exemples, il explique qu'une véritable amitié pour la Serbie eût dicté de lui conseiller la modération et d'aider les nouveaux Etats à naître sans drame. Les silences de Paris et de Londres, les obstacles diplomatiques qu'ils ne cessèrent de dresser sur la route de la reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie, furent compris à Belgrade comme autant d'encouragements à régler le problème par la force. Et on connaît la suite.

Pierre Béhar estime que *« si la politique de la France a un avenir, c'est aux dimensions européennes »*, en mettant ses armes stratégiques et tactiques au service de la défense de l'ensemble de la Communauté. Mais le volet économique et culturel d'une politique de présence française en Europe centrale et orientale ne devrait pas être négligé au moment où les anciens pays communistes se voient *« gracieusement submergés »*, *en particulier par les Allemands*. Qui sont non seulement nos amis et nos alliés, mais aussi nos concurrents...

Thomas Schreiber

Fenêtre sur cour européenne

Pour le journaliste américain Axel Krause, les dix dernières années ont marqué la renaissance du Vieux Monde

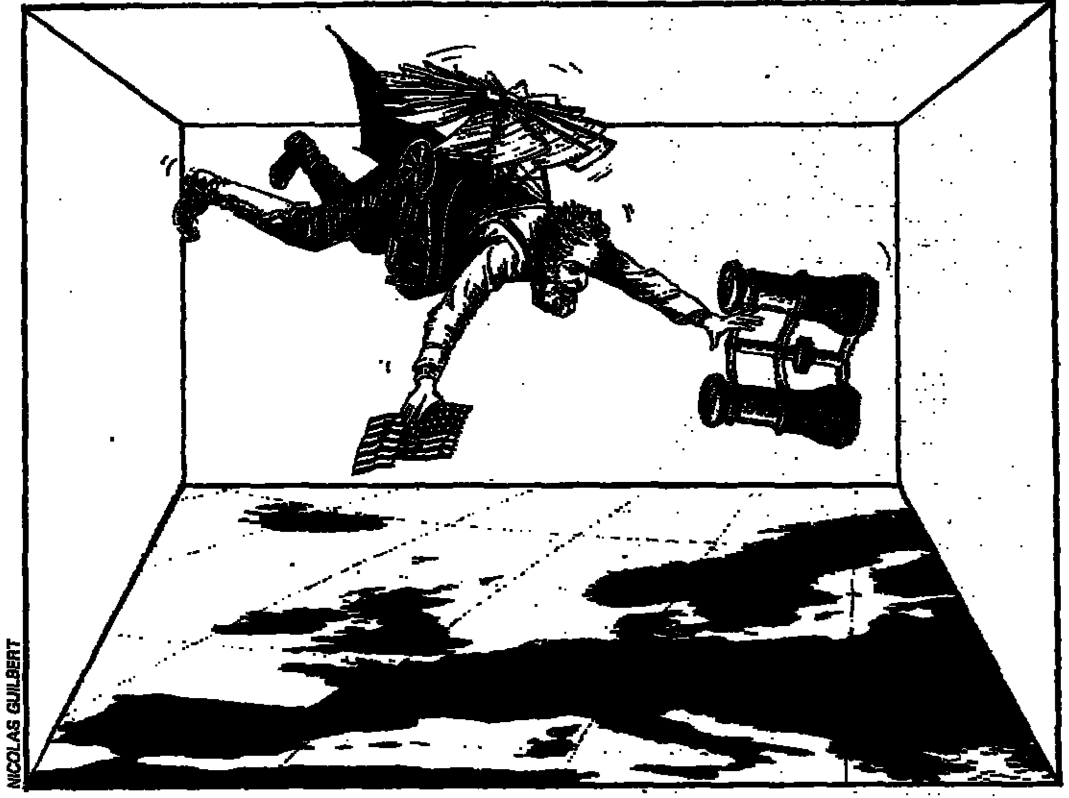
LA RENAISSANCE VOYAGE A L'INTÉRIEUR DE L'EUROPE
d'Axel Krause.
Le Seuil, 364 p., 130 F.

Le nez sur la toile de l'Europe, les oreilles blessées par l'assourdissant opéra de Maastricht, les yeux papillotants devant les images de la campagne référendaire, les Français voient arriver avec soulagement la dernière ligne droite. Quelle vision plus *claire des choses lorsqu'on peut* prendre ne serait-ce que quelques heures de recul !

L'occasion nous en est donnée avec le livre d'Axel Krause. Ce journaliste américain suit, depuis trente ans, l'évolution de la construction communautaire. Ce *qu'il a vu et ce qu'il voit aujourd'hui*, non seulement chez les Douze mais à Washington ou à Tokyo, le conforte dans l'idée que l'Europe, depuis dix ans, a fait preuve d'un dynamisme tel qu'il n'hésite pas à parler d'une renaissance qui imprimera sa *marque sur notre décennie* et après – sauf accident, le 20 septembre en France.

A quelques jours d'intervalle, un autre auteur américain, célèbre économiste, lui, avait lancé un message encore plus optimiste (1). Ces écrivains, on s'en doute, n'ont pas *été engagés* par les propagandistes du « oui » au référendum. Ils regardent en étrangers, sans parti-pris, notre construction communautaire et trouvent en elle un ressort qui pourrait poser de sérieux problèmes aux grands ensembles américain et asiatique.

Axel Krause ne sort pas de son travail d'exigeant journaliste. Avec une plume allègre, le souci de choisir des anecdotes significatives, des portraits fouillés (pour *fixer celui* de Jacques Delors il n'emploie pas moins de... vingt-six adjectifs), des explications simples, toujours replacées dans un contexte historique, notre auteur *nous amène dans une* Communauté tout de même un peu plus difficile d'accès... qu'Euro-Disneyland.



NICOLAS GUILBERT

La première étape est évidemment primordiale. Les fonctionnaires de la Commission ne sont qu'une des fourmilières de l'endroit. On oublie les mille deux cents associations professionnelles et syndicales qui ont élu domicile près du « cerveau » du Marché commun pour l'influencer, les quartiers généraux européens de mille trois cent cinquante-quatre compagnies multinationales, les délégations diplo*matiques de cent vingt* gouvernements auprès de la CEE (quatre mille hommes et femmes) et cinq cent cinquante-cinq journalistes. Krause se glisse aussi *sous la table des réunions* de la Commission, et ce n'est pas triste.

Après avoir brossé un bref rappel des échecs de l'Europe de Charlemagne à... *Hallstein*, Axel Krause situe à l'année 1984, et, plus précisément, au Sommet de Fontainebleau, la sortie de la sclérose communautaire, les Dix d'alors ayant accueilli avec enthousiasme la proposition de François Mitterrand de relancer l'Europe avec un programme préfigurant déjà celui de l'Acte unique.

Peu à peu, les acteurs de l'éco*nomie reprenaient confiance*, avec les succès d'Airbus, d'Ariane, le lancement d'Eureka (trois mille compagnies et universités participant à plus de cinq *cents projets de recherches)*, les promesses des marchés de l'Est, les craintes des Américains, etc.

Pour Axel Krause, nous assistons à un « défi américain inversé ». Ce n'est plus, comme le pensait, en 1967, Jean-Jacques Servan-Schreiber (2), l'Europe *qui risque* d'être submergée par la technologie et les investissements américains, mais plutôt le contraire. *La prise de contrôle* d'affaires des Etats-Unis par les Européens ne cesse de croître, aidée aussi bien par *Bruxelles* que par des banquiers d'outre-Atlantique. En même temps, les Etats-Unis réduisent leur puissance en Europe (fermeture de l'Institut atlantique, diminution des programmes culturels et d'information, même si 70 % des films *populaires projetés par les télévi*sions européennes proviennent encore des Etats-Unis).

Il reste que la Communauté est déchirée par un dilemme : com*ment être à la fois mondiale* et européenne ? Un certain nombre de ses membres voient dans le *fédéralisme la réponse aux forces* centrifuges. Mais il est certain que la question la plus urgente concerne la diplomatie : comment agir ensemble et parler d'une seule voix ?

Sur l'Europe de demain, Axel Krause a interrogé François Mitterrand, Helmut Kohl, Jacques Delors et John Major. Ce dernier déclare notamment : *« En l'an 2000, nous aurons assez de recul pour voir en Maastricht le tournant qui aura ouvert la voie de l'avenir. »* A condition que trop de Français ne préfèrent pas, dimanche prochain, se rencogner paressensement dans leur pré-carré.

Pierre Drouin

(1) *La Maison Europe, super-puissance du vingt et unième siècle*, de Lester Thurow, Calmann-Lévy, Fondation Saint-Simon (voir *le Monde* du 15 septembre 1992).

(2) *Le Défi américain*, Denoël, 1967.

★ A signaler également *la Vie quotidienne au Parlement européen*, de Marc Abélès, Hachette, 440 p., 118 F.

La richesse des autres

Pour Rémi Brague, la culture européenne n'est pas fondée sur une fictive « identité », mais sur l'appropriation constante des apports étrangers

EUROPE, LA VOIE ROMAINE
de Rémi Brague.
Critérion, 190 p., 98 F.

On devrait toujours se méfier des universitaires. On croit qu'ils *accumulent une érudition seule*ment destinée à nourrir d'interminables notes de bas de page, et voilà qu'ils la font servir soudain à un livre original et profond sur *un sujet où il est difficile de* l'être. Rémi Brague a tout lu, d'Homère à Leo Strauss en passant par Maïmonide, al-Farabi, Fontialis et Renan. Et ce qu'il nous donne ici, *c'est le fruit mûr* de sa culture encyclopédique et maîtrisée.

Comme toutes les vraies thèses, celle-ci est *simple* : ce qu'il y a de propre à l'Europe, ce qui la définit par opposition à l'Islam, à Byzance comme à l'Orient, ce n'est nullement telle ou telle particularité (sa langue, son peuple, sa géographie, etc.), mais la façon dont elle se situe par rapport à des cultures à l'égard desquelles elle se reconnaît comme débitrice. Est européenne une culture *qui se vit comme seconde par* rapport à une Antiquité dont elle a à charge de transmettre le message. C'est la secondarité qui est l'essence de l'Europe.

Secondarité de Rome à l'égard d'Athènes, dont les Romains recopient et adaptent les grands textes : *Lucrèce* met Epicure en vers, Virgile imite Homère, Cicéron résume l'enseignement des stoïciens. Pour eux tous, le latin est une langue pauvre par rapport au grec ; et c'est Horace qui dit de la Grèce captive qu'elle a captivé son vainqueur.

Secondarité du christianisme par rapport au judaïsme. La Nouvelle Alliance n'a de sens à être nouvelle que par rapport à celle d'Abraham. *« Les chrétiens savent – même s'ils sont constamment menacés de l'oublier, et l'ont fait à plusieurs reprises – qu'ils sont greffés sur le peuple juif et sur son expérience de Dieu. » « Nos Grecs,* écrit Rémi Bragne en chrétien, *ce sont les juifs. »* Et il rappelle très bien ce que supposait de conscient et de décidé la reconnaissance, par le christianisme des premiers siècles, de son caractère second, en particulier la lutte contre l'hérésie de Marcion qui voulait rejeter l'Ancien Testament, et le « Dieu de colère » qui va avec, pour ne garder que le Nouveau et le « Dieu d'amour ». Et c'est vrai qu'il fallut une certaine audace pour maintenir la secondarité du christianisme contre la *tentation du séparatisme*.

La comparaison avec l'Islam éclaire ici par contraste l'attitude chrétienne. L'Islam n'est pas vis-à-vis du judéo-christianisme comme le christianisme vis-à-vis du judaïsme. Pour lui, il y a continuité depuis le prophétisme juif et chrétien jusqu'à la Révélation parfaite donnée à Mahomet. Pas de *rupture, pas de dette*, pas de secondarité par conséquent. L'Islam n'est pas européen.

Transmettre un message

L'Europe, en revanche, n'a pas cessé d'être européenne depuis qu'elle est devenue romaine et chrétienne. Le retour aux Grecs, puis aux Grecs et aux Romains est le mot d'ordre de toutes les Renaissances ; la notion même de Renaissance, dans cette acception *paradoxale de commencement* qui recommence, semble bien être une spécialité européenne : le nouveau ne peut et ne doit consister qu'en l'appropriation d'une origine dont les Renaissants s'éprouvent comme aliénés.

On devine ce qui en résulte pour Rémi Bragne : si c'est la secondarité qui définit l'Europe, sa fonction consiste essentiellement dans l'appropriation infiniment poursuivie d'une ou, plus *exactement de deux, sources, la* juive et la gréco-romaine. Ce n'est pas son « contenu » qui fait l'Europe, mais sa « forme », non pas le message transmis, mais le fait d'avoir à transmettre un message. Héritiers, nous, Européens, nous ne le sommes pas par accident mais par essence.

Ne parlons donc pas de notre *« identité culturelle »*, expression aussi ressassée qu'elle est plate. Si culture européenne il y a, c'est précisément de n'être jamais définie par une quelconque identité, mais toujours ouverte à un Autre, vivant de l'appropriation qu'elle s'efforce d'en faire. Elle a ainsi vocation à l'universel, non pas par un contenu qui se prétendrait tel, mais plutôt par absence de contenu propre. *Et si elle* est aujourd'hui menacée, le danger ne vient certainement pas d'un extérieur qui l'agresserait mais, à l'inverse, de son repli sur elle-même et sur ce qu'elle prend pour son « identité ».

Dans cette vocation de secondarité, le christianisme joue pour Rémi Bragne un rôle éminent : parce qu'il est essentiellement second, second par définition, il est *« la forme même du rapport européen à l'héritage culturel »*, le modèle dans lequel l'Europe s'est coulée depuis vingt siècles. D'où une façon originale, et inattendue, de redonner vigueur à l'idée d'une exemplarité du christianisme : si sa fonction est de pure forme, s'il est universel lui aussi par absence de contenu, c'est à lui que la culture européenne doit *au premier chef d'avoir maintenu* l'héritage : grec, romain, juif.

C'est sur ce dernier point que la thèse suscite quelques réserves. Car si, en tant que « forme », le christianisme a conservé l'idée d'une Première Alliance en se définissant comme Nouvelle Alliance, comme « contenu » – c'est-à-dire dans son histoire *effective, dans la mise* en place d'un antijudaïsme au long cours, dans l'institution d'une Inquisition, etc., – il a plutôt joué un rôle inverse ; et il n'est pas exa*géré* de dire que le judaïsme s'est conservé *en dépit* du christianisme.

Cette réserve ponctuelle est d'ailleurs de portée plus générale. L'accent *mis sur* la secondarité culturelle et religieuse de l'Europe risque de faire oublier qu'en cherchant à s'approprier l'étranger, l'Europe finit par le faire sien et par se trouver ainsi façonnée d'une manière originale. L'édifice de l'Assemblée nationale ou un sonnet de Du Bellay *sont à l'imi*tation des Anciens, mais ils font désormais partie du contenu de l'Europe, et, de la sorte, Rome ou la Grèce sont incorporés à nous. L'Europe n'aurait pas le visage qu'elle a si un « contenu » n'avait lesté cette « forme ». Disons-le autrement : si l'Europe *avait été* conforme à sa seule essence, telle que la définit Rémi Brague, si elle avait été pur et simple transmetteur, elle ne serait ni l'Europe ni rien du tout. Faut-il dire alors qu'elle doit son visage à ce qui, en elle, n'est pas européen ?

François Azouvi

Un nouvel atlas du Vieux continent

C'était un défi, en cette époque de bouleversements qui se poursuivent encore, de présenter un nouvel atlas de l'Europe. Défi relevé, avec des éditeurs de trois autres pays (Italie, Allemagne et Espagne) par les éditions Atlas et sous la caution de la Commis*sion des Communautés euro*péennes, dont le président, M. Jacques Delors, a accepté de rédiger la préface de ce gros ouvrage. Une approche thématique a été privilégiée qui permet de regrouper en différents chapitres, dans un style encyclopédique, des sujets tels que les hommes et les cultures, l'urbanisation, l'agriculture, l'industrie, les communications, l'environnement, etc.

Comme tout atlas, celui-ci nous offre de nombreuses cartes mais aussi de très belles images *satellite de diverses parties de* notre continent. Un index de vingt-six pages, enfin, contribue à en faire un très pratique instrument de travail. (*Europe, le grand Atlas*, Editions Atlas, 89, rue La-Boétie, 75008 Paris, 272 p., 299 F. Jusqu'au 31 décembre.)

Le secret des mystères

De l'Asie à l'Italie, les cultes à mystères fleurissaient dans l'Antiquité. Le philosophe allemand Walter Burkert a tenté de les déchiffrer

LES CULTES A MYSTÈRES DANS L'ANTIQUITÉ
de Walter Burkert.
Traduit de l'allemand par B. Deforge et L. Bardollet, avec la collaboration de G. Karsay.
Les Belles Lettres, coll. « La vérité des mythes », 162 p. 110 F.

La parution aux Belles Lettres des *Cultes à mystères dans l'Antiquité*, de Walter Burkert, n'est pas tout à fait l'événement attendu. On se réjouissait de pouvoir lire, pour la première fois en français, un ouvrage de cet esprit original qui enseigne la philosophie classique à Zurich et dont la réputation de spécialiste des religions antiques est mondiale. Mais la traduction de ces quatre conférences, prononcées il y a dix ans à Harvard, et réunies en un volume après avoir été lestées de notes, déçoit quelque peu. Ce texte à la brièveté redoutable est d'une densité qui a dérouté jusqu'aux traducteurs eux-mêmes. Pour introduire à la pensée de Burkert et la faire connaître en France, mieux aurait valu sans doute traduire d'abord une œuvre plus facile, comme son excellent manuel de religion grecque, ou un livre à l'argumentation plus développée, comme *Homo Necans*, cette magistrale anthropologie du sacrifice (1).

Trop touffu, cet essai sur les mystères antiques est pourtant attachant. Par son refus des idées reçues, son approche résolument païenne et sa méthode comparative qui associe sur la longue durée, pour les confronter, cinq grandes variétés de mystères : les mystères dionysiaques ou bacchiques, ceux d'Eleusis, de la Grande Mère, d'Isis et de Mithra. Ils ne furent jamais des propédeutiques à la montée du christianisme, ni l'apanage d'une antiquité tardive minée par les croyances orientales.

Rituels d'initiation

Dès l'époque archaïque, les cultes à mystères grecs fleurissaient de l'Asie Mineure à l'Italie méridionale. Et, n'en déplaise à Renan, *« si la croissance du christianisme avait été arrêtée par quelque maladie mortelle, le monde ne serait pas devenu mithraïque »*. Les cultes de Mithra ne constituaient pas, en effet, une « religion à mystères », un système de croyances verrouillé par une doctrine théologique, mais un agrégat de pratiques répondant à des besoins individuels.

A l'arrière-plan, se retrouve un des éléments fondamentaux de l'acte religieux : le désir du vœu exaucé. Forme particulière de la « religion votive » qui imprègne le monde gréco-romain, les mystères se comprennent, d'autre part, comme des rituels d'initiation. Ils impliquent une expérience directe du sacré et l'idée d'une transformation, d'un passage que mettent en scène des cérémonies fortement dramatiques. Cette modification de la personne ne se dilue pas dans la promesse d'une autre existence dans un au-delà, mais se vit comme la réalité immédiate d'une renaissance sur terre, un changement d'identité. L'interprétation a de quoi séduire. Même si l'autonomie des actes cultuels par rapport aux croyances paraît douteuse, tant est récurrent le lien entre une initiation et des récits mythologiques.

La tentation de lever le secret des mystères, de les faire revivre au quotidien, a toujours été grande. Comment ne pas se défier, avec Burkert, d'une telle entreprise ? De tous les témoignages légués par l'antiquité, seules *les Métamorphoses*, d'Apulée, offrent une narration à la première personne d'une initiation à Isis. Mais c'est de la fiction dans une œuvre parodique qui se plaît à confondre, en un savant jeu de miroirs, vérité des mœurs et imaginaire romanesque (2).

Le silence imposé aux initiés a été généralement bien gardé et nous sommes condamnés à être dans la situation de ceux qui écoutent aux portes. Déformées ou allusives, ces bribes de discours sur l'emploi de la torture ou l'usage des drogues pendant les mystères, sur leur caractère orgiaque et sexuel, excitent la curiosité. Sans pouvoir la satisfaire. Evoquant le bizutage universitaire, Burkert préfère souligner que le tourment des néophytes, leur humiliation et les souffrances endurées les préparaient à leur nouvel état et servaient à ébranler les fondements d'une personnalité dont ils devaient se dépouiller pour en gagner une autre. Les mystères étaient des exercices de purification où l'extase croisait l'agonie.

Hervé Duchêne

(1) Publiée à Berlin en 1972 et traduite depuis en plusieurs langues. En 1985, a paru une édition anglaise révisée de *Griechische Religion der archaischen und klassichen Epoche*, 1977, Stuttgart.

(2) On lira sur ce sujet et avec profit la belle thèse de N. Fick-Michel, *Art et mystique dans* les Métamorphoses *d'Apulée*, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 1992, diffusion Les Belles Lettres.

★ *Signalons une nouvelle édition de De la divination* de Cicéron, traduit et commenté par Gérard Freyburger et John Scheid, préface d'Amin Maalouf (les Belles lettres, « la Roue à livres », 248 p., 130 F.)

Apologie du mensonge

VIES DE LA MORT
de Jeannine Worms.
La Différence, 392 p., 138 F.

Georg Simmel disait que si le mensonge, d'un point de vue éthique, a une valeur négative, sa signification sociologique est extrêmement positive : la limitation de la connaissance réciproque, le recours à la dissimulation font partie des mouvements d'évolution et de réaction nécessaires dans les relations humaines. Dans un bref traité qui ouvre son recueil d'essais, intitulé *Vies de la mort*, Jeannine Worms fait l'apologie du mensonge par opposition à l'erreur. Il faut, écrit-elle, choisir le mensonge, qui sait qu'il est erreur, et non pas l'erreur, qui se prend abusivement pour la vérité.

A partir de quelques exemples, dont celui de Christophe Colomb, qui n'a pas de théorie, mais seulement une idée fixe et qui s'obstine dans son erreur, Jeannine Worms définit le mensonge comme moyen d'échange dans une perspective de vérité envers soi : le mensonge se contente de vouloir tromper sans se tromper. Le mensonge fait l'homme : *« C'est à partir de la somme de mensonges dont est capable une homme (...), à partir de son style de mensonge, que l'on juge son degré d'accomplissement. »*

Dans *Vies de la mort*, Jeannine Worms revisite tous les grands paradoxes : l'amour comme la première des escroqueries, le suicide comme moyen de se débarrasser de l'épouvante de la mort, la philosophie comme fille de la frousse, l'œuvre d'art comme transsubstantiation de la débilité des hommes (*« crapauds qui crachent des diamants »*). Jeannine Worms se réclame de Roger Caillois, elle pratique l'antisagesse avec l'élégance d'un familier de Baltasar Gracian et la véhémence d'un lecteur de Cioran.

Dans le cercle très fermé des contempteurs de l'existence, elle occupe une place encore trop discrète : il est temps de lire Jeannine Worms.

Roland Jaccard

Les sociologues aux Champs

QUARTIERS BOURGEOIS QUARTIERS D'AFFAIRES
de Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon.
Payot, 336 p., 160 F.

Ils nagent dans l'Ouest parisien comme des poissons dans leur bocal. Déjà, ils avaient minutieusement répertorié les comportements des habitants des beaux quartiers (1). Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon analysent, cette fois, de manière approfondie, le phénomène de plus en plus visible de la conquête des zones résidentielles par les affaires, les commerces et les bureaux. Le processus *ne date pas d'aujourd'hui.* Au XVII[e] siècle, le Marais abrite les privilégiés du régime, mais, dès le début du XVIII[e] siècle, un mouvement se dessine vers l'ouest. Il n'a pas cessé depuis. Le prestige dû à la concentration de grands bourgeois dans une zone de la capitale attire, peu à peu, les commerces de luxe qui supplantent les épiceries, boulangeries et autres drogueries. Dans un premier temps, cette mutation est bien ressentie parce que les nouvelles vitrines donnent aux lieux une « griffe ». Mais dès que les bureaux, attirés par ce même aimant, commencent de s'installer, la lune de miel entre affaires *et familles s'éclipse.*

La mainmise des entreprises sur le Paris bourgeois est le sujet central du livre et nos auteurs analysent dans le détail les différents secteurs de l'activité économique et administrative à la recherche d'une future adresse : haute couture, joaillerie, palaces, ambassades, ministères, communication et culture, sièges sociaux des grandes entreprises *industrielles et bancaires. Trop,* c'est trop, et les habitants fortunés des beaux quartiers, jusqu'alors réservés, cherchent à se mobiliser contre l'invasion. La Société historique et archéologique du huitième arrondissement, *fondée dès 1899, se transforme* bien vite en un Groupement pour la sauvegarde de la fonction résidentielle du huitième, épaulée ensuite (1971) par un Comité d'aménagement et d'animation. Il ne s'agit plus seulement de veiller au respect de la loi qui interdit de transformer des locaux d'habitation en bureaux (loi constamment tournée par les dérogations), mais de lutter contre la disparition des petits commerces *locaux* et des services personnalisés qu'ils prodiguaient et la boulimie des promoteurs.

La « faune » et le rêve

En bons sociologues, Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon s'attachent à étudier sur le terrain la transformation des choses et des gens. Leur chapitre sur la grandeur et la décadence des grands boulevards et des Champs-Elysées est un modèle du genre. Tout se passe, écrivent-ils, comme si *« les qualités exceptionnelles* [des quartiers bourgeois] *contenaient en puissance leur processus de dépérissement ».* Ils attirent, en effet, une population de plus en plus hétéroclite du fait de l'installation d'activités tertiaires de tous *ordres. Les employés se pressent* le jour pour faire du lèche-vitrines ou s'asseoir au bar de restauration rapide, et vident, la nuit, le quartier qui devient, alors, sans aucun attrait, voire un lieu *d'insécurité.* Du coup, les boutiques de luxe désertent l'endroit, suivant ailleurs leur clientèle (avenue Montaigne, place Vendôme).

C'est durant les années soixante que les Champs-Elysées *se vident ainsi du « haut commerce ».* Les grandes familles qui habitent (encore) le quartier parlent de la *« faune »* qui, selon elles, hante aujourd'hui l'avenue. Mais si, pour la grande bourgeoisie, les Champs-Elysées *représentent une triste « boulevardisation »*, pour les employés du quartier ou les jeunes de banlieue qui viennent le samedi ou le dimanche, c'est encore la galerie du luxe qui fait rêver avec Weston ou Guerlain, Virgin Megastore, les cinémas, les Bistro Romain ou autres McDonald's.

Pour éviter la contagion, les comités du quartier des commerces de haut prestige se donnent *pour mission de préserver* l'environnement et ils ont parfois une influence certaine. Mais l'énergie des responsables est le plus souvent mobilisée par les petits soucis de la vie quotidienne (défaillances dans l'éclairage public, problèmes de voirie).

Ce n'est plus aujourd'hui Neuilly qui est la commune la plus riche de France, mais Courbevoie, grâce aux immeubles de bureaux de Paris-la Défense. Fait singulier dans l'histoire de l'urbanisation de l'Ouest parisien, car ce ne sont plus les résidents des beaux quartiers qui attirent cette fois les sièges sociaux des grandes firmes, mais les besoins du fonctionnel, celui de rassembler des unités de production dispersées, la valeur symbole de l'espace, la « grégarisation » et l'idée des nouveaux promoteurs de fournir de l'immobilier sur mesure. La logique voudrait qu'au-delà de l'Arche, des immeubles soient édifiés pour ceux qui ont leur emploi à La Défense. Logement social ? Plutôt habitat de prestige pour ceux qui ont dû quitter les Champs-Elysées, estiment Monique et Michel Pinçon, qui, tout au long des pages, ont fort bien jalonné cette marche vers l'ouest.

P. D.

(1) *Les Beaux Quartiers*, Le Seuil, 1989.

La peur du vide

Suite de la page 29

La première a trait aux jeux de l'ordre et du désordre : les figures de la contestation ou de l'inversion subversive ne mettent plus seulement en cause la forme du pouvoir, mais les formes quotidiennes de l'existence ordinaire *(« Le Fou n'est plus dans les cours, il est dans les rues »).* La deuxième concerne les techniques de la mise en image et de la mise en scène : la dramaturgie politique a recours aux techniques audiovisuelles dans des conditions telles que la démarcation entre actualité et fiction devient chaque jour plus aléatoire, comme l'avait noté Roger-Gérard Schwartzenberg *dans l'Etat-Spectacle.* La troisième correspond à un paradoxe d'apparence : plus le pouvoir dispose de moyens puissants pour élaborer et diffuser ses images et ses messages, plus il s'en trouve embarrassé. C'est *vrai des sociétés démocratiques de* régime pluraliste qui semblent de plus en plus incapables de domestiquer symboliquement le désordre et la contestation. C'est vrai plus encore des sociétés totalitaires, dont *l'image s'est révélée à l'expérience* si peu efficace qu'ont pu s'effacer avec elles, en un instant, les réalités institutionnelles qu'elle symbolisait. La quatrième évolution correspond à ce que Lucien Sfez a appelé l'écla*tement du politique qui peut être* corrélé à l'usage privé du temps libre, à la privatisation de la fête.

On peut parler enfin (et c'est l'expression qu'utilise Georges Balandier dans son dernier chapitre), d'une *« médiatisation généralisée »* qui, non seulement, bouleverse les procédures de l'information, mais affecte les manifestations antérieurement associées à la vie démocratique moderne. Dans ce monde du *jeu, du spectacle et du trompe-l'œil,* l'exigence de compétence qui anime aujourd'hui les gestionnaires et les politiques se trouve ainsi soumise à la logique des affrontements médiatiques et subvertie par elle. Mais la part du jeu, du convenu, du déjà-vu, y est trop visible ; et, derrière le scintillement des apparences, c'est le vide qui se laisse pressentir. Pour cette raison même, la *politique souffre d'un déficit* symbolique. Les phénomènes de rejet dont elle est aujourd'hui l'objet n'ont pas d'autres causes aux yeux de Georges Balandier, et l'on comprend le pessimisme que lui inspire, avec la substitution du spectateur au citoyen, *« l'anesthésie cathodique »* de la vie politique.

Marc Augé

هكذا من الاصل

Quand XX sait tout sur XY...

Sous couvert d'interrogation sur l'identité masculine, Elisabeth Badinter et le retour de «l'éternel féminin»

XY
De l'identité masculine
d'Elisabeth Badinter.
Ed. Odile Jacob, 314 p., 130 F.

D'un côté, *XY* (formule chromosomique de l'individu mâle, celle de l'individu femelle étant XX), un livre documenté, qui affiche son souci de l'érudition par une multitude de références, de citations, de notes et par une bibliographie de trente pages; un livre qui se présente comme un essai, et dont on attend qu'il défende une pensée.

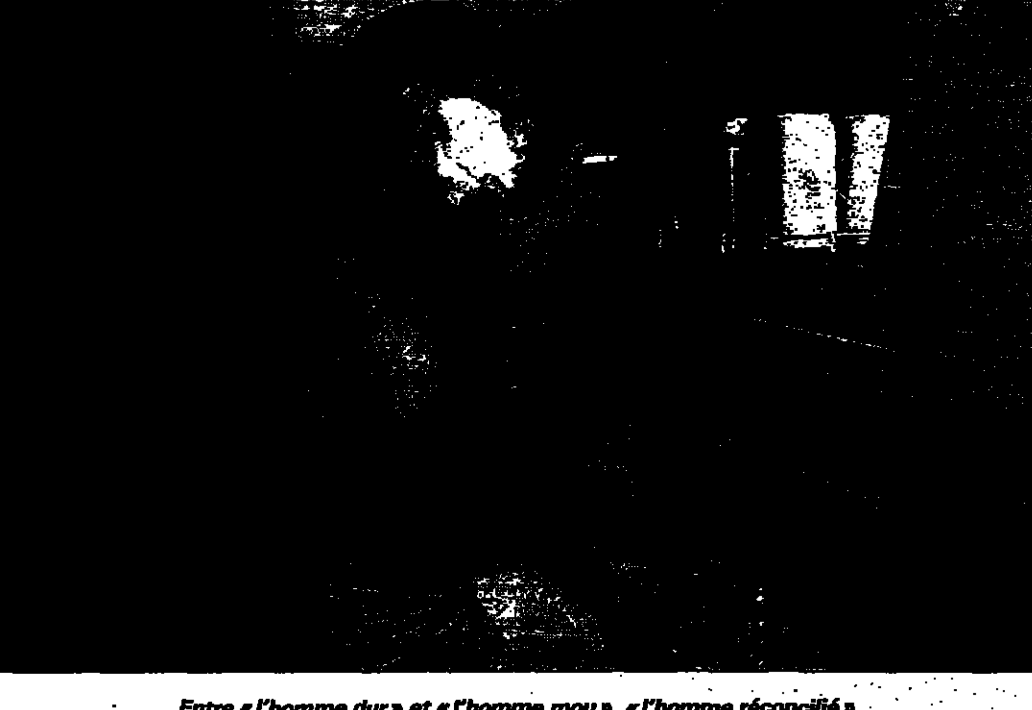
De l'autre, son auteur, Elisabeth Badinter, une intellectuelle connue, reconnue, féministe s'opposant courageusement à la frénésie des féministes américaines tenantes du mouvement PC *(politically correct)* et qui va, de télévision en journal, de déclarations en entretiens, parler de ce livre, expliquer le *«mâle-être»* des hommes dans la société contemporaine et plaider pour une synthèse de *«l'homme dur»* et de *«l'homme mou»* en un *«homme réconcilié»*. Avec cet auteur-là, on a envie d'être d'accord. Il suffit alors de faire ce que se préparent à faire de nombreuses personnes (*XY* est déjà premier sur la liste des meilleures ventes de livres) : acheter ce livre, *ne pas le lire* et *plaider* pour «l'homme réconcilié».

Pourtant, même à ne regarder que la télévision, on peut déjà s'interroger quand on entend Elisabeth Badinter (1) raconter ce qui, dit-elle, l'a hantée pendant tout son travail et qui vient d'être développé dans un congrès d'embryologie : les hommes seraient des *«femmes contrariées»*. Mais si l'on fait partie des quelques fous qui, à toute chose, préfèrent *lire* les livres, les vraies difficultés commencent. Et le catalogue des questions que l'on se pose serait si volumineux qu'il faudra se contenter d'un résumé.

D'abord, une affaire de principe : les femmes n'ont-elles pas demandé aux hommes, depuis longtemps déjà, de cesser de les accabler de leurs analyses, de leur prétendu savoir intime sur «l'identité féminine»? Est-il vraiment nécessaire qu'aujourd'hui une femme vienne dire qu'elle comprend le destin masculin, qu'elle détient une vérité sur l'identité masculine? Que dirait-on d'un homme qui citerait quelques phrases de divers romans écrits par des femmes pour appuyer sa conception de l'identité féminine? Faut-il, alors qu'on n'est pas encore débarrassé de l'idée de «littérature féminine», s'accrocher à celle de «roman masculin»? La phrase : *«L'auteur féminin qui parle des hommes a pleinement conscience de ses limites»* est-elle une réponse suffisante à toutes ces questions?

Dès les premières lignes de son «prologue», Elisabeth Badinter cite une phrase de l'*Emile* de Rousseau qui semble de nature à engager le débat : *«Le mâle n'est mâle qu'en certains instants, la femelle est femelle toute sa vie, ou du moins toute sa jeunesse.»* Les femmes, si occupées pendant des années à réfuter la seconde partie de la phrase, auraient-elles oublié de s'intéresser à la première? Ce n'est pas tout à fait le sens du commentaire d'Elisabeth Badinter : *«Peu enclins à nous interroger sur une réalité inconstante, nous voulons croire à un principe universel et permanent de la masculinité (mâlitude) qui défie le temps, l'espace et les âges de la vie.»*

Qui est ce «nous»? On ne le saura pas vraiment. Pas plus qu'on ne saura pourquoi *«chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître la vérité du propos de Helen Hacker»*, ou pourquoi *«les conclusions de Jost sont sans appel – le mâle se construit contre la féminité première de l'embryon»* – ou encore pourquoi *«la formation du mâle est commandée par une donnée naturelle, universelle et nécessaire : son lieu de naissance maternel»*. Le procédé n'est pas sans danger. «Chacun s'accorde à dire», «nul ne contestera que» ... toutes ces affirmations peu satisfaisantes intellectuellement s'appliquent souvent à ce qu'on ne sait pas démontrer. C'est l'idéologie qui, derrière elles, avance masquée.


BARBARA DOMBROVSKI

Entre «l'homme dur» et «l'homme mou», «l'homme réconcilié»...

«Sois une femme»

Dans *XY*, chaque page, ou presque, soulève une question. Chaque démonstration semble appeler son contraire. On aurait aimé que ce livre exprimât ces contradictions, contînt ces interrogations et que son auteur formulât ses propres réponses ou tout au moins ses propres hypothèses. Ce n'est pas le cas. Prenons quelques exemples : *«L'ordre si souvent entendu :* «Sois un homme» *implique que cela ne va pas de soi et que la virilité n'est peut-être pas si naturelle qu'on veut bien le dire (...). Il est plus rare d'entendre :* «Sois une femme», *comme un rappel à l'ordre.»* Est-ce parce que la féminité est «première» comme le soutient Elisabeth Badinter ou parce que la société entend «sois un homme» comme «sois quelqu'un» et entendrait «sois une femme» comme «ne sois personne»? De même si l'on parle de «garçon manqué» et pas de «fille manquée» est-ce parce que les filles sont «naturellement réussies» ou parce que «fille manquée» serait un pléonasme? A-t-on déjà oublié les hommes *désolés* de voir naître une fille (2)?

«Sois une femme», quelqu'un l'a dit, mais pas au sens où l'entend Elisabeth Badinter : Simone de Beauvoir, citée une seule fois dans ce livre (alors qu'on accorde beaucoup de place et de crédit à une pléiade de psychanalystes jungiens, à une kyrielle de sociologues ou autres experts venant expliquer, par exemple, après forces études «sur le terrain» que les parents se comportent différemment envers un nourrisson selon qu'on le leur désigne comme une fille ou comme un garçon). Simone de Beauvoir, elle, n'intervient que pour sa fameuse phrase *«on ne naît pas femme, on le devient»*, «retournée» par Elisabeth Badinter en *«on ne naît pas homme, on le devient.»*

Encore n'est-on pas sûr de s'entendre sur cette phrase. Beaucoup de femmes avaient cru que Simone de Beauvoir les avaient libérées de la fatalité biologique. Elles avaient cru comprendre : «rien ne nous *oblige* à nous conformer à la représentation sociale et idéologique de «LA» femme qu'on nous propose». Or, dans *XY*, *«On ne naît pas homme, on le devient»* ne signifie pas «rien dans la biologie n'oblige les hommes à se conformer à des stéréotypes», mais «à cause de la biologie, l'homme doit devenir homme contre sa féminité première». Et, «tout naturellement», la phrase de Beauvoir passe aux oubliettes de l'Histoire. On lui préfère Guy Corneau, psychanalyste jungien, que cite Elisabeth Badinter : *«Par opposition à la femme qui* est, *l'homme, lui, doit être* fait.»

Contrairement à ce qui est suggéré là, n'est-ce pas la chance des hommes, depuis toujours, de ne pas «être» mais de «devenir» (chance que Beauvoir a voulu donner aux femmes) et, en devenant, d'affirmer qu'ils sont, eux, véritablement, des êtres humains?

Tout cela est-il fatal? Est-il indispensable pour expliquer que l'homme «se fait», se construit dans la difficulté, de repasser par «l'évidence» de la féminité? Non seulement Elisabeth Badinter ne se risque à aucune réponse, mais elle ne pose même pas la question. Et, au fond, son livre est passionnant pour toutes les questions qu'il évite de poser.

Mais il est aussi inquiétant à plus d'un titre. Il procède par assertions, et par des glissements insensibles de vocabulaire qui imposent, subrepticement, une lecture. Ainsi, pour qualifier l'acquisition de *l'identité masculine*, on emploiera toujours des termes induisant la conquête. De même, on ne craindra pas d'occulter le réél pour appuyer son argumentation : *«Le jour des règles vient naturellement, sans effort sinon sans douleur»* (où sont les générations de filles qui ont vu le sang couler hors d'elles sans comprendre, en se croyant malades, parce que personne ne leur avait parlé?). Ou bien on affirmera : *«Le concept de bisexualité, introduit par Freud et repris par Weininger, force les uns et les autres à prendre en compte leur part irréductible de féminité»*... «Féminité» étant le mot-clé, on ne tient pas compte du fait que ce *«les uns et les autres»* est absurde, le concept de bisexualité ne forçant certainement pas les femmes à prendre en compte leur part de féminité!

XY propose un discours essentialiste, biologisant, excluant la notion de classes sociales, s'appuyant sur des repères historiques tout en évitant de formuler des questions à partir de l'Histoire, ce qui ne permet pas à Elisabeth Badinter, contrairement à Thomas Laqueur dans son essai passionnant, *la Fabrique du sexe*, de faire comprendre pourquoi on peut soutenir que *«la substance du discours de la différence sexuelle ignore l'entrave des faits et demeure aussi libre qu'un jeu de l'esprit»* (3).

Nivellement littéraire

Quand Elisabeth Badinter indique que la violence entre les hommes et les femmes est beaucoup plus radicale aux Etats-Unis qu'en France, l'influence du puritanisme n'est pas envisagée, pas plus que celle du catholicisme et du protestantisme. De même, lorsqu'on apprend qu'un «trait commun» à la littérature masculine européenne et américaine des quinze dernières années est *«l'homme qui pleure»*, on se souvient d'avoir lu neuf pages avant : *«Si la masculinité s'apprend et se construit, nul doute qu'elle peut changer. Au XVIII[e] siècle, un homme digne de ce nom pouvait pleurer en public et avoir des vapeurs; à la fin du XIX[e], il ne le peut plus, sous peine d'y laisser sa dignité masculine.»* Songerait-on à rapprocher ces deux propos et à s'interroger? Absolument pas.

Les citations, nombreuses, diverses, apparaissent plus souvent comme des ornements que comme des arguments. En particulier, les citations littéraires, qui procèdent d'une curieuse volonté de nivellement. Le discours littéraire, aux yeux d'Elisabeth Badinter, est simplement thématique. La littérature est considérée comme un reflet de la vie courante et utilisée comme un document. Ainsi, il n'y a aucune différence entre Philip Roth, l'un des plus grands romanciers américains vivants, et Pat Conroy, auteur de best-sellers populaires. Pas plus qu'entre Robert Musil et Frédéric Bonhomme, auteur de *l'Obsédé* (Laffont, 1990).

Musil et *l'Homme sans qualités* occupent trois lignes tandis que Knut Faldbakken, grand représentant du «mâle-être», est longuement cité. Ce Norvégien, dont on connaît la noirceur toute scandinave, parlerait, si l'on en croit une note très précise, de la même chose – et dans le même style? – que Dominique Fernandez *(l'Ecole du Sud)*, Vitaliano Brancati *(les Années perdues)*, Philippe Sollers *(Femmes)*, Roland Jaccard *(les Chemins de la désillusion* et *Lou)*, Hervé Guibert *(Mes parents)*. Et pour prouver que l'*«amour total de l'enfant pour sa mère a été mille fois célébré, et en particulier par les écrivains de sexe masculin»*, vient, très sérieusement, en note, cette phrase de Philip Roth dans *les Faits*, se revoyant en *«papoose dorloté... bébé mâle apprenant à creuser son terrier contre le corps de sa mère, relié par chacune de ses terminaisons nerveuses à son sourire et à son manteau en peau de phoque»*. Conclusion : *«Le roman masculin, du nord au sud et de l'est à l'ouest, a fait de la mère castratrice et mortifère l'un des thèmes les plus répandus de la littérature contemporaine.» «Résultat : les différents héros de ces romans s'en sortent très mal.»* Citations pour citations, en voici deux qu'Elisabeth Badinter ne fait pas : la dernière phrase de *Portnoy et son complexe*, de Philip Roth – *«Mais au moins, pendant le temps que j'ai vécu*, je m'en suis payé*»* – et la première de *Portrait du joueur*, de Philippe Sollers – *«Eh bien, croyez-moi, je cours encore...»* La vie, comme expérience singulière, voilà bien ce qui est totalement absent du raisonnement mené dans *XY*.

Du reste, on imagine aisément ces écrivains, experts en stratégie guerrière, se faisant les ardents propagandistes de ce livre, qui leur permettra encore longtemps de rire et de faire rire. N'ont-ils pas constamment montré, et brillamment moqué, dans leur œuvre, ces femmes qui voient «l'explication ultime» de tout, et surtout des comportements masculins, dans le fait qu'on naisse de leur ventre? Et Elisabeth Badinter vient leur préciser qu'il est très difficile pour un homme d'être né du ventre d'une femme et très facile pour une femme d'être née du ventre d'une autre femme...

Est-ce vraiment si facile? Cela signifie-t-il vraiment qu'une femme n'a pas à se construire alors que *«construire un mâle»* est si problématique qu'Elisabeth Badinter nous entraîne dans une longue promenade ethnologique, puis dans une longue interrogation sur l'homosexualité, dont tous les termes devraient être discutés? On remarquera – alors que, on l'a vu, les références aux écrivains sont incessantes et que la bibliographie comporte, sur cinq pages, un *«choix de romans qui éclairent la condition masculine contemporaine»* – l'absence, très significative, de Jean Genet. On se perdra peut-être dans l'exposition de ce qu'est «l'homophobie» des hommes. On retiendra à coup sûr la conclusion, dont il n'est pas certain qu'elle soit d'une totale nouveauté (Elisabeth Badinter elle-même le note) : *«En fait, l'homophobie renvoie à la peur secrète de ses propres désirs homosexuels»*; *«L'homophobie renforce la fragile hétérosexualité de nombre d'hommes»* (4).

Osera-t-on dire qu'on sort épuisé de ce parcours du combattant? D'autant que surgit, au terme de cela, une nouvelle question qui n'a pas été posée, bien qu'Elisabeth Badinter ait lu Roth, Hemingway, Sollers, Miller. Si on cessait de parler de *deux* sexes, le masculin et le féminin? Si on prenait en compte l'idée qu'il faut «jouer au moins à quatre», le féminin de l'homme n'étant pas celui de la femme, pas plus que le masculin de la femme n'est celui de l'homme? Peut-être «l'homme réconcilié» pourrait-il naître enfin?

Mais obéirait-il à ce qu'attend de lui Elisabeth Badinter? Car, au fond, que fait cet «homme réconcilié» qu'elle souhaite voir advenir? «Modèle unique» (ils sont loin les délices du multiple qu'explorait, en 1977, *le Nouveau Désordre amoureux*, de Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut), il intègre son *«identité androgynale»* et accomplit *«la révolution paternelle»*. Ayant constaté que *«la ressemblance n'est pas l'identité»*, que *«l'hypermacho et la «tante» sont victimes d'une imitation aliénante du stéréotype masculin ou féminin hétérosexuel»* et que *«Dieu (...) a (...) épargné* [aux femmes] *tout un travail de différenciation et d'opposition qui marque de façon indélébile le destin masculin»*, «l'homme réconcilié» doit réinventer le père. Pour quoi faire? Sans doute, avec une femme, de beaux enfants qu'on élèvera harmonieusement dans le «meilleur des mondes» «parentaliste». Mais dans quelle société? Mystère.

Négation de l'art

Les hommes et les femmes pourraient-ils être «réconciliés» un jour autour de ce qui les unirait aisément : le rejet de la liberté individuelle? On répugne à formuler cette hypothèse. Pourtant, comment ne pas s'inquiéter de la négation de l'art qui parcourt ce livre, de l'impossibilité à penser la littérature comme ce qu'elle est; non pas un ramassis de comportements à intégrer dans une étude statistique, mais un geste original, non reproductible, d'affirmation d'une liberté? Comment accepter sans réagir ce dernier «détail», cette petite phrase niant radicalement la vie d'un homme et le souci constant d'un écrivain, Ernest Hemingway : *«Finalement vaincu par cette maladie de la masculinité, l'écrivain se suicida d'une balle de fusil»*?

Ce n'est sans doute pas à une femme de dire ce qu'un homme peut penser de *XY*. Du moins est-elle en droit de livrer sa propre perplexité. Grâce à Simone de Beauvoir, une chose semblait acquise : est régressive toute pensée selon laquelle l'individu «est» et n'a pas à se construire. Aujourd'hui, c'est le propos même de Simone de Beauvoir qui devient suspect. La femme *est*, et, pour l'homme, il est *très douloureux* d'avoir à se construire. Il ne reste aux femmes qu'un petit espoir, qui tient en une dernière question : alors que Simone de Beauvoir tentait d'affirmer une pensée, Elisabeth Badinter ne tenterait-elle pas seulement de promouvoir une tactique?

Josyane Savigneau

(1) «Caractères», sur France 3, vendredi 11 septembre.

(2) Voir le récit de Gisèle Halimi au début de *la Cause des femmes* (Grasset 1973). *«Pendant une quinzaine de jours, chaque fois qu'on lui demandera si sa femme a accouché, Edouard, mon père, répondra sans sourciller : «Pas encore... C'est pour bientôt (...)» Quinze jours pour se faire à l'idée qu'il a cette malchance : une fille.»*

(3) *La Fabrique du sexe*, essai sur le corps et le genre en Occident, de Thomas Laqueur (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Michel Gautier, Gallimard «NRF-Essais», 360 p., 230 F). Voir la chronique de Georges Balandier dans «Le Monde des livres» du 22 mai.

(4) Question subsidiaire pour les femmes ayant un peu vécu : parmi tous les hommes qu'elles ont connus, combien étaient-ils à «aimer» les femmes pour autre chose que prouver – à la société et à eux-mêmes – qu'ils n'aimaient pas les hommes?

► *L'un est l'autre*, d'Elisabeth Badinter, est repris en édition de poche «Points-Odile Jacob», n° 0129.

L'homme troublé

L'HOMME SAUVAGE ET L'ENFANT
l'avenir du genre masculin
(Iron John)
de Robert Bly.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christian Cler et Maxime Loiseau,
Seuil, coll. «La couleur de la vie», 340 p., 130 F.

Voici un livre délicieux à lire et plus réjouissant que *XY*. Bien écrit – en tout cas bien traduit; poétique; généreux et empreint de ce qui est perçu en Europe comme une certaine naïveté propre à l'Amérique. Il a donc tout pour déplaire au public français, friand de fausse profondeur. Robert Bly est un poète, passé soudain, voilà deux ans, des tirages confidentiels à la liste des best-sellers avec *l'Homme sauvage et l'Enfant*. Son propos était, après dix ans d'enquête et de réflexion de s'interroger sur le malaise de tous ces hommes, des golden boys aux jeunes gens à la dérive. A travers les témoignages recueillis par Bly, apparaît la grave défaillance de l'image paternelle beaucoup plus exprimée aux Etats-Unis qu'en Europe, et l'oubli, par un peuple sans civilisation, de ce qui peut fonder un homme (une femme aussi, d'ailleurs, mais Robert Bly précise qu'il ne se sent pas *autorisé à disserter sur la condition féminine*). Oubli des mythes, oubli des rites d'initiation, consentement à la *«civilisation Disney»*, passivité généralisée.

Le «guerrier primitif»

On voit aisément ce qui a pu enchanter les Américains dans le livre de Bly, qui vient leur parler d'histoire, de mythologie, de poésie. Il cite plus volontiers Shakespeare, Machado, Robert Frost ou Chrétien de Troyes que les terrifiantes enquêtes sociologiques ou journalistiques présentant une Amérique d'apocalypse à travers les statistiques des meurtres, des ravages du crack, des malaises cardiaques des cadres supérieurs et des fumeurs invétérés. Robert Bly appelle les hommes américains à sortir du cercle de la peur. Son travail est passionnant, moins comme exploration de l'identité masculine que comme description d'un état des mentalités américaines, tout au moins si l'on s'intéresse aux Etats-Unis autrement qu'en parts de marché.

Evidemment, Bly souffre, aux yeux d'un Européen, d'un handicap. Il est devenu l'inspirateur du Men's Movement, qui organise, pour quelques centaines de dollars, des week-ends pendant lesquels des mâles s'assemblent pour tenter de retrouver en eux le «guerrier primitif». Les longs développements de Bly – dans ce livre construit à partir d'un conte des frères Grimm, *Jean de fer*, emprunté à une longue tradition – sur le *«guerrier intérieur»* que chaque homme porte en lui et qui doit l'aider à se structurer, ont eu un «effet pervers» sur les mâles troublés d'outre-Atlantique. Ceux-ci ont cédé à la détestable manie américaine de croire qu'une théorie ne sert pas à réfléchir, mais doit immédiatement être appliquée à la lettre...

En France, cela fait rire. Sainement. Cela dit, la France frileuse de l'automne 1992, qui a d'autres travers et fait grand cas de diverses impostures littéraires et intellectuelles, ne devrait pas être tellement sûre de sa supériorité et pourrait avantageusement, débarrassée de ses préjugés, lire Robert Bly.

Jo. S.

هكذا من الأصل

LETTRES ÉTRANGÈRES

Danse au bord du chaos

Conjurer l'angoisse de l'apocalypse, c'est tout ce qui reste au romancier. L'Anglais Martin Amis s'y emploie. Avec une ricanante acuité

LONDON FIELDS
de Martin Amis.
Traduit de l'anglais
par Géraldine d'Amico.
Christian Bourgois, 535 p., 170 F.

Quand le monde cesse d'aller de l'avant et qu'il n'invente plus rien que sa destruction, quand la grande machinerie s'est enclenchée pour organiser judicieusement, sans erreur de calcul, son propre anéantissement, ce n'est pas un romancier qui pourra se vanter d'en arrêter le cours. A peine lui est-il encore donné, comme le chevalier du *Septième Sceau*, de jouer une partie d'échecs pour repousser la dernière heure et se donner l'illusion de maîtriser le déroulement des choses.

Martin Amis n'abdique pas. Cette partie, il tient à la jouer. Si le monde se lance tête baissée audevant de la catastrophe, il lui répondra, à armes égales, par une bombe : *London Fields*. Un roman qui démonte le mécanisme de la destruction pour, peut-être, sauver quelque chose de la vaste décharge publique que contribuent à édifier, ordure après ordure, ces temps hantés par le nucléaire.


BRUNO DE MONÈS

Martin Amis : une bombe.

A l'heure où la fin du monde ne dort que d'un œil, deux romanciers s'escriment simultanément à garder le contrôle du livre qu'ils sont en train d'écrire : Martin Amis et son personnage, Samson Young, héros et narrateur de *London Fields*. Ce dernier, écrivain en manque d'imagination, installé provisoirement à Londres dans l'espoir d'y trouver matière à écrire, est vite dépassé par les événements. La fiction qu'il élabore tourne au défi et à la fatalité. Plus elle prend forme, plus il perd prise sur des personnages engagés dans le processus *inéluctable d'un meurtre qui* – ainsi en est-il décidé – *doit* avoir lieu.

Pour la bonne marche du polar, ils auraient pu n'être que deux : l'assassin et la victime. Un troisième larron viendra leur servir de faire-valoir : Guy Clinch, bien sous tous rapports, riche, délicieux et mièvre, sorte de Leslie Howard confiné dans l'ennui conjugal et affublé d'un horrible bébé braillard.

Retarder l'échéance

Trois personnages principaux donc, que les hasards des rues de Londres feront rencontrer à Samson Young, l'écrivain en quête de roman. Keith Talent est le premier à se trouver sur sa route : voilà le parfait assassin du livre, songe Samson Young, en côtoyant ce vaurien décadent, professionnel en pub, en vieilles dames riches et au jeu de fléchettes. Reste à trouver la victime : Samson la reconnaît en une étincelante femme fatale, savante en baisers, du nom de Nicola Six (prononcé *sexe*, en accord avec ses atouts). Frappée d'une étrange malédiction, celle de toujours pressentir ce qui lui arrivera, Nicola sait d'entrée de jeu quel sera son rôle.

Qui, des personnages ou du romancier, mène la danse ? Parti pour piocher un peu d'imagination dans la réalité, Samson Young est pris de vitesse par une histoire qui s'emballe et par des personnages qui jouent trop bien leur rôle. Il a beau méditer l'évolution de son histoire, échafauder une logique des événements, *tenter d'arrêter le cours du destin* et téléphoner à son éditeur afin de le faire patienter pour les chapitres à venir, déjà son roman ne lui appartient plus. D'abord observateur ou confident, le voilà acteur et complice, voire gêneur. *« Vous n'êtes qu'une complication malvenue »*, lui reproche Nicola Six, l'accusant de brouiller, par *ses interventions, son destin d'assassinée.* Que reste-t-il au romancier, en effet, sinon à tâcher de retarder l'échéance, compliquer le mécanisme de la fatalité, insister *sur ce qui reste de la vie avant* que l'heure ne vienne ?

Mais, dès le début, c'est déjà trop tard. Le narrateur n'échappe pas à la loterie commune. *« Nous sommes tous en train de mourir. »* Tout est prévu, ordonné comme une chaîne de nécessités, jusqu'aux coïncidences qui frappent sans cesse les personnages ; toutes sortes de symboles qui les prédestinent, comme pour ricaner, après coup, du fait que la mort avait commencé dans la vie. Inutile, alors, de rêver au *« petit roman d'évasion inoffensif »* que projetait Samson, impossible d'échapper au monde.

Procureur et âme damnée

La fiction est en plein dedans, prise en otage dans le gigantesque éboulement qui était prévu pièce par pièce. Face à cela, le narrateur n'a, comme Nicola, qu'un pouvoir : celui du pressentiment. Conjurer l'angoisse de l'apocalypse en y mettant seulement un peu d'ordre. Tout regarder en face, comme Don Juan, tout défier jusqu'à cette fin ultime dont on reconnaîtra facilement le *visage parce que, déjà, son ombre* est là.

A moins qu'il ne reste encore les champs de Londres, *London Fields* : un peu de vert enfoui sous la zone, l'ordure, les déchets de la bataille. Si tout court inéluctablement vers le pire, le gâchis et le meurtre organisé, on trouverait, en cherchant bien, les traces d'un monde d'avant le déluge. Ce monde, Martin Amis le traque, le couteau entre les dents. Peu d'écrivains ont à ce point le don du ricanement et de la rage, l'acuité implacable. Mais l'entend-on, dans le grondement *sonore de cette machine à* détruire dont il se fait à la fois le procureur et l'âme damnée ?

Marion Van Renterghem

Le jardin des poisons

Un vieux couple se déchire autour du fils mort : la découverte en France d'un écrivain suisse de talent, Thomas Hürlimann

LE PAVILLON DU JARDIN
(Das Gartenhaus)
de Thomas Hürlimann.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Jeanne Etoré,
Gallimard, coll. « Du monde entier ». 144 p., 80 F.

C'est bien connu, la famille peut être le creuset des passions et des déchirements les plus extrêmes, le terrain où fleurissent les plus nobles sentiments et où s'exécutent les plus basses manœuvres. Futile ou grandiose, tragique ou grotesque, réel ou imaginaire, qu'importe le prétexte, quand la fatalité s'instaure entre deux êtres. Ce livre, c'est d'abord un climat : froid glacé et insidieux, froid humide, froid qui fait attraper la mort.

Ils sont vieux, ils ont survécu à leur unique fils, ils doivent payer pour ce qui leur apparaît comme une aberration de la nature. Payer jusqu'à la folie, jusqu'à la déchéance ou au sublime. La grande et belle villa, qui traversait autrefois les nuits comme un paquebot en fête, s'échoue sur les récifs du deuil. Désormais, leur monde ne s'ordonne plus qu'autour de ce pèlerinage quotidien jusqu'au cimetière. Ils se tiennent par la main, ils se parlent, semblent se retrouver, mais s'éloignent pourtant. Il voulait un rosier, elle a voulu un bloc de granit.

Les cris ont alterné avec des sanglots, et, un jour d'hiver, le vieil homme a dû assister, impuissant, à la descente d'un bloc gris suspendu comme une cage d'ascenseur au bout des filins d'une énorme grue. Seule, elle a choisi la pierre dans la montagne, jour après jour elle est restée dans l'atelier du sculpteur pour voir le bloc prendre forme et porter enfin en lettres dorées le nom de son fils. Un bloc de granit, c'est mieux qu'un rosier, ça résiste. Un homme aussi.

Une rencontre dans le cimetière – dont nous tairons, ici, la *nature – transforme le pèlerinage* quotidien en une revanche. Guerre de position. Guerre d'usure, guerre qui n'ose pas dire son nom. Il n'est pas ancien colonel pour rien. La femme voit son dernier homme vivant lui échapper. Il a réussi à devenir une énigme. Elle est désormais seule à brandir l'étendard de l'amour filial gonflé par le vent glacé.

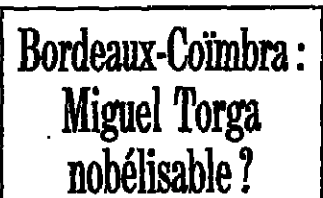
Refuge sacro-saint

Et vient le jour où elle doit assister au *carnage de ses positions* : son pavillon de jardin auquel elle tenait tant, ce pavillon clair et pimpant qui lui rappelait l'enfance de son garçon, ce lieu où elle l'avait élevé, ce refuge sacro-saint entre tous, souvenir de sa période la plus heureuse, elle le voit transformé, par les agissements secrets de son mari, en une succursale de boucherie. Ils parviendront pourtant à se retrouver, à quitter le terrain muet du deuil pour se mouvoir dans un monde fantastique, où la vieillesse et l'enfance, l'amour *filial et l'amour* conjugal se rejoignent.

Surtout connu à l'étranger comme auteur de théâtre, Thomas Hürlimann, dont c'est le deuxième livre, mais le premier accessible au public français, a réussi là une belle nouvelle dont la force fait oublier les quelques maladresses de traduction.

Pierre Deshusses

هكذا من الأصل



Bordeaux-Coïmbra : Miguel Torga nobélisable ?

« Torga reçoit l'hommage des lettres de France », titrait, lundi 14 septembre, sur toute sa première page, le *Jornal de Coimbra* pour annoncer la remise exceptionnelle à l'écrivain portugais Miguel Torga, dans sa ville, du prix de littérature étrangère Ecureuil, décerné à l'occasion du prochain Salon du livre de Bordeaux, qui aura lieu du 8 au 11 octobre. Le président de la République portugaise, M. Mario Soares, assistait à cette cérémonie qui fêtait cet homme de Tras-os-Montes, exigeant et discret, considéré comme le plus grand écrivain du Portugal et comme sa conscience morale, découvert en France depuis dix ans grâce à la ténacité et au talent de sa traductrice, la Bordelaise Claire Cayron. Trois volumes de bibliophilie lui furent offerts : les *Essais*, de Montaigne, *l'Esprit des lois*, de Montesquieu et la première édition en portugais du *Don Quichotte*, illustrée par Gustave Doré.

« Il n'est pas facile d'être poète en des temps de catastrophe », déclara notamment Miguel Torga, rappelant ses *« quatre-vingt-cinq années de résistance aux revers de l'Histoire et du destin »*, et insistant sur *« les liens intellectuels et sentimentaux* [qui l'ont] *attaché à la ville du vin, à commencer par la lecture initiatique et prenante de Montaigne »*. Inquiet sur l'avenir de cette *« Europe masochiste qui se dénature jour après jour, comme si elle avait honte de sa propre identité »*, il a encore affirmé sous les applaudissements : *« Qu'il le veuille ou non, nul traité de Maastricht ne pourra effacer de la mémoire occidentale les vitraux de Chartres ou les pages de Marcel Proust. »*

On aura particulièrement noté la remarque du président Soares rappelant les paroles de Jorge Amado, qui témoignait des liens entre le Brésil et le Portugal et qui avait tenu à assister à la cérémonie de Coimbra : *« C'est un scandale qu'il n'y ait jamais eu de Prix Nobel en langue portugaise. Et ce prix devrait être attribué à Miguel Torga »*... Qu'en diront les membres de l'Académie suédoise ?

N. Z.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'énigme du départ

L'INDE, UN MILLION DE RÉVOLTES
(India : A Million Mutinies Now)
de V. S. Naipaul.
Traduit de l'anglais par Béatrice Vierne.
Plon, 586 p., 150 F.

« L'*INDE où j'étais arrivé en 1962 m'avait fait l'effet d'un pays très lointain. En effet – presque comme William Howard Russell, un siècle auparavant, – j'avais emprunté le train puis le bateau depuis Londres ; le chemin de fer jusqu'à Venise ; le bateau jusqu'à Athènes ; un autre navire jusqu'à Alexandrie ; et enfin un troisième pour Karachi et Bombay. (...) Le pays existait physiquement. Je pouvais m'y rendre ; j'en avais toujours eu envie. Mais lors de cette première visite, j'étais un visiteur bien craintif »*, écrit V. S. Naipaul dans *l'Inde, un million de révoltes*, sa troisième enquête dans la République indienne (1), se souvenant des réactions de rejet de l'arrière-petit-fils de paysans transplantés cent ans plus tôt aux Antilles, à Trinidad. *« J'avais grandi avec mes propres idées quant à la distance qui me séparait du berceau de ma famille. J'étais assez loin de l'Inde pour cesser d'en faire partie. Je connaissais ses rites, mais j'étais incapable d'y prendre part ; j'entendais les gens parler, mais je ne captais que les mots les plus simples. J'étais pourtant suffisamment proche encore pour en comprendre les passions ; et aussi pour sentir que mon propre destin était lié à celui du peuple de ce pays. »*

Près de trente ans plus tard, V. S. Naipaul a fait un retour en Inde pour scruter de nouveau ce pays immense, arrivant en avion, cette fois, pour trouver, au cours des quelque 20 kilomètres de bidonvilles qui séparent Bombay de l'aéroport, une manifestation de ceux que la loi interdit désormais d'appeler les « intouchables ». Les *dalits*, comme ils disent eux-mêmes, étaient en train de célébrer l'anniversaire de leur grand homme, le docteur Ambedkar (mort en 1956), celui qui les avait encouragés à abandonner l'hindouisme, qui avait fait d'eux des esclaves, pour revenir au bouddhisme. Plus loin, des panneaux indiquaient que la ville, capitale du Maharashtra, ne s'appelait pas Bombay, mais Mumbaï, reflétant la lutte du mouvement régional en lutte pour une purification ethnique (!), afin de chasser les émigrants des autres Etats de l'Inde, particulièrement les pauvres venus du sud du sous-continent... Ailleurs, la Bourse de Bombay était en plein essor.

Naipaul est trop avide de comprendre pour faire le délicat lors de ses visites chez les gens, *« démoralisé, suffoqué, mené au bord de la nausée par l'odeur de l'entrée, avec les détritus humides et écrasés que pillaient les chats et chatons errants, puis, dans la brusque obscurité du couloir, par l'odeur épaisse et chaude des vidanges bouchées qui me prenait à la gorge. »* Il n'a plus honte d'être ce qu'il est, d'appartenir à ce peuple-là. Il se bouche un peu le nez devant la puanteur de certaines rues, cache tant bien que mal son dégoût devant la crasse ambiante, les égouts, la poussière, se fait un chemin dans la cohue et le bruit, sirote du bout des lèvres la limonade qu'on lui offre, répugne à retirer ses chaussures pour entrer dans les maisons, et, inlassable, remplit ses carnets de ses observations et de ses entretiens. Il constate la paupérisation, la prolétarisation des gens de sa caste, les brahmanes. Il révèle des destins tout entiers (le musulman érudit, le sage brahmane, le jaïn, le militant maoïste bengali qui a survécu à la guérilla naxalite, le cinéphile passionné qui vit à Shantiniketan – l'université fondée par Tagore, – les truands et les parrains, etc.). Il voit tout, comme s'il était un œil de mouche qui donnerait toutes les facettes de la réalité. Il parcourt le pays d'ouest en est, du sud au nord, de Bombay à Calcutta, de Madras à Lucknow, mettant son énergie, sa perspicacité et toute sa curiosité à contribution pour tenter de comprendre comment peuvent coexister, dans une même démocratie, tant de mouvements d'opposition, nationalistes, religieux, terroristes de toutes sortes, qui pourraient faire éclater cette Union indienne de plus de huit cents millions d'habitants parlant quelque deux cents langues.



ABBAS/MAGNUM

V.S. Naipaul : rassuré.

EST-CE l'Inde qui a changé ? Ou lui-même ?... Il a presque abandonné le ton sarcastique qui était le sien, sauf lorsqu'il parle de la nécessité d'extirper l'hindouisme, sauf lorsqu'il parle du Bengale, vidé de ses industries par le pouvoir des syndicats, et de Calcutta, la ville des Britanniques, la capitale de l'Inde colonisée où l'on ne discerne plus que *« le fantôme de sa grandeur disparue »*. *« Le Bengale*, dit-il, *c'est une région morte. Le communisme l'a achevée, il a tué l'industrie. Le Bengale, c'est le parasite de l'Inde. »*

Pourtant, une certaine mélancolie, un esprit de tolérance, l'idée de la mort, seule issue certaine et inéluctable, semblent hanter de plus en plus cet esprit areligieux qu'exaspérait le caractère fataliste de la religion hindouiste. Il reconnaît maintenant l'individualité des « pauvres » qu'il voit vivre dans les *chawls* (les immeubles ouvriers) surpeuplés ou dans les bidonvilles, réservoirs de haines et de voix électorales, tout à côté d'immeubles cossus.

Curieusement, Naipaul donne maintenant une explication rationnelle à quelque chose qui, on le sent bien, le touche très profondément et dont il avait commencé à nous parler, à la première personne, dans ce très beau livre de maturité, aux frontières de l'essai, du témoignage et de la fiction, qu'est *l'Enigme de l'arrivée* (2). On dirait qu'il se veut rassuré par l'évolution d'un pays dont les journaux, les magazines, toute une nouvelle vie intellectuelle, apparaissent obligatoirement comme un facteur de progrès. *« Les gens lisent des choses sur eux-mêmes*, explique-t-il. *Même des critiques. La corruption, les journaux en parlent et c'est un point important, car ils n'en auraient jamais parlé auparavant. Cela touche une minorité éduquée. Peut-être. Mais s'il y a 10 % de gens éduqués, cela fait tout de même 100 millions de personnes. Ce n'est pas rien. »*

L'INDE... Un million de révoltes. Un million de rebelles. Voilà un document humain qui n'a pas de conclusion, pas de jugement politique, pas de prophétie. *« Je m'intéresse aux drames des hommes*, dit-il. *Je ne suis pas un politicien, je ne suis pas un commentateur, je ne veux pas prophétiser : je viens seulement avec mes yeux et je vous dis : voilà ce que j'ai vu. Ce livre n'est pas un livre sur moi. C'est un livre sur eux. Cela m'a pris longtemps pour écrire de cette façon, pour apprendre à y voyager. Mais ce n'est pas un « livre de voyage ». Je ne suis pas un « voyageur ». C'est une enquête sur une civilisation. »*

Il n'a jamais oublié le petit garçon au teint trop sombre qu'il était, arrivant, au début des années 50, dans un Londres blanc pour aller étudier à Oxford. Mais il s'est réconcilié avec lui-même, ayant bravé cette angoisse de l'Inde qui était pour lui comme une névrose. *« Pourquoi choisirais-je ? Je suis beaucoup de choses à la fois, je peux être à la fois britannique et indien. Le monde est plein d'émigrants. Pourquoi voudriez-vous me réduire à une seule chose ? Je ne crois pas à vos Algériens qui ne savent pas qui ils sont... Je pense que pour certains, l'identité ou la religion est ce qui les sépare des autres. Ce qui se passe actuellement en Inde, c'est un respect croissant de chacun pour les révoltes des autres. Je ne crois pas être devenu plus serein, plus gentil, mais ce qui s'est passé, c'est que les gens m'acceptent davantage. »*

Est-ce qu'il ne se sent pas un peu le personnage du dernier film de Satyajit Ray, *Agantuk*, l'étranger, l'envoyé de Dieu qui revient dans son pays natal et qu'on ne reconnaît pas forcément comme faisant partie de la famille ? *« Oui je suis un étranger. Je repars toujours. Je veux être moi-même, je veux être le fils de mon père, le frère de ma sœur, le fils de ma mère. Je veux être ce que je suis. »*

---

(1) Voir aussi : *l'Illusion des ténèbres*, « 10/18 » (*An Area of Darkness*, 1964) et *l'Inde brisée*, « 10/18 » (*A Wounded Civilization*, 1977).

2) *L'Enigme de l'arrivée*, éd. Christian Bourgois, 1991 (voir « L'enracinement de Sir V.S. Naipaul » dans « Le Monde des livres » du 24 mai 1991).

★ *Embrouille*, le roman de Chico Buarque, chez Gallimard, dans la collection « la Nouvelle Croix du Sud », paraît jeudi 17 septembre (et non 17 octobre, comme nous l'avons écrit par erreur).

Une tragédie arménienne

La grâce du conte pour dire le drame d'un peuple : une bouleversante réussite d'Edgar Hilsenrath



LE CONTE DE LA PENSÉE DERNIÈRE
(Das Märchen vom letzten Gedanken),
d'Edgar Hilsenrath.
Traduit de l'allemand par Bernard Kreis.
Albin Michel, 479 p., 150 F.

Tiens, Sarajevo ! La capitale bosniaque a déjà suffisamment fait parler d'elle dans l'histoire de l'Europe pour qu'il soit inutile de charger encore son passé. Et pourtant...

Chacun sait qu'un certain 28 juin 1914 l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche et son épouse tombaient – à Sarajevo – sous les balles du terroriste Gavrilo Princip, dont le geste allait servir de détonateur à la première guerre mondiale. Cela, c'est la version officielle. Celle qui naquit dans l'imagination d'un fonctionnaire ottoman de l'époque est non moins tragique mais toute différente. En fait, Gavrilo Princip aurait raté son coup et le malheureux archiduc fut en réalité la victime d'un tireur arménien, un certain Wartan Khatisian, dont le bras avait été tout exprès armé par une *« conspiration arménienne mondiale »* dont le but était la perte de l'empire turc. C'est un peu gros à avaler mais le nommé Wartan Khatisian, convenablement mis en condition, de tortures en chantages divers, consentit à avouer. S'il manquait encore un prétexte, l'affaire pouvait servir à justifier l'entreprise d'extermination dans laquelle périrent, au cours de l'année 1915, la quasi-totalité des Arméniens de Turquie.

Ce n'est pas très convaincant et Edgar Hilsenrath ne suggère aucunement que soient révisés en ce sens les livres d'Histoire : il ne s'agit là que de l'un des épisodes d'un roman. D'un conte plutôt, destiné à la dernière pensée de l'ultime représentant de la tribu des Khatisian, Thovma, qui s'éteint des décennies plus tard, vers la fin des années 80, attentif seulement au récit que déroule dans son esprit au bord de la mort le *« meddah »* – le conteur, – porteur de toute la mémoire du peuple arménien.

Chargé de symboles

Il arrive, sous réserve qu'y participent une sensibilité et un talent exceptionnels, qu'une œuvre de fiction en dise plus long que les recueils historiques les mieux documentés. Voici donc, sans doute, un des livres les plus bouleversants, les plus attachants aussi par l'authenticité que, paradoxalement, il respire, sur le drame d'un peuple de haute civilisation, littéralement disparu dans une folie autant barbare que meurtrière. Car même si tout n'a pas encore été dit – *« Il ne faut pas épousseter l'oubli »*, fait dire Edgar Hilsenrath à l'un de ses personnages, – il ne reste plus grand monde à Ankara pour prétendre que ce premier génocide du XXe siècle n'a jamais existé que dans l'esprit des ennemis du peuple turc.

Il y a deux livres, en fait, dans ce magnifique roman. Un récit, d'abord, qui remonte au siècle dernier et se prolonge à travers les générations jusqu'à la marche à la mort des derniers survivants arméniens d'Anatolie, femmes, vieillards, enfants poussés à tourner en rond dans la faim, la soif, l'épuisement par les agents d'une autorité qui n'a en tête, déjà, que la *« solution finale »*. Années jalonnées de meurtres, de viols, de supplices dont le détail soulève le cœur, où les cavaliers kurdes se font souvent les complices, les exécuteurs de policiers turcs peu soucieux de se frotter de trop près à ces rebelles montagnards.

L'autre livre est, dans les périodes d'accalmie, une description, rude mais colorée d'humour et d'amour, de la vie dans une petite communauté rurale où les échos du monde extérieur ne parviennent que lointainement étouffés. Là se conservent toutes les traditions d'une société arménienne de paysans, d'artisans, vivant pacifiquement autour de son église – même si une famille turque habite là, elle aussi, en bonne intelligence avec ceux qui l'entourent. Ce qui prouve bien, souligne Edgar Hilsenrath, que la persécution n'est pas venue d'antagonismes nés *« en bas »*, mais a, au contraire, été décidée *« d'en haut »* par une volonté politique délibérée. Cela, dans l'indifférence, on le savait, de puissances extérieures pourtant dûment informées, à commencer par le Kaiser, allié en 1914 des Ottomans et que ses officiers, détachés auprès de l'armée turque, ne tinrent pas dans l'ignorance du massacre qui se préparait et dont ils étaient déjà les témoins.

Peut-être la grandeur de ce conte, chargé de symboles, vient-elle, pour une part au moins, de ce contrepoint entre le *paisible perpétuement* d'une tradition millénaire et la violence, le caractère implacable du génocide.

Et savez-vous comment finira Wartan Khatisian, réchappé miraculeusement de toutes les geôles et exécutions sommaires, vivant les premières années de la seconde guerre mondiale bien à l'abri d'un authentique passeport suisse ? Envolé dans la fumée d'un four crématoire après avoir été arrêté par erreur à Varsovie, où il s'était rendu pour aider des amis juifs. Et savez-vous encore qui son âme rencontra avant de se perdre dans le ciel noirci par les chairs et les os calcinés ? Celle d'un Turc qui, par l'erreur – encore ! – d'un jeune ange inexpérimenté, obtiendra de jeter au passage un coup d'oeil sur l'enfer... mais y demeurera.

Alain Jacob

